XVII. 32

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE ROMA
1
29 -C
3

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

PAR J. C. L. SIMONDE SISMONDI,

Des Académies Italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, etc.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez H. NICOLLE, rue de Seine, n.° 12, hôtel de la Rochefoucault.

M. D. CCC. IX.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XVI.

Suite du règne de Frédéric II. — Guerre de la ligue lombarde contre cet empereur. — Il est déposé par le pape au concile de Lyon.

1234—1245.

Environ soixante ans après le traité qui avoit été conclu à Venise entre les républiques lombardes et l'empereur Frédéric Barberousse, une nouvelle guerre s'alluma dans la même contrée, entre la même ligue lombarde et un second Frédéric, petit-fils de Barberousse. Les motifs de cette nouvelle guerre paroissent, à la première vue, être les mêmes que ceux de la précédente; d'une part, on entendit invoquer les anciennes prérogatives de l'empire; de l'autre, les droits

des citoyens et la liberté reconnue des villes. Dans le treizième siècle, comme dans le douzième, l'église se déclara la protectrice des républiques, et porta les coups les plus funestes à l'empereur, en l'attaquant avec ses armes spirituelles. Il est aisé de confondre les deux Frédéric, les deux ligues lombardes, les deux longues luttes entre l'autorité royale et la liberté.

Cependant il existe entre les deux guerres une différence importante. La première étoit nécessaire; il s'agissoit, pour les villes, de défendre leurs droits les plus précieux, leur honneur, leur existence même. La seconde auroit probablement pu s'éviter, si la politique insidieuse de la cour de Rome n'avoit excité et entretenu la discorde; si la force et la richesse des Lombards ne leur avoient pas inspiré trop d'arrogance et de confiance en eux-mêmes. Comme les motifs de la guerre furent moins purs, ses conséquences furent aussi moins honorables. Avec autant de courage et de constance que dans le siècle précédent, avec un déploiement de forces plus grand encore, la plupart des républicains d'Italie ne repoussèrent l'autorité impériale que pour tomber sous le joug de la tyrannie. Le pouvoir sans bornes de chefs de partis devenus souverains, remplaça, dans un grand

nombre de villes, le pouvoir légitime et modéré du monarque constitutionnel.

Le pape Grégoire IX, qui, dès le commencement de son règne, avoit donné une preuve si éclatante de la violence de son caractère et de sa partialité, en excommuniant Frédéric, se trouvoit, à l'égard de ce prince, dans la situation la plus périlleuse. L'empereur régnoit sans rivaux sur l'Allemagne, et pouvoit, au besoin, tirer de cette contrée des armées formidables; mais il préféroit hautement ses royaumes de Pouille et de Sicile; il y résidoit presque constamment, aux portes de Rome en quelque sorte; il avoit réduit à la soumission les barons qui, par leur indépendance, avoient limité l'autorité de ses prédécesseurs; avec un talent rare pour l'administration, talent dont ses lois sont encore aujourd'hui la preuve, il avoit su remplir son trésor et fortifier son armée sans vexer ses peuples (1). Il avoit placé, à trois ou quatre journées de Rome, deux colonies militaires de Sarrasins, dont il avoit su gagner l'affection, et qu'il ne couroit point risque de voir arrêtés par les censures et les excommunications des papes. Il joignoit à tous ces

(1) *Giannone Istoria Civile del Regno di Napoli*, L. XVI, c. 8, p. 537.

avantages une connoissance profonde de la politique romaine; il avoit été élevé au milieu de ses intrigues; il les avoit déjouées presque dès son enfance; et, dans ses fréquentes querelles avec l'église, il étoit devenu peu scrupuleux sur le respect qu'il devoit à ses engagemens, et sur le choix des moyens qui menoient au succès. Italien lui-même, il avoit plus de partisans en Italie que n'en eut jamais aucun autre empereur; et l'affoiblissement des anciens grands fiefs avoit étendu son influence, d'une manière très-marquée, sur les duchés de Toscane, de Spolète et de Romagne. A Rome même, l'empereur avoit de nombreux partisans, cette ville, ainsi que toutes celles qui formoient alors l'État de l'église, cherchoit, pour maintenir sa liberté, à profiter de la rivalité entre les deux chefs des Chrétiens, en sorte qu'elle étoit peu dévouée aux intérêts du pape, qui, quelquefois, pouvoit même ne pas s'y trouver en sûreté. Aussi Grégoire IX s'occupoit-il sans cesse à élever en Italie une puissance qui pût le défendre. Il regardoit sa sûreté comme attachée à l'existence de la ligue lombarde; il s'étoit déclaré le protecteur de cette ligue; il l'encourageoit par ses émissaires, et, cependant il cherchoit à maintenir quelque temps encore la paix entr'elle et Frédéric, soit pour

qu'elle acquît plus de consistance, soit pour qu'elle ne le forçât pas lui-même à renoncer trop tôt à la neutralité.

Grégoire IX est expressément indiqué, par plusieurs historiens, comme ayant suscité à Frédéric un rival dans sa propre famille (1). En 1234, on apprit en Italie que le jeune Henri, fils aîné de l'empereur, et déjà nommé par lui roi de Germanie, se préparoit, en Allemagne, à la révolte; bientôt on sut qu'il étoit entré en négociation avec des députés de la ligue lombarde, et que les Milanois lui avoient promis de mettre sur sa tête la couronne d'Italie, qu'ils gardoient à Monza, et qu'ils avoient toujours refusée à son père. Le pape, cependant, n'auroit pu entrer dans ces complots sans se rendre doublement coupable; car, non-seulement il auroit armé un fils contre son père, mais il l'auroit fait dans le moment même où le père lui rendoit un service important. En effet, dans cette même année, Grégoire, obligé de s'enfuir de Rome, 1234.

(1) *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 264, p. 671. E. T. XI. —*Annal. Mediolanens.* c. 5, T. XVI, p. 644. L'auteur anonime cite le registre de *panigarolis.* — *Corio,* P. II, p. 97. *b.* — Ces trois historiens pourroient bien s'être copiés l'un l'autre; ils ne sont pas contemporains. Dans la lettre où Frédéric annonce cette rebellion au roi de Castille, il n'accuse point le pape. *Petri de Vineis,* L. III, c. 26, p. 439.

1234. reçut à Rieti la visite de Frédéric, qui lui offrit sa personne et ses soldats pour le service de l'église, et qui, pendant trois mois, continua, de concert avec lui, la guerre contre les Romains révoltés (1). Il est vrai que ce n'auroit pas été la première fois que Grégoire auroit armé un fils contre son père. Raynaldi, dans les annales de l'église, nous a conservé une bulle, adressée par le même pape, en 1231, aux deux seigneurs de Romano, pour leur ordonner de livrer eux-mêmes leur père, Eccelin II, au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçoit pas à l'hérésie (2).

1235. Quelles qu'aient pu être cependant les manœuvres secrètes du pape auprès de Henri, lorsqu'au commencement de l'année suivante Frédéric partit pour l'Allemagne, afin de rappeler son fils à ses devoirs, Grégoire seconda les efforts de l'empereur, et écrivit aux prélats de Germanie, pour les exhorter à ne point donner d'appui au prince rebelle (3). L'empereur traversa l'Adriatique de Rimini à

(1) *Chronicon Richardi de S. Germano*, p. 1034.

(2) *Raynald. Annal. Ecclesiast. ad ann.* 1231, §. 22, p. 379.

(3) *Ib. ad. ann.* 1235, §. 9, p. 423. — *Vita anonim. Gregorii IX*, p. 581, T. III. *Rer. Ital.*

Aquilée, et entra sans armée en Allemagne; 1235.
mais tous les princes allemands l'assurèrent, dès son arrivée, de leur fidélité (1). Henri, lui-même, fut réduit à demander grâce, et à venir à Worms se jeter aux pieds de son père. Frédéric l'envoya prisonnier dans la Pouille, après l'avoir déclaré déchu de la couronne de Germanie. Ce jeune prince, dont l'histoire est enveloppée d'une obscurité profonde, ne sortit plus de sa prison, où il mourut plusieurs années après. Les uns assurent qu'il mérita cette longue captivité par de nouvelles intrigues, d'autres accusent Frédéric d'avoir traité son fils avec une excessive dureté (2).

On ne devoit pas s'attendre à ce que l'empereur pardonnât aux Milanois le crime de son fils, et le danger qu'il avoit couru lui-même; mais quand il auroit pu oublier leur offense, Eccelin III de Romano prit à tâche de lui en rappeler le souvenir, et de l'exciter

(1) *Richardi Chronic. de S. Germano*, p. 1036.—*Giannone*, L. XVII, c. 1, p. 552 et 553.

(2) Frédéric écrivit au clergé de Sicile, pour déplorer la mort de son fils, et pour le recommander aux prières des religieux. « Quelqu'amère douleur, dit-il, que cause aux pères » les transgressions de leurs enfans, elle ne diminue point la » douleur plus amère encore, que la nature leur fait éprouver, » lorsqu'ils viennent à les perdre ». *Petri de Vineis Epist.* L. IV, c. 1, p. 543.

1235. à la vengeance. Nous avons, dans un précédent chapitre, eu occasion de parler de la maison de Romano, et de la rivalité d'Eccelin II avec les marquis d'Este. Eccelin III, auquel son siècle a donné le surnom de féroce, fixera plus long-temps nos regards. Une longue vie, de rares talens, et un grand courage, furent consacrés par lui à fonder une tyrannie telle que l'Italie, ni peut-être le monde n'en avoient point encore vu de semblable. L'art avec lequel il usurpa la souveraineté au milieu de républicains jaloux, les crimes par lesquels il la conserva, sa grandeur et sa chûte, méritent d'être étudiés par les amis de la liberté, et peuvent leur donner d'importantes leçons.

Eccelin II, après avoir long-temps dirigé le parti gibelin dans la Marche Trévisane; après lui avoir souvent procuré des succès éclatans, et avoir étendu les possessions de sa famille sur presque tout le territoire situé au pied des monts Euganéens, Eccelin s'étoit adonné à la dévotion; il s'étoit retiré du monde, et il avoit partagé ses domaines entre ses fils. Comme il paroissoit s'être soumis à des pénitences monastiques, on le désignoit par le nom d'Eccelin le moine (1), quoique dans le

(1) *Rolandini de factis in March. Tarvis.* L. II, c. 6, p. 186.

fait il eût embrassé les opinions des paterins ou pauliciens, qui, plus tard, lui attirèrent les excommunications de l'église. Il avoit deux fils: Eccelin III, auquel il avoit confié les châteaux situés entre Vérone et Padoue, et Albéric, qu'il avoit mis en possession des fiefs dépendans de Trévise. Dès l'an 1232, Frédéric avoit accordé aux deux frères une chartre, par laquelle il les prenoient spécialement sous la protection impériale (1); et, en effet, aucun seigneur dans la Lombardie ne méritoit plus qu'eux la faveur de l'empereur. 1235.

Albéric conserva long-temps sur la république de Trévise l'influence la plus décisive; mais, comme il avoit engagé cette ville à partager son inimitié contre les seigneurs de Camino, les plus puissans gentilshommes guelfes de ce territoire, ces derniers réclamèrent la protection de la ville de Padoue, l'une des principales de la ligue lombarde; ils se reconnurent citoyens de cette république, et, avec son appui, ils forcèrent enfin les Trévisans à renoncer au parti gibelin, pour s'attacher au parti guelfe (2). Eccelin

(1) Rapportée par Gerard Maurisius, qui l'avoit obtenue lui-même, *p.* 35.

(2) *Rolandini*, L. III, c. 8, p. 205.

1235. avoit eu un bonheur plus constant : la ville de Vérone étoit gouvernée par un sénat de quatre-vingts conseillers, tous choisis parmi la noblesse, et que l'on renouveloit tous les ans ; l'élection de l'année 1225 fut favorable aux seigneurs de Romano ; les Montecchi, c'étoit le nom de leur faction, en profitèrent pour exciter une sédition, et chasser de la ville Richard, comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe. Alors le sénat, dominé par les Gibelins, revêtit Eccelin du pouvoir de podestat, avec le titre nouveau de capitaine du peuple (1). La république, depuis cette époque, ne cessa plus d'être gouvernée par l'influence du seigneur de Romano, quoique pendant long-temps encore Eccelino se gardât de rien changer aux formes de
1236. l'administration. Seulement il persuada aux Véronois que, pour plus de sûreté du parti gibelin, il leur convenoit d'introduire dans leur ville une garnison impériale. Cette garnison fut mise par Frédéric sous la dépendance d'Eccelin, et servit à consolider son pouvoir (2).

Les villes de Crémone, Parme, Modène

(1) *Vita Comitis Ricciardi de S. Bonifacio*, p. 125. — *Parisius de Cereto Chronicon Veronense*, p. 624.

(2) *Chron. Veronens.* p. 628.

et Reggio s'étoient prononcées depuis long- 1236.
temps en faveur du parti gibelin; elles avoient embrassé l'alliance d'Eccelino, et elles formoient avec lui une confédération opposée à la ligue lombarde. Dès-lors celle-ci se trouvoit partagée en trois parties qui n'avoient point entr'elles une communication assurée, savoir, d'une part, Milan, Brescia, Plaisance, et les villes moins importantes du Piémont; de l'autre, Bologne et celles de la Romagne; enfin, dans la Marche, Padoue, Trévise et Vicence. Si les deux communes de Mantoue et Ferrare, dont la première étoit gouvernée par l'influence du comte de Saint-Boniface, la seconde par celle du marquis d'Este, étoient restées fidèles à la ligue, elles auroient assuré la communication entre des membres épars qu'il importoit de réunir; mais la constitution des républiques de la Marche, et de toutes celles où des chefs de parti acquéroient une très-grande influence, n'étoit pas propre à garantir la fermeté des conseils ou la constance des citoyens.

L'histoire ne présente aucun gouvernement qui, plus que les aristocraties bien constituées, ait donné de hautes preuves d'un courage que rien n'ébranle, d'une constance qui ne se dément jamais. Le sénat de Sparte, celui de Rome, celui de Venise, ont toujours

1236. supporté l'adversité avec plus de noblesse que les assemblées populaires d'Athènes ou de Florence. Un gouvernement aristocratique parvient, peut-être aux dépens du reste de la nation, à élever l'ame d'une classe privilégiée ; mais il ne peut y réussir qu'en assurant à cette classe dominante, tous les avantages de la liberté, tous ceux de l'égalité même, qui sont plus illusoires, mais qui flattent davantage l'imagination. Des hommes, qui, sans régner, peuvent se dire que, dans la race humaine, il n'y a pas un seul homme qu'ils reconnoissent pour leur supérieur, et qui, regardant en haut, ne voient au-dessus d'eux que l'être des êtres, et la règle des lois immuables et abstraites comme lui : ces hommes-là ont le sentiment le plus complet de la fierté humaine ; c'est à eux qu'il faut demander une grande force, de grands sacrifices, de grandes vertus ; l'émulation entre leurs égaux les relève encore, l'obéissance qui prépare, dit-on, au commandement, ou le commandement qui prépare à l'obéissance, ne les ont point avilis.

Mais autant peuvent être grands, les nobles tous égaux entr'eux, d'une aristocratie bien constituée, autant sont petits pour l'ordinaire, les nobles de la seconde classe, dans un État oligarchique. Leur naissance est pour eux un motif de mépriser leurs inférieurs, mais non

pas d'être fiers par eux-mêmes, puisqu'ils obéissent à leur tour. Petits tyrans dans leurs châteaux, et vils courtisans auprès des nobles du premier ordre, ils prennent alternativement les vices des despotes et ceux des esclaves; ils ne reconnoissent les distinctions de naissance, que pour rabaisser au-dessous de la qualité d'hommes, et eux-mêmes et ceux qui leur sont assujétis. 1236.

C'étoit par une oligarchie de cette nature, qu'étoient alors gouvernées les républiques de la Marche Trévisane; la noblesse avoit été admise dans leur constitution, mais n'avoit pas été faite pour elle, et le pouvoir de quelques-uns de leurs nobles, n'étoit proportionné ni avec celui des autres, ni avec celui du reste de l'État. Cependant, les hommes puissans ont toujours cherché à concilier l'honneur avec la soumission; il leur importe qu'on ne voie point de honte à leur obéir, et ils ont profité, pour séduire l'opinion, de ce que le dévouement aux autres, paroissant l'oubli entier de soi-même, a quelque chose de chevaleresque. Les nobles dans les monarchies, les gentilshommes du second ordre dans les oligarchies mal constituées, ont toujours mis leur gloire à se sacrifier pour un *maître*, comme si le nom seul de maître n'étoit pas un opprobre pour celui qui lui obéit.

1236. Chaque ville de la Marche Trévisane comptoit parmi ses citoyens, quelque seigneur féodal presque aussi puissant qu'elle; tous les autres gentilshommes; foibles par eux-mêmes vis-à-vis du reste de la nation, qu'ils méprisoient cependant, recherchoient la faveur de ce noble plus puissant, comme si elle avoit fait leur gloire (1). De-là venoit la foiblesse de tous les conseils, la fluctuation des partis, et le sacrifice constant de l'intérêt public à l'intérêt privé.

Frédéric II, cédant aux sollicitations d'Eccelin de Romano, entra en Italie par les vallées de Trente, et arriva dans Vérone, le 16 août 1236, à la tête de trois mille chevaux allemands. Après avoir réuni à son armée, le parti des Montecchi, que dirigeoit Eccelino, il s'avança au-delà du Mincio. Il étoit attendu sur ses bords, par les troupes de Crémone, Parme, Modène, et Reggio. Après avoir reçu ce renfort, il entra dans les districts de Mantoue et de Brescia, qu'il mit à feu et à sang.

La ville de Padoue, la plus puissante des trois républiques guelfes de la Marche Tré-

(1) *Voyez* l'avilissement et la vénalité de Gérard Maurisius, un de ces nobles du second ordre, dévoués à Eccelino. Elle paroît dans toute l'histoire qu'il a écrite lui-même, mais surtout *p.* 45.

visane, et celle sur qui reposoit le sort de 1336.
la ligue, dans cette contrée, étoit alors gouvernée par un ecclésiastique, don Jordan, prieur de Saint-Benoît, que l'on regardoit comme un saint, et qui échauffoit par ses prédications, le courage des citoyens (1). Rambert Ghisilieri de Bologne, étoit podestat de la même ville; celle de Vicence avoit nommé pour son recteur, le marquis d'Este. Les deux communautés formèrent de concert, l'entreprise hardie d'attaquer le district de Vérone, tandis qu'Eccelino s'en étoit éloigné pour suivre l'empereur; mais Frédéric, ayant été informé de l'approche de leur armée, marcha sur Vicence avec tant de rapidité, et d'une manière si inattendue, qu'il parvint jusqu'aux portes de cette ville, avant que le marquis d'Este et les Padouans pussent lui donner aucun secours (2). Les Vicentins, effrayés et privés de leurs plus braves guerriers qui étoient à l'armée, ne firent qu'une molle résistance; leurs portes furent enfoncées; la ville fut prise et livrée au pillage; les citoyens furent chargés de chaînes, sans distinction de

(1) *Rolandini*, L. III, c. 9, p. 207.

(2) *Gerard. Maurisius*, p. 44 et 45. — *Anton. Godi. Civ. Vicent.* p. 82. — *Monachus Patavinus*, p. 675. — *Rolandini*, p. 207.

1236. parti ; et l'historien Gérard Maurisius lui-même, quoique vendu à Eccelin et aux Gibelins, fut pendant trois jours, traîné presque nud dans les rues, par les Allemands, après avoir vu sa maison pillée. Il perdit alors tous ses biens, et jusqu'à ses livres, qu'il ne put racheter ensuite que par les secours bienfaisans de quelques amis.

Frédéric, après cette conquête, repartit pour l'Allemagne, où l'appeloit une guerre importante avec Frédéric, duc d'Autriche ; mais il confia le commandement des troupes qu'il laissoit en Italie, à Eccelino, et cet habile partisan sut bien mettre à profit, les avantages remportés par le monarque. La ville de Padoue, effrayée du désastre de Vicence, venoit de confier les rênes du gouvernement à seize de ses principaux gentilshommes (1) ; en même-temps, dans une assemblée générale, convoquée au palais national, le marquis d'Este, Azzo VII, avoit reçu, des mains du podestat, l'étendard de la commune, et avoit été chargé, avec des pleins pouvoirs, de la défense de la Marche. Mais la plupart des seize gentilshommes qui venoient d'être élus se trouvoient être attachés en secret au parti
1237. gibelin ; le marquis Azzo étoit retourné à

(1) *Rolandini*, L. III, c. 11, p. 209.

Este, pour mettre ses terres en sûreté, et 1237.
le podestat découvrit bientôt que ses conseillers et ses seuls appuis étoient entrés en correspondance avec les ennemis de leur patrie. Ce magistrat ne perdit point encore courage; mais ayant assemblé les seize conseillers, il leur demanda, selon ce qui se pratiquoit souvent, de prêter serment qu'ils obéiroient à tous ses ordres. De cette manière, dans des circonstances dangereuses, une autorité presque dictatoriale étoit attribuée de confiance au premier magistrat. Les conseillers prêtèrent le serment requis, entre les mains de l'historien Rolandini, alors garde des sceaux de la commune; mais lorsqu'ils entendirent avec étonnement Ghisilieri leur prescrire de se rendre le lendemain matin à Venise, et de s'y présenter au doge, pour attendre auprès de lui, de nouveaux ordres de leur commune, il n'y en eut qu'un seul qui obéit; tous les autres se réfugièrent dans leurs châteaux, qu'ils firent révolter contre le parti guelfe.

La fuite des principaux nobles augmenta le découragement du reste du peuple; on répétoit dans les places publiques, qu'une ville, abandonnée par ses premiers citoyens, devoit être comme un vaisseau errant à l'aventure; que ce n'étoit pas ainsi que se

1237. gouvernoit Venise, la seule des villes italiennes où les nobles et le peuple ne séparassent jamais leurs intérêts. Pour donner une satisfaction aux gentilshommes, et rapprocher les deux partis, l'assemblée du peuple destitua le podestat Ghisilieri, et nomma, pour lui succéder, Marin, de l'illustre famille des Badoeri de Venise; mais, pendant que les Padouans flottoient dans l'irrésolution, le marquis d'Este fit sa paix particulière avec l'empereur et avec Eccelino; deux cents soldats de Padoue, qui avoient été chargés de la garde de quelques châteaux, furent faits prisonniers; et, quoique Marin Badoero, à la tête de la milice de la ville, repoussât, le 23 février, Eccelino et les impériaux, qui vouloient entreprendre le siége de Padoue, bientôt ce nouveau podestat fut obligé de se retirer à son tour (1). Les gentilshommes gibelins, rétablis à la tête de l'administration, envoyèrent des députés à Eccelino, pour lui offrir de le recevoir dans leur ville, et de remettre Padoue sous l'obéissance de l'empereur, pourvu que celui-ci garantît à leur patrie la jouissance de sa liberté, et que tous les prisonniers fussent libérés sans rançon. Eccelino n'avoit garde de refuser aucune

(1) *Rolandini*, L. III, c. 16, p. 213.

condition, pourvu qu'il pût entrer dans Padoue, dont il espéroit déjà faire la capitale de ses nouveaux États. Lorsqu'il en prit possession, à la tête des troupes allemandes, on remarqua que, courbé sur son palefroi, et rejetant son casque de fer en arrière, il donnoit un baiser aux portes de la ville. Ce n'étoit pas le gage de sa réconciliation avec les hommes qui venoient de se soumettre à lui. 1237.

On auroit pu s'attendre à ce qu'Eccelino prît pour lui-même la charge de podestat, dans Padoue; mais sans doute qu'il la regardoit déjà comme au-dessous de ses prétentions nouvelles. Chargé par un conseil, qu'il avoit composé à son gré, de désigner ce magistrat, il refusa d'abord, avec une feinte modestie, de faire un choix au nom de tout le peuple (1); cédant ensuite aux instances qu'on lui faisoit, il désigna le comte de Teatino, napolitain, qui dépendoit de lui. Il fit en même-temps décréter, par les trois républiques, Padoue, Vicence et Vérone, qu'elles prendroient à leur solde cent Allemands et trois cents Sarrasins des soldats de l'empereur, pour la sûreté du parti gibelin. De cette manière, il s'assura d'une garde toujours armée, et qui ne dépendoit que de lui.

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 1, p. 215.

1237. Cependant un grand nombre de Guelfes s'étoient retirés dans le château de Montagnone, qu'ils avoient fortifié; ils prétendoient représenter seuls la communauté de Padoue, puisqu'ils étoient les seuls qui ne fussent pas tombés sous la dépendance du tyran. Ils repoussèrent l'attaque d'Eccelino, quoique celui-ci eût sous ses ordres un grand nombre d'Allemands et de Sarrasins. Eccelino profita de cette résistance même pour affermir son pouvoir dans Padoue. Le podestat demanda des ôtages aux familles des nobles et des citoyens que l'on savoit attachés au parti guelfe; il rassembla ensuite, sans distinction de parti, les hommes les plus puissans de la ville, et ceux qui pouvoient avoir le plus d'influence sur leurs concitoyens, et il les pria de donner une preuve de leur amour pour la paix, et de leur soumission à l'empereur, en s'éloignant quelques jours seulement de la ville, les assurant que c'étoit le moyen de démentir les bruits calomnieux que l'on répandoit sur leur compte, bruits auxquels il étoit loin d'ajouter foi. Une vingtaine en effet des citoyens les plus distingués de Padoue se retirèrent à Fontaniva, à Carturio, à Cittadella, et dans d'autres châteaux qu'Eccelino leur avoit indiqués, dans le voisinage de ses propres terres. Quelques jours

après, il les y fit tous saisir, sans qu'on en fût averti à Padoue (1), et il les fit enfermer ou dans ses propres forteresses, ou dans celles du royaume de Naples. Dès que la nouvelle en fut portée à Padoue, un grand nombre de citoyens prirent le parti de se dérober, par la fuite, à la tyrannie qu'ils voyoient commencer; mais chaque fois qu'Eccelino étoit averti de la retraite d'une famille, il faisoit abattre ses tours, et renverser ses maisons. Rolandini assure que, sur la fin de la domination de ce tyran, plus de la moitié des palais de Padoue n'étoient plus qu'un amas de ruines. 1237.

Eccelino se tenoit surtout en garde contre une émeute populaire, qui, en peu d'heures, auroit pu détruire toute sa puissance. Il ne craignoit pas d'appesantir le joug, pourvu qu'aucune violence extérieure, en excitant tout-à-coup l'indignation du peuple, ne lui fournît une occasion de prendre les armes.

Le prieur de Saint-Benoît, dom Jordan, qui, de la chaire où il prêchoit aux Chrétiens, avoit long-temps gouverné la république, étoit demeuré dans la ville, et pouvoit, d'un moment à l'autre, éclairer le peuple sur les menées d'Eccelin. Le tyran témoignoit en

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 3, p. 216.

1237. toute occasion le plus profond respect pour cet ecclésiastique. Un jour il lui envoya quelques-uns de ses chevaliers, pour le prier de venir délibérer au palais sur une affaire importante. Le prieur les suivit, et, placé sur un cheval qui l'attendoit à la porte, il fut conduit dans un château d'Eccelino, où il fut long-temps retenu en prison (1). Vers le même temps, tous les citoyens les plus vaillans de Padoue furent obligés d'entrer dans l'armée; leurs bras et leur courage furent dès-lors employés à soutenir la tyrannie qu'ils auroient pu renverser.

Tandis qu'une des plus puissantes villes de l'Italie septentrionale, une ville qui avoit constamment témoigné son attachement à la liberté, tomboit sous le joug d'un tyran, celles du centre de la Lombardie se préparoient à résister à l'invasion de Frédéric II. Ce monarque rentra en Italie, au mois d'août 1237, à la tête de deux mille hommes de cavalerie allemande; et il fut rencontré, près de Vérone, par dix mille Sarrasins qu'il avoit fait venir de la Pouille. Dans le district de

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — On peut voir encore, sur l'établissement de la tyrannie, Gérard Maurisius, créature du tyran, qui termine son histoire à cette époque, *p.* 47-50; et Laurentius de Monacis, Ezerinus III, *p.* 141; mais celui-ci n'a fait que copier Rolandini.

Mantoue, il fortifia son armée par la réunion 1237.
de tous les Gibelins de Lombardie. A son approche, Mantoue et le comte de Saint-Boniface se soumirent à lui (1).

L'empereur entra ensuite dans le territoire de Brescia ; le château de Montechiaro, dont il entreprit le siége, le retint quinze jours; il soumit encore quelques autres châteaux; puis il s'avança au midi de Brescia, dans la partie du territoire de cette ville que l'Oglio sépare du district de Crémone. Les Milanois y étoient campés auprès de Manerbio, avec leurs auxiliaires de Verceil, Alexandrie et Novare ; ils étoient couverts par un petit fleuve et par un marais, et l'empereur, qui n'osoit point les attaquer dans une position aussi avantageuse, et qui ne pouvoit réussir à la leur faire abandonner, côtoya les bords de l'Oglio, jusqu'à Pontevico, où il passa ce fleuve, annonçant qu'il alloit prendre ses quartiers d'hiver à Crémone, dont il suivoit en effet la route, et qu'il licencieroit ses troupes jusqu'au retour du printemps.

Les Milanois crurent en effet que la campagne étoit terminée, d'autant plus qu'on étoit déjà parvenu au 27 novembre. De leur côté

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — *Ricciardi Comitis S. Bonif. vita*, p. 130.

1237. ils passèrent l'Oglio pour retourner à Milan, au travers du Crémasque; mais à leur arrivée à Corte nuova, ils virent avec étonnement que l'armée impériale les y avoit devancés. Malgré leur surprise, ils soutinrent avec courage, la charge des Sarrasins et des Allemands; et quoiqu'après une longue résistance, tout le reste de leur armée fût mis en déroute, la compagnie dite *des vaillans* (1), qui étoit chargée de la garde du carroccio, resta ferme à son poste, jusqu'à ce que la nuit séparât les combattans.

Cette compagnie cependant, seul reste de l'armée détruite, ne pouvoit espérer de soutenir le combat le lendemain matin, lorsque Frédéric le renouvelleroit. La route directe de Milan, au travers du Crémasque, étoit déjà occupée par les troupes impériales; il falloit donc remonter le long de l'Oglio jusqu'au territoire de Bergame, que l'armée avoit déjà traversé pour entrer dans l'État de Brescia. Dans cette saison avancée, les terres pénétrées par les pluies auroient retardé la marche du carroccio, les Milanois prirent alors le parti de le dépouiller eux-mêmes de ses drapeaux et de tous ses ornemens; dans cet état, ils l'abandonnèrent parmi les chars

(1) *Gli Forti.*

de bagage, et se mirent en route pendant la nuit. Frédéric, le lendemain matin, ne tenta pas de les poursuivre; mais il découvrit le carroccio parmi les chars abandonnés, et il le fit conduire en triomphe à Crémone, comme un trophée de sa victoire; bientôt après il l'envoya au sénat et au peuple romain, avec des lettres qui nous ont été conservées (1), dans lesquelles il se glorifie d'un succès aussi éclatant. Ce carroccio fut déposé dans une enceinte du Capitole; c'est dans ce lieu, qu'en 1727, on en montroit encore un monument en marbre (2). 1237.

Les Milanois fugitifs se flattoient d'être en sûreté, dès qu'ils seroient parvenus sur le territoire de Bergame; mais les Bergamasques, qui, au commencement de la guerre, avoient demandé à rester neutres, se déclarèrent contre les vaincus, dès qu'ils furent avertis de l'issue du combat. Un grand nombre de Milanois furent faits prisonniers ou massacrés dans leur fuite; un plus grand nombre auroit péri sans doute, si Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, ne s'étoit avancé au-devant des fugitifs, et ne les avoit accueillis dans ses fiefs, en les conduisant par des défilés

(1) *Petri de Vineis Epist.* L. II, c. 1, p. 250.

(2) *Muratori Antiq. Med. Æv.* Diss. XXVI, T. II, p. 491.

1237. dont il étoit maître. Il fit panser les blessés ; il pourvut à leurs besoins, et il les accompagna ensuite jusque sur le territoire milanois. Cet acte de bienfaisance fut la première cause de la grandeur de la maison della Torre. Le peuple de Milan en conserva une longue reconnoissance, et il compromit sa liberté plutôt que de paroître ingrat envers cette noble famille (1).

La perte des Milanois, dans la fatale journée de Corte nuova, est évaluée différemment : leurs propres historiens confessent deux à trois mille personnes entre les morts et les prisonniers ; les lettres de l'empereur en comptent jusqu'à dix mille. Pierre Tiepolo, fils du doge de Venise, et podestat de Milan, tomba lui-même au pouvoir des impériaux ; et Frédéric, avec une barbarie bien impolitique, après l'avoir traîné dans les prisons

(1) Sur ce morceau de l'histoire de Milan et de la ligue lombarde, j'ai consulté : *Galvan. Flamma Manipul. Florum*, c. 269, 270, p. 673. — *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 8, p. 645. — *Jacob. Malvecius Chron. Brixian.* c. 125, p. 909. Il est court et peu satisfaisant. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 767. — *Monach. Patavinus Chron.* T. VIII, p. 677. — On ne trouve rien dans le *Chron. Placentinum*, quoique la ville de Plaisance eût une grande part à la guerre. *T. XVI, p.* 593. — *Campi Cremona Fedele*, L. II, p. 52. — *Corio delle historie di Milano.* P. II, p. 98. — *Conte Giulini Memorie della Camp. di Milano.* T. VII, L. LII, p. 515-525.

de la Pouille, le fit mourir sur un échafaud. 1237.
La république de Venise ne pardonna pas à l'empereur cette cruelle offense, et depuis cette époque elle entra dans la ligue lombarde, à laquelle jusqu'alors elle étoit demeurée étrangère.

Frédéric prit ses quartiers d'hiver à Crémone, mais il ne demeura pas oisif dans cette ville; il en partit pour visiter Lodie et Pavie, 1238.
qui, depuis long-temps, étoient dévouées au parti impérial, mais qui n'avoient pas encore osé prendre les armes en sa faveur, de crainte d'attirer sur elles toute la puissance des Milanois. Il s'avança ensuite jusqu'à Verceil, qu'il ramena aussi à son obéissance. Il y a même lieu de croire que, dans ce moment de terreur, toutes les villes du Piémont, Tortone, Alexandrie, Novare, Asti, Turin et Suse, se détachèrent de la ligue, pour embrasser, au moins en apparence, le parti gibelin. La confédération se trouvoit réduite à quatre cités, Milan, Brescia, Plaisance et Bologne, et celles-ci même essayèrent de capituler; mais comme Frédéric exigeoit d'elles qu'elles se soumissent sans conditions à l'autorité impériale, leurs citoyens lui firent répondre, qu'ils espéroient mourir les armes à la main, plutôt que de consentir à se couvrir de tant de honte.

Les habitans de Brescia furent appelés les

1238. premiers à donner des preuves de leur constance. Frédéric, d'après le conseil d'Eccelino, vint, le 3 août, mettre le siége devant leur ville, après avoir employé le commencement de l'été à rassembler des troupes en Allemagne, où il avoit fait une courte excursion. Ce siége ne céda en rien à ceux qu'avoient soutenus Tortone, Crème, Alexandrie et Milan contre Frédéric Barberousse; pendant les soixante-huit jours de sa durée, les assiégés ne donnèrent pas moins de preuves de courage, les assiégeans ne montrèrent pas moins de persévérance, comme aussi de cruauté. L'art de la guerre avoit fait des progrès durant ces soixante années, et les machines qu'employa Klamandrinus, l'ingénieur des Bressans, étoient sans doute plus compliquées que celles dont on avoit fait usage dans la première guerre lombarde; mais ce siége ne nous a été raconté avec quelque détail que par Jacques Malvezzi, historien Bressan du commencement du quinzième siècle (1); et dans son récit, l'on ne retrouve point cette connoissance complète des mœurs et des temps, qui donne de l'intérêt aux moindres particularités, et qui exclut tout soupçon d'invention. Dans toute cette période,

(1) *Jacobus Malvecius in Chron.* Distinct. VII, c. 128. T. XIV, p. 911.

les historiens contemporains manquent com- 1238.
plètement aux Lombards, et nous sommes réduits en conséquence à passer rapidement sur leur histoire, et à ne chercher la peinture des mœurs et des hommes que dans les évènemens de la Marche Trévisane. Ces derniers seuls nous ont été raçontés par ceux-mêmes qui en furent les témoins.

Au mois d'octobre, Frédéric voyant qu'il n'avoit encore fait aucun progrès sur les assiégés, et que les Milanois profitoient de ce que son armée toute entière étoit occupée contre Brescia, pour battre en détail les Gibelins de Pavie et de Lodi, prit le parti de brûler ses machines, et de se retirer à Crémone. Ce premier échec, qui fut considéré comme une grande humiliation pour le parti impérial, ranima le courage des villes guelfes, et leur procura bientôt de nouveaux alliés. Le pape prit la ligue sous sa protection, et Venise et Gênes se déclarèrent ouvertement en sa faveur. Ces deux républiques signèrent avec le pontife et les Lombards un traité d'alliance contre l'empereur, et la seconde renvoya sans réponse les ambassadeurs que Frédéric lui avoit envoyés, pour exiger d'elle un serment de fidélité.

La guerre s'étoit renouvelée dans la Marche Trévisane entre Eccelino et le marquis d'Este.

1238. Le premier, secondé par les milices des trois villes les plus puissantes de la contrée, avoit dépouillé le marquis de presque tous ses châteaux, et l'avoit forcé à se renfermer dans Rovigo; mais, de quelque faveur que jouit Eccelino auprès de l'empereur, il ne put l'engager à regarder cette querelle comme une guerre de l'empire. Au contraire, Frédéric, lorsqu'il vint à Padoue, où il passa la plus grande partie de l'hiver, invita le marquis à s'y rendre auprès de lui, et sembla vouloir le réconcilier avec Eccelino. Il fit solemniser le mariage déjà proposé par le frère Jean de Vicence, entre Renaud, fils du marquis, et Adélaïde, fille d'Albéric de Romano, et il parut avoir partagé sa confiance entre les deux chefs de parti. Cependant Eccelino faisoit observer par ses espions tous ceux qui entroient dans la maison du marquis : ce furent autant de victimes réservés au supplice, après le départ de l'empereur.

1239. Pendant que Frédéric étoit à Padoue, et qu'il recevoit des marques d'attachement du peuple de cette ville, la nouvelle lui fut apportée que Grégoire IX venoit de prononcer contre lui, en plein consistoire, une sentence d'excommunication. Il ne pouvoit éviter que cette sentence, adressée au monde chrétien, ne fût incessamment connue de toute la ville;

Frédéric fit lui-même assembler tous les ci- 1239.
toyens de Padoue au palais public, dans la salle des conseils-généraux; il y avoit fait préparer son trône, sur lequel il monta dans toute la pompe de la royauté, tandis que son chancelier, Pierre des Vignes, placé auprès de lui, se leva pour haranguer le peuple. Il choisit pour son texte deux vers d'Ovide :

Leniter ex merito quidquid patiare, ferendum est;
Quæ venit indigne pœna, dolenda venit.

Car c'étoit alors l'usage, même dans les discours profanes, de ne parler que d'après un texte. Pierre des Vignes, appliquant le sien à l'empereur, déclara en son nom, que si la sentence d'excommunication lancée contre lui avoit été méritée, il n'auroit pas dédaigné de le reconnoître devant tout le peuple, et de se soumettre au jugement de l'église; mais il prit ce même peuple à témoin de l'injustice du procédé du pape, et, passant en revue les allégations qui servoient de motif à l'excommunication, il s'efforça d'en prouver la fausseté.

Le pape, après avoir reproché à Frédéric son impiété et son incrédulité, l'accusoit en particulier d'avoir suscité dans Rome des rebellions contre le saint-siége; d'avoir opprimé le clergé et persécuté les ordres mendians dans

1239. ses États ; d'avoir dépouillé les menses épiscopales pour s'en approprier les revenus ; d'avoir enfin soumis à son empire des terres et des États qui ne relevoient que de l'église (1).

Cependant l'excommunication lancée contre Frédéric, étoit accompagnée d'une bulle qui délioit ses sujets du serment de fidélité, et qui soumettoit à l'interdit tous les lieux où lui-même se trouveroit. L'empereur savoit combien de pareilles sentences de la cour de Rome avoient d'influence sur les Guelfes. Dès-lors les deux grands-seigneurs de ce parti, le marquis d'Este et le comte de Saint Boniface, qu'il avoit attirés à Padoue et dans son camp, lui devinrent suspects ; et il demanda au premier de lui livrer, comme ôtages, son fils Renaud avec sa femme ; cependant cette défiance fut plus préjudiciable à l'empereur que n'auroit pu être la mauvaise disposition des Guelfes. Albéric de Romano, déjà jaloux peut-être de son frère, fut irrité de voir sa fille, que l'empereur lui-même avoit mariée à Renaud d'Este, conduite dans la Pouille comme ôtage ; il se réunit au seigneur de Camino dont jusqu'alors il avoit été le rival,

(1) La bulle d'excommunication est rapportée et commentée dans *Raynaldi Ann. Eccles.* 1239, §. 1 et suiv., p. 475.

et, se retirant avec lui à Trévise, il fit révolter 1239.
cette ville contre Frédéric. Ensuite, comme l'empereur marchoit avec son armée vers la Lombardie, ayant à sa suite le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, un ami de ces deux seigneurs, qui étoit dans la confidence de l'empereur, leur fit signe, en passant la main sur sa gorge, qu'on vouloit leur faire couper la tête (1). Ils étoient alors au pied des remparts de Saint-Boniface; ils piquèrent leurs chevaux, et, se précipitant dans ce château, ils en firent fermer les portes après eux, et ne voulurent point en ressortir, quelques instances que leur en fît faire Frédéric par Pierre des Vignes. Ainsi, une grande partie de la Marche reprenoit un aspect hostile pour l'empereur; le marquis d'Este recouvroit, l'une après l'autre, les terres qui lui avoient été enlevées par Eccelino, tandis que ce dernier, qui se croyoit enfin assez bien établi dans Padoue pour ne plus consulter que sa soif de vengeances, faisoit trancher la tête sur la place publique aux gentilshommes dont le crédit lui faisoit ombrage, et faisoit périr au milieu des flammes, ou sur un honteux échafaud, les bourgeois qui témoignoient encore quelque

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 13, p. 229.

1239. attachement à la liberté. Dix-huit de ces malheureux subirent le dernier supplice dans un même jour, sur le pré *della valle* à Padoue (1).

L'empereur, cependant, avoit conduit son armée dans le territoire de Bologne, où il perdit plusieurs mois au siége de quelques châteaux; il tourna ensuite ses armes contre les Milanois, sans obtenir sur eux aucun avantage important. La mauvaise issue du siége de Brescia n'étoit pas la seule cause du découragement de Frédéric, et du peu d'ardeur qu'il mettoit à poursuivre la guerre en Lombardie. Ce prince donnoit une grande confiance aux prédictions des devins, et aux calculs de l'astrologie judiciaire; il ne faisoit jamais marcher son armée sans qu'un astrologue eût fixé l'instant précis du départ par l'observation des étoiles. Au moment où il avoit été averti de la révolte de Trévise, et où il se mettoit en mouvement pour soumettre cette ville, il avoit été arrêté par une éclipse de soleil (2). Peut-être quelque motif du même genre lui fit-il prendre la résolution d'abandonner la Lombardie à elle-même, et de passer l'hiver en Toscane; peut-être aussi

(1) En septembre 1239. *Rolandini*, L. IV, c. 15, p. 232.

(2) *Rolandini*, L. IV, c. 13, p. 229.

lui convenoit-il en effet de se rapprocher de ses États de Sicile et de la cour de Rome. 1239.

Ce fut à Pise que l'empereur vint s'établir pour l'hiver. Comme cette ville jouissoit d'une entière liberté sous la protection impériale, elle embrassoit avec zèle tous les intérêts de la maison de Souabe. Cependant des semences nouvelles de discorde venoient de s'y manifester, et il importoit d'autant plus à Frédéric de les étouffer, qu'il avoit besoin des flottes de la république, pour les opposer à celles des Génois et des Vénitiens, ses nouveaux ennemis. La possession de la Sardaigne avoit été la cause première des dissentions qui venoient d'éclater à Pise.

Nous avons rapporté dans les premiers chapitres de cette histoire, comment l'île de Sardaigne avoit été conquise sur les Maures, par la république de Pise, et comment ses provinces avoient été partagées entre les gentilshommes pisans, les Ghérardesca, les Sardi, les Caietans, les Sismondi et les Visconti. Depuis cette époque, les chroniques de Pise sont incomplètes et obscures, et celles de Sardaigne ne nous présentent absolument aucun secours. Les gentilshommes pisans établis dans cette île, renoncèrent pour la plupart à leur nom de famille, et prirent celui de leur judicature; ce qui rend fort difficile de

1239. les distinguer. Quelques généalogistes seuls auroient pu avoir intérêt à dissiper ces ténèbres; ils les ont augmentées au contraire par leurs fables et leurs suppositions : en sorte que l'administration de ces seigneuries, et la succession de leurs souverains, feudataires des Pisans, forme peut-être le point le plus obscur de l'histoire italienne du moyen âge. Les papes accordèrent tour-à-tour leur protection aux plus foibles de ces seigneurs; et comme ils y mirent pour prix des devoirs qu'ils leur imposèrent envers le saint-siége, ils s'attribuèrent peu-à-peu un droit de suzeraineté sur l'île entière. Dès que cette prétention eut quelqu'apparence de fondement, Innocent III, en 1206, demanda que les Pisans renonçassent aux droits et aux titres qu'ils avoient sur la Sardaigne, et il fit épouser l'héritière de Gallura à l'un de ses cousins (1).

Parmi les citoyens qui repoussèrent avec le plus de fermeté la demande du pape, l'on remarqua les Visconti; la famille de ces nobles de Pise n'étoit point alliée aux Visconti de Milan. Dès qu'Innocent fut mort, deux frères de cette famille, Lamberto et Ubaldo Visconti (2), armèrent à leurs frais quelques

(1) *Raynaldi Ann.* 1206, §. 36, p. 149.

(2) En 1218.

galères, et, méprisant les anathêmes de l'église, 1239.
ils firent la guerre aux petits seigneurs qui s'étoient déclarés feudataires du saint-siége; ils recouvrèrent ainsi diverses seigneuries auxquelles ils prétendoient avoir droit. Durant cette guerre, qui se continua au moins dix-huit ans, Lamberto mourut; et Ubaldo, resté seul, offrit d'épouser Adélaïde, marquise de Massa, et héritière des judicatures de Gallura et des Tours, qu'il réclamoit comme lui appartenant, et dont il avoit presqu'achevé la conquête. Grégoire IX, qui siégeoit alors, étoit parent d'Innocent III, et, par conséquent, il l'étoit aussi de l'héritière de Gallura. Il approuva le mariage qui pacifioit la Sardaigne et qui affermissoit les droits de l'église sur cette île. Ubaldo fut absous de l'excommunication, et en retour il reconnut la souveraineté du pape sur la Sardaigne, et il abjura celle de Pise (1).

Dès que ce traité de paix, si préjudiciable à la république, fut connu à Pise, il y excita l'indignation la plus vive. Les comtes de la Ghérardesca furent les premiers à protester contre la défection d'Ubaldo; d'autre part, toute la famille des Visconti se crut obligée à soutenir son chef; et comme ce chef étoit

(1) En 1237.

1239. entré dans l'alliance du pape, elle embrassa toute entière le parti de l'église, tandis que les Ghérardesca s'attachèrent plus fortement à celui de l'empire. L'opposition entre le titre de comtes et le nom de Visconti, qui distinguoit les deux familles rivales, passa aux deux factions. A Pise, les Gibelins furent appelés le parti des comtes, et les Guelfes celui des Visconti. Tous deux prirent les armes et se combattirent avec acharnement, jusqu'à ce que Frédéric rétablit la paix entre eux par sa présence.

Comme, sur ces entrefaites, Ubaldo Visconti mourut, Frédéric fit épouser sa veuve à Henri ou Enzius (1), un de ses fils naturels, et à cette occasion il lui donna le titre de roi de Sardaigne, sans dépouiller pour cela la république d'aucun des droits qu'elle avoit sur cette île, et sans même qu'il paroisse que le nouveau roi ait jamais visité son royaume (2). Au lieu de l'y envoyer, ce fut à cette époque qu'il le créa vicaire impérial dans la Lombardie, et qu'il lui confia la conduite de ses troupes allemandes et sarrasines,

(1) Les Italiens ont nommé ce prince, Henri. Son nom étoit probablement Hanse, ou Jean.

(2) *Flaminio del Borgo*, Dissert. IV, *dell' Istoria Pisana*, p. 178-185.

pour recommencer la guerre contre les Milanois (1).

Frédéric, après avoir profité de l'hiver pour pacifier Pise, et pour former une nouvelle armée, en ranimant le zèle de ses partisans, entra au printemps dans les terres de l'église, et s'approcha de Rome. Plusieurs villes de l'Ombrie se déclarèrent pour lui, entr'autres Foligno et Viterbe; Orta, Citta Castellana, Sutri et Montefiascone se soumirent ensuite; les Romains eux-mêmes paroissoient prêts à embrasser le parti impérial, et leurs clameurs annonçoient à Grégoire le danger qu'il couroit, lorsque ce pontife, se faisant précéder du bois de la vraie croix et des têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul, sortit en procession de son palais, accompagné de tous les cardinaux; il transporta ces reliques sacrées à la basilique du Vatican, bénissant la foule qui se rassembloit sur ses pas, et l'invitant à prendre les armes pour la défense de l'église. Cette procession imposante traversa Rome dans toute sa longueur (2); et partout où elle parut, elle appaisa les mouvemens séditieux des Gibelins et réchauffa l'enthousiasme 1240.

(1) Le diplôme est rapporté en partie par *Giorgio Giulini*, *Memorie della Camp. di Milano*, L. LII, T. VII, p. 529.

(2) Il paroît que le pape logeoit alors au palais de Latran, éloigné du Vatican de plus de trois milles.

1240. du peuple; les moines de Saint-Dominique et de Saint-François se répandirent aussitôt dans toutes les églises, et prêchèrent la croisade contre Frédéric, en publiant les mêmes indulgences qu'on avoit réservées auparavant pour ceux qui marchoient à la Terre-sainte. Les prêtres, d'après la dispense du pape, se croisèrent et prirent les armes les premiers; et, dans un jour, le pontife rassembla sous ses ordres une armée assez redoutable pour pouvoir braver toute la puissance de Frédéric. Ce prince, voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance de s'emparer de Rome, se retira dans la Pouille; mais il ressentit une si vive colère de ce qu'on arboroit la croix contre lui, qu'il condamna au dernier supplice tous ceux qui furent arrêtés avec ce signe de haine contre sa personne ou d'obéissance à l'église.

Ce n'étoit pas seulement pour la défense de Rome que les ennemis de Frédéric prêchèrent la croisade. Dans la Lombardie, une armée guelfe et croisée, conduite par un légat, assiégea Ferrare, où s'étoit enfermé Salinguerra, chef dans cette ville du parti gibelin. Ce vieillard, plus qu'octogénaire, après avoir défendu très-long-temps sa patrie, fut saisi, par trahison, dans une conférence, et envoyé captif à Venise, où il ne mourut

qu'après cinq ans de prison (1). La ville de 1240.
Ferrare, qui, depuis long-temps, sacrifioit sa liberté à l'esprit de parti, après avoir obéi au chef des Gibelins, Salinguerra, plus comme à un prince que comme à un citoyen, accorda le même pouvoir sur elle au marquis d'Este, comme au chef des Guelfes. Vingt ans plus tard, les nobles de Ferrare transmirent la souveraineté au fils du marquis, avec cette formule étrange, « qu'ils soumet-» toient à sa volonté la décision du juste et » de l'injuste. » Dès-lors Ferrare ne doit plus être considérée comme une république. Il est vrai que, pour y établir une semblable tyrannie, il fallut envoyer en exil près de quinze cents familles, et qu'il fallut partager leurs biens entre leurs ennemis, afin de les attacher à la défense du nouveau régime.

Frédéric s'efforçoit de faire considérer l'animosité de Grégoire IX contre lui, comme une querelle personnelle qui ne devoit point troubler le repos de l'église. Grégoire, au contraire, prétendoit proscrire Frédéric aux yeux du monde chrétien. Dans ce but, il voulut assembler un concile à Saint-Jean de Latran, pour le jour de Pâques de l'année

(1) *Rolandini*, L. V, c. 1, p. 233. — *Chronicon Parva Ferrariens.* T. VIII, p. 484.

1240. suivante, et, dès le milieu du mois d'août, il envoya des lettres de convocation à tous les évêques de France. La promptitude avec laquelle ces prélats se préparèrent au voyage ne laissoit aucun doute sur la docilité avec laquelle ils adopteroient toutes les passions du chef du clergé; en sorte que Frédéric put prévoir que l'excommunication lancée contre lui seroit confirmée, et que ses partisans, découragés par l'inimitié de l'église entière, abandonneroient peu-à-peu sa défense. Il envoya donc à tous les souverains de l'Europe, des lettres, pour les prévenir qu'il s'opposeroit au rassemblement d'un concile, qui, d'après les lettres mêmes de convocation, n'étoit pas destiné à rendre la paix à l'église, mais plutôt à exciter une guerre plus cruelle contre le chef de la chrétienté. En même-temps il donna des ordres à tous ses partisans de la Lombardie, pour qu'ils missent obstacle au voyage des prélats; il étoit assuré de la Toscane presqu'entière; et pour que la Romagne ne fût pas ouverte aux évêques qui voudroient se rendre à Rome, il entreprit le siége de Faenza, ville qui, à la persuasion des Bolonois, étoit entrée dans la ligue lombarde. Ce siége se continua tout l'hiver, et Frédéric ne parvint à se rendre maître de Faenza qu'au printemps suivant.

Cependant, d'après les invitations de Gré- 1241.
goire, les prélats françois s'étoient rendus à Nice, où ils avoient été attendus par deux cardinaux-légats du pape, tandis que celui-ci leur avoit fait préparer à Gênes, une flotte de vingt-sept galères, pour les transporter par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre. La république de Gênes s'étoit alors engagée avec ardeur dans le parti de l'église; et, tandis qu'elle combattoit sur les frontières de la Ligurie, le marquis Pelavicino et Marino d'Eboli, qui lui faisoient la guerre au nom de l'empereur; tandis que le podestat reprimoit dans l'intérieur de la ville, les familles gibelines Doria, Spinola, et Volta, Gênes envoya ses galères chercher à Nice, les prélats qui se disposoient à passer au concile (1). En vain des ambassadeurs pisans arrivèrent au mois de mars, pour détourner les Génois de cette expédition; en vain, introduits dans le conseil, ils déclarèrent que leur alliance avec l'empereur les contraindroit à mettre obstacle au voyage des prélats, et à les attaquer partout où ils les rencontreroient, on leur répondit que la république de Gênes étoit dévouée au pape; qu'elle étoit déterminée à

(1) *Continuatio Caffari Annal. Genuens. Barth. Scribæ*, L. VI, p. 485 et suiv.

1241. défendre la liberté de l'église et la foi chrétienne, avec toutes ses forces; et qu'aucune menace ne la feroit renoncer à la protection qu'elle avoit promis d'accorder à des prélats chrétiens.

A peine en effet une sédition excitée dans la ville, par le parti gibelin, eut-elle été appaisée, que la flotte génoise, qui étoit déjà de retour de Nice, repartit pour Ostie, sous la conduite de Jacques Malocello, ayant à bord un grand nombre d'évêques françois. D'autre part, Frédéric avoit fait armer en Sicile, tous ses vaisseaux de guerre; il les mit sous les ordres de son fils Enzius et les fit passer à Pise, où cette flotte se réunit aux galères de la république; ces dernières étoient commandées par le comte Ugolin Buzzacherino, citoyen pisan de la famille Sismondi. La flotte des Gibelins se plaça entre la Meloria, et l'écueil ou île du Giglio; ce fut dans ces parages, que le 3 mai, elle rencontra la flotte génoise, qui étoit un peu inférieure en forces, et qui cependant ne refusa pas le combat; il fut long et acharné, mais, jamais victoire ne fut plus complète que celle des Gibelins. Des vingt-sept galères génoises, ils en coulèrent trois à fond, et en prirent dix-neuf; quatre mille Génois furent faits prisonniers et conduits en Sicile; les deux

cardinaux, ainsi que les évêques et les députés au concile, furent amenés à Pise, où on les enferma dans le chapitre de la cathédrale, en les chargeant de chaînes d'argent, pour leur témoigner une espèce de respect, même dans leur captivité; enfin, un trésor immense fut transporté dans la même ville, et ce fut avec un boisseau, à ce que l'on assure, qu'on partagea entre les Pisans et les Napolitains, l'argent acquis par la victoire (1). 1241.

La défaite de la flotte guelfe fut célébrée par Frédéric, comme un jugement éclatant de la providence, en sa faveur. Cependant les Génois, qui venoient d'éprouver l'échec le plus accablant que leur république eût jamais supporté, et qui furent immédiatement après attaqués sur terre et sur mer par les Gibelins, ne perdirent point courage; les premiers ils s'adressèrent au pape pour le consoler du désastre de ses prélats, et l'exhorter à soutenir toujours avec courage, la liberté de l'église. « Depuis le plus grand jusqu'au moindre

(1) *Raynaldi Annales*, 1241, §. 54, p. 509. — *Cav. Flaminio del Borgo*, Dissert. IV, p. 206, avec plusieurs pièces originales. — *Barth. Scribœ, contin. Caffari Annal. Genuens.* L. VI, p. 485. — *Chroniche di Pisa di B. Marangoni. Supp. ad. Scr. It.* T. I, p. 499. — *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 8, p. 115. — *Ricordano Malespini Istor. Fior.* c. 128, p. 962. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 190.

1241. » d'entre nous, lui écrivirent-ils, nous avons » consacré nos personnes et nos biens ; à » venger un affront aussi cruel, à défendre » la foi et l'église sainte de Dieu ; nous ne » prendrons point de repos, ni le jour ni la » nuit, jusqu'à ce que nous ayons libéré vos » frères..... Que votre sainteté le sache, » les citoyens de Gênes considèrent comme » nul, le dommage qu'ils ont souffert dans » ce combat ; mais abandonnant toute autre » affaire, ils travaillent sans relâche à cons- » truire de nouveaux vaisseaux et à les » armer..... Aussi supplions-nous votre » sainteté sur nos genoux, au nom du sang » de ce Jésus que vous représentez sur la » terre, de ne point attacher trop d'impor- » tance au malheur que nous venons d'é- » prouver, et de ne point abandonner la » noble cause que jusqu'ici vous vous êtes » proposé de défendre » (1).

Grégoire, en effet, écrivit aux souverains de la chrétienté, pour réclamer leur assistance, aux prélats prisonniers, pour les consoler de leur malheur, et les encourager à le supporter ; il se prépara aussi à défendre

(1) La lettre toute entière est rapportée dans *Raynaldus, an.* 1241, §. 60-63. Elle est au nom de *Guillelmus Surdus Potestas, Consilium et Commune Januense.*

Rome et ses alentours contre une nouvelle 1241.
attaque de Frédéric, qui venoit de gagner un partisan dans le sacré-collège, Jean Colonne, cardinal de Sainte-Prassède, et qui, avec son aide, avoit fait révolter les fiefs des Colonne, Lagosta, Preneste, Monticello, etc.; tandis qu'il avoit soumis par les armes Tivoli, Alba et Grottaferrata. Mais le vieux pontife ne put pas résister à tant de chagrins et d'inquiétudes; il mourut à Rome, le 21 août 1241, trois mois et demi après la fatale défaite de sa flotte et de son parti (1).

Après la mort de Grégoire IX, le saint-siége resta vacant près de deux ans; car à peine peut-on considérer comme une interruption de cet interrègne, le pontificat de Célestin IV, milanois, auparavant nommé Goffredo de Castiglione, qui mourut dix-huit jours après son élection. Le sacré-collège étoit réduit à un fort petit nombre de cardinaux; il n'y en avoit eu que dix dans le conclave pour l'élection de Célestin IV; il ne s'en trouva plus que six ou sept, qui

(1) Une vie de ce pontife a été écrite par un anonime, et conservée parmi celles du cardinal d'Aragon. *Script. Ital. T. III, p.* 575. Mais cette vie est écrite avec tant d'amertume et d'emportement contre Frédéric, et dans un style si ridiculement recherché, qu'il est difficile de la lire, et plus difficile de la croire.

1242. pussent y entrer après sa mort. Et comme un pape, pour être élu, doit réunir les deux tiers des suffrages, il suffisoit que Frédéric comptât trois partisans parmi les cardinaux, pour qu'aucune élection ne pût se faire malgré lui : en sorte que l'accord entre les électeurs, après une guerre aussi acharnée, devenoit presque impossible (1). Frédéric attribue au reste, leur irrésolution à une autre cause non moins vraisemblable : leur petit nombre les plaçoit tous si près du trône pontifical, qu'aucun d'eux ne pouvoit renoncer à l'espoir d'y monter lui-même. L'empereur, pour les ramener à la concorde, leur reprochoit dans ses lettres, la honte qu'ils faisoient à la chrétienté, et ces lettres étoient telles, que jamais aucun autre prince n'en avoit écrit de semblables à un conclave (2). « C'est à vous » leur disoit-il, fils de Bélial; à vous, fils » d'Effrem, troupeau de dispersion, que » j'adresse ces paroles; à vous, cardinaux, » qui êtes coupables de ce que le monde » entier est ébranlé; à vous qui devenez

(1) *Raynald.* 1241, §. 85, p. 514; et 1242, §. 1, p. 515. *Mathæus Parisius Hist. Angliæ*, an. 1242, p. 518.

(2) Cette lettre est rapportée dans la collection de Pierre des Vignes, L. I, c. 17, p. 138; et dans *Raynaldus ann.* 1242, §. 2, p. 515.

» responsable du scandale de tout l'univers, 1242.
» etc. » Cette lettre est probablement postérieure aux négociations pour un traité de paix, que Frédéric entama inutilement avec l'église. Quand il vit qu'il ne pouvoit se réconcilier avec elle, même tandis qu'elle n'avoit point de chef, il recommença dans la campagne de Rome, les hostilités qu'il avoit suspendues. Cependant, plus occupé de la grande affaire de l'élection d'un nouveau pape que de la soumission de la ligue lombarde, il laissa en paix celle-ci pendant plusieurs années, ou plutôt il l'abandonna en proie aux dissentions dont elle contenoit le germe en elle-même.

La puissance de quelques gentilshommes qui s'étoient emparés de la tyrannie dans leur patrie ou dans les villes voisines, excitoit l'ambition de tous les autres. Trévise étoit soumise à Albéric de Romano; Padoue, Vicence et Vérone, à Eccelino, son frère; Ferrare, au marquis d'Este; Mantoue, au comte de Saint-Boniface; et Ravenne avoit obéi long-temps à Paul Traversari. La fureur des factions étoit telle, qu'à l'élévation d'une famille, on pleuroit bien plus la chûte du parti guelfe, ou celle du parti gibelin, que la perte de la liberté. Les nobles puissans espéroient tous que les républiques qui

1242. subsistoient encore, tomberoient, un jour ou l'autre, entre leurs mains; les nobles du second ordre avoient la bassesse de se contenter des places que la faveur des nouveaux princes leur laissoit espérer. Dans quelques villes cependant où il régnoit plus d'égalité entre les nobles, cet ordre s'efforçoit, non pas de se donner un maître, mais de resserrer l'oligarchie, et d'écarter le peuple de toute part au gouvernement. A Milan, la discorde entre les patriciens et les plébeïens éclata dans l'année 1240. Les premiers prétendoient faire revivre l'ancienne loi des Lombards, qui fixoit à une petite somme d'argent, sept livres douze sols de terzioli, la compensation d'un homicide (1). Le peuple considéroit cette loi comme faite contre lui, et comme mettant à vil prix la tête d'un plébeïen. De plus, il se plaignoit de ce que, dans le temps où la république étoit soumise à des charges considérables, les nobles s'exemptoient de tous les impôts, en se retirant dans leurs châteaux; et de ce que, malgré des lois récentes qui partageoient également entre les deux ordres, les magistra-

(1) D'après le poids des monnoies de Milan, dont je dois la connoissance à la bonté du comte Castiglione, j'estime la livre de terzioli, dans ce temps-là, à quinze francs tournois, ou sept livres douze sols à L. 11/4 de notre monnoie.

tures de l'État et les dignités de l'église, les nobles seuls s'arrogeoient toutes les places. Afin de repousser un joug qui lui devenoit insupportable, le peuple se détermina donc à se donner un défenseur, et Payen della Torre, le seigneur de Valsassine, qui avoit sauvé une partie de l'armée milanoise, après la déroute de Corte nuova, lui parut l'homme le plus digne de cet emploi (1). Ainsi le peuple, en attaquant les priviléges de la noblessse, ne renonçoit pas au relief qu'une haute naissance pouvoit donner à sa cause, et c'étoit un noble qu'il choisissoit pour tribun de la démocratie. 1242.

D'autre part, les gentilshommes milanois mirent à leur tête un homme extraordinaire, frère Léon de Pérego, moine éloquent, de l'ordre des Franciscains, qui, vers ce temps-là, selon le récit de presque tous les historiens, se créa archevêque lui-même; le chapitre, à qui appartenoit l'élection, lui ayant remis, comme à un saint homme, dépourvu

(1) La maison della Torre de Milan, prétend être une branche des Latour d'Auvergne. Mais tous ses généalogistes ne se contentent pas de cette origine. Les annales de Milan font remonter les Della Torre au temps de saint Ambroise. *c.* 12, *p.* 649. Corio les fait descendre d'un bâtard d'Hector, nommé Franco. P. II, p. 100. Enfin un moine, qui a voulu s'assurer de n'être pas surpassé, remonte en droite ligne depuis Pagano jusqu'à Adam. *Apud Giulini*, p. 544.

1242. d'ambition, le droit de désigner un nouveau prélat (1). Frère Léon, depuis ce moment, embrassa tous les préjugés de l'aristocratie, avec toute la violence de son ame de feu; il communiqua toute son énergie à ce parti, et le soutint dans la suite, au milieu des disgraces, par la seule force de son caractère.

Indépendamment des discordes civiles, l'animosité des villes, les unes contre les autres, suffisoit pour maintenir la guerre dans toute la Lombardie, sans que l'empereur s'en mêlât. Mais les petits succès des Milanois, contre les Pavésans; des Bressans, contre les Véronois; des Génois, contre les habitans révoltés de Savonne et d'Albenga; d'Eccelino enfin, contre le marquis d'Este, ne peuvent être détaillés que dans une histoire de chaque ville. Néanmoins cette petite guerre procura des avantages assez importans au parti guelfe, puisqu'à la suite de ces combats, les marquis de Montferrat, del Carreto, et de Ceva, et les villes de Verceil et de Novare, entrèrent dans la ligue lombarde.

1243. Cependant le conclave, après ses longues

(1) *Annales Mediolanenses anonim.* c. 11-13, T. XVI, p. 649. — *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 273-275. T. XI, p. 677. — *Conte Giulini Memorie.* T. VII, L. LII, p. 542-555. — *Corio Istorie di Milano.* P. II, p. 100-102.

délibérations, se réunit enfin (1) pour porter 1243.
sur la chaire de saint Pierre, Sinibald de Fiesque, l'un des comtes de Lavagne, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'Innocent IV. Quoiqu'on ne découvre guère quelle part Sinibald avoit eue aux affaires publiques, avant son élection, tous les historiens s'accordent à dire qu'il étoit lié à Frédéric par une amitié intime, et que la maison de Fiesque, à Gênes, s'étoit jusqu'alors montrée attachée au parti gibelin; aussi Innocent IV dut-il probablement en partie son élection aux partisans de l'empereur, et aussi ces derniers en témoignèrent-ils leur contentement par des réjouissances publiques. Frédéric parut partager ce contentement; cependant il connoissoit mieux quel devoit être l'effet de tant de puissance sur un cœur ambitieux, et l'on sait qu'il dit avec douleur à ses confidens : « J'ai perdu » un ami zélé dans le collège des cardinaux; » à sa place, je vois un pape qui deviendra » mon plus cruel ennemi » (2). Malgré ce

(1) Le 24 juin.

(2) *Ricordano Malespini Istorie Fiorent.* c. 132, p. 964. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* c. 276, p. 680. — *Raynald. ad ann.* 1243, §. 12, p. 523. — Flaminio del Borgo, *Diss. IV*, *p.* 239, combat ce récit par les plus pitoyables raisons du monde.

1243. pronostic, qui fut bientôt vérifié, Frédéric mit tout en œuvre pour se réconcilier avec l'église, par le moyen du nouveau pontife. Il lui envoya, pour le féliciter et lui demander la paix, une ambassade composée des personnages les plus distingués de ses États; son grand-chancelier, Pierre des Vignes, le grand-maître de l'ordre teutonique, et Ansaldo de Mari, grand-amiral de Sicile, qui étoit Génois, aussi bien que le pape, et issu, comme lui, d'une maison gibeline. Il lui fit annoncer qu'il étoit disposé à une soumission complette, et, en même-temps, il lui proposa une alliance bien glorieuse pour les comtes de Fiesque (1); il demanda en mariage une nièce du pape pour Conrad, son fils et son héritier présomptif. Le pontife annonçoit, de son côté, un désir ardent de faire la paix, en sorte qu'il entra volontiers en négociations; mais il demanda que, préalablement à toute concession de l'église, Frédéric relâchât tous ses prisonniers, et rendît toutes les terres qu'il avoit conquises. De son côté, l'empereur demandoit que le saint-siége retirât sa protection aux Lombards, qu'il rappelât le légat qui prêchoit parmi eux la croisade

(1) *Nicolai de Curbio, postea Episcopi Assisinatensis vita Innocentii IV. Scr. It.* T. III, c. 11, p. 592. *v.*

contre lui; et comme il ne put obtenir du 1243.
pape aucun de ces avantages, il vint mettre le siége devant la ville de Viterbe qui s'étoit révoltée (1).

Les négociations furent cependant conti- 1244.
nuées ou reprises l'année suivante, et elles paroissoient devoir amener bientôt une pacification; car tous les articles les plus importans étoient déjà arrêtés. L'empereur et le pape pardonnoient réciproquement aux partisans de l'église et à ceux de l'empire, toutes les offenses commises de part et d'autre pendant la guerre. Frédéric acceptoit l'arbitrage du pape pour terminer ses querelles antérieures avec les Lombards; Innocent devoit rentrer en jouissance de toutes les terres que possédoit l'église avant les premières hostilités; tous les captifs devoient être relâchés, et toutes les confiscations annullées (2). Mais peut-être le pape ne consentoit-il aux concessions qu'il faisoit de

(1) C'est à cette époque que Richard de St. Germain finit son histoire. Cet historien contemporain indique, mois par mois, avec la plus grande exactitude et assez d'impartialité, les événemens du royaume des deux Siciles. Sa lecture fournit peu d'amusement, mais beaucoup d'instruction, et nous avons souvent regretté que les républiques de Lombardie n'aient produit, pendant tout ce siècle, aucun écrivain qui puisse lui être comparé.

(2) Le traité est rapporté par *Math. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 554; et par *Oderic. Raynald. ad ann.* §. 24-29, p. 530.

1244. son côté, que pour gagner du temps, parce qu'il sentoit combien sa position à Rome étoit dangereuse; peut-être Frédéric se préparoit-il à rompre les négociations dès qu'il en trouveroit une occasion favorable; car, pendant qu'elles duroient encore, il cherchoit à se procurer de nouveaux partisans, soit à Rome, soit dans son territoire. Il étoit entré en traité avec les Frangipani, et il leur demandoit de lui céder les fortifications qu'ils avoient élevées dans le Colysée, en sorte que, dans Rome même, il auroit été maître d'une citadelle; et le pape, qui ne se sentoit point en sûreté dans sa capitale, craignoit d'autre part d'être enlevé par les soldats de l'empereur, lorsqu'il parcouroit les villes de l'église, Anagni, Citta Castellana, ou Sutri. Il s'étoit rendu dans la seconde le 7 de juin, pour mettre, à ce qu'il annonçoit, la dernière main au traité de paix; mais en secret il avoit déjà dépêché aux Genois un frère Mineur, pour demander la protection de cette république, sa patrie; et le 27 juin, ayant été averti à Sutri, que, selon sa prière, les Génois avoient envoyé vingt-deux galères bien armées au-devant de lui, il partit à l'entrée de la nuit, presque seul, à cheval, habillé en soldat, pour Civita-Vecchia, où cette flotte l'attendoit; et il courut avec une si grande diligence, qu'au point du jour il

étoit déjà parvenu sur le rivage de la mer, 1244.
après avoir franchi, dans une nuit d'été, une distance de trente-quatre milles. Quand, peu d'heures après, le bruit de la fuite du pontife se répandit à Sutri, ses amis racontèrent en même-temps qu'Innocent avoit été averti de l'approche des trois cents chevaux toscans, qui s'avançoient pour l'enlever; et le pape, arrivé en un lieu de sûreté, confirma ce récit, qui ne s'accorde guère avec l'armement, préparé long-temps d'avance, d'une flotte considérable pour venir le chercher.

Le pape trouva sur les galères de Gênes le podestat lui-même, qui étoit venu au-devant de lui, aussi bien que trois des comtes de Fiesque, ses neveux. Chaque galère étoit montée par soixante soldats et cent quatre matelots, et la flotte étoit préparée à faire une vigoureuse résistance si elle étoit attaquée; mais le podestat génois comptoit surtout sur le profond secret qui avoit été gardé à Gênes, où le conseil de Credenza seul avoit été instruit de son expédition. En effet, il s'agissoit de traverser la même mer, où, trois ans auparavant, les prélats qui se rendoient au concile, avoient été faits prisonniers. Frédéric, dans ce temps-là même, étoit à Pise, et les Pisans, l'année précédente, étoient venus insulter Gênes avec quatre-vingts de leurs propres

1244. galères, et cinquante-cinq de celles de l'empereur. Pour ne pas laisser le temps d'ébruiter sa fuite, Innocent n'attendit que vingt-quatre heures à Civita-Vecchia quelques cardinaux qui vinrent le joindre; et, mettant ensuite à la voile avec un vent impétueux, mais favorable, il traversa sans accident entre les îles du Giglio et de la Meloria, funestes pour son parti, et il arriva en cinq jours à Porto-Venere, où il se reposa quelques heures des fatigues de la mer. Après cinq autres jours il fit à Gênes son entrée triomphante, au milieu des acclamations de ses concitoyens: toutes les galères étoient ornées de draps d'or, et la ville entière partageoit la joie d'Innocent, en le voyant en sûreté (1).

Frédéric, averti de la fuite du pontife, et apprenant bientôt après qu'il avoit refusé d'écouter à Gênes le comte de Toulouse, nouveau messager de paix que l'empereur lui avoit envoyé, et que, sans séjourner davan-

(1) *Mathæus Parisius Hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 560; et *ap. Raynaldi.* — *Nicolaus de Curbio*, §. 13 et 14, p. 592; *v. in vita Innocentii IV.* Nicolas de Curbio étoit confesseur et chapelain du pape; il l'accompagna dans sa fuite. — *Barth. Scriba Annales Genuens.* L. VI, p. 504. — *Flaminio del Borgo, Diss. dell' Istor. Pisana*, p. 242 et suiv. En rapportant des manuscrits jusqu'alors inconnus, et en examinant avec attention les lettres de Pierre des Vignes, il a jeté beaucoup de lumière et d'intérêt sur tout ce morceau d'histoire.

tage en Italie, il se mettoit en route pour 1244.
Lyon, Frédéric, dis-je, attribua à une cause bien différente la fuite d'Innocent IV, et leur haine mutuelle. Une conspiration contre la vie de l'empereur avoit été tramée à Rome même ; les frères Mineurs ou Franciscains s'étoient chargés de corrompre les courtisans du prince, et les seigneurs en qui il plaçoit le plus de confiance. Bien que ces moines fussent exilés du royaume, ils le parcouroient sans cesse en secret pour y entretenir des correspondances criminelles ; et lorsque les conspirateurs furent arrêtés et condamnés à mort, tous prétendirent qu'ils n'avoient agi que d'après les ordres du saint-siége (1). Frédéric conçut dans cette année les premiers soupçons de la conjuration ; et peut-être en effet avoit-il donné des ordres pour arrêter le pape lui-même, et le confronter avec les coupables qu'il venoit de découvrir, lorsque celui-ci se mit à l'abri d'un pareil affront par sa fuite.

Le pape, en traversant une portion de la Lombardie pour se rendre de Gênes à Lyon, ramena au parti guelfe les villes d'Asti et d'Alexandrie, qui entrèrent à cette occasion dans la ligue. A peine fut-il parvenu dans la 1245.

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 10, p. 273.

1245. ville qu'il avoit choisie pour sa résidence, et se fut-il mis sous la protection puissante de Saint-Louis, qui régnoit alors, qu'il convoqua, pour la fête suivante de saint Jean, un concile œcuménique à Lyon, afin, disoit-il, d'y pourvoir à la défense de la chrétienté contre les Tartares, et surtout afin d'y soumettre au jugement de l'église la conduite de Frédéric (1). Mais, sans attendre la sentence que devoit prononcer ce concile, il renouvela l'excommunication dont l'empereur avoit été frappé par Grégoire IX.

Cependant les évêques d'Angleterre, de France et d'Espagne, et quelques-uns de ceux de l'Italie et de l'Allemagne, se rassemblèrent à Lyon, au nombre de cent quarante; et Innocent fit l'ouverture du concile, dans le couvent de Saint-Just, le 28 juin 1245. Il fit au sénat de l'église l'énumération des malheurs auxquels la chrétienté se trouvoit exposée; et, en effet, aucune période de temps n'avoit été plus désastreuse pour les Latins. Au nord, les Tartares Mogols avoient envahi la Russie, la Pologne et une partie de la Hongrie. L'empire des successeurs de Zingis (2), qui comprenoit déjà la moitié

(1) Lettres de convocation, *ap. Raynald. Annales Eccles.* 1245, §. 1, p. 535.

(2) Zingis avoit régné de 1206 à 1227. Ce fut en 1235 qu'un

de la Chine, la Perse et l'Asie Mineure, pa- 1245.
roissoit devoir s'étendre bientôt sur toute l'Europe. Au midi, les Carismiens, chassés de leur pays par ces mêmes Mogols, s'étoient emparés de Jérusalem, et avoient passé au fil de l'épée la plupart des Chrétiens de la Terre-sainte (1). L'empire latin de Constantinople, sans cesse resserré par les conquêtes de Vatacès et des Grecs, ne s'étendoit plus au-delà des murs de la capitale, et le souverain de cette capitale à moitié déserte, démolissoit les palais de ses prédécesseurs, pour vendre le plomb et l'airain dont ils étoient couverts, et soulager ainsi sa misère. Les Occidentaux, malgré le danger qui les menaçoit, ne pouvoient se réunir pour la défense de la chrétienté, parce que la guerre entre le pape et l'empereur ne laissoit ni à l'un ni à l'autre le loisir de songer à des expéditions plus lointaines, et parce que le zèle pour les croisades d'Asie restoit étouffé, lorsque les mêmes indulgences étoient promises à celui qui s'armeroit contre le chef

des généraux de son fils entreprit la conquête du Nord. —Voyez *Gibbon*, c. LXIV, Vol. XI, p. 214.

(1) La perte de Jérusalem peut, en grande partie, être attribuée au pape, qui avoit fait révolter ce royaume contre Frédéric et son fils, et qui en avoit investi Henri de Chypre; ce qui avoit excité une guerre civile dans un État déjà trop foible pour se défendre. *Rayn. ad ann.* 1246, §. 52, p. 563.

1245. de l'empire, plutôt que contre les Musulmans; lorsque tous les prédicateurs apostoliques indiquoient de préférence cette voie plus facile vers le salut.

Innocent n'eut garde, en exposant les dangers de l'église, de faire sentir les fautes de son chef; il rejeta au contraire tous les malheurs et tous les crimes sur Frédéric, qu'il accusa de parjure, d'hérésie, d'impiété et d'un accord profane avec les Sarrasins, dont il empruntoit les secours, et dont il protégeoit la colonie de Nocera.

Deux députés de l'empereur, Taddeo de Suessa et Pierre des Vignes, s'étoient rendus au concile par l'ordre de Frédéric, pour entreprendre sa défense. Le second, cependant, qui, précédemment, avoit donné tant de preuves de son habileté, de son éloquence et de son zèle, garda un silence obstiné, dont ses rivaux profitèrent depuis pour le perdre auprès de son maître; mais, Taddeo de Suessa, repoussant les accusations déjà intentées contre Frédéric, déclara que ce prince n'attendoit que sa réconciliation avec l'église pour porter les armes contre les infidèles; qu'il offroit au concile toutes les forces de son empire, sa personne et ses trésors pour la défense de la foi; et lorsqu'Innocent lui demanda quels garans il pourroit donner pour

des promesses aussi brillantes, Taddeo ré- 1245.
pondit : les plus puissans de la chrétienté, le roi de France et le roi d'Angleterre. Nous n'avons garde, reprit Innocent, de recevoir pour garans les amis de l'église, avec lesquels elle devroit se brouiller, si votre maître, selon son usage, venoit à fausser ses sermens (1).

La seconde session du concile eut lieu le 5 juillet. Innocent y renouvela ses accusations contre Frédéric avec plus de détail, et Taddeo les repoussa de nouveau avec autant d'éloquence que de courage; il répondit au reproche d'avoir violé les traités avec l'église, par un examen de chaque infraction de ces traités : examen dans lequel la conduite du pape lui-même n'échappa point à la censure. Il traita avec moins de ménagemens encore l'évêque de Catania et un archevêque espagnol, qui avoient répété avec amertume les accusations du pontife, et il leur donna, au nom de l'empereur, un démenti formel. Enfin, il avertit le pape et le concile que Frédéric s'étoit déjà avancé jusqu'à Turin, pour venir se justifier par lui-même; et, avec

(1) *Mathæus Parisius Hist. Angliæ, ad ann.* p. 580. — *Raynald. ad ann.* §. 27 et 28, p. 540. — *Giannone Istoria Civile del Regno*, L. XVII, c. 3, §. 1, p. 578.

1245. les plus vives instances il demanda qu'on accordât à ce prince un terme suffisant pour se rendre devant l'assemblée. Innocent refusa tout délai, et le concile, avec une soumission aveugle, adopta la volonté de son chef. Innocent cependant, ébranlé par l'intercession des ambassadeurs de France et d'Angleterre, revint en arrière, et proposa un terme de douze jours jusqu'à la session suivante, et l'assemblée consentit au terme de douze jours. Taddeo de Suessa, en rendant compte à son maître de la dépendance absolue où les évêques paroissoient être à l'égard du pape, ne l'encouragea sans doute pas à continuer son voyage; aussi Frédéric ne s'avança-t-il point au-delà de Turin. Le 17 juillet, la troisième session du concile fut assemblée sans que l'empereur y parût. Dès son ouverture, Taddeo déclara, au nom de Frédéric, que, quelle que fût la sentence d'un concile où il ne voyoit point siéger le plus grand nombre des évêques de la chrétienté, ni même leurs chargés de pouvoir, d'un concile où la plupart des princes de l'Europe n'avoient point non plus envoyé d'ambassadeurs, il en appeloit à un autre concile et plus solemnel et plus complet.

Innocent, après avoir repoussé la protestation et l'appel de Frédéric et de son mi-

nistre, fit lire la sentence d'excommunication qu'il avoit préparée pendant le recès de l'assemblée. Elle étoit fondée sur ce que l'empereur avoit manqué de fidélité au pape, dont il étoit vassal pour son royaume de Sicile; sur ce qu'il avoit violé la paix conclue plusieurs fois avec l'église; sur ce qu'avec sacrilége, il avoit fait arrêter les cardinaux et les prélats qui se rendoient au concile de Rome; sur ce qu'enfin il s'étoit rendu coupable d'hérésie, en méprisant les excommunications pontificales, et en s'alliant aux Sarrasins dont il avoit adopté les mœurs. Elle étoit terminée par ces paroles remarquables: « Nous donc qui, quoiqu'indignes, tenons, » sur la terre, la place de notre seigneur » Jésus-Christ; nous à qui ont été adressées » ces paroles de l'apôtre saint Pierre : *tout* » *ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié* » *dans le ciel;* nous avons délibéré avec les » cardinaux nos frères, et le sacré concile, » sur ce prince qui s'est rendu si indigne » et de l'empire, et de ses royaumes, et de » tout honneur et dignité. Pour ses iniquités » et pour ses crimes, Dieu le rejette, et ne » souffre plus qu'il soit ou roi ou empereur. » Nous faisons voir seulement, et nous dé- » nonçons comment il est lié par ses péchés, » rejeté par Dieu, privé par le seigneur, 1245.

1245. » de tout honneur et de toute dignité ; et » cependant, nous l'en privons aussi par » notre sentence. Tous ceux qui lui sont liés » ou obligés par leur serment de fidélité, » nous les absolvons et les libérons à perpé- » tuité de ce serment, leur défendant expres- » sément et strictement, par notre autorité » apostolique, de lui obéir jamais comme à » un empereur ou comme à un roi, ou » d'aucune autre manière dont il prétende » être obéi. Tous ceux qui lui prêteront ou » secours ou faveur, comme à un empereur » ou comme à un roi, nous les soumettons, » par leur fait même, au lien de l'excom- » munication. Que ceux auxquels appartient, » dans l'empire, l'élection d'un empereur, » élisent donc librement le successeur de » celui-ci. Quant au royaume de Sicile, nous » aurons soin d'y pourvoir, avec le conseil » des cardinaux, nos frères, selon ce qui » nous paroîtra expédient » (1).

A la lecture de cette sentence, comme les pères du concile tenoient des flambeaux allumés à leurs mains, et qu'en signe d'exécration, ils alloient les renverser pour les éteindre, Taddeo de Suessa s'écria, en frappant sa poitrine : *c'est le jour de la colère, le jour des*

(1) Donné à Lyon, le 16 des calendes d'août, an 3 d'Innocent IV.

calamités et du malheur ! et il sortit de l'as- 1245.
semblée. Frédéric, à son tour, averti de sa dégradation, jeta un regard d'indignation sur la foule qui l'entouroit. « Ce pape, s'écria-t-il, » m'a donc rejeté dans son synode ; il m'a » donc privé de ma couronne ! Où sont-ils, » mes joyaux ? qu'on les apporte devant » moi ! » Et, faisant ouvrir la cassette qui contenoit ses couronnes, il en prit une qu'il fixa sur sa tête ; puis, se levant avec des yeux menaçans : « Non, dit-il, elle n'est pas encore » perdue, ma couronne ; ni les attaques du » pape, ni les décrets du synode ne me l'ont » pas enlevée ; et je ne la perdrai pas sans » qu'il en coûte du sang » (1).

(1) *Math. Paris. ad ann.* p. 586 et suiv. ; et *ap. Raynaldi Annal.* 1245, §. 58, p. 545.

CHAPITRE XVII.

Fin du règne de Frédéric II.—Siége de Parme.—Révolutions en Toscane.— Tyrannie d'Eccelino.

1245—1250.

La persévérance avec laquelle les papes persécutèrent, pendant un siècle entier, tous les princes de la maison de Souabe, jusqu'au moment où le dernier rejetton de cette famille illustre et malheureuse périt sur l'échafaud, est une chose d'autant plus remarquable, que l'esprit de la chrétienté avoit déjà changé : ni les mœurs, ni les opinions n'admettoient plus la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, telle que l'invoquoient les papes. Mathieu Paris, qui, lui-même, étoit moine, et qui a rapporté les circonstances du procès intenté à Frédéric, devant le concile, assure que la sentence de déposition ne fut pas entendue, par les assistans, sans étonnement et sans horreur (1). D'une part, les Pauliciens

(1) *Math. Parisius Hist. Angliæ ad ann.* 1245, p. 586. *Edit. Londinens. fol.* 1684.

avoient ébranlé, par leurs prédications, la croyance à l'infaillibilité des papes, surtout dans la Lombardie, où ils s'étoient infiniment multipliés; de l'autre, les lettres commençoient à renaître, et elles n'étoient pas moins contraires à la servitude imposée par la superstition. On ne connoissoit alors que trois classes de gens de lettres, les jurisconsultes, les grammairiens et les poétes; tous, en matière de religion, professoient des opinions assez indépendantes; et, comme ils jouissoient de la faveur et de la protection de Frédéric, presque tous embrassoient sa défense dans ses querelles avec l'église. Parmi les historiens contemporains, ou de ce prince, ou de ses fils, plusieurs, et les plus distingués peut-être, sont décidément gibelins (1). La plupart des gentilshommes qui ont mérité quelque gloire personnelle, Salinguerra, les seigneurs de Romano, le marquis Pelavicino, le marquis Lancia, étoient du même parti; la moitié des villes libres avoient également embrassé la cause de Frédéric, et la puissante république de Pise, qui le secondoit de tout son pouvoir, méprisoit les foudres de l'église, 1245.

(1) Richard de St.-Germain, Nicolas de Jamsilla, Conrad, abbé d'Ursperg, Nicolas Specialis, Barthelemi de Néocastro, Gérard Maurisius, l'auteur de la chronique de Ferrare, etc.

1245. pour servir l'empereur. Lorsqu'un si grand nombre d'Italiens disputoient aux papes le pouvoir qu'ils s'attribuoient de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, il est étrange que ceux-ci osassent pousser leurs prétentions jusqu'à leurs dernières limites, et jouer toute leur fortune sur un droit contesté.

Mais il paroît que les papes avoient reconnu la supériorité de talent et le mérite des princes de la maison de Souabe, et qu'ils avoient jugé que, s'ils ne se défaisoient pas, à tout prix, d'empereurs si puissans et si entreprenans, le progrès rapide et nécessaire des opinions déjà en vogue, rendroit à ces souverains tous les droits dont l'église les avoit déjà dépouillés, et rétabliroit leur autorité suprême dans Rome. Cependant cette autorité ne pouvoit renaître sans détruire l'indépendance des papes.

Le saint-siége, en se déterminant à de dangereux combats, comptoit surtout sur la nouvelle milice qu'il venoit de créer, et qui ne lui manqua pas au besoin : sur les deux ordres des frères Mineurs et Prêcheurs, ou des Franciscains et des Dominicains. Le premier service que lui rendirent ces deux ordres, ce fut de lui soumettre complètement les évêques et le clergé séculier; ils

changèrent l'aristocratie de l'église en un 1245.
despotisme complet : c'étoit se conformer à leur vœu d'obéissance, et à l'esprit que leur avoient inspiré leurs fondateurs. Ils avoient, sur l'ancien clergé, le double avantage du fanatisme et de la vigueur de jeunesse d'une institution nouvelle ; avec cette supériorité de forces, ils l'attaquèrent et le supplantèrent dans l'affection des peuples. Les évêques étoient si bien asservis ou si persuadés de leur foiblesse, que, tandis que nous avons vu, dans le dixième siècle, les conciles juger les papes, et que nous les verrons recommencer à les juger, dans le quinzième, ils devinrent, dans le treizième, des instrumens passifs entre leurs mains.

Un second service que les ordres mendians rendirent au saint-siége, ce fut d'arrêter, parmi le peuple, les progrès de l'esprit philosophique. Les incrédules, dans leurs sarcasmes contre la religion, faisoient sans cesse allusion à la corruption du clergé ; mais les moines donnèrent l'exemple d'une grande austérité de mœurs, et acquirent la réputation d'une sainteté qu'on ne trouvoit plus, depuis long-temps, parmi les dignitaires de l'église. Ils ne pouvoient pas obtenir de l'influence sur ceux que la passion nouvelle de l'étude, ou la violence de l'esprit de parti,

1245. éloignoient du catholicisme; mais, dès qu'un homme laissoit entrevoir que sa conscience étoit timorée, les moines l'assiégeoient et s'emparoient de lui; ils lui prêchoient cette obéissance à l'église, qui étoit devenue, pour eux-mêmes, la première des vertus; ils lui représentoient les foudres spirituelles comme toujours suspendues sur tout le parti gibelin, et ils l'entraînoient bientôt à une réconciliation avec le saint-siége, achetée souvent par des trahisons envers des alliés plus anciens. C'est ainsi que, contre toute attente, on vit, plus d'une fois, éclater des complots dans les villes les plus fidèles à l'empire, ou du moins naître des dissentions qui annonçoient le progrès du parti guelfe, et la chûte prochaine des Gibelins. En 1245, dans la ville de Parme, qui jusqu'alors s'étoit montrée absolument dévouée à l'empereur, et qui recevoit même toutes les années un podestat de son choix, trois des principales familles nobles, alliées, il est vrai, à celle du pape, les Lupi, les Rossi, et les Correggieschi, manifestèrent ouvertement leur attachement à l'église, et furent forcées de s'exiler; l'année suivante, de nouveaux Guelfes, à Parme, déclarèrent également qu'ils ne pouvoient plus, en conscience, obéir aux ordres de l'empereur, et ils se retirèrent à

Plaisance ou à Milan (1). C'est là qu'ils con- 1245.
certèrent, avec Grégoire de Montelongo, légat du pape, en Lombardie, les moyens de réunir leur patrie au parti guelfe, comme ils le firent bientôt après. Une défection du même genre éclata aussi dans la ville de Reggio; et, après un combat entre les deux partis, les familles guelfes des Roberti, Fogliano, et Lupisini, furent exilées de leur pays (2).

Ce n'étoit pas seulement dans les répu- 1246.
bliques d'Italie que le pape suscitoit des ennemis à Frédéric, en les encourageant à défendre leur liberté contre lui, il adressoit les mêmes exhortations aux sujets du royaume des deux Siciles, auxquels il envoya deux cardinaux, avec des lettres pour le clergé, la noblesse, et le peuple des villes et des campagnes. « Bien des gens s'étonnent, leur » disoit le pape, qu'accablés sous l'opprobre » de la servitude, opprimés dans vos per- » sonnes et dans vos biens, vous ayez négligé » de chercher, comme l'ont fait les autres » nations, un moyen de vous assurer à vous- » mêmes les douceurs de la liberté. Mais le

(1) *Chronicon Parmense. Script. Ital.* T. IX, p. 769.

(2) *Memoriale Potest. Regiens.* T. VIII, p. 1114. — *Annales veteres Mutinenses.* T. XI, p. 62.

1246 » saint-siége vous excuse, d'après la crainte » qui paroît s'être emparée de vos cœurs » sous le joug d'un nouveau Néron; il ne sent » pour vous que de la pitié, et une affection » paternelle; il cherche si son secours » pourroit soulager vos peines, ou même » vous procurer la joie d'un affranchissement » complet..... Cherchez de votre côté, dans » votre cœur, comment vous pourriez faire » tomber de vos mains la chaîne de la ser- » vitude; comment vous pourriez faire fleurir » votre communauté dans la liberté et la paix. » Que le bruit se répande parmi les nations, » qu'ainsi que votre royaume est distingué par » sa noblesse, et par son admirable fertilité, » ainsi, avec l'appui de la providence divine, » il réunit encore la gloire d'une liberté » assurée à ses autres prérogatives » (1).

Il y a dans ce langage une noblesse et une libéralité de sentimens, qui forcent à hésiter de nouveau, sur la justice de la cause du pontife et des Guelfes, et sur le but qu'ils avoient en vue. Mais, si la liberté, et non pas une indépendance licencieuse, fut en effet l'objet des désirs des Appuliens et des Siciliens révoltés, du moins les voies par lesquelles ils

(1) Lettre d'Innocent IV, de Lyon, 6 cal. de mai, an 3. *Apud Raynaldi, an.* 1246, §. 11-13, p. 555.

voulurent l'obtenir, furent indignes d'une si noble cause; ce furent de lâches conspirations, où ils engagèrent les anciens amis et les confidens de Frédéric. Les deux fils du grand-justicier de Mora, tous les San-Severino, trois frères de la Fasanella, et un grand nombre d'autres, étoient entrés, dès l'an 1244, dans un complot avec les frères Mineurs, pour assassiner leur souverain. Frédéric, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, sur les premiers indices de cette conjuration, avoit fait arrêter plusieurs moines, au moment où le pape s'enfuit de Rome. Cependant, la sentence du concile, et les exhortations des cardinaux-légats, renouvelèrent l'ardeur des conjurés qui probablement auroient réussi, si l'un d'eux, Jean de Présenzano, frappé de remords, n'avoit dévoilé à Frédéric, le secret de la conspiration. Les de Mora et les Fasanella s'enfuirent dans les États du pape, à la première arrestation de quelques-uns de leurs complices; d'autres s'emparèrent des châteaux de Capaccio et de Scala, où ils furent poursuivis et faits prisonniers après un long siége. Un seul enfant de la maison San-Severino, fut sauvé par le zèle d'un serviteur de cette famille (1); presque tous les conjurés, 1246.

(1) *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo.* T. VII, p. 1073.

1246. condamnés à mort, affirmèrent avant leur supplice, que le pape connoissoit le secret de tous leurs complots. L'empereur, en rendant compte de cette conspiration à tous les rois et princes de l'Europe, par une lettre circulaire, la dernière peut-être que Pierre des Vignes ait écrite, la termine par ces mots : « Nous prenons à témoin le juge suprême, » que c'est avec un sentiment de honte que » nous venons de parler, puisque jamais nous » ne nous étions attendus à voir ou à entendre » affirmer un crime semblable ; jamais nous » n'avions pu supposer que nos amis et nos » pontifes, voulussent nous livrer à une mort » si cruelle. Qu'une abomination semblable » soit à jamais loin de nous ! Le tout-puissant » le sait, qu'après la procédure inique intentée » contre nous par ce pape, dans le concile » de Lyon, nous n'avons jamais voulu con- » sentir à sa mort ou à celle d'aucun de ses » frères, quoique nous en ayons été requis plus » d'une fois par quelques hommes zélés pour » notre service ; mais nous nous sommes » toujours contentés de repousser les injures » qu'on vouloit nous faire, croyant qu'il im- » portoit de nous défendre avec justice, et » non de nous venger » (1).

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 10, p. 278.

Mais la perte la plus douloureuse pour 1246.
Frédéric, ce fut celle de son premier ministre, de son principal confident, de son ami Pierre des Vignes. Soit que cet homme extraordinaire se fût aussi rendu coupable d'une trahison, ou que le prince, devenu défiant par la découverte de complots toujours nouveaux, prêtât une oreille crédule aux insinuations envieuses des courtisans; que la condamnation de Pierre fût juste ou injuste, on entendit Frédéric répéter plusieurs fois, avant de la prononcer: « Malheur à moi! » quel homme je vais punir » (1).

Pierre des Vignes étoit né à Capoue, dans la misère; sa passion pour l'étude l'avoit conduit à l'université de Bologne, où il étoit obligé de mendier pour vivre; cependant il y développa ses talens prodigieux, par l'étude du droit, de l'éloquence et de la poésie. Le hasard l'ayant conduit devant Frédéric, ce prince fut si enchanté de lui, qu'il le retint dans sa cour, et se l'attacha bientôt comme son premier secrétaire; dans la suite, il lui conféra les charges de juge, de conseiller, de protonotaire, et il l'admit à la confidence de tous ses secrets. Pierre des Vignes excelloit surtout dans l'art d'écrire des lettres;

(1) *Math. Paris. Hist. Anglicæ, ad ann.* 1249, p. 662.

1246. son style est élégant et correct; son éloquence est noble, et il a presque toujours une force de raisonnement, qui entraîne et qui persuade. Aussi aucun prince, avant l'invention de l'imprimerie et des journaux, n'avoit autant compté que Frédéric, sur la magie des écrits, et n'avoit aussi constamment appelé par ses lettres, le jugement de l'opinion publique sur ses actions. Ce n'étoit pas cependant le seul usage que fit Frédéric, des talens de Pierre des Vignes; nous avons dit ailleurs, combien il avoit profité de ses conseils pour réformer les lois de son royaume, et pour y encourager les études; nous avons vu qu'il l'avoit chargé de défendre sa conduite devant le peuple de Padoue, lorsque la sentence d'excommunication avoit été prononcée contre lui; qu'il l'avoit plusieurs fois envoyé en députation auprès des papes, et qu'enfin il l'avoit chargé de soutenir ses intérêts au concile de Lyon. Dans cette dernière occasion, Pierre démentit son ancienne réputation; il garda un silence mystérieux, tandis que Taddée de Suessa entreprenoit avec vigueur la défense de son souverain.

Depuis cette époque, Pierre des Vignes paroît avoir perdu la confiance de Frédéric; nous ne le voyons plus employé dans aucune occasion importante; nous ne trouvons plus

de lettres écrites par lui au nom de l'empereur; nous en voyons une au contraire que lui-même adresse à ce prince, pour protester de son innocence (1). Il y a lieu de croire que, sans quitter la cour, il cessa dès-lors d'y avoir du crédit, et que ce fut seulement trois ans plus tard, qu'il céda aux insinuations des émissaires du pape, ou bien que ses ennemis firent croire à Frédéric, qu'il avoit cédé en effet. Voici comment Mathieu Paris raconte cette catastrophe. 1246

Frédéric étoit malade lorsque Pierre se présenta devant lui avec un médecin qu'il avoit corrompu, et qui lui offroit comme remède un breuvage empoisonné. Le prince, en approchant la coupe de ses lèvres, dit aux deux traîtres: Je pense que vous ne voudriez pas me donner du poison. Pierre se récria, avec autant de trouble que de surprise, sur un doute semblable qui offensoit sa loyauté; mais Frédéric, se retournant d'un air menaçant vers le médecin, lui tendit la coupe, et lui ordonna d'en boire la moitié; le médecin, effrayé, feignit de faire un faux

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. III, c. 2, p. 391. — Benvenuto da Imola, parlant d'autres lettres où Pierre se reconnoissoit coupable, dit que celles-ci sont supposées. *Excerpta in Comœd. Dantis ap. Murat. Antich. Ital.* T. I, p. 1051.

1246. pas, et la laissa tomber à terre; alors Frédéric fit recueillir une partie de ce qu'elle contenoit, et le fit donner à un homme condamné au supplice, qui mourut immédiatement. Le crime étoit prouvé. Frédéric envoya le médecin à l'échafaud, et il condamna Pierre à la perte de ses yeux; mais celui-ci frappa de sa tête avec tant de violence contre la muraille, qu'il s'entr'ouvrit le crâne et mourut presqu'aussitôt (1). Mathieu Paris est le seul historien contemporain qui parle avec quelque détail de la fin de cet homme extraordinaire. Les relations vagues et confuses des écrivains guelfes postérieurs ne peuvent suffire

(1) *Math. Paris.* p. 662. L'histoire de Pierre des Vignes est couverte d'une grande obscurité, et pleine de contradictions. Je ne parle pas seulement des fables de Trithemius, répétées par d'autres. *Chronicon. Hirsaug. ad ann.* 1229. Parmi les auteurs modernes et les meilleurs critiques, on ne trouve encore que contradictions. Tiraboschi est celui dont j'ai le plus profité. *Storia della Letterat. Italiana,* P. IV, L. I, c. 2, p. 5-14, p. 16-30. — Mais, comme j'ai recouru aussi à tous les originaux, je me suis permis de n'être pas toujours de son avis. *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 131, p. 964. — *Giovanni Villani Istorie*, L. VI, c. 22, p. 169. — *F. Franc. Pipini Chronicon.* T. IX, c. 39, p. 660. — *Benvenuto da Imola Comment. Antich. Ital.* T. I, p. 1051. — *Giannone Istoria Civile*, L. XVII, c. 3, §. 2, p. 584. — *Flaminio del Borgo Dissert. dell' Istoria Pisana, IV,* §. 2, p. 257. Celui-ci rapporte un manuscrit de l'hôpital de Pise, d'après lequel il paroît que c'est à Pise, dans l'église de Saint-André, que Pierre des Vignes mourut.

pour le démentir. Il est juste cependant 1246.
d'observer que, dans le siècle suivant, on croyoit généralement que Pierre avoit été victime d'une calomnie; et que le Dante, en le plaçant dans l'enfer parmi les suicides, lui fait dire: « Mon ame, par un sentiment » de dédain, croyant dans la mort pouvoir » fuir le mépris, me rendit injuste envers moi- » même, qui n'avois suivi que la justice » (1).

Au moment où la sentence d'excommunication avoit été connue de Frédéric, il s'étoit roidi contr'elle; il avoit écrit à tous les princes de la chrétienté pour leur représenter l'abus que le clergé faisoit de son pouvoir et la corruption où l'avoit conduit sa richesse; de nouveau il écrivit au roi de France pour attaquer l'irrégularité de la conduite du pape, démontrer la nullité du procès intenté par lui, et sommer en même-temps Louis de réfléchir que son tour pourroit venir aussi, si les souverains ne se réunissoient pas pour réprimer l'arrogance de la cour de Rome (2). Mais, bientôt abattu par les chagrins

(1) *L'animo mio, per disdegnoso gusto,*
Credendo, col morir, fuggir disdegno
Ingiusto fece me, contra me, giusto.
DANTE Inferno, *Canto XIII, vers* 70.

(2) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 1, p. 87; et c. 3, p. 98.

1246. de tout genre qu'il éprouvoit, par la trahison de ses amis les plus chers, par la nouvelle que les princes allemands avoient élu à sa place, comme roi des Romains, Henri, landgrave de Thuringe, et que ce nouveau monarque avoit remporté une victoire sur son fils, le roi Conrad, il n'écouta plus que le desir ardent de conclure sa paix avec le pape, et de mettre un terme aux orages qui l'avoient agité si long-temps. Il signa devant un grand nombre de prélats une confession de foi conforme à celle de l'église; il engagea saint Louis à s'entremettre pour le rétablissement de la paix avec Innocent IV: tous ses efforts furent sans succès.

1247. L'année suivante, Frédéric renouvela ses instances pour rentrer dans le sein de l'église, quoique dans le même temps il eût appris que le rival qu'elle lui avoit suscité en Allemagne, Henri de Thuringe, avoit été tué devant Ulm. Les conditions qu'il offroit, et sur lesquelles il insista les deux années suivantes, en les développant davantage encore, semblent indiquer qu'il étoit effrayé, pour le salut de son ame, des censures de l'église;

Sans décider si ces lettres-ci furent ou non écrites par Pierre des Vignes, il importe d'avertir que toutes les lettres de Frédéric, même après la mort de son secrétaire, furent insérées dans ce recueil.

et que ce prince si fier, dont les affaires étoient encore dans une position si brillante, se seroit soumis aux humiliations les plus pénibles, aux sacrifices les plus douloureux, s'il avoit pu à ce prix se réconcilier avec le clergé. C'étoit le moment où Saint-Louis se préparoit à conduire en Egypte l'armée croisée qui y eut un sort si malheureux. Frédéric offrit de joindre toutes ses forces à celles du roi françois, et de passer avec lui en Orient; et, cette proposition ne satisfaisant point encore le pape, il ajouta, comme condition, qu'il ne reviendroit jamais en Europe, mais qu'il combattroit les infidèles au-delà des mers jusqu'au dernier jour de sa vie. Il consentoit en même-temps à ce que sa succession fût partagée, pouvu qu'à ce prix elle fût assurée à ses enfans. L'empire d'Allemagne ne devoit plus être réuni au royaume de Pouille; mais Conrad devoit rester en possession du premier; et Henri, fils de Frédéric et d'Isabelle, sa troisième femme, devoit obtenir le second (1). Comme Innocent, en repoussant la confession de foi que Frédéric avoit faite devant quelques prélats, pour se 1247.

(1) *Bartholomæi Scribæ, continuat. Caffari Ann. Genuens.* L. VI, ann. 1248. T. VI, p. 515.—*Raynaldi Annal. Eccles. ann.* 1246, §. 24, p. 558. — *Id. ann.* 1249, §. 14, p. 592. — *Math. Paris. Hist. Angliæ, ann.* 1249, p. 665.

1247. laver du crime d'hérésie, avoit déclaré qu'à lui seul appartenoit d'examiner la conscience du monarque, et qu'il étoit prêt à l'entendre, s'il se rendoit en personne à la cour pontificale (1), Frédéric voulut bien se soumettre encore à cette dernière humiliation; il traversa la Lombardie dans un appareil tout pacifique, et sans toucher au territoire des villes ennemies, dont il sembloit vouloir oublier les vieilles offenses (2). Déjà il étoit arrivé jusqu'à Turin, lorsqu'il y reçut la nouvelle que les parens du pape venoient de faire révolter la ville de Parme contre lui. Nous avons vu que trois des familles principales de cette ville, les Rossi, les Lupi et les Correggieschi, s'étoient déclarées pour le parti guelfe, et avoient été forcées de s'exiler. Toutes trois étoient ou parentes ou alliées des comtes de Fiesque, qui avoient embrassé avec ardeur la même faction, depuis que le chef de leur famille étoit pape. Plusieurs autres exilés de Parme étoient venus à Plaisance se réunir aux premiers émigrans; en même-temps, les prédications des moines

(1) Lettre du pape. 10 *cal. junii anno* 3. *Ap. Raynaldi* 1246, §. 20, p. 557.

(2) *Barthol. Scribæ Ann. Genuens.* p. 511.

dans la ville avoient préparé le peuple à un soulèvement. Le dimanche 16 de juin, tous les émigrés parmesans se mirent en marche, sous la conduite de Gérard de Correggio, et s'avancèrent jusque sur les rives du Taro. Henri Testa, podestat impérial, sortit de Parme à leur rencontre, à la tête des nobles et du peuple; il traversa le Taro pour les combattre; mais, pendant la bataille, tous ceux qui dans son armée étoient secrètement attachés au parti guelfe, passèrent du côté des ennemis. Le désordre se mit dans ses troupes; lui-même fut tué, ainsi que Manfred de Cornazano et Ugo Manghirotti, les hommes les plus distingués du parti gibelin; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite, tandis que la masse du peuple manifestoit par ses acclamations son attachement à l'église, et qu'elle reconduisoit en pompe les émigrés dans la ville. Sur la place publique, Gérard de Correggio fut proclamé podestat, et l'on remit à ses soldats la garde du palais, des murailles et de toutes les tours. 1247.

Henzius ou Henri, fils de Frédéric et roi de Sardaigne, étoit alors dans le territoire de Brescia, avec une armée occupée au siége du château de Quinzano. Dès qu'il fut averti de la révolution de Parme, il brûla ses machines de guerre, et vint en diligence jusque

1247. sur les rives du Taro, espérant pouvoir soumettre les révoltés par un coup de main. Frédéric, averti à Turin de ce même événement, s'abandonna à la colère la plus violente contre le pape; et, rejetant bien loin l'idée d'aller s'humilier à Lyon devant un homme qui ne cessoit de comploter contre lui, il rappela, de toutes les villes voisines, tout ce qu'il avoit de partisans; il en forma aussitôt une petite armée, et vint rejoindre son fils sur les bords du Taro. Alors il fit avancer ses troupes jusqu'à deux portées d'arc de la ville (1).

Il étoit de la plus haute importance pour Frédéric de recouvrer Parme, afin de maintenir une communication entre toutes les villes qui lui étoient dévouées, depuis le pied des Alpes jusqu'à son royaume de Pouille. Auparavant, cette communication avoit existé par Turin, Alexandrie, Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène, et la Toscane. Parme et Crémone lui ouvroient une autre communication, également importante, avec Vérone, les Etats d'Eccelino et l'Allemagne. Il envoya donc de toutes parts les ordres les plus pressans pour rassembler immédiatement une armée formidable; surtout il fit avancer un corps de Sarrasins, les seuls de ses sujets sur lesquels

(1) *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 770.

il n'avoit point à craindre l'influence des moines. Mais avant qu'il eût formé une armée assez forte pour entreprendre le siége de Parme, les Guelfes se hâtèrent d'envoyer à cette ville de puissans secours. Grégoire de Montelongo, le légat du pape, vint s'y enfermer lui-même, avec mille soldats d'élite de Milan, et six cents de Plaisance, qu'il avoit conduits au travers des montagnes. En même-temps, le comte de Saint-Boniface envoya un renfort de soldats de Mantoue à Parme, tandis qu'à la tête d'un autre corps de troupes mantouanes, il entra sur le territoire de Crémone pour le dévaster, et forcer les Crémonois à quitter le camp de Frédéric, afin de défendre leurs foyers. Le marquis d'Este vint aussi s'enfermer dans Parme, avec un corps nombreux de Ferrarois, quoiqu'il exposât par-là ses propres terres, qui furent envahies par Eccelino. Les émigrés guelfes de Reggio, qui étoient dispersés dans différentes villes, se réunirent également à Parme, où l'on comptoit en tout deux mille chevaliers étrangers, et plus de mille cavaliers parmesans. La milice étoit divisée par quartiers; deux portes faisoient le service chaque jour, et leur devoir ne se bornoit pas à combattre : il falloit creuser un nouveau fossé, planter des palissades et 1247.

1247. élever des bastions, pour suppléer aux murailles, dont on connoissoit la foiblesse.

Pendant que la ville de Parme étoit alliée de l'empereur, elle lui avoit envoyé des soldats qu'il avoit distribués dans les villes voisines. Il s'en trouvoit quatre-vingts à Reggio, et cinquante à Modène; ils furent arrêtés immédiatement par les Gibelins, pour tenir lieu d'ôtages : on arrêta aussi à Modène tous les jeunes Parmesans qui y étoient venus étudier les lois; on les dépouilla de leurs chevaux, de leurs armes, de leurs livres et de leur équipage, et on les envoya, chargés de chaînes, au camp de l'empereur (1).

Cependant l'armée impériale étoit, chaque jour, grossie par de nouveaux renforts; un très-grand nombre d'archers sarrasins, à pied et à cheval, étoient arrivés de la Pouille. Eccelino de Romano avoit conduit avec lui les milices de Padoue, Vicence et Vérone; les Gibelins accouroient de toutes parts au camp, et la guerre sembloit se renouveler avec d'autant plus de vigueur que, pendant plus longtemps, elle avoit été suspendue; mais, soit que les forces fussent trop égales pour que Frédéric pût empêcher ses ennemis de tenir

(1) *Chron. Parmense*, p. 771.

la campagne, soit qu'il n'eût pas des machines 1247.
de siége, il n'entreprit point de battre les murailles; et il ne chercha point non plus à livrer bataille à Biaquin de Canimo, et Albéric de Romano, qui, avec une armée guelfe, étoient cantonnés au nord de Parme, sur l'autre rive du Pô. Toutes les actions de cette campagne ne furent, à proprement parler, que des escarmouches, dans lesquelles les Sarrasins s'efforçoient d'empêcher qu'on ne portât des vivres dans la ville assiégée. Ils soumirent successivement tous les châteaux du territoire parmesan, à l'exception de Colorno, et bientôt après ils les détruisirent, en sorte que les partis de soldats guelfes, lors même qu'après une sortie ils parvenoient à parcourir la campagne, n'y trouvoient point de munitions qu'ils pussent enlever et introduire dans la ville. La famine commença bientôt à s'y faire sentir, et les vivres ne s'y vendirent plus qu'à un prix exorbitant.

Frédéric crut devoir prendre ce moment pour glacer d'effroi les assiégés par des exécutions sanglantes. Il fit conduire sur le pré de Flazano, à deux portées de traits de la ville, quatre prisonniers parmesans, deux gentilshommes et deux bourgeois, et il leur fit trancher la tête, annonçant en même-temps

1247. que, jusqu'à ce que la ville fût rendue, chaque jour seroit marqué par une exécution semblable. Mille Parmesans étoient alors enfermés dans les prisons de l'empereur; mais le podestat et ses conseillers, revêtus, par une délibération du conseil général, d'un plein pouvoir pour la défense de la ville, crurent devoir prendre les mesures les plus sévères, pour empêcher que personne n'apportât dans Parme des nouvelles du camp de l'empereur, de peur que le danger que couroit un si grand nombre de citoyens, n'entraînât leurs parens ou leurs amis à commettre quelque acte de foiblesse. Plusieurs espions, plusieurs messagers, qui cherchoient à s'introduire en secret, furent saisis par les gardes du podestat, et brûlés sur la place publique, en sorte que personne dans la ville n'osa proposer de négocier. Cependant deux autres prisonniers, le lendemain, avoient encore été livrés au dernier supplice, et tous ceux qui restoient étoient menacés du même sort, lorsque les soldats de Pavie qui servoient dans le camp de l'empereur, le supplièrent de leur accorder la vie de ces prisonniers. « Nous » sommes venus, dirent-ils, pour combattre » les Parmesans, mais armés, et sur le champ » de bataille, non pour leur servir de bour- » reaux. » L'empereur se laissa fléchir, et

dès-lors, son camp ne fut plus souillé par ces exécutions odieuses (1). 1247.

L'hiver approchoit, et rien n'annonçoit que le siége dût se terminer de long-temps encore. Frédéric, qui ne vouloit pas s'éloigner de la ville rebelle, prit la résolution, pour assurer à son armée des quartiers d'hiver supportables, de bâtir une ville nouvelle qu'il appela Vittoria; c'est là, qu'après la réduction de Parme, il projetoit de transporter tous ses habitans. Il en fit jeter les fondemens à quatre traits d'arc de la ville assiégée, à l'occident et sur la route qui conduit à Plaisance. De larges fossés furent creusés tout autour; derrière eux furent élevés des remparts de terre, défendus par des palissades; les portes furent garnies de ponts-levis, et le canal dit *Navilio*, qui, auparavant couloit de Parme jusqu'au Pô, fut détourné pour le faire entrer dans les fossés de Vittoria, et y faire tourner des moulins. En même-temps, les Sarrasins furent chargés de transporter à cette ville nouvelle les matériaux de toutes les maisons qu'ils avoient démolies dans les villages du Parmesan (2).

Pendant que Frédéric étoit occupé de la fondation de Vittoria, et que Henzius, son fils,

(1) *Chronicon Parmense*, p. 772.

(2) *Ibid.* p. 773.

1247. étoit chargé de la garde du Pô, les villes de Mantoue et de Ferrare firent préparer une flotte chargée d'une très-grande quantité de vivres; elles lui firent remonter le fleuve, et, tandis que l'armée de terre forçoit le pont dont Henzius avoit la garde, elles introduisirent leur convoi par la rivière de Parme, dans la ville, qui se trouva ainsi ravitaillée.

1248. L'empereur cependant s'éloignoit souvent de son armée, pour aller chasser à l'oiseau, pendant que la mauvaise saison empêchoit les mouvemens des troupes. La garnison de Vittoria avoit été affoiblie durant l'hiver par la retraite de plusieurs chefs gibelins, qui étoient retournés dans leurs foyers. Un jour, le 18 février, les Parmesans, avec les Guelfes renfermés dans leurs murs, prirent la résolution hardie et inattendue d'attaquer la ville de Vittoria, et, profitant de l'absence de l'empereur, qui s'étoit éloigné pour chasser avec ses faucons, ils assaillirent si inopinément les remparts, qu'ils s'en rendirent maîtres, et qu'ils contraignirent les Impériaux à la fuite. Un très-grand nombre de Sarrasins furent tués dans cette déroute. Taddeo de Suessa, le même qui avoit soutenu la cause de Frédéric dans le concile de Lyon, le marquis Lancia et plusieurs personnages distingués y perdirent la vie; l'on évalua le nombre des morts à deux

mille, et celui des prisonniers à plus de trois mille. Le carroccio des Crémonois fut pris; le trésor de la chambre impériale; de l'argent monnoyé, des couronnes, des joyaux, des vases précieux tombèrent au pouvoir des vainqueurs; le butin s'élevoit à une somme inestimable. La ville entière fut abandonnée aux flammes, et tellement détruite, qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Frédéric, comme il revenoit de la chasse, rencontra les fuyards, et fut entraîné avec eux vers Crémone. Les Parmesans victorieux le poursuivirent jusqu'aux rives du Taro (1). 1248.

Frédéric, peu après sa défaite, apprit que son fils Conrad, qu'il avoit chargé de l'administration du royaume de Germanie, avoit éprouvé plusieurs échecs, en combattant contre Guillaume, comte de Hollande, couronné par le parti guelfe comme successeur du landgrave de Thuringe, et comme destiné à parvenir à l'empire dès que Frédéric en seroit dépouillé. L'empereur, courbé sous le poids

(1) Le siége de Parme est raconté avec de grands détails *in Chron. Parmense.* T. IX, p. 770 et suiv. — Voyez aussi *Rolandini*, L. V, c. 21, p. 248. *Chronicon Veronense.* T. VIII, p. 634. — *Monachi Patavini Chron.* p. 683. — *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 464. — *Memoriale Potestatum Regiens.* T. VIII, p. 1115. — *Nicolai de Curbio Vita Innocentii IV*, S. 26, p. 592 u. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 169.

1248. de tant de calamités, renouvela ses instances pour la paix, et supplia encore une fois saint Louis de s'en faire le négociateur. Ce monarque étoit sur le point de s'embarquer avec les croisés; et comme les Génois lui fournissoient une partie des vaisseaux sur lesquels il devoit passer la mer, Frédéric, pour se rapprocher de lui, s'avança jusqu'à Asti, offrant de nouveau sa personne et ses troupes pour le service de la Terre-sainte, sous la seule condition qu'à ce prix on lui accordât son absolution; mais le cruel pontife n'avoit garde de laisser échapper aucun des fruits de sa victoire. Cependant son obstination n'étoit pas sans danger; même parmi les seigneurs français, il y en avoit eu quelques-uns qui, touchés des malheurs de Frédéric, s'indignoient de la conduite du clergé. Quatre grands feudataires, le duc de Bourgogne, celui de Bretagne, le comte d'Angoulême, et celui de Saint-Paul (1), prirent l'engagement de restreindre l'autorité judiciaire que le clergé s'étoit attribuée, et de protéger ceux qui seroient frappés d'anathème, toutes les fois que la sentence des ecclésiastiques leur paroîtroit injuste. « Ce n'est pas par la prédication

(1) *Parisius Historia Angliæ, ad ann.* 1247, p. 628. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1247, §. 46, p. 574.

» évangélique, disoient-ils dans leur mani- 1248.
» feste, mais par le fer, que l'empire des Francs
» a été fondé sous Charlemagne; aujourd'hui
» c'est avec la ruse des renards que les ecclé-
» siastiques, esclaves autrefois, ont usurpé
» les droits des princes. » Toute l'arrogance et tout le fiel d'Innocent IV auroient disparu, si ces seigneurs, poursuivant avec vigueur leurs projets, avoient forcé le pontife à repasser en Italie, et à se rapprocher du danger. Mais les ligueurs se laissèrent intimider par les excommunications et par la véhémence avec laquelle Innocent excita tout le clergé de France contre eux; d'autres furent corrompus par les présens et les bénéfices qu'il accorda d'une main libérale à leurs familles.

Encore que Frédéric sentît tout le poids de ses adversités, et qu'il soupirât pour la paix, il donna cependant bientôt de nouvelles marques de la vigueur de son caractère, lorsqu'il affermit le parti gibelin dans la république de Florence.

Ce parti avoit depuis long-temps la prépondérance en Toscane. Pise, la plus puissante des villes de cette contrée, étoit entièrement dévouée à l'empereur; Sienne, cité florissante, qui comptoit alors onze mille huit cents familles dans l'enceinte de ses murs, s'étoit maintenue, presque depuis son origine, dans le

1248. même parti ; les villes moins puissantes de Pistoia et de Volterre, et presque tous les feudataires étoient armés pour la même cause ; enfin, dans les villes mêmes que l'on considéroit comme guelfes, les Gibelins étoient nombreux, et participoient encore au gouvernement.

Florence étoit à la tête de cette ligue guelfe de Toscane, qui comprenoit Lucques, Mont-Alcino, Monte-Pulciano et Poggibonzi, ainsi qu'un petit nombre de gentilshommes. Mais, quoique Florence fît la guerre avec vigueur aux habitans de Sienne, leur haine mutuelle, excitée par la jalousie, ou par des offenses privées, étoit indépendante de la grande querelle de l'empire. Les Florentins ne s'étoient pas prononcés ouvertement contre l'empereur, et ils reconnoissoient toujours que leur république étoit soumise à l'autorité légitime, mais limitée, du monarque. Depuis la mort de Bondelmonti, en 1215, ils n'avoient pu réconcilier les familles nobles qui avoient la principale part à l'administration de leur ville : elles se combattoient fréquemment, soit devant les tours que chaque maison puissante avoit bâties, soit dans quatre ou cinq places principales où les nobles de tout un quartier avoient élevé des espèces de fortifications mobiles qu'ils appeloient *serragli* ; c'étoient ou

des barricades ou des chevaux de frise, avec lesquels on fermoit, en partie, une rue, et derrière lesquels on se défendoit. Quelques familles puissantes commandoient les barricades pratiquées au-dessous de leurs palais, et elles se hâtoient de les fermer dès qu'il y avoit une émeute; ainsi, les Uberti, qui occupoient l'espace où est situé aujourd'hui le palais vieux, commandoient la rue qui aboutit par cet endroit à la grande place; les Tedaldini défendoient la porte Saint-Pierre, les Cattani la tour du dôme. Une contestation sur une affaire publique ou privée; un mot offensant, légèrement prononcé, faisoient aussitôt prendre les armes à toute la noblesse; chacun se rendoit à son poste; on combattoit en six ou sept endroits de la ville à la fois; mais le soir, chaque parti enlevoit ses morts; la journée suivante étoit consacrée aux funérailles; et les vaillans, Guelfes et Gibelins, se rencontroient en paix, se recherchoient même pour décerner la gloire des combats de la veille à celui qui avoit montré le plus de bravoure et le plus de sang-froid. Tous ensemble sacrifioient également leurs inimitiés privées à la gloire de leur patrie; et, pendant la guerre contre Sienne, où les Florentins remportèrent de grands avantages, on n'auroit point pu reconnoître que, dans leur armée, 1243.

1248. un grand nombre de soldats et d'officiers étoient Gibelins.

Frédéric, pour s'assurer une plus grande influence sur cette république, pendant qu'il étoit encore occupé au siége de Parme, nomma, pour être son vicaire en Toscane, un de ses fils naturels, Frédéric, roi d'Antioche, auquel il donna seize cents chevaux allemands à commander (1). En même-temps il écrivit à la famille des Uberti, la plus considérable du parti gibelin, pour l'engager à faire un effort vigoureux en sa faveur, et à chasser absolument leurs antagonistes de Florence. Les Uberti, en effet, prirent les armes; aussitôt, parmi les Guelfes, chacun courut à ses barricades accoutumées; mais les Gibelins, ne mettant plus d'importance à défendre leurs autres retranchemens, se réunirent tous à la maison des Uberti, et obtinrent aisément la victoire sur les Guelfes d'un seul quartier, qui leur étoient opposés. Ils marchèrent alors tous ensemble à une seconde barricade de Guelfes, et l'emportèrent avec une égale facilité; ils suivirent ainsi leurs adversaires de poste en poste, et les battirent en tous lieux, avant qu'ils fussent réunis, jusqu'à ce qu'ils

(1) La lettre de créance de Frédéric d'Antioche aux Florentins, est rapportée dans Pierre des Vignes, *L. III, c. 9, p. 409.*

arrivassent aux barricades des Guidalotti et 1248.
des Bagnesi, en face de la porte San-Pier Scheraggio. Tous les Guelfes de la ville, échappés aux combats précédens, se réunirent dans l'enceinte de ces barricades, en sorte que les deux partis se trouvèrent en ce lieu tout entiers en présence l'un de l'autre. Pendant qu'ils combattoient, Frédéric d'Antioche arriva dans la ville, à la tête de seize cents cavaliers allemands : les Gibelins lui en avoient ouvert les portes. Les Guelfes, exposés à la double attaque de la cavalerie étrangère et de leurs propres concitoyens, après s'être maintenus encore quatre jours dans la même enceinte, prirent enfin le parti de sortir de la ville, tous ensemble, la nuit de la Chandeleur, et de se retirer soit dans leurs possessions à la campagne, soit dans les châteaux de Montevarchi et de Capraia, dans le Val d'Arno, où ils se fortifièrent de nouveau.

Les Gibelins, restés victorieux et maîtres de la ville, crurent, en détruisant toutes les forteresses qui, jusqu'alors, avoient fait la défense de la faction contraire, s'assurer que jamais elle ne recouvreroit son pouvoir. Trente-six palais des Guelfes furent abattus avec leurs tours (1). Celle des Tosinghi, sur la place du

(1) *Ricordano Malespini*, c. 137 et 139, p. 967. Copié presque

1248. *mercato vecchio*, étoit toute revêtue de colonnes de marbre, quoiqu'elle fût haute de cent trente brasses. L'architecture militaire étoit le seul luxe des citoyens, et ce n'étoit pas une petite partie de la fortune publique que celle qui étoit détruite par la démolition de tant de superbes châteaux. Les Gibelins, les premiers, donnèrent à Florence l'exemple d'une pareille guerre faite aux édifices somptueux. On exerça ensuite contr'eux de cruelles représailles.

Non contens d'être maîtres de Florence, les Gibelins voulurent forcer aussi tous les
1249. châteaux des Guelfes à l'obéissance. Au mois de mars de l'année suivante, ils commencèrent le siége de Capraia, où les chefs des principales familles de leurs adversaires s'étoient retirés. L'empereur lui-même, rentré en Toscane, vint s'établir à Fucecchio, pour presser ce siége. Au bout de deux mois, les vivres manquèrent aux assiégés, et ils furent contraints à se rendre à discrétion. Frédéric fit conduire dans la Pouille la plupart des prisonniers de distinction que ses partisans firent

mot à mot par le suivant.— *Giovanni Villani*, L. VI, c. 33, p. 175; et c. 35, p. 179.— *Machiavelli Istorie Fior.* L. II, p. 94; fort brièvement. — *Lionardo Aretino Storia Fiorent. volgar. d'Acciaiuoli.* fin du premier livre, p. 35.— *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. I, L. V, p. 54-63.

à Capraia ; et on l'accuse d'en avoir fait mourir 1249.
un grand nombre, et d'en avoir condamné plusieurs autres à la perte de leurs yeux.

L'expulsion des Guelfes de Florence réduisoit toute la Toscane à l'obéissance de Frédéric ; mais ses affaires n'avoient point un aspect si favorable dans la Lombardie, ni dans la Romagne : Bologne surtout, où un grand nombre de Florentins guelfes se réfugièrent, combattoit avec une vigueur extrême le parti de l'empire. Le pape avoit envoyé, pour légat, 1248.
aux Bolonois, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, afin de les exciter à réduire la Romagne sous l'obéissance de l'église. Ce cardinal fut introduit dans le conseil commun le lendemain de son arrivée, et le plan de la campagne fut fixé par le peuple, de concert avec le Prélat. Au commencement de mai, le préteur, Bonifazio de Cari, de Plaisance, sortit de Bologne à la tête d'une armée brillante, conduisant avec lui le carroccio. Il dévasta d'abord la partie du territoire de Modène, qui est au levant du fleuve Scoltena ou Panaro ; il soumit Nonantola, et rasa les châteaux de San-Cesario et Panzano. Passant ensuite à l'autre extrémité du territoire bolonois, il prit plusieurs châteaux dépendant d'Imola, et vint mettre le siége devant cette dernière ville.

Imola, trop proche de Bologne pour ne

1248. pas s'être affoiblie par l'agrandissement d'une cité rivale, n'étoit pas en état de faire une longue résistance, d'autant plus qu'à plusieurs reprises, et encore dans les dernières années, cette ville avoit éprouvé l'infériorité de ses forces. D'autre part, les Bolonois ne menaçoient ni la liberté d'Imola, ni son indépendance; ils demandoient seulement que cette république se rangeât au parti de l'église, et qu'elle promît de lui être fidèle. A ces conditions, un traité d'alliance entre les deux peuples fut signé, le 6 mai 1248, par leurs podestats; et celui de Bologne rassembla dans le camp même les deux conseils de la république, le général et le spécial, ainsi que les consuls des marchands, les anciens du peuple et les maîtres des collèges; il leur exposa le traité qu'il venoit de conclure, et leur demanda leur ratification (1). Ainsi, la république se trouvoit toute entière dans l'armée, et la puissance souveraine passoit alternativement du podestat au peuple, et des citoyens devenus soldats, au magistrat leur général.

L'armée bolonoise s'avança successivement contre Faenza, Bagnacavallo, Forlimpopoli, Forli et Cervia. Toutes ces villes, qui n'étoient

(1) *Registro novo di Bologna*, fol. 70, *presso Ghirardacci*, L. VI, p. 172.

que foiblement attachées au parti gibelin, y renoncèrent à l'approche de forces supérieures, et jurèrent d'être fidèles à l'église, et constantes dans l'alliance des Bolonois. 1248.

L'année suivante, le cardinal des Ubaldini renouvela ses sollicitations auprès de la république, pour l'engager à pousser la guerre avec vigueur, et à profiter de la foiblesse des Impériaux. Henzius, en effet, le fils naturel de Frédéric, qu'il avoit déclaré roi de Sardaigne et son vicaire en Lombardie, n'avoit pas des forces considérables sous ses ordres. Quoique les villes de Modène et de Reggio fussent les seules qui se trouvassent immédiatement confiées à ses soins, il n'avoit pu empêcher la rebellion de plusieurs de leurs châteaux qui s'étoient déclarés pour le parti guelfe. Les Bolonois, déterminés à faire les plus grands efforts, envoyèrent offrir aux marquis d'Este la charge de capitaine-général et de leurs milices. Comme ce seigneur étoit malade, il la refusa; mais par reconnoissance il envoya trois mille chevaux et deux mille fantassins, pour joindre l'armée de Bologne. Celle-ci étoit composée de mille chevaux, huit cents hommes d'armes, et trois des tribus de la ville, savoir: Porta Stieri, Porta S. Procolo, et Porta Ravegnana. Elle sortit en belle ordonnance, précédée par le carroccio, et commandée par le 1249.

1249. préteur Philippe Ugoni et par le cardinal Ottaviano des Ubaldini. Elle laissa des garnisons dans les châteaux principaux de Castel Franco, Crevalcore, et Nonantola; ensuite elle s'avança jusqu'aux bords du fleuve Panaro. Les Modénois, de leur côté, avoient imploré la prompte assistance du roi Henzius, qui, en effet, rassemblant tout ce que son père lui avoit laissé d'Allemands et de Napolitains, les milices de Reggio et de Crémone, et tous les émigrés de Parme, de Plaisance et des autres villes guelfes, forma une armée de quinze mille hommes. Il avoit espéré d'arriver à temps pour empêcher les Bolonois de passer le Panaro, fleuve qui coule à trois milles en avant de Modène; mais quand il fut parvenu au torrent de Fossalta, qui n'en est qu'à deux milles, il apprit que les Bolonois s'étoient rendus maîtres du pont de Saint-Ambroise, et avoient passé le fleuve. Les deux armées, n'étant plus séparées l'une de l'autre par aucune rivière, restèrent quelques jours en présence, sans oser s'attaquer. Dès que le sénat de Bologne en fut informé, il fit marcher deux mille hommes de la quatrième tribu, celle de Saint-Pierre, avec ordre au préteur de livrer bataille le lendemain. Conformément à cet ordre, le 26 de mai, fête de saint Augustin, au point du jour, les Bolonois

engagèrent la bataille par un mouvement qu'ils firent à gauche, comme pour tourner l'armée ennemie, en prenant le chemin des Apennins. Henzius se hâta de marcher à leur rencontre. Il avoit formé de son armée deux corps de bataille et un de réserve; dans chacun des premiers il avoit placé une moitié de ses soldats allemands, en qui il avoit plus de confiance, afin de soutenir les Italiens qui se trouvoient mêlés avec eux; la réserve étoit composée des troupes de Modène. D'autre part, le préteur bolonois fit quatre corps de son armée; dans le premier il plaça les fantassins auxiliaires envoyés par le marquis d'Este, et une partie de ses chevaux; dans le second, le reste des chevaux du marquis, et les deux mille Bolonois de la tribu de Saint-Pierre, qui étoient arrivés la veille au camp; le troisième étoit formé des milices des trois autres tribus, avec huit cents chevaux de Bologne; le quatrième enfin étoit une troupe d'élite, commandée par le préteur lui-même, et composée de neuf cents chevaux, de mille citoyens, et de neuf cents archers à pied. Cette division, qui indique un dessein de ménager ses forces, de les conduire successivement au combat, et de soutenir, par des troupes fraîches, celles qui commenceroient à plier, montre les progrès de l'art militaire. 1249.

1249. La bataille, en effet, se maintint jusqu'à la nuit avec une ardeur et un avantage égal. Henzius eut un cheval tué sous lui; mais avant qu'il pût être fait prisonnier, ses Allemands l'entourèrent et lui procurèrent une autre monture. Quand la nuit vint cependant, les Gibelins avoient déjà été forcés de plier, et leur ordre de bataille étoit rompu; poursuivis dans l'obscurité, plusieurs d'entr'eux périrent sous les coups de leurs ennemis; plusieurs autres, s'égarant dans une campagne coupée de profonds canaux, furent séparés de leurs amis et faits prisonniers. Ce fut le sort de Henzius lui-même, de Buoso de Doara, seigneur qui commençoit à se rendre puissant à Crémone, et d'une multitude de gentilshommes et de citoyens modénois.

Le préteur ne voulut pas s'exposer à ce qu'un prisonnier d'aussi grande importance que Henzius, lui fût enlevé par quelque revers de fortune; il se mit presque immédiatement en marche, pour le conduire à Bologne (1).

(1) *Caroli Sigonii Historia Bononiensis. Oper. omn. Edit. Palatina Mediolani* 1733. 6 vol. fol. T. III, L. VI, p. 273-283. C'est de là que Ghirardacci a tiré presque tous ses détails. — *Sigonii de Regno Ital. It.* T. II, L. XVIII, p. 999-1005. *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 171-178. — *Fræ Bartolommeo della Pugliola, Chronica di Bologna.* T. XVIII, p. 264. — *Mathæi de Griffonibus Memoriale historicum de*

Cependant, lorsqu'il arriva devant le château 1249.
d'Anzola, il rencontra des troupes bolonoises, précédées de fanfares, qui s'avançoient au-devant de lui, pour lui faire honneur. De-là jusqu'aux portes de la ville, il traversa une foule immense, qui s'empressoit d'assister à ce triomphe nouveau. Henzius brilloit au milieu des prisonniers; fils d'un puissant empereur, portant lui-même une couronne, il pouvoit attirer les regards par d'autres prérogatives encore. A peine étoit-il âgé de vingt-cinq ans; ses cheveux, d'un blond doré, tomboient jusqu'à sa ceinture; sa taille surpassoit celle de tous les prisonniers au milieu desquels il marchoit, et sur son noble visage, d'une mâle beauté, on lisoit et son courage et son malheur. Il étoit grand ce malheur en effet; car le sénat de Bologne porta une loi qui fut confirmée par le peuple, pour s'interdire à jamais de libérer le roi Henzius, quelque rançon qui fût offerte par la magnanimité

Rebus Bonon. T. XVIII, p. 113. — *Campi, Cremona Fedele,* L. II, p. 57. — *Memoriale Potestatum Regiens.* T. VIII, p. 1116. — *Ricobaldi Ferrariensis Hist. Imperat.* T. IX, p. 131. — *Chronic. Fratr. Francisci Pipini.* T. IX, c. 35, p. 657. — *Chron. Parmense.* T. IX, p. 775. — *Annal. veteres Mutinenses.* T. XI, p. 63. — *Chronic. Mutinense Johan. de Bazano.* T. XV, p. 563. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 312. — *Storia de Principi d'Este di Gio. Batt. Pigna,* L. III, p. 216.

1249. de son père, ou quelque menace qu'il proférât dans son courroux. En même-temps, la république prit l'engagement de pourvoir noblement au besoin de son prisonnier, jusqu'à la fin de ses jours; elle destina pour son usage, l'un des plus somptueux appartemens du palais du podestat. Pendant le reste de sa vie, qui se prolongea vingt-deux ans encore, les nobles bolonois se rendirent chaque jour auprès de lui, pour prendre part à ses jeux, et lui procurer quelques délassemens, tandis qu'ils rejetèrent avec une fermeté inébranlable, les offres de Frédéric, qui vouloit le racheter à tout prix, et qu'ils méprisèrent ses menaces (1).

Après que le préteur de Bologne eut mis en sûreté le prisonnier qu'il venoit de faire, il donna encore plusieurs semaines de repos à son armée; ensuite, vers le commencement de septembre, il la conduisit de nouveau sur le territoire de Modène, tandis que les Parmesans, d'accord avec lui, attaquoient de leur côté la ville de Reggio, afin que ces deux cités gibelines ne pussent pas se défendre l'une l'autre. La république de

(1) On a une lettre de Frédéric aux Bolonois, pour leur rappeler l'inconstance de la fortune, leur redemander son fils, ou les menacer de tout son courroux. *Petri de Vineis*, L. II, c. 34, p. 314.

Modène étoit beaucoup plus foible que celle de Bologne, et la défaite de Henzius, l'éloignement de Frédéric, et le découragement de ce monarque, annonçoient assez que les Modénois ne pouvoient attendre leur salut que d'eux-mêmes. Ils se renfermèrent donc dans leurs murailles, et parurent long-temps indifférens à la ruine de leurs campagnes, et aux dévastations de l'armée guelfe qui campoit au pied de leurs remparts. Les Bolonois ne parvinrent enfin à les attirer dans la plaine, que par une insulte, qui parut alors d'une nature si grave, que tous les historiens du temps en font mention. Avec une catapulte, ils lancèrent dans le milieu de la ville, le cadavre d'un âne mort, auquel ils avoient attaché des fers d'argent. Cet âne tomba dans le bassin de la plus belle fontaine de la ville. Les Modénois ne crurent pas qu'après un pareil affront, leur honneur pût leur permettre de se renfermer davantage dans leurs murs : ils sortirent, mais l'indignation redoubla leur valeur ; ils enfoncèrent les rangs des assiégeans, et parvinrent jusqu'à la machine fatale avec laquelle on les avoit insultés ; ils la mirent en pièces, et rentrèrent triomphans dans leur ville. 1249.

Cependant, comme ce dernier succès mettoit leur honneur à couvert, ils se montrèrent

1249. plus disposés à entrer en négociations, lorsque peu après, les assiégeans leur offrirent des conditions honorables. Le traité fut proposé le 7 décembre, au prétoir de Modène; il y fut débattu par les maîtres des arts et le conseil-général; il fut également examiné à
1250. Bologne, le 19 janvier suivant, par les divers conseils, les anciens du peuple, les consuls des marchands et tous les collèges, et approuvé par les deux nations; la paix fut enfin jurée aux conditions suivantes. La commune de Modène prit l'engagement de rester amie et alliée de celle de Bologne, et de l'assister, ainsi que le légat apostolique, contre tous ses ennemis, sans exception; elle s'engagea encore à ne contracter aucune alliance nouvelle, sans le consentement de ce légat et de la commune de Bologne; elle rappela tous les exilés du parti des Aigoni (c'étoit à Modène, le nom du parti guelfe), et elle les remit en possession de leurs biens. Les deux partis, celui des Grasolfi, ou Gibelins, et celui des Aigoni, ou Guelfes, furent autorisés à élire chacun un podestat; mais les derniers durent choisir le leur à Bologne. D'autre part, la commune de Bologne remit celle de Modène en possession de toutes les terres conquises; elle se rendit garante de la paix entre les deux factions, et elle consentit à ce que tous

les prisonniers fussent libérés de part et d'autre, sans rançon. De son côté, le légat Ottaviano des Ubaldini, réconcilia Modène avec l'église ; il leva l'interdit dont cette ville avoit été frappée depuis long-temps, et il lui permit la célébration des offices divins (1). 1250.

Pendant que les Guelfes remportoient de si grands avantages dans la Romagne et la Lombardie, le parti gibelin avoit des succès constans dans la Marche Trévisane. Depuis que Frédéric s'étoient éloigné de Padoue, en 1239, et qu'Eccelino, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, avoit profité de l'indépendance qu'il recouvroit, pour envoyer au supplice ceux qu'il avoit cru lui être contraires, ce tyran s'étoit si bien affermi dans toute la Marche, qu'à peine il avoit besoin de reconnoître encore l'autorité de l'empereur. Il avoit tourné ses premières armes contre les châteaux d'Agna et de Brenta, occupés par les Padouans émigrés : c'est là que les seigneurs de Carrara et les Advocati s'étoient retirés pour fuir la tyrannie : il s'étoit emparé de force de ces châteaux,

(1) *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 176. C'est cette guerre entre Modène et Bologne, qui fait le sujet de la *Secchia rapita*, poème héroïcomique de Tassoni.

et il avoit fait périr les individus de ces deux nobles familles, qu'il y avoit trouvés enfermés. Il avoit attaqué ensuite les possessions du marquis d'Este, son ennemi capital; et dans le cours de dix années, il avoit soumis successivement toutes ses forteresses, dont quelques-unes, comme celles de Montagnana et d'Este, passoient pour imprenables. Dans le district de Vérone, il s'étoit emparé du château de Saint-Boniface, patrimoine d'une famille depuis long-temps rivale de la sienne; il avoit enlevé plusieurs châteaux à la ville de Trévise, gouvernée alors par son frère Albéric de Romano, qui paroissoit avoir embrassé le parti guelfe; enfin, il avoit forcé à la soumission, les deux petites villes de Feltre et de Bellune, qui, depuis quelques années, s'étoient mises sous la protection de Biaquin de Camino, gentilhomme guelfe, qu'Eccelin dépouilla de tout son patrimoine.

Mais, tandis que le seigneur de Romano étendoit chaque jour sa domination, et qu'il justifioit ainsi le titre qu'il prenoit de vicaire impérial, dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio, il faisoit couler des torrens de sang dans toutes les villes qui lui étoient soumises, et il enseignoit ainsi aux Italiens, par une funeste expérience, ce que doit être un tyran qui s'élève dans

un pays accoutumé à la liberté. Un récit détaillé de tous ses forfaits seroit trop révoltant; une simple énumération de ses victimes ne pourroit intéresser que ceux à qui leurs noms ne sont pas inconnus ; mais ces noms ne sont illustres que dans la Vénétie. Nous nous contenterons de choisir dans la foule immense, quelques traits qui suffisent à peindre cet homme de sang.

Dès l'an 1228, Eccelino avoit fait prisonnier Guillaume, petit-fils de Tiso du Camp Saint-Pierre, alors encore enfant, et il l'avoit fait élever dans sa cour. Ce jeune homme étoit son neveu ; et depuis la mort de Tiso et de Jacques du Camp Saint-Pierre, la haine de ces deux seigneurs contre Eccelino, sembloit devoir être oubliée, et les liens du sang avoir repris leur force. Cependant, en 1240, Eccelino fit arrêter le jeune Guillaume, pour le garder comme ôtage ; quatre des seigneurs de Vado, ses plus proches parens, se présentèrent aussitôt à Eccelino, comme cautions de Guillaume. Eccelino, à leur prière, le relâcha, et Guillaume, trop jeune pour songer dans sa terreur, qu'il compromettoit ses amis, s'enfuit à son château de Triviglio, qu'il fortifia. Eccelino fit alors saisir les quatre seigneurs de Vado ; il les enferma dans le château de Cornuta, dont, au bout de quelques

années, il fit murer les portes. Pendant de longues journées on entendit ces prisonniers qui, avec des cris lamentables, demandoient du pain ; et lorsqu'après leur mort on rouvrit la prison, on vit que leurs os n'étoient plus couverts que d'une peau noire et desséchée.

Guillaume du Camp Saint-Pierre, cependant, après s'être maintenu six ans dans l'indépendance, fut effrayé des progrès d'Eccelino, et il essaya de se réconcilier avec lui ; il lui livra les châteaux dont il étoit maître, et vint se mettre entre ses mains, lui déclarant qu'il vouloit être son ami, comme il étoit déjà son neveu. Mais la nuit même, dit-on, où, pour la première fois il se trouvoit au pouvoir du tyran, il crut voir en songe, les ombres de ses oncles, les seigneurs de Vado, qui, renouvelant leurs cris de famine, rappelèrent à sa mémoire leur mort funeste qu'il avoit trop oubliée, et lui firent sentir avec une terreur profonde, quel maître il s'étoit donné. Il ne tarda pas à en faire lui-même une cruelle expérience. En 1249, Eccelino lui ordonna de répudier la femme qu'il avoit épousée, parce qu'elle appartenoit à une famille qu'il venoit de proscrire ; et comme Guillaume s'y refusoit, il fut jeté dans une prison, et, au bout d'une année, condamné à mort : tous ses biens furent confisqués,

tous ses parens et tous ses amis furent chargés de fers, sans distinction d'âge ni de sexe (1).

Parmi les victimes d'Eccelino, il y en eut deux qui signalèrent leurs derniers momens par des actes de courage. Rainier de Bonello, traduit devant le tribunal d'Eccelino, en présence de tout le peuple, fut accusé par lui, comme ayant voulu livrer la ville de Padoue, entre les mains du marquis d'Este. Rainier ne répondit qu'en dénonçant au peuple l'accusation d'Eccelin lui-même, comme une infâme calomnie, et en déclarant que le vrai motif du supplice qu'il attendoit, c'est qu'il avoit témoigné ses regrets de ce que les Padouans avoient confié à Eccelin l'autorité souveraine, et de ce qu'ils étoient si cruellement punis de leur faute. Le tyran le fit traîner sur la place publique, et lui fit trancher la tête (2). Jean de Scanarola fut traduit devant le podestat de Vérone, Henri de Ygna, créature d'Eccelin, digne de cet homme de sang. Quoique le prisonnier fût chargé de chaînes et entouré de gardes, il s'élança tout-à-coup sur son juge, et, le 1250.

(1) *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana*, L. II, c. 9, p. 188; L. V, c. 2, p. 234; L. V, c. 16, p. 245; L. VI, c. 12, 13 et 14, p. 262.

(2) *Ib.* L. V, c. 9, p. 239.

renversant de son tribunal, il le frappa à la tête, de trois coups d'un couteau qu'il avoit caché sous ses habits. Le juge fut blessé mortellement, avant que les gardes eussent eu le temps de mettre en pièces Scanarola, avec leurs hallebardes. Alors un proverbe italien, terrible pour les tyrans, fut répété de bouche en bouche : *Celui qui veut mourir, est maître de la vie du roi* (1).

La plupart des suppliciés, revêtus d'une robe noire, étoient conduits sur la place publique, où on leur tranchoit la tête. Leurs biens étoient confisqués ; leurs maisons étoient rasées ; tous leurs parens et tous leurs amis de l'un et de l'autre sexe, étoient déclarés suspects, et mis en prison. Mais toutes les victimes ne mouroient pas d'une manière aussi douce ; on les accusoit toutes d'avoir conspiré contre le tyran, et l'on ne produisoit d'autres preuves contre elles, que les aveux qu'on pouvoit arracher aux accusés, par la torture. Plusieurs gentilshommes qui refusoient de confesser aucun crime, périrent dans les horreurs d'une question poussée au-delà de ce que les forces humaines peuvent supporter (2).

(1) *Rolandini*, L. V, c. 20, p. 248. — *Monachus Patavinus in Chronic.* p. 682.

(2) *Rolandini*, L. V, c. 9, p. 239.

Les prisons ne suffisoient plus au nombre prodigieux de gens suspects qu'Eccelino y faisoit enfermer. Il donna des ordres pour en construire de nouvelles auprès de l'église de Saint-Thomas à Padoue. Un de ces vils courtisans, que dans tous les pays les tyrans savent découvrir et mettre en œuvre, demanda, comme une grâce, qu'Eccelino le chargeât d'inspecter la construction de ces prisons, et de la diriger, pour les rendre vraiment infernales. « Mais, dit Rolandino, qu'elles se » réjouissent, les ames de ceux qui ont péri » dans le château (c'est ainsi qu'on appela cette » prison); car celui qui étoit entré tant de » fois volontairement dans ces cachots, pour » s'assurer qu'aucun foible rayon de jour n'y » pourroit pénétrer par aucune ouverture; » celui qui s'étoit étudié à rendre ce lieu » ténébreux, empesté et semblable au Tar- » tare, y a été enfermé à son tour par l'ordre » d'Eccelino : en proie à la faim, à la soif, » aux insectes impurs, haletant après l'air » qui lui étoit refusé, il a péri misérablement » dans l'enfer que lui-même avoit creusé (1) ».

On n'auroit pas dû croire que le nombre de ces hommes vils et féroces, dont un tyran a besoin pour le servir, fût si considérable qu'il

(1) *Rolandini*, L. V, c. 10, p. 240.

le parut pendant le gouvernement d'Eccelino. Mais chacun des podestats qu'il donnoit aux villes qui lui étoient soumises, chacun des gouverneurs de ses châteaux et des prévôts de ses prisons, sembloit être aussi cruel et aussi insensible que lui; chacun d'eux ne différoit d'Eccelino que par un moindre degré de hardiesse. Ce tyran, après sa retraite du siége de Parme, avoit fixé sa résidence à Vérone, et il avoit envoyé à Padoue un de ses neveux, Ansedisius des Guidotti, qui fit couler plus de sang peut-être que son maître lui-même. Un apologue répété imprudemment dans le palais public, et appliqué à Eccelino (1), fut un crime expié par la mort, non-seulement de son premier auteur, mais de tous ceux encore qui avoient paru applaudir. Ils étoient au nombre de douze; leurs femmes, leurs frères et leurs enfans furent tous jetés dans des cachots.

Parmi ceux qui, vers le même temps, furent envoyés au supplice, on plaignit surtout la noble famille des Dalesmanini, une des plus riches et des plus puissantes du parti gibelin.
1250. Une dame de cette maison venoit d'épouser en

(1) *Accipitrem, milvi pulsurum bella, Colombæ*
Accipiunt Regem; Rex magis hoste nocet.
Incipiunt de Rege queri, quia sanius esset
Milvi bella pati, quam sine Marte mori.

secondes noces un gentilhomme attaché au 1250.
comte de Saint-Boniface, et par conséquent ennemi d'Eccelin. Cette alliance, qui avoit été conclue à Crémone, probablement sans l'aveu des Dalesmanini, excita tellement la colère du tyran, qu'il fit arrêter tous les membres de cette famille, et qu'il donna ordre à son podestat, Ansedisius des Guidotti, de les faire tous périr. Le frère de celui-ci avoit épousé une sœur de ces gentilshommes; cependant aucun lien de sang, aucune considération d'amitié, ne rallentit de sa part l'exécution des vengeances de son maître. Seulement il voulut éprouver le peuple, dont il craignoit encore la révolte, et il n'envoya au supplice qu'un seul des Dalesmanini, le plus jeune et le moins considéré; mais lorsqu'il vit qu'aucun de leurs vassaux, aucun de leurs amis n'avoit élevé la voix pour le sauver, et que la terreur ne s'exprimoit que par le silence, il fit traîner tous les autres sur la place publique, et leur fit aussi trancher la tête. « L'étonnement fut » extrême et universel, dit Rolandini, à la » mort des Dalesmanini, parce que la maison » de Romano n'avoit pas eu, dans la Marche, » des amis plus proches, plus fidèles et plus » dévoués qu'eux. Cette amitié avoit paru se » maintenir entre les contemporains de cette » génération, comme elle avoit existé entre

1250. » leurs ancêtres ; mais rien n'est autant à » craindre, rien ne présage plus de cala- » mités, que lorsqu'un ami faux et perfide » acquiert une grandeur et un pouvoir in- » finis (1) ».

Frédéric cependant, après avoir soumis les Guelfes de Florence, et avoir affermi son autorité dans toute la Toscane, avoit paru vouloir abandonner l'Italie septentrionale à elle-même, afin de diminuer, s'il lui étoit possible, l'irritation du pape, et de trouver plus facilement quelque moyen de se réconcilier avec lui. Le roi de France, saint Louis, avoit passé l'hiver de 1248 à 1249 dans l'île de Chypre, avec la puissante armée croisée qu'il conduisoit en Egypte. Au printemps, comme il commençoit à manquer de vivres, Frédéric accorda des sauf-conduits aux Vénitiens, avec lesquels il étoit en guerre, pour qu'ils pussent porter des secours à l'armée françoise ; de son côté, il envoya aussi à saint Louis un convoi de provisions, et il lui écrivit en même-temps pour lui exprimer son vif désir d'aller le joindre à la croisade, et le regret qu'il ressentoit de ce que le pape l'en empêchoit, en lui faisant la guerre (2). Saint Louis, de l'île

(1) *Rolandini*, L. VI, c. 2, p. 254 ; et c. 9, p. 261.

(2) *Petri de Vineis*, L. III, epist. 22, 23, 24, p. 431 et suiv.

de Chypre, écrivit encore une fois à Inno- 1250.
cent IV, pour le solliciter de se réconcilier avec le bienfaiteur de la chrétienté, avec le prince qui venoit de sauver l'armée croisée d'une affreuse famine (1). La reine Blanche de France écrivit, de son côté, au pape, dans le même but et avec des instances non moins vives; mais Innocent fut inflexible; et la défaite de saint Louis en avant de Damiète, sa prison entre les mains du sultan, et la mort de Frédéric, épargnèrent bientôt au pape de nouvelles sollicitations.

Retiré dans la Pouille, où il passa une année sans laisser de mémoire d'aucune de ses actions, Frédéric fut atteint à Florentino, château ou bourgade de la Capitanate, d'une dyssenterie dont il mourut le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de sa vie, après en avoir régné trente et une comme empereur, trente-huit comme roi de Germanie, et cinquante-deux comme roi des deux Siciles.

Le caractère de Frédéric a dû se peindre en partie dans cette histoire; cependant, comme aucun souverain, peut-être, n'a été attaqué avec plus d'acharnement, et n'a été défendu avec plus d'enthousiasme, il est

(1) *Math. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 663.

1250. difficile de séparer de ses actions tout ce que la calomnie a pu y ajouter, ou de reconnoître la vérité des accusations que le zèle de l'amitié a démenties. Peut-être ne pouvons-nous mieux terminer ce que nous avons dit sur ce prince, qu'en transcrivant les portraits que nous en ont laissé deux historiens de la génération qui suivit la sienne, mais dont l'un, Jean Villani, Florentin, fut un Guelfe zélé, et l'autre, Nicolas de Jamsilla, Napolitain, fut non moins zélé Gibelin.

« Frédéric, dit Villani, fut un homme doué » d'une grande valeur et de rares talens; il » dut sa sagesse autant aux études qu'à sa » prudence naturelle; universel en toute » chose, il parloit la langue latine, notre » langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le » françois, le grec et l'arabe. Abondant en » vertus, il étoit généreux, et à ses dons il » joignoit encore la courtoisie; guerrier vail- » lant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il » fut dissolu dans la recherche des plaisirs; » il avoit un grand nombre de concubines, » selon l'usage des Sarrasins; comme eux, il » étoit servi par des Mamelucs; il s'abandon- » noit à tous les plaisirs des sens, et menoit » une vie épicurienne, n'estimant pas qu'au- » cune autre vie dût venir après celle-ci.... » Aussi ce fut la raison principale pour

» laquelle il devint l'ennemi de la sainte 1250.
» église.... (1) ».

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla, fut » un homme d'un grand cœur, mais la » sagesse, qui ne fut pas moins grande en » lui, tempéroit sa magnanimité, en sorte » qu'une passion impétueuse ne déterminoit » jamais ses actions, mais qu'il procédoit » toujours avec la maturité de la raison... » Il étoit zélé pour la philosophie; il la cul- » tiva pour lui-même, et la répandit dans ses » états. Avant les temps heureux de son régne, » on auroit trouvé en Sicile, que peu ou » point de gens de lettres; mais l'empereur » ouvrit dans son royaume, des écoles pour » les arts libéraux et pour toutes les sciences; » il appela des professeurs des différentes » parties du monde, et leur offrit des ré- » compenses libérales. Il ne se contenta pas » de leur accorder un salaire; il prit sur » son propre trésor, de quoi payer une » pension aux écoliers les plus pauvres, afin » que dans toutes les conditions, les hommes » ne fussent point écartés par l'indigence de » l'étude de la philosophie. Il donna lui-même » une preuve de ses talens littéraires, qu'il » avoit surtout dirigés vers l'histoire naturelle,

(1) *Giovanni Villani Istor.* L. VI, c. 1, p. 155.

1250. » en écrivant un livre sur la nature et le
» soin des oiseaux, où l'on peut voir combien
» l'empereur avoit fait de progrès dans la
» philosophie. Il chérissoit la justice, et la
» respectoit si fort, qu'il étoit permis à tout
» homme de plaider contre l'empereur, sans
» que le rang du monarque lui donnât aucune
» faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun
» avocat hésitât à se charger contre lui, de
» la cause du dernier de ses sujets. Mais,
» malgré cet amour pour la justice, il en
» tempéroit quelquefois la rigueur par sa
» clémence (1) ».

(1) *Nicolai de Jamsilla, Historia Conradi et Manfredi, in Proemio.* T. VIII, p. 495.

CHAPITRE XVIII.

Retour d'Innocent IV en Italie; — ses guerres avec Conrad et Manfred; — sa mort. — Rome sous son pontificat; le sénateur Brancaléon. — Toscane; le gouvernement populaire s'établit à Florence.

1251 — 1255.

L'AUTORITÉ des empereurs en Italie, cette autorité toujours reconnue par les républiques, mais dont l'étendue et les limites avoient fourni matière à tant de contestations, fut en quelque sorte anéantie par la mort de Frédéric II. Vingt-trois ans s'écoulèrent depuis cet évènement, sans que les princes d'Allemagne réussissent à s'accorder sur l'élection d'un roi des Romains. Après ce long interrègne, un nouveau chef fut donné au royaume de Germanie, dans la personne de Rodolphe de Hapsbourg; mais ni lui, ni Adolphe, ni Albert, ses successeurs, ne se sentirent assez puissans pour descendre en Italie, et comme ils ne reçurent point à Rome, la couronne

de l'empire, ils ne portèrent point le titre d'empereur. Soixante années se passèrent, avant que Henri VII de Luxembourg, rentrât dans cette contrée pour y faire valoir les droits de l'empire; et après la prompte mort de ce monarque, un nouvel interrègne laissa au peuple d'Italie, le loisir de confirmer leur indépendance, et de rompre tous les liens qui les attachoient à l'Allemagne.

Jusqu'à la mort de Frédéric II, l'histoire des empereurs a été une partie essentielle de celle des républiques italiennes; notre tâche a dû être de faire voir comment les cités s'étoient peu-à-peu détachées de l'empire; comment elles avoient augmenté leurs priviléges aux dépens des empereurs, dont cependant elles ne contestoient pas la suzeraineté; comment, après avoir excité leur jalousie, elles avoient résisté à leurs attaques; comment enfin elles avoient fait cause commune avec les papes, pour précipiter du trône, au nom de la religion, la famille la plus puissante et la plus illustre de l'Allemagne. En faisant le récit de ces événemens, nous avons montré aussi comment, dans le sein des mêmes villes, un grand nombre de citoyens, indignés de ce qu'une ligue se formoit contre le chef de l'empire, s'étoient armés pour la défense de ses droits, et comment les républiques

s'étoient trouvées déchirées par les factions, et souvent entraînées sous le joug de la tyrannie, avant d'avoir pu atteindre le but qu'elles s'étoient proposé.

Dans le reste de cette histoire, les intérêts de l'Allemagne seront un peu plus séparés d'avec ceux de l'Italie. Nous aurons moins d'occasions de nous occuper de l'élection et du gouvernement des rois de Germanie. Mais l'histoire des peuples libres d'Italie, ne peut pas se détacher de celle de leurs voisins et de leurs ennemis. Dans ce pays, les intérêts des nations commencèrent de bonne heure à se combattre, comme aussi à se balancer les uns les autres; et de même qu'on ne peut écrire l'histoire récente d'un peuple sans embrasser celle de toute l'Europe, on ne peut écrire l'histoire des républiques italiennes du moyen âge, sans embrasser celle de presque tout le midi. Les révolutions du royaume de Naples décidèrent du sort de la plupart des villes libres, nous y verrons combattre les François et les Aragonois, avec les Allemands et les Arabes, et presque toutes les nations se présenteront à leur tour, sur la scène que nous nous sommes proposé de faire connoître.

Innocent IV reçut la nouvelle de la mort 1251.
de Frédéric, comme celle d'une victoire signalée; son sort étoit changé par cet

1251. évènement, et la balance entière de l'Italie sembloit devoir changer aussi. « Que les cieux » se réjouissent, que la terre soit dans l'allé- » gresse, » écrivoit-il au clergé du royaume de Sicile, » car la foudre et la tempête, » dont le Dieu puissant a menacé si long- » temps vos têtes, se sont changées par la » mort de cet homme, en zéphyrs rafraî- » chissans, en rosées fertilissantes » (1). Le pontife forma immédiatement le projet de réunir au patrimoine de saint Pierre, tout le beau royaume de Naples; c'est dans cette vue qu'il s'adressa au clergé, aux nobles, aux bourgeois, pour leur faire prendre les armes contre leur roi; et que, peu après, il écrivit à la ville de Naples: « Du consentement de » nos frères les cardinaux, nous avons pris » vos personnes, vos biens et votre ville » elle-même, sous la protection du saint- » siége, statuant qu'elle demeurera perpé- » tuellement sous sa dépendance immédiate, » et nous engageant à ce que jamais l'église » n'accorde la souveraineté ou aucun droit » sur elle, à aucun empereur, roi, duc, » prince ou comte, ou à quelque personne » que ce soit (2) ».

(1) *Innocent. IV. Epistolæ*, L. VIII, ep. 1. *Ap. Raynaldi*, 1251, §. 3, p. 604.

(2) *Ib.*, L. IX, ep. 148. *Ib.*, §. 41, p. 612.

Pour profiter de ces circonstances favo- 1251.
rables, et pour étendre ses conquêtes, Innocent quitta Lyon dès le commencement du printemps, et il s'achemina vers l'Italie. Il se rendit d'abord à Gênes, sa patrie, où il fut reçu avec enthousiasme par ses concitoyens, et où il trouva rassemblés les députés de presque toutes les villes de la Lombardie. Ils étoient venus au-devant de lui, pour le presser d'honorer de sa présence, chacune de ces cités à son tour. Innocent n'eut garde de rejeter une demande qui s'accordoit si bien avec ses vues (1). Le parti gibelin étoit découragé; de toute part il demandoit la paix; et si cette paix se faisoit sous les yeux et par l'influence du pontife, elle devoit assurer le triomphe de l'église. Déjà les villes de Savone et d'Albenga, et le marquis del Carreto avoient envoyé des ambassadeurs à Gênes, pour traiter de leur réconciliation; après avoir été en guerre pendant tout le règne de Frédéric, avec cette république, ils consentoient à se gouverner d'après ses ordres, et sous l'influence du parti guelfe. Les Pisans eux-mêmes, qui de tout temps s'étoient montrés les plus fidèles partisans de la maison

(1) *Caffari Contin.* L. VI, *Ann. Genuens.* p. 518. — *Cav. Flaminio del Borgo*, L. V. *dell' Istoria Pisana*, §. 5, p. 282.

1251. de Souabe, avoient aussi envoyé à Gênes, un moine dominicain, pour entamer des négociations. Il est vrai que lorsque les Génois demandèrent à ce moine, que les Pisans leur cédassent le château de Lerici, bâti sur le rivage de la mer, aux confins des deux territoires, il leur répondit : « Nous vous don-» nerions plutôt Chinzica, l'un des quartiers » de notre ville ; » et la négociation fut rompue.

La marche d'Innocent, au travers de la Lombardie, parut une suite de triomphes ; les Guelfes accouroient en foule au-devant de lui ; ils formoient pour lui des gardes d'honneur qui équivaloient presque à des armées : c'étoit dans la vue de le mettre à l'abri de toute insulte de la part des villes gibelines, comme Pavie et Lodi, dont il devoit traverser le territoire. Mais ces villes, découragées par la mort de leur protecteur, n'avoient garde de provoquer davantage la colère du pontife ; au contraire, elles cherchoient à faire oublier leurs anciennes offenses ; elles annonçoient le désir d'une réconciliation, et elles permettoient à leurs exilés de rentrer dans leurs foyers (1). La ville de Lodi, pressée

(1) *Nicolai de Curbio Vita Innocent. IV.* T. III, P. I, §. 30, p. 592. 1. — *Galvanei Flammæ Manipul. Florum*, §. 285, p. 683. — *Corio Istoria di Milano*, P. II, p. 109 *verso*.

par les armes des Milanois, entra même dans 1251.
la ligue guelfe; et celle de Pavie signa un traité de paix avec Milan, qui ne fut pas long-temps observé.

C'étoit le pontife qui avoit armé les Lombards contre l'empereur; mais, s'il les avoit excités à entreprendre une guerre dangereuse contre un puissant monarque, il les avoit tellement secondés par ses armes spirituelles, qu'il leur avoit assuré la victoire et toute la gloire des combats. Frédéric avoit échoué dans les deux siéges de Brescia et de Parme; il n'avoit jamais entrepris celui des villes plus puissantes, Milan, Gênes, ou Bologne, et plus d'un an avant sa mort, il s'étoit éloigné d'un pays qu'il se sentoit trop foible pour soumettre. Aussi les Milanois ressentoient-ils l'enthousiasme le plus vif pour le pontife; la ville entière, avec tous ses sujets, parut se porter au-devant de lui; deux cent mille personnes occupoient les dix derniers milles de la route qu'il devoit parcourir avant d'arriver. On inventa, pour lui faire honneur, une machine nouvelle sous laquelle il fit son entrée à Milan; elle étoit recouverte de draps de soie, et soutenue sur les épaules des premiers gentilshommes : c'est le baldaquin employé dès-lors dans toutes les cérémonies religieuses. Les Milanois retinrent le pape pendant plus de

1251. deux mois dans leur ville; ils lui déférèrent le droit de nommer leur podestat pour l'année, et ils reçurent de lui des indulgences et des grâces spirituelles, en échange des honneurs dont ils l'accabloient.

Cependant, quelque glorieuse qu'eût été la longue guerre dans laquelle les Milanois s'étoient engagés pour le servir, elle n'en avoit pas moins épuisé leurs finances; dès l'année précédente, ils avoient décrété, en faveur de leur commune, un délai de huit ans pour rembourser ses dettes; et ils avoient augmenté toutes leurs impositions, pour se mettre en état, de cette manière, de faire face à leurs nouveaux engagemens: en même-temps, ils avoient accordé à tous les débiteurs particuliers les mêmes termes et les mêmes facilités que la république s'arrogeoit pour ses propres dettes (1); acte apparent de justice, qui, dans le fait, augmentoit le désordre et la perte occasionnée à la société par cette espèce de banqueroute. Ces impôts ne suffisant point encore, les Milanois se déterminèrent enfin à faire venir un magistrat étranger, auquel ils accordèrent un pouvoir illimité pour lever de l'argent par toutes les douanes, les tailles et les

(1) *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano.* T. VIII, L. LIII, p. 52.

péages qu'il sauroit inventer. Cette odieuse science n'étoit point encore aussi perfectionnée que de nos jours; mais le nouveau magistrat, Beno des Gozzadini de Bologne, employa toutes les ressources de son esprit à perfectionner la maltote, et à pressurer le peuple. Pendant quatre ans, on se soumit sans réclamer aux impôts qu'il établissoit de sa seule autorité; la dernière année, on décora même Gozzadini de la dignité de podestat, pour qu'il éprouvât moins de résistance, et qu'il satisfît plus vîte aux dettes publiques. Mais la patience du peuple fut enfin lassée par ses exactions; après une sédition violente, Beno des Gozzadini fut mis à mort par les révoltés; cependant la plupart des impôts qu'il avoit inventés furent conservés, en sorte que les historiens de Milan, partageant les préventions du peuple, maudissent encore la mémoire de ce financier (1). 1251.

Le pape ne se fut pas plus tôt éloigné de Milan qu'il parut oublier tout ce que cette ville avoit soufferte pour son service, et l'accueil qu'elle venoit de lui faire. De Brescia, il écrivit à son archevêque, pour l'exciter à

(1) *Conte Giulini Memorie*, L. LIV, p. 113. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* §. 288, p. 685. — *Corio Istoria di Milano*, p. 112. — *Annales Anonimi Mediolanenses.* T. XVI, c. 24 et 26, p. 657.

1251. soutenir avec force les libertés ecclésiastiques contre le podestat et les conseils, qui, quelquefois y portoient atteinte. Un de ses griefs étoit que l'on contraignoit certains moines, nommés les *humiliés*, à se charger de plusieurs fonctions publiques aux portes et aux gabelles, parce qu'ils les remplissoient avec plus d'économie et de fidélité. Le pape enjoignit à l'archevêque d'employer contre la république les censures ecclésiastiques, et toute la rigueur des châtimens spirituels, pour réprimer tous les abus qui pouvoient s'être introduits dans le gouvernement. Cette ingratitude du pontife refroidit visiblement les Milanois, auparavant si zélés pour sa cause. Peu après, ils laissèrent connoître combien l'intérêt du parti guelfe leur étoit devenu indifférent, lorsqu'ils choisirent pour leur capitaine-général le marquis Lancia de Montferrat, oncle de Manfred, régent de Sicile, et Gibelin zélé. Ils lui confièrent, pendant trois ans, de 1253 à 1256, les départemens de la guerre et de la justice, en exigeant de lui qu'il maintînt à leur solde mille chevaux étrangers. Le marquis Lancia, cependant, ne vint point résider à Milan, mais il y envoya, chaque année, un podestat nommé par lui pour être son lieutenant.

Malgré l'élection d'un Gibelin pour général

et pour juge, il ne paroît pas que les Milanois, 1251.
à cette époque, aient complètement abandonné le parti guelfe; la guerre qu'ils firent aux citoyens de Pavie, avec l'aide du marquis Lancia lui-même, nous semble une preuve du contraire. Il n'en fut pas de même des habitans de Plaisance. Tandis que Frédéric vivoit encore, ils se détachèrent, par animosité contre Parme, du parti où Parme venoit d'entrer; ils firent alliance avec Crémone, le marquis Pelavicino et tous les Gibelins; et ils renouvelèrent la guerre que, depuis le commencement du siècle, ils avoient faite à la ville de Parme. Cette guerre seule exceptée, tout étoit changé, les partis et les alliances; chaque armée sembloit avoir passé dans le camp ennemi pour renouveler le combat.

Deux passions, absolument indépendantes l'une de l'autre, partageoient, en factions opposées, les habitans de toutes les villes de l'Italie. D'une part, la jalousie et la défiance mutuelle des plébeïens et des nobles entretenoient le désordre dans le sein de chaque république; d'autre part, la haine entre les serviteurs de l'empire et ceux de l'église divisoit toute l'Italie en deux partis acharnés à se combattre. Aucune alliance constante n'existoit entre les factions politiques nées dans le sein de chaque cité, et les factions

1251. religieuses qui régnoient dans tout l'empire. Les papes ne s'étoient point faits les défenseurs des peuples, ou les empereurs ceux de la noblesse. A Milan, les gentilshommes étoient Gibelins, et le peuple guelfe; à Plaisance, c'étoit tout le contraire. Le choix de chaque famille, entre ces deux grands partis, n'avoit pas été déterminé par des considérations personnelles ou des vues d'intérêt; la plupart avoient été entraînées par leur sentiment vers le chef de la religion ou le chef de l'État; leurs motifs étoient purs et leur attachement sincère. De leur côté, le pape et l'empereur avoient cherché des partisans dans les villes où des intérêts plus prochains avoient déjà allumé la discorde; ils s'adressoient à tous ceux qu'ils voyoient opprimés, ou dont ils pouvoient flatter les passions, et ils tenoient dans chaque lieu un langage différent, selon la classe d'hommes avec laquelle ils vouloient traiter. Ceux qui étoient Guelfes ou Gibelins par sentiment, demeuroient constans dans leurs affections; ceux dont les empereurs ou les papes avoient recherché l'alliance par intérêt, pouvoient changer avec la politique. En général, on n'expliqueroit jamais la longue durée des factions guelfes et gibelines dans toute l'Italie; les sacrifices prodigieux que tous les citoyens les plus vertueux faisoient à l'esprit de parti; l'égalité de forces, et les fré-

quentes alternatives de victoires et de défaites, 1251.
si l'on ne vouloit leur donner d'autre origine que l'intérêt personnel. L'égoïsme n'inspire point d'énergie, et celui qui calcule son avantage, le trouvera toujours dans le repos. Des motifs plus nobles mettoient aux citoyens, de part et d'autre, les armes à la main. Deux sentimens vertueux, l'esprit religieux et l'esprit de justice, avoient été mis en guerre par la discorde entre les deux pouvoirs.

Les empereurs éprouvoient, sans aucun doute, de la part des papes une injustice criante; leurs droits les plus sacrés étoient envahis; leur repos domestique étoit troublé par des trahisons de famille; leur réputation souillée par des calomnies; enfin leur couronne même leur étoit enlevée par des jugemens iniques. Les hommes en butte à une si grande injustice, étoient, par leur rang, leur pouvoir, leurs vertus, placés de manière à ce que leurs malheurs fissent l'impression la plus universelle et la plus profonde; car, quoique la compassion soit due également à tous les malheureux, celle qu'on éprouve pour des souverains prend l'apparence d'un sentiment plus noble encore; elle nous élève jusqu'au rang de ceux qu'elle nous fait secourir; nous l'appelons loyauté, et nous nous glorifions de l'enthousiasme qu'elle nous fait ressentir.

1251. D'autre part, chez un peuple superstitieux, la religion peut s'éloigner des règles de la justice éternelle, et contredire la justice mondaine. Cette religion interdit aux hommes d'examiner les voies du ciel; elle leur ordonne de soumettre leur raison; et le fanatisme aveugle qu'elle leur inspire, la haine contre les hérétiques et les ennemis de la foi, le dévouement à l'église, ne sont pas dans leurs motifs des passions moins pures que le fanatisme de loyauté; elles ne sont pas moins que lui fondées sur l'entier oubli de l'intérêt personnel, et sur une conviction pleine et vertueuse. De part et d'autre, on vit les grandes familles, fidèles aux principes qu'elles avoient adoptés, les transmettre à leurs descendans de génération en génération, sans que les calamités et les persécutions pussent jamais les altérer. L'on vit aussi la multitude, plus mobile et plus susceptible d'enthousiasme, se montrer également disposée à admettre les deux passions contraires; et, selon qu'on savoit réveiller en elle des sentimens qui lui étoient naturels, on la vit combattre avec énergie, non point pour elle-même, mais pour les droits légitimes de l'empire, ou pour les saintes libertés de l'église.

Comme les deux républiques de Plaisance et de Crémone étoient gouvernées par la

faction gibeline, Innocent, au lieu de suivre la 1251.
route naturelle pour se rendre dans l'État de l'église, fut contraint de passer de Milan à Brescia, Mantoue, Ferrare et Bologne (1). Toutes ces villes, étant dévouées au parti guelfe, le reçurent avec les mêmes honneurs; dans toutes, cependant, il semble que le passage du pape, loin de confirmer l'affection du peuple pour l'église, laissa des semences de discorde, et réveilla le courage et les passions des gibelins. Innocent s'avança ensuite au travers de la Romagne jusqu'à Pérouse, où il séjourna quelque temps.

Avant qu'Innocent fût parvenu au terme de son voyage, son compétiteur, le roi d'Allemagne, étoit déjà entré en Italie, pour se mettre, dans cette contrée, à la tête du parti gibelin. Frédéric, en mourant, avoit laissé cinq enfans, dont deux seulement étoient légitimes, savoir: Conrad, qui, couronné roi de Germanie du vivant de son père, gouvernoit l'Allemagne depuis plusieurs années; et Henri, fils d'une princesse d'Angleterre, que Frédéric, par son testament, avoit substitué à Conrad, si celui-ci mouroit sans enfans. Manfred, prince de Tarente, fils naturel de l'empereur et d'une marquise Lancia, étoit de tous les princes de cette famille

(1) *Jacobi Malvecii Chron. Brixian.* Dist. VIII, c. 4, T. XIV, p. 920. — *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV.* 30. 592. x.

1251. celui qui avoit hérité de la plus grande part des vertus et des talens de son père. Frédéric paroît l'avoir légitimé; il l'avoit substitué à Conrad et Henri, comme héritier de ses couronnes, si l'un et l'autre mouroient sans postérité (1). Frédéric, roi ou duc d'Antioche, et Henzius, roi de Sardaigne, prisonnier des Bolonois, étoient aussi fils naturels de l'empereur; mais ils ne furent pas même nommés dans le testament du monarque (2). Le jeune Henri résidoit en Sicile, où sa présence contenoit les peuples dans le devoir; Manfred, comme régent du royaume, habitoit la Pouille; et Conrad, au mois d'octobre 1251, partit d'Allemagne, à la tête d'une armée puissante, pour venir prendre possession de ses nouveaux États.

Conrad, après avoir visité quelques-unes des villes gibelines de la Marche Trévisane, et avoir reçu d'Eccelino un renfort de troupes tirées de Padoue, Vérone et Vicence, reconnut que, pour se rendre dans son royaume, il ne pourroit traverser toute l'Italie d'une extrémité jusqu'à l'autre, sans avoir à livrer une

(1) *Voyez* le testament de Frédéric II. *Apud Lunig. Codex Italiæ Diplomat.* T. II, p. 910, ou *apud Giannone*, L. XVII, c. 6, T. II, p. 617.

(2) D'après Mathieu Paris, Frédéric d'Antioche seroit mort avant son père. *A.* 1249, *p.* 665.

suite de combats qui épuiseroient son armée, 1251.
et la mettroient hors d'état de soumettre ses sujets révoltés : il préféra donc éviter absolument la rencontre des armées guelfes ; il donna rendez-vous aux flottes de Sicile et de Pise sur les côtes du Friuli ; et, faisant le tour des frontières vénitiennes, il vint attendre ces flottes à Porto Navone, à l'extrémité du golfe Adriatique (1). C'est là qu'il s'embarqua, au commencement de l'année 1252, avec une 1252.
armée partie allemande et partie lombarde ; sa flotte étoit composée de seize galères de Sicile, et d'un nombre au moins égal de galères pisanes (2). Après une traversée heureuse, il vint débarquer à Siponto, dans la Capitanate.

Le prince Manfred, qui, pendant l'absence de Conrad, avoit administré le royaume, vint rencontrer son frère à Siponto, et lui remit tous les pouvoirs dont il avoit été dépositaire. Ce jeune prince, pendant l'année de sa régence, avoit déjà donné des preuves de ses talens et de la vigueur de son caractère. Les lettres du pape adressées à toutes les communautés, et les menées des frères Mineurs

(1) *Monachus Patavinus in Chronico*, p. 685.

(2) *Flaminio del Borgo, Diss. V. dell' Istoria Pisana* p. 285.

1252. dans toutes les provinces, avoient produit un soulévement presque général. Les Napolitains avoient déclaré qu'ils ne pouvoient se soumettre plus long-temps à vivre interdits et excommuniés, et qu'ils ne vouloient plus obéir à un prince qui ne seroit pas muni de l'investiture pontificale, et qui ne les réconcilieroit pas à l'église (1). Capoue suivit l'exemple de Naples; Andria, Foggia et Bari se révoltèrent également; et dans Averse, le parti des rebelles étoit armé, et tenoit déjà la victoire en suspens. Manfred, qui n'étoit âgé que de dix-huit ans, recouvra, par son courage et la rapidité de ses marches, toutes ces villes, à la réserve de Naples et de Capoue, en sorte que Conrad sembloit n'avoir plus qu'à marcher sur les pas de son jeune frère pour entrer en pleine possession de son royaume.

Mais la réputation brillante de Manfred excitoit dans le cœur du roi des Romains une envie secrète; et Conrad, comme s'il n'avoit pas eu d'autres ennemis à combattre, prit à tâche de rabaisser son frère, et de le dépouiller d'une partie des fiefs dont Frédéric, leur père, l'avoit mis en possession.

(1) *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo.* T. VII, p. 1069.

Conrad étoit jaloux et cruel, parce qu'il 1252.
étoit foible; dans son cœur il se rendoit justice à lui-même, et il sentoit combien il étoit inférieur et à son père et à son frère. Cependant il se conduisit avec assez d'habileté dans la courte guerre qui lui restoit encore à soutenir, pour achever la conquête de son royaume. Les comtes d'Aquin, dont les fiefs s'étendoient depuis le Vulturne jusqu'au Garigliano, et qui par conséquent pouvoient ouvrir une communication entre Capoue et l'État de l'église, s'étoient unis aux révoltés. Conrad marcha immédiatement contr'eux avec ses Allemands; son frère l'accompagna à la tête des Sarrasins de Nocera, et ils soumirent en peu de temps Aquin, Suessa, San-Germano, et toutes les forteresses que ces gentilshommes avoient fait révolter. Naples et Capoue restèrent alors cernées de toutes parts; et le roi, tandis qu'il se préparoit à soumettre aussi ces deux villes, essaya d'entrer en négociations avec le pape (1).

Conrad, qui savoit combien son père avoit eu à souffrir de l'inimitié de l'église, auroit voulu à tout prix faire sa paix avec elle. Aussi en même-temps que, par une ambassade solemnelle, il demandoit à Innocent

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia.* T. VIII, p. 505 et 506.

1252. les deux couronnes de l'empire et de la Sicile, qui lui appartenoient par droit héréditaire, il lui offrit de le laisser maître des conditions sous lesquelles il les recevroit. Mais Innocent n'avoit garde d'en imposer aucune; il vouloit réunir les deux Siciles aux États de l'église, et priver la maison de Souabe de l'empire d'Allemagne (1). D'après des projets semblables il ne pouvoit entrer en négociations avec les ambassadeurs de Conrad. Il les accueillit gracieusement, mais il les renvoya sans rien conclure.

Cependant la ville de Capoue, se voyant bloquée et privée d'espoir de secours, s'étoit rendue au roi, qui, avec toutes ses forces, vint, le 1.er décembre, mettre le siége devant
1253. Naples. Cette ville résista pendant longtemps; elle repoussa un assaut où l'armée royale perdit beaucoup de monde; mais enfin une flotte sicilienne vint garder l'entrée du port. Alors les vivres commencèrent à manquer aux assiégés; ils essayèrent vainement de capituler; Conrad voulut venger sa dignité offensée; et, lorsqu'au mois d'octobre suivant il eut forcé les Napolitains à se rendre à

(1) *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV*, §. 31, p. 592. x. — Mathieu Paris dit que, pendant le négociation, Conrad fut empoisonné par des partisans du pape, et qu'il n'échappa qu'avec peine à la mort, *A.* 1252, p. 725.

discrétion, il fit périr un grand nombre d'entr'eux sur l'échafaud, et il rasa leurs murailles (1). 1253.

Le pontife, qui avoit essayé vainement de secourir les Napolitains, comprit par leur soumission que l'église n'étoit pas assez puissante pour conquérir et conserver les deux royaumes de Sicile; et comme, à aucun prix, il ne vouloit permettre que la maison de Souabe restât en possession d'un État si voisin de Rome, parce que tous les partisans de cette maison à Rome étoient ennemis du saint-siége, il forma le projet d'assigner ce royaume, comme fief de l'église, à quelque prince nouveau, qui n'en fît la conquête que pour devenir vassal des papes, et qui restât toujours une créature dépendante d'eux (2). C'est à cette politique d'Innocent IV, que l'on dut dans la suite l'élévation de la maison d'Anjou, et l'introduction funeste des François dans le royaume de Naples.

Ce ne fut point cependant à Charles d'Anjou qu'Innocent s'adressa d'abord; ses

(1) *Matteo Spinelli Diurnali*, p. 1071. — *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. I, c. 3, p. 789. — *Barthol. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 1, T. XIII, p. 1016.

(2) *Nicolaus de Curbio, Vita Innoc. IV*, §. 31, p. 592. x. — *Raynaldus*, 1253, §. 2-5, p. 623-625.

1253. prédécesseurs avoient acquis sur l'Angleterre des droits analogues à ceux que lui-même réclamoit sur la Sicile. Henri III, fils de Jean, gouvernoit l'Angleterre avec autant de foiblesse et d'impolitique que l'avoit fait son père. Ce roi, dans ses fréquentes guerres civiles, invoquoit souvent la protection du pape contre ses sujets, ce qui avoit rapproché les deux cours. Ce fut à son frère Richard, comte de Cornouailles, qu'Innocent offrit la couronne de Sicile, par le ministère de son secrétaire Albert de Parme (1). Richard passoit pour fort riche; la bravoure et l'art militaire s'étoient développés en Angleterre pendant les guerres civiles. Cependant, il ne paroissoit pas probable que le comte de Cornouailles pût soutenir une longue guerre à une grande distance de son pays, ou que les Anglois continuassent long-temps à le seconder. Ce même comte, nommé plus tard, par un parti, roi de Germanie, ne put jamais se mettre en possession de la couronne d'Allemagne.

(1) *Mathœi Parisii Historia Angliæ (Continuatio), ad ann.* 1253, 1254, p. 761. Mathieu Paris s'étoit proposé de terminer son histoire à l'an 1250, en sorte qu'à la fin du vingt-cinquième demi-siècle, il passe en revue les événemens des dernières cinquante années, et termine ses réflexions par une espèce d'épilogue, *p.* 697. Je crois cependant que c'est lui-même qui reprend ensuite son récit à l'année suivante.

Peut-être Innocent se flattoit-il qu'après 1253.
quelques batailles les deux antagonistes, également affoiblis, lui laisseroient le champ libre, et que l'église pourroit de nouveau faire valoir ses prétentions au domaine immédiat de la Sicile.

Mais le prince anglois ne saisit point le leurre qui lui étoit offert par le pape ; il fonda son refus sur l'insuffisance de ses trésors; sur le besoin de quelques forteresses pour assurer la retraite de ses troupes, s'il éprouvoit un échec; et, plus que tout, sur l'alliance de sa famille avec la maison de Souabe: car la dernière femme de Frédéric étoit sa sœur, et Henri, frère de Conrad, à qui la couronne étoit substituée, étoit son neveu. Cependant le scrupule qu'avoit fait naître cette parenté fut bientôt dissipé par une circonstance funeste; le jeune Henri mourut presque subitement, et le bruit se répandit que le poison avoit terminé ses jours. Les émissaires du pape accréditèrent ce rapport, et accusèrent formellement Conrad de la mort de son frère (1). Quelque peu vraisemblable que fût un pareil crime, son seul soupçon réconcilia la maison d'Angleterre avec les propositions du pape, et Henri III lui-même

(1) *Mathæus Parisius*, 1254, p. 765. — Lettre de Conrad *in additamentis ad Math. Paris.* p. 1113.

1253. sollicita Innocent d'accorder la couronne de Sicile, non plus à son frère, mais à son fils Edmond (1). Dans le même temps, Charles, comte d'Anjou et de Provence, et frère de saint Louis, instruit qu'une négociation aussi importante étoit entamée, pressé de plus par la vanité de sa femme, qui vouloit, comme ses sœurs, porter le titre de reine; Charles, dis-je, offrit à Innocent sa personne, ses trésors et ses soldats pour le service de l'église. Ses messagers firent valoir la gloire militaire que déjà il avoit acquise dans la Terre-sainte; la valeur et le zèle aveugle de ses soldats; la facilité qu'il trouveroit à les faire descendre en Italie, dont ses États étoient limitrophes, ou à les conduire par mer, des ports de la Provence, à Rome et à Naples. Mais toutes ces négociations furent interrompues à la nouvelle de la mort de Conrad, qui, ayant rétabli l'ordre dans son royaume, fut atteint à Lavello, au printemps de l'année 1254, d'une maladie qui l'emporta, à l'âge de vingt-six ans (2), comme il se met-
1254. toit en marche pour retourner en Allemagne. Conrad étoit marié à Elizabeth, fille d'Othon,

(1) *Mathœus Parisius. an.* 1254, p. 767.

(2) Le 21 mai 1254. *Nicolaus de Jamsilla Historia.* T. VIII, p. 507.

duc de Bavière; il en avoit un fils, nommé 1254.
Conradin, encore dans la première enfance, et qu'il avoit laissé auprès d'elle. Lorsqu'il se vit près de mourir, il recommanda ce fils à Manfred, et nomma cependant, avec le consentement de ce prince, pour tuteur de Conradin et bailli du royaume, le marquis Berthold de Hochberg ou de Hohenburg (1), général des troupes allemandes, qui avoit beaucoup de crédit sur cette nation.

La mort de tant de princes de la maison de Souabe, à peu de distance les uns des autres, fut attribuée, par les papes et quelques écrivains guelfes, à un enchaînement épouvantable de crimes. Frédéric fut accusé par eux d'avoir fait mourir deux enfans de Henri, son fils aîné (2); Manfred, d'avoir étouffé son père, Frédéric, sous des coussins, comme il étoit malade à Fiorentino (3); Conrad, d'avoir empoisonné le jeune Henri (4); et Manfred, d'avoir empoisonné Conrad (5). Il n'y a pas d'exemple peut-être qu'une famille

(1) Schmidt, Histoire des Allemands. *L. VI, c.* 10, *T. III, p.* 589, l'appelle margrave de Hochberg; tous les Italiens l'appellent de Hoemburg.

(2) *Barth. de Neocastro Hist. Sicula.* T. XIII, p. 1016.

(3) *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 143, p. 974.

(4) *Raynald. Annal. Eccles.* 1254, §. 42, p. 644.

(5) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. I, c. 4, p. 790.

1254. plus noble et plus vertueuse ait jamais été accusée de crimes plus odieux et plus dépourvus de vraisemblance. Conrad fut si affecté des calomnies que la cour de Rome répandoit contre lui, qu'on peut attribuer en partie sa mort au chagrin qu'il en ressentit (1).

Les messagers qui apportèrent au pape la nouvelle de la mort de Conrad, furent bientôt suivis par d'autres qui venoient de la part du marquis de Hoemburg, recommander le jeune Conradin à la miséricorde du pontife, et lui représenter que cet enfant, à peine âgé de trois ans, n'avoit pu commettre aucun crime qui méritât qu'on le privât de son héritage; que son père, en mourant, avoit laissé l'ordre à ses proches de se soumettre entièrement à l'église; et que Rome ne trouveroit jamais un roi plus soumis, plus dépendant d'elle, que ne le seroit Conradin. Mais Innocent ne pensoit déjà plus à disposer d'une couronne qu'il pouvoit garder pour lui-même; il avoit suspendu toute négociation avec Richard, Edmond, ou Charles d'Anjou; il étoit résolu à ne point

(1) *Math. Parisius ad annum; et Giannone Istor. Civile*, L. XVIII, c. 2, p. 631. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. V, p. 290. Aucun contemporain ne parle de poison. *Monach. Patavinus*, L. II, p. 689. — *Nicolo de Jamsilla*, p. 507. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1071.

traiter avec Conradin, et il répondit aux ambassadeurs allemands, qu'il vouloit, avant tout, avoir la pleine possession du royaume des deux Siciles; et que, s'il trouvoit ensuite que Conradin y eût quelque droit, lorsque ce prince seroit parvenu à l'âge de puberté, il verroit quelle grâce il pourroit lui accorder (1). 1254.

Après cette réponse hautaine, Innocent fit demander des troupes aux républiques guelfes de la Lombardie, de la Toscane, et de la Marche d'Ancone; ses parens, les comtes de Fiesque, levèrent aussi des soldats à Gênes, pour son compte. Le pape rassembla son armée dans la ville d'Anagni, tandis que ses partisans, dans le royaume de Sicile, excitoient les peuples à la révolte, et leur représentoient qu'il étoit trop honteux de se soumettre davantage au gouvernement des Sarrasins et des Allemands. En effet, les grands-justiciers de presque toutes les provinces étoient des Arabes; tous les emplois civils et militaires leur étoient confiés. La révolte éclata dans toutes les provinces; de toutes parts on n'annonçoit au marquis de Hoemburg et à Manfred, que des conspirations; le premier, découragé par les

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 507.

1254. embarras de sa situation, prit enfin le parti de renoncer à la régence du royaume, et il se joignit à tous les barons restés fidèles, pour solliciter Manfred de s'en charger.

Manfred manifestoit une extrême répugnance à prendre le commandement, dans un moment où il ne pouvoit attendre, pour l'autorité royale, que des humiliations; comme il sentit cependant que, dans une circonstance aussi critique, son adresse seule pouvoit sauver la monarchie, il accepta la régence, sous condition que Berthold lui livreroit tous les trésors de Conrad, dont il avoit gardé l'administration, et qu'il se rendroit dans la Pouille, pour y rassembler une armée prête à le seconder. Berthold ne remplit point ses engagemens; les séditions se multiplièrent; l'armée du pape s'avançoit pour entrer dans le royaume, et Manfred prit enfin le parti de marcher lui-même à sa rencontre, et de lui faire ouvrir les portes de toutes les forteresses. Le pape étoit fort vieux; le peuple, lassé de la dernière administration, vouloit un changement: c'étoit à l'expérience à le dégoûter des maîtres qu'il alloit se donner; la résistance ne pouvoit qu'aggraver les malheurs de la guerre; et le parti le plus sage étoit en effet celui d'attendre les événemens.

Manfred se fit précéder par des ambassa- 1254.
deurs qui dirent au pape, en son nom, qu'il regardoit le saint-siége comme le protecteur naturel des pupilles et des foibles; que le dernier roi, en mourant, avoit mis expressément son fils sous la protection du pontife; et que si, pour conserver cet héritage à un orphelin, Innocent vouloit en prendre possession lui-même, lui, Manfred, n'avoit pas dessein de s'opposer à ses vues; que, seulement, il réservoit tous les droits de son neveu et les siens, et que, le premier de tous les Appuliens, il s'empresseroit de montrer son respect et son dévouement pour l'église. Il s'avança en effet jusqu'à Cépérano, sur la frontière des deux États, et il conduisit lui-même, par la bride, le cheval du pape, comme il passoit le Garigliano (1).

Le pape arrivoit, entouré de tous les exilés du royaume, de tous ceux qui, par leurs menées, avoient troublé l'administration, depuis le commencement du règne de Frédéric, les San-Severino, les De Morra, les D'Aquin, Borello d'Anglone, qui, tous, prenoient à tâche de faire éprouver à Manfred toute leur insolence, toute son humiliation. Les San-Severini, à ce qu'assure

(1) *Nicolaus de Jamsilla Hist.* p. 512. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1073.

1254. Spinelli, refusoient de saluer le prince lorsqu'ils le rencontroient; un légat du pontife exigeoit de tous les barons le serment de fidélité au saint-siége, comme si le royaume lui étoit dévolu sans retour; bien plus, il osa demander ce serment à Manfred lui-même, tandis qu'une investiture injuste du pape dépouilloit ce prince d'une partie de ses domaines, à Tarente, et les transmettoit à Borello d'Anglone, son ennemi.

Ce Borello avoit obtenu une grâce de Manfred, peu après la mort de Frédéric; mais il l'avoit mise en oubli, pour ne se souvenir que de sa haine contre la maison de Souabe; il disputoit avec audace les droits du prince, et cherchoit plus encore à lui faire sentir qu'il étoit devenu son égal, qu'à le dépouiller de ses propriétés. A la tête de quelques soldats, il prit enfin la route d'Alesina, pour se mettre en possession de ce comté qui dépendoit de Manfred. Le prince étoit alors avec le pape, à Teano; il apprit que Berthold de Hoemburg, le ci-devant régent, s'approchoit avec une armée, pour rendre hommage au pape, et il partit avec une suite brillante, pour aller s'aboucher avec lui, avant son arrivée. Il suivit la route de Capoue, la même qu'avoit prise Borello; les deux escortes se rencontrèrent : aigries

par mille injures précédentes, elles s'insultèrent et se battirent; Borello fut tué, contre la volonté du prince, à ce qu'assurent ses partisans; et, en effet, quoiqu'il fût fils de l'empereur, et héritier présomptif du trône, cet évènement le précipita dans un danger extrême. Le pape cita Manfred à comparoître devant le tribunal d'un de ses neveux, pour se purger, s'il le pouvoit encore, du meurtre dont il étoit accusé; en même-temps il lui refusa un sauf-conduit pour se rendre à ce tribunal : d'autre part, la ville de Capoue fit saisir les bagages du prince, et elle envoya des troupes pour le poursuivre. Manfred s'étoit enfermé dans Acerra, dont le comte étoit son proche parent; mais déjà il s'appercevoit qu'on l'évitoit, comme un homme dont la perte étoit assurée : le marquis de Hoemburg, qui avoit approuvé sa conduite, refusa d'avoir une conférence avec lui, et il articula, contre le fils de son maître, des plaintes auxquelles jusqu'alors il n'avoit pas même songé. Bientôt le marquis Lancia, oncle maternel de Manfred, lui fit dire qu'il n'étoit pas en sûreté dans Acerra, qu'on ne tarderoit pas à l'y assiéger avec des forces supérieures, et que si, comme il en avoit été sommé, il se livroit lui-même, le pape le feroit jeter dans une prison, pour le 1254.

1254. condamner ensuite à l'exil et la confiscation de ses biens, ou peut-être même à la mort.

Une seule voie de salut restoit au prince, c'étoit de traverser le royaume pour se rendre à Luceria, dans la Capitanate, de se confier aux Sarrasins qui habitoient cette ville, et de réveiller en eux, s'il en étoit temps encore, l'affection qu'ils avoient toujours témoignée pour sa famille. Mais Luceria étoit commandée par une créature du marquis de Hoemburg, Giovanni Mauro, qui avoit déjà fait ses soumissions au pape; et, pour arriver jusqu'à cette ville, il falloit traverser une vaste contrée ennemie.

Manfred fit répandre le bruit qu'il s'acheminoit pour se rendre à la cour du pape, et il partit d'Acerra avant minuit, avec une suite trop nombreuse pour n'être pas remarquée, mais trop foible pour soutenir un long combat. Parmi ceux qui l'accompagnoient se trouvoient deux frères, Marino et Conrad Capece, nobles napolitains, dont les terres étoient situées dans les montagnes qu'il devoit traverser : c'est eux qui entreprirent de le conduire. Pour éviter le château de Montfort, où le marquis de Hoemburg avoit une garnison, ils furent obligés de s'avancer par d'étroits sentiers, au travers de montagnes escarpées, dont la lumière de la lune, en

les éclairant à demi, rendoit les précipices plus effrayans encore pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. L'escorte passa, sans être reconnue, au travers du bourg de Manliano, qui n'est composé, comme plusieurs de ceux du royaume de Naples, que d'une seule rue, longue, étroite et tortueuse, sans aucune issue latérale; en sorte que, lorsque Manfred entendoit les bourgeois se demander, s'il ne conviendroit pas d'arrêter ce convoi, pour savoir si le prince fugitif ne s'y trouveroit point, il voyoit la décision de son sort dépendre de la fantaisie de quelques villageois (1). Dans ce moment, quelques-uns des mulets chargés de bagage, qui précédoient les hommes d'armes, tombèrent et arrêtèrent quelque temps tout le convoi, sans que la cause de ce retard fût connue de ceux qui étoient derrière. Cependant les habitans de Manliano se contentèrent de fermer les portes du château attenant au village, et ils ne firent aucun mouvement. 1354.

Le prince arriva ensuite avec sa troupe au château d'Atripalda, qui appartenoit aux seigneurs Capece, et où demeuroient les femmes de ces deux gentilshommes. Ces dames, dit Nicolas de Jamsilla, se tinrent pour

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 523.

1254. fort honorées de ce que le fils d'un empereur daignoit s'asseoir à leur table et partager leur repas (1); « cependant, ajoute-t-il, le » prince pouvoit le faire sans se compromettre; » car telle est la prérogative des dames, qu'on » peut, sans s'abaisser, leur rendre les plus » grands honneurs, tandis qu'il ne siéroit » point de rendre des hommages semblables » aux hommes les plus puissans. » C'est la première fois que nous trouvons dans les historiens contemporains les maximes chevaleresques de la galanterie, qui, peut-être, avoient été admises plus tard en Italie que dans le Nord.

Manfred continua ensuite sa route par Guardia de Lombardi qui lui appartenoit, Bisaccia et Bimio; il s'y trouvoit dans ses terres; mais ses vassaux l'avertissoient qu'il étoit dangereux d'y séjourner long-temps, parce que les villes voisines s'étoient données au pape. Melphi lui ferma ses portes; Ascoli, comme il approchoit, se révolta et massacra un gouverneur qui lui étoit dévoué; Venosa le reçut avec respect; mais, peu après, les citoyens lui firent dire qu'on les menaçoit de les assiéger s'ils n'entroient pas dans la ligue guelfe, et qu'ils n'étoient pas en force pour résister.

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 524.

Cependant Giovanni Mauro étoit parti de 1254.
Luceria, pour se rendre auprès du pape, et il avoit laissé dans cette ville son lieutenant Marchisio, avec mille soldats sarrasins et trois cents Allemands. Il lui avoit donné l'ordre de tenir les portes de la ville constamment fermées, et de n'y admettre absolument personne. Pour se rendre de Venosa à Luceria, le prince devoit passer entre Ascoli et Foggia, villes non-seulement ennemies, mais dans chacune desquelles des troupes du pape étoient déjà arrivées pour le poursuivre. Il crut nécessaire, dans cette dernière partie de sa route, de se séparer de son escorte, qu'il envoya vers Spinazzola, tandis qu'avec le maître des chasses de son père et deux écuyers, il entreprit, pendant la nuit du 1.er novembre, de traverser les plaines de la Capitanate. Comme il sortoit de la ville, cependant, quelques-uns de ses amis qui le reconnurent, le suivirent, et il n'osa pas les renvoyer. Une pluie violente les assaillit et redoubla les ténèbres, lorsqu'ils s'étoient déjà écartés de tous les chemins. Ils continuèrent cependant leur course dans la direction de Luceria, d'après l'indication du maître des chasses, et ils arrivèrent à une vénerie royale, déserte depuis la mort de Frédéric, où ils prirent quelque repos. Ils séchèrent leurs

1254. corps baignés par la pluie autour d'un grand feu, d'un feu royal, comme l'appeloit gaîment le prince (1), et c'étoit en effet la seule chose royale qui lui fût restée dans sa situation. Un peu avant le point du jour ils se remirent en route; et comme ils approchoient de Luceria, Manfred laissa en arrière les amis qui s'étoient joints à lui (2), et, ne gardant que les trois écuyers qu'il avoit choisis, il s'avança jusque devant les portes.

Un grand nombre de Sarrasins étoient rassemblés sur les remparts et sur la galerie pratiquée au-dessus de la porte. « Voici votre » seigneur et votre prince, » leur cria en arabe un des compagnons de Manfred, « il » vient, selon vos desirs, se mettre entre vos » mains; il se confie en votre loyauté : ouvrez-» lui vos portes! » A ces mots, le cœur de tous les Sarrasins fut saisi d'un transport d'enthousiasme. Ils comprirent en même-temps que c'étoit contre le fils de leur roi que leurs portes étoient fermées, et que Marchisio étoit son ennemi. « Qu'il entre, qu'il » entre, s'écrièrent-ils, avant que le gou-» verneur sache sa venue; qu'il entre! et » nous répondons de lui. »

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 529.

(2) Il paroît que Nicolas de Jamsilla étoit un de ces amis; c'est ce qui fait qu'il a jeté tant d'intérêt sur tout ce récit.

Marchisio s'étoit fait apporter au palais les clefs de toutes les portes; au-dessous de celle où étoit Manfred, un étroit ruisseau laissoit aux eaux un passage. Un Sarrasin indiqua cette ouverture, et Manfred, s'élançant de son cheval, se coucha par terre pour entrer dans le canal encore humide. « Jamais, » jamais nous ne souffrirons, s'écrièrent tous » les autres, que notre prince entre dans sa ville » d'une manière aussi honteuse. » Frappant tous ensemble contre les portes, ils les enfoncèrent; ils soulevèrent Manfred dans leurs bras, et le portèrent en triomphe vers le palais. 1254.

Marchisio, qui entendit ce tumulte, sortit avec sa garde, et il s'avançoit contre le prince dans l'intention de le combattre; alors de tout le peuple un seul cri s'éleva: « A » bas de vos chevaux; prosternez-vous aux » pieds de votre prince, du fils de votre » empereur ! » Marchisio troublé, se jeta en effet à terre; ses gardes imitèrent son exemple, et, ployant un genou, tous ensemble renouvelèrent leur serment de fidélité.

Ainsi Manfred se releva du ruisseau fangeux pour monter sur le trône; car la révolution toute entière étoit renfermée dans cet événement. Luceria étoit une ville si forte, et si à l'abri des mouvemens populaires, que

1254. les derniers souverains l'avoient choisie pour y déposer leurs archives et leurs trésors. Le prince y trouva en effet la chambre fiscale, comme on l'appeloit, de Frédéric, celle de Conrad, celle du marquis de Hoemburg et celle de Giovanni Mauro; en sorte qu'avec l'argent dont il se mit en possession, il fut en état de solder immédiatement des troupes. La haine commune des peuples avoit confondu les Allemands avec les Arabes; les uns et les autres paroissoient également aux Italiens une soldatesque étrangère et demi-barbare, armée en faveur d'une autorité oppressive; les uns et les autres, après la mort de Conrad, avoient été chassés des villes où ils étoient en garnison, et la persécution les avoit réunis. Manfred trouva au milieu des Sarrasins de Luceria un grand nombre de soldats allemands; en peu de jours il en réunit un plus grand nombre encore, et bientôt, avec ces deux nations, il forma une armée capable de tenir tête au pape et de faire repentir le marquis de Hoemburg de l'avoir abandonné.

Ce marquis s'étoit avancé avec une armée guelfe jusqu'à Foggia, où il avoit été précédé par son frère Oddo. D'autre part, le légat Guillaume, cardinal de Saint-Eustache, neveu du pape, avec une autre armée bien

plus forte, s'étoit avancé jusqu'à Troja. Ils y apprirent avec étonnement que le prince qui naguères ne leur paroissoit qu'un fugitif, envoyoit à ces deux villes, comme à toutes celles du voisinage, l'ordre de lui payer les tributs accoutumés. Le respect du marquis Berthold renaissoit avec la puissance du prince; il lui envoya un présent d'habillemens, dont Manfred avoit grand besoin; car il étoit arrivé à Luceria revêtu seulement de ses armes; Berthold en même-temps voulut renouer des négociations avec le prince; et, dans ce but, il se rendit à Troja, auprès du légat. Mais tandis que Manfred prêtoit l'oreille à ces négociations insidieuses, il ne cessoit d'avoir les yeux sur le marquis Oddo, qui étoit resté à Foggia; et, celui-ci s'étant aventuré pour fourrager dans le territoire de Luceria, il l'attaqua avec impétuosité, le mit en déroute et le força de fuir jusqu'à Canosa. Il marcha ensuite contre Foggia; et, attaquant cette ville d'un côté avec la cavalerie qui avoit poursuivi le marquis, tandis que son infanterie, arrivée de Luceria, l'attaquoit de l'autre, il s'en rendit maître, après un combat de deux heures. Dès que ces nouvelles furent portées au cardinal-neveu, à Troja, son armée, effrayée de cette déroute, et comme frappée d'une terreur panique, 1254.

1254. abandonna la province, et se dissipa presque entièrement dans sa fuite. Les deux généraux guelfes, avec leurs troupes découragées, se replièrent vers Naples; et, en arrivant dans cette ville, ils apprirent que le pape Innocent IV venoit d'y mourir (1).

La mort de ce pontife ambitieux et intrépide fut, pour le parti guelfe des deux Siciles, un échec plus terrible que la défaite de ses généraux. Les cardinaux rassemblés à Naples, en lui donnant pour successeur Alexandre IV, un des comtes de Signa, parent d'Innocent III et de Grégoire IX, ne surent point mettre à la tête de leur parti un homme ni aussi hardi, ni aussi habile, ni peut-être aussi violent que l'avoit été le dernier pape.

1255. Les amis de Manfred prirent les armes, soit en Calabre, soit en Sicile; lui-même il pressoit les rebelles de l'Appulie et de la Terre de Labour; et, quoique ses armées fussent toujours fort inférieures en nombre à celles du pape et de ses légats, il compensoit cette infériorité par de rares talens militaires; il déployoit en même-temps des vertus chevaleresques, et une aimable galanterie, qui lui gagnoient le cœur de tous ses sujets. Deux fois, trop confiant dans la parole des gens

(1) Le 7 décembre 1254.

d'église, il accorda aux légats du pape des capitulations qu'ils violèrent; mais deux fois aussi il les punit, par des victoires, de leur mauvaise foi. La Terre de Labour fut la dernière province qu'il leur enleva; Naples et Capoue lui ouvrirent volontairement leurs portes; et, dans les deux ans qui suivirent la mort d'Innocent IV, Manfred recouvra en entier le royaume que ce pontife lui avoit enlevé. 1255.

Innocent IV avoit régné onze ans et cinq mois; et, si la gloire d'un pape peut se mesurer, comme celle d'un conquérant, par l'humiliation et les souffrances de ses ennemis, aucun des successeurs de saint Pierre n'eut jamais un règne plus glorieux. Dans le concile de Lyon, Innocent porta une sentence de condamnation contre un puissant monarque; il le déposa du trône; il arma contre lui ses sujets et ses alliés; il le vit mourir, lui et ses enfans, après des défaites humiliantes, et il sembla étendre contre eux sa vengeance, jusque dans le tombeau, où il les poursuivit par ses excommunications; il parcourut en triomphe l'Italie, qu'il sembloit avoir reconquise sur l'empereur; il s'empara de tout le royaume de Naples, et, par-là, il éleva l'État de l'église au plus haut degré de puissance où il soit jamais parvenu; enfin,

il mourut dans le moment où sa mort même étoit pour lui un bonheur nouveau, avant que la nouvelle de la défaite de ses armées pût parvenir jusqu'à lui. Mais si l'on se souvient qu'Innocent avoit été l'ami de Frédéric; qu'aucune offense n'avoit justifié la haine impitoyable avec laquelle il persécuta ce monarque et ses fils; qu'appelé à être le père de tous les Chrétiens et le défenseur de tous les orphelins, il repoussa les supplications de Conrad mourant et de Manfred, qui confioient à sa clémence le sort d'un malheureux enfant; qu'enfin, le premier, il eut la funeste pensée d'appeler les François dans le royaume de Naples, où leurs guerres firent verser, pendant trois siècles, le sang le plus pur de la France et de l'Italie, on ne pourra se rappeler sa mémoire qu'avec exécration.

Malgré la puissance d'Innocent IV, dans toute l'Italie, et presque dans toute l'Europe, les Romains seuls ne se soumirent pas à son autorité, et ne consentirent jamais à faire plier les libertés de la république devant les prérogatives du pontife. Nous n'avons aucun historien de Rome, antérieur au quatorzième siècle; aucun historien qui, retraçant des temps plus anciens, ait vu, dans Rome, autre chose que la cour des papes; en sorte que

l'indépendanee de cette république ne se montre que de loin en loin, comme par éclairs, dans l'histoire des autres pays; encore le peu que nous en connoissons, est-il propre à nous la faire considérer comme une oligarchie turbulente, qui ne mérite pas d'intérêt. L'un des nobles, avec le titre de sénateur, étoit chargé de maintenir la justice dans la ville; le pape Grégoire IX avoit seulement obtenu que tous les clercs et ecclésiastiques familiers de sa cour ou des cardinaux, et tous les étrangers que des pélerinages attiroient aux pieds de saint Pierre, ne fussent point soumis à cette jurisdiction (1). L'indépendance de sa personne et de ses prêtres étoit tout ce que le pape osoit prétendre dans Rome. Au reste, il avoit raison de redouter la jurisdiction du sénateur, qui, attaquant ses ennemis, assiégeant leurs maisons, et démolissant leurs tours, à la tête de ses cliens, avoit bien plutôt l'air d'un chef de factieux que d'un juge.

Parmi les nobles romains, quelques-uns avoient fortifié leurs demeures; d'autres, en plus grand nombre, s'étoient emparés des monumens inébranlables des temps les plus

(1) *Raynaldus ad annum* 1235, §. 1, 3, 4. — *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma.* P. I, p. 95-97.

glorieux de Rome. Les tombeaux ou les arcs de triomphe formoient, pour eux, autant de forteresses, d'où ils bravoient l'autorité des pontifes, la puissance du sénateur, et la furie de la populace. L'habitude des guerres privées ressemble si fort à celle du brigandage, que le passage est rapide et fréquent de l'une à l'autre. Les gentilshommes, pendant la nuit, sortoient quelquefois en armes de leurs forteresses, pour piller les magasins des marchands; ils faisoient des prisonniers dans les rues, et les forçoient à se racheter par de grosses rançons; au sein d'une ville ils se croyoient en guerre avec toute la société, avec toute la ville qu'ils habitoient. Ces abus devinrent intolérables pendant le séjour d'Innocent à Lyon : le peuple, pour y mettre un terme, résolut de ne plus confier le pouvoir judiciaire à un de ses concitoyens, mais d'appeler quelque étranger dont la réputation d'intégrité fût bien établie, et de lui confier une autorité sans limites, en exigeant de lui qu'à tout prix il rétablit l'ordre et la tranquillité dans Rome.

Brancaleone d'Andalo, bolonois et comte de Casalecchio, fut celui sur qui le peuple de Rome jeta les yeux, pour lui confier cette autorité dictatoriale; mais Brancaleone, qui connoissoit l'inconstance des Romains, et que

l'extrême sévérité de son caractère portoit à ne ménager aucun coupable, ne voulut accepter l'emploi qu'on lui offroit, qu'autant qu'il lui seroit assuré pour trois ans, et que trente jeunes gens des premières familles de Rome seroient envoyés en otage à Bologne, pour répondre de sa personne. A ces conditions, il entra en effet en fonctions au commencement de l'année 1253.

L'administration de Brancaleone fut juste, mais elle fut caractérisée par une effrayante sévérité. Le sénateur ne fit grâce à aucun gentilhomme, pour aucun attentat contre la paix publique; dès qu'il rencontroit quelque résistance, il se faisoit un devoir de la soumettre; il marchoit avec tout le peuple contre la tour ou la forteresse dans laquelle le coupable s'étoit réfugié; il en formoit le siége, et ne se retiroit point qu'il ne s'en fût rendu maître, et ne l'eût rasée. Plusieurs gentilshommes, condamnés par lui, furent pendus aux fenêtres de leur propre palais, et la tranquillité ne fut rétablie dans Rome qu'au prix du sang le plus illustre de cette capitale.

Brancaleone voulut aussi ramener les campagnes romaines à leur ancienne dépendance; il envoya dans ce but des ambassadeurs à Terracine, pour demander que cette petite ville jurât d'obéir à ses ordres, et de s'associer

au parlement, à l'armée et aux jeux des Romains. Innocent IV, d'Assise où il siégeoit alors, expédia une bulle au sénateur, pour lui remontrer que les habitans de Terracine étoient vassaux immédiats du saint-siége, en sorte qu'ils n'étoient tenus à aucun service envers la ville de Rome ; il lui recommanda de retiter ses ordres par respect pour la chaire de saint Pierre ; et il l'avertit en même-temps qu'il soutiendroit les habitans de Terracine avec toutes ses forces, si le sénateur continuoit à les molester (1).

Brancaléon songea pour lors à ramener le pontife lui-même à ce qu'il croyoit son devoir, et le récit de Mathieu Paris fait singulièrement ressortir l'indépendance des Romains et de leur magistrat à l'égard d'Innocent IV. « Dans le même temps, dit-il, comme le pape » avoit séjourné quelque mois à Assise, on lui » signifia, de la part des Romains et du séna- » teur Brancaléon, par une ambassade solem- » nelle, l'ordre de rentrer sans retard dans » la ville dont il étoit pasteur et souverain » pontife. Les Romains ajoutèrent qu'ils s'éton- » noient de le voir errant çà et là comme

(1) *Contarini Historia Terracinensis*, p. 65 et 67 ; *et Bulla Innocent. IV. Apud Vitale Storia Diplomatica de' Senat. di Roma.* T. I, p. 114.

» un vagabond ou un proscrit, abandonnant » Rome, son siége pontifical, et le troupeau » dont il devroit cependant rendre un compte » sévère au souverain juge, pour courir après » de l'argent. Le sénateur et les citoyens ro- » mains signifièrent aussi au peuple d'Assise » la défense de recevoir davantage un pontife » qui prenoit son nom du siége de Rome, et » non de Lyon, de Pérouse, ou d'Anagni » (lieux où le pape avoit long-temps résidé). » Ils exigeoient que la ville d'Assise le ren- » voyât, si elle ne vouloit voir son territoire » désolé pour jamais. Innocent comprit alors » que s'il ne rentroit à Rome, la ville d'Assise » seroit détruite par les Romains irrités, » comme l'avoient été Ostie, Porto, Tuscu- » lum, Alba, la Sabine, et dernièrement en- » core Tivoli. Il rentra donc à Rome, moins » de gré que de force, et tout tremblant. » Cependant, d'après les ordres du sénateur, » il y fut reçu honorablement » (1).

Ce retour d'Innocent à Rome fut antérieur à son expédition contre Manfred et le royaume de Naples, bientôt après, la mort du pontife laissa Brancaleone maître presque absolu de Rome; et son administration, qui se prolongea deux ans encore, fut toujours également sévère

(1) *Math. Paris. Hist. Angliæ*, 1254, p. 757.

et vigoureuse. Pendant long-temps les Romains parurent jouir de ce que les chefs de leur noblesse, lorsqu'ils troubloient l'ordre public, étoient traités avec non moins de rigueur que les derniers des criminels; mais cette sévérité extrême leur devint enfin plus à charge que l'anarchie elle-même; une sédition fut excitée contre Brancaleone par la famille illustre des Annibaldeschi; le sénateur fut enlevé du Capitole, et jeté dans les prisons; ceux qui avoient des plaintes à former contre lui, furent invités à les produire, et l'on pouvoit s'attendre à ce que la procédure intentée par-devant son successeur Emanuel des Maggi de Brescia, fût suivie d'une peine capitale.

Cependant, Brancaleone, dès les premiers indices de la sédition dont il étoit menacé, avoit renvoyé sa femme dans sa patrie, pour qu'elle obtînt du sénat de Bologne qu'il fît garder plus soigneusement les otages livrés par les Romains, et qu'il envoyât une députation à Rome pour obtenir sa libération. En vain le nouveau pape Alexandre IV représenta aux Bolonois que le magistrat qu'ils redemandoient, étoit suspect d'être dévoué à Manfred, le fils et le successeur de leur ennemi Frédéric; en vain il le dépeignit comme un Gibelin passionné, que des Guelfes aussi zélés qu'eux ne devoient pas protéger; en vain,

recourant à des voies plus rigoureuses, il les menaça de l'interdit, s'ils ne relâchoient pas les otages qu'ils avoient sous leur garde (1), les Bolonois continuèrent à prendre la défense de leur illustre concitoyen avec une constance inébranlable, et les Romains se virent enfin forcés de le ralâcher. Brancaleone, parvenu à Florence, signa une renonciation aux droits de sa charge, qui nous a été conservée (2). Il semble qu'après le danger qu'il avoit couru, la renonciation de Brancaleone devoit être sincère et sans retour; cependant, lorsque deux ans plus tard, des députés du peuple romain vinrent l'inviter à reprendre possession d'une charge que le peuple se repentoit de lui avoir ôtée, Brancaleone revint, et rétablit de nouveau dans la ville et la sûreté et le gouvernement populaire; mais, quelque désir de vengeance se mêlant peut-être à la sévérité habituelle de son caractère, il envoya au supplice quelques-uns des Annibaldeschi, et chassa les autres de la ville. Frappé d'anathème par Alexandre IV, il força, pour s'en venger, ce pontife et toute sa cour à sortir de Rome, et il attaqua ensuite Anagni, la patrie d'Alexandre,

(1) *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1026.

(2) *Vitali Storia Diplomat. de' Senatori di Roma.* T. I, p. 117.

qu'il soumit à la république romaine. Ce fut pendant cette seconde administration, que, pour forcer les nobles à respecter le peuple, il détruisit cent quarante de leurs tours et forteresses. Le pontife lui-même fut contraint de reconnoître son pouvoir, et de se réconcilier avec lui. La république romaine paroissoit avoir assuré de nouveau son indépendance, lorsque Brancaleone, frappé de maladie, mourut regretté de tout le peuple ; sa tête fut placée dans un vase précieux au haut d'une colonne de marbre ; et, par respect pour sa mémoire, sa charge fut confiée à l'un de ses parens (1).

Après avoir vu quelles révolutions la mort de Frédéric avoit produites dans le midi de l'Italie, il convient d'examiner aussi quelles furent ses conséquences dans d'autres provinces de la même contrée, puisqu'il n'y en eut aucune, sur le sort de laquelle cet événement n'eût une influence immédiate.

1250. Le dernier acte de l'administration de Frédéric en Toscane, avoit été de chasser les Guelfes de Florence, et de donner un pouvoir absolu sur cette ville aux gentilshommes gibelins ; la première conséquence de la mort de

(1) *Raynaldi Ann. Eccles.* 1258, §. 5. T. XIV, p. 37. — *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1037. — *Vitali Storia Diplomat. de Senat.* p. 120.

Frédéric fut le rappel des Guelfes et l'établis- 1250.
sement d'une administration, qui laissa, aux ordres inférieurs de la nation une plus haute influence. « Dans ce temps-là, dit Villani (1), » les citoyens de Florence vivoient dans la » sobriété; leurs viandes étoient communes, » leurs dépenses petites; plusieurs de leurs » coutumes nous paroîtroient rudes et sau- » vages; eux et leurs femmes n'étoient vêtus » que des étoffes les plus grossières; plusieurs » même portoient des peaux sans doublure » pour habits, des bonnets à leurs têtes, des » sabots à leurs pieds. Les plus grandes dames » croyoient être parées avec une robe étroite » d'un gros drap écarlate, retenue par une » ceinture de métal antique, et un manteau » de fourrure, dont le capuchon leur couvroit » la tête; tandis que les femmes du peuple por- » toient un habit de même forme, mais de gros » vert de Cambray. La dot la plus commune » pour les filles étoit de cent livres (2); ceux » qui donnoient beaucoup, alloient jusqu'à » deux, ou tout au plus jusqu'à trois cents, » et cette dernière somme étoit réputée une » très-grande dot. La plupart des filles ne se

(1) *Giov. Villani Storie Fiorentine*, L. VI, c. 70, p. 202.

(2) La livre valoit alors à Florence onze livres huit sols tournois.

1250. » marioient qu'après avoir passé l'âge de vingt » ans. Avec ces manières et ces coutumes » grossières, les Florentins avoient une ame » loyale; ils étoient fidèles les uns aux autres, » et ils vouloient voir observer la même fidé- » lité dans les affaires de leur patrie. Malgré » leur vie rustique et pauvre, ils faisoient des » choses plus vertueuses; ils contribuoient » plus à l'honneur de leur maison et de leur » patrie, que nous ne le faisons aujourd'hui » que nous vivons avec plus de mollesse » (1).

Un peuple qui sait vivre par choix dans cette sobriété glorieuse, enrichi par un commerce florissant, et à portée de tous les biens qui rendent la vie plus douce, ne reste pas long-temps asservi. Le nouveau gouvernement qu'avoient établi les Gibelins avec l'appui de Frédéric, étoit absolument aristocratique; et comme dans les familles nobles l'on voyoit la même simplicité de mœurs et la même énergie que dans le peuple, la force de ces familles n'étoit pas dans les lois seulement, elle étoit aussi dans les armes. Tous les frères se marioient; tous avoient de nombreux enfans, accoutumés à l'art de la guerre; et l'on parle de quelques familles qui comptoient jusqu'à trois cents individus. Celle des Uberti

(1) Giovanni Villani doit être né vers l'an 1280; il fut prieur de la liberté en 1317.

étoit à Florence la plus puissante, et peut-être aussi la plus orgueilleuse; c'étoit elle qui avoit fait la révolution, elle qui correspondoit avec l'empereur, et elle encore qui possédoit dans la ville les palais les mieux fortifiés. Souvent, dit-on, les nobles, dans l'insolence du pouvoir, vexèrent les plébeïens par des extorsions, des actes de violence ou des injures. Le 20 octobre 1250, avant même la mort de Frédéric, tous les plus riches bourgeois de Florence s'excitèrent à prendre les armes, et se rassemblèrent sur la place de Santa-Croce, devant une église qui vit alors, pour la première fois, se former l'État populaire de Florence, et où les tombeaux des grands hommes florentins, où la république des morts est assemblée encore aujourd'hui. De-là, traversant la ville, ils s'avancèrent vers la maison des Anchioni à San-Lorenzo, où logeoit le podestat, et ils le forcèrent de résigner sa charge. Alors ils se partagèrent, selon les quartiers qu'ils habitoient, en vingt compagnies, à chacune desquelles ils donnèrent un chef et un étendard; ils nommèrent un nouveau juge pour remplacer le podestat: ce fut Ubert de Lucques, auquel ils donnèrent le titre de capitaine du peuple; enfin ils formèrent son conseil, de douze Anziani, 1250.

1250. dont deux furent choisis dans chaque quartier de la ville : ce conseil prit le titre de seigneurie, et dut être renouvelé tous les deux mois. Telle fut la constitution que les Florentins se donnèrent au milieu du tumulte d'une sédition, et sous laquelle cependant ils firent pendant dix ans les plus grandes choses (1).

L'organisation de la force militaire fut pour les Florentins, au moment où ils fondoient leur nouvelle constitution, ce qu'elle devoit être, la première de leurs pensées. Ils n'avoient point à craindre d'être asservis par leur armée, car l'armée c'étoit la nation; mais ils voulurent qu'elle fût toujours prête, toujours disciplinée, pour défendre et la patrie et la liberté. Tous les citoyens de la ville furent inscrits dans l'une des vingt compagnies de milice; toute la campagne fut répartie en quatre-vingt-seize compagnies auxiliaires; les soldats nommèrent leurs officiers; tous furent soumis au capitaine du peuple; tous, à la première alarme, furent tenus de se rendre sur la place d'armes; et la première pensée du peuple, en recouvrant

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 39, p. 181. — *Ricordano Malespini*, c. 141, p. 971. — *Machiavelli Istorie Fior.* L. II, p. 96. — *Leonardo Aretino*, L. II, *trad. Acciaiccoli*, p. 35.

ses droits, fut de choisir les devises et les 1250.
couleurs de ses gonfalons.

Un autre réglement, non moins nécessaire pour assurer le pouvoir du peuple contre les entreprises des nobles, ce fut celui de détruire les forteresses au moyen desquelles les gentilshommes se mettoient au-dessus des lois. La première loi portée au nom du peuple, leur ordonna d'abaisser leurs tours jusqu'à la hauteur de cinquante brasses. Les matériaux que fournit la démolition de tant de fortifications privées, furent employés à la défense commune; on en bâtit les murailles de la ville dans le quartier au midi de l'Arno. En même-temps on fonda le palais du podestat, cette forteresse massive et imposante qui sert aujourd'hui de prisons. C'est là qu'on logea les membres du gouvernement, qui jusqu'alors avoient habité des maisons privées, et qui ne s'étoient réunis que dans les églises.

Ainsi fut commencée la révolution à Florence, du vivant même de Frédéric; mais lorsque peu de mois après, le 7 de janvier 1251, 1251.
on reçut dans cette ville la nouvelle de sa mort, le peuple mit la dernière main à l'œuvre de sa liberté (1); il rappela tous les

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 42, p. 184.

1251. Guelfes qui avoient été exilés; il força les nobles des deux partis à signer entr'eux un traité de paix, et il joignit au capitaine du peuple un nouveau podestat qu'il choisit à Milan dans une famille guelfe.

Le gouvernement populaire ne se fut pas plus tôt établi dans Florence, que les citoyens de cette ville, animés par le sentiment de leurs forces nouvelles, cherchèrent à entraîner la Toscane entière dans leur parti. La seule ville de Lucques s'étoit déclarée comme eux pour les Guelfes; mais Pistoia, Pise, Sienne, Volterra, et presque tous les gentilshommes suivoient le parti contraire. Les Florentins ravagèrent d'abord le territoire de Pistoia; ils s'avancèrent ensuite sur celui de Pise, et ils attaquèrent cette république, qu'on réputoit leur égale. Mais les Pisans étoient déjà en guerre avec les villes de Lucques et de Gênes; de plus ils avoient divisé leurs forces pour envoyer des vaisseaux à Conrad, lorsque ce roi avoit passé d'Allemagne en Italie; un échec considérable que leur attira, la seconde année de la guerre, leur manque de discipline, les affoiblit da-
1252. vantage encore. Pendant que les Florentins étoient occupés au siége de Tizzana, château des Pistoïois, les Pisans avoient attaqué l'armée lucquoise à Montopoli, et lui avoient

enlevé un grand nombre de prisonniers; mais comme ils revenoient en désordre après leur victoire, croyant n'être plus exposés à aucune attaque, ils furent poursuivis par les Florentins, qui les atteignirent près de Pontadera, et les mirent en déroute avant qu'ils fussent prêts à combattre (1). Les prisonniers lucquois profitèrent du désordre pour se mettre en liberté, et lier leurs vainqueurs des mêmes cordes dont on les avoit garrottés. Trois mille prisonniers, parmi lesquels étoit le podestat lui-même, furent le fruit de cette victoire. Peu après, la même armée florentine traversa tout le territoire de Sienne, pour aller ravitailler le château de Mont-Alcino, qui, quoique situé sur la route de Sienne à Rome, s'étoit mis sous la protection des Florentins. Les Siennois furent battus sous les murs de ce château, et l'armée, après avoir parcouru le territoire de tous ses ennemis, rentra en triomphe à Florence. 1252.

Ce fut en partie en commémoration de ces succès, que la république prit la détermination de battre une monnoie d'or, le florin,

(1) *Scipione Ammirato Ist. Fiorent.* L. II, p. 96. *A. — Marangoni Chroniche di Pisa*, p. 510. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. V, p. 287, §. 6. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 49, p. 190. — *Janotto Manetti Hist. Pistorii.* T. XIX. *Rer. It.* p. 1008.

1252. appelé depuis sequin, qu'elle fixa au titre le plus pur, de vingt-quatre carats, et au poids de trois deniers ou un huitième d'once (1). Au milieu des révolutions monétaires, et, tandis que la mauvaise foi des gouvernemens altéroit le numéraire d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le florin ou sequin de Florence est toujours resté le même; il est du même poids, du même titre; il porte la même empreinte que celui qui fut battu en 1252. La livre de compte, il est vrai, qui n'est qu'une monnoie idéale, n'est point toujours restée dans les mêmes rapports avec le florin; elle étoit de même valeur dans l'origine; mais le cours du change, qui étoit libre et variable, a constamment augmenté le prix de l'espèce d'or. A la chûte de la république, le florin valoit sept livres florentines; aujourd'hui treize livres six sols huit deniers. Sa valeur, toujours la même en argent de France, est de onze livres huit sols (2).

1253. L'année 1253 fut signalée pour les Florentins par la soumission de Pistoia. Les campagnes de cette dernière république avoient

(1) *Giov. Villani.* L. VI, c. 53, p. 191.

(2) *Storia delle monete della Republica Fiorentina di Ignazio Orsini. Firenze* 1760. 1 vol. in-4.° figur.

été ruinées par de fréquens ravages; plu- 1253.
sieurs de ses châteaux avoient été forcés de se rendre; les Pistoïois épuisés, consentirent enfin à rappeler tous les Guelfes qu'ils avoient exilés, à leur donner la principale part dans l'administration de leur patrie, et, en même-temps, ils permirent aux Florentins de bâtir une forteresse attenante à la porte romaine de leur ville, et d'y maintenir constamment garnison. La république florentine n'avoit point exigé cette dernière condition pour faire de Pistoia une ville sujette; son ambition n'alloit point encore jusqu'à lui enlever sa liberté intérieure; mais elle vouloit que jamais Pistoia ne pût s'écarter de son alliance, que jamais dans cette ville on ne pût sévir contre les Guelfes que les Florentins avoient protégés (1).

L'année suivante, que les Florentins appe- 1254.
lèrent l'année des victoires, fut plus brillante encore. Sous la conduite de Guiscard de Pietra Santa, milanois, leur podestat, ils vinrent mettre le siége devant Monte Reggioni, château-fort des Siennois, qui fait la principale défense de leur territoire; ils en pressèrent l'attaque avec tant de vigueur,

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 55, p. 193. — *Janotto Manetti Hist. Pistorii*, p. 1008.

1254. que les Siennois effrayés consentirent à la paix, sous des conditions désavantageuses, et qu'ils renoncèrent à leur alliance avec les Gibelins, sans altérer cependant la forme intérieure de leur gouvernement (1). Comme dans les beaux jours d'Athènes et de Rome, les hommes distingués dans la carrière des lettres et dans celle des emplois civils, combattoient aussi à l'armée, et leur nom se trouve mêlé aux opérations militaires. Brunetto Latini, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Italie, l'auteur du livre appelé *le Trésor*, où toutes les connoissances du siècle sont renfermées, enfin le maître chéri du Dante; Brunetto Latini servoit dans l'armée qui avoit combattu devant Sienne, et ce fut lui qui dressa et signa, en qualité de notaire, le traité de paix entre les deux républiques.

Après avoir forcé à la soumission les châteaux de plusieurs seigneurs gibelins dans le voisinage de Sienne, l'armée florentine entra sur le territoire de Volterra, pour le ravager. Volterra, l'une des plus antiques cités des Etrusques, est bâtie sur un mont élevé, et

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. I, L. V, p. 65.— *Giov. Villani.* L. VI, c. 56, p. 193. — *Scipione Ammirato*, L. II, c. 1, p. 37.

ceinte de plusieurs côtés par des précipices; 1254.
des murailles formées d'énormes quartiers de rocher qu'aucun ciment ne lie, des murailles qui sont l'ouvrage d'un temps antérieur à la grandeur de Rome, servent encore aujourd'hui à cette ville de fortifications. Les Florentins n'avoient aucune espérance de soumettre une cité si forte; mais ses habitans sortirent imprudemment de leurs murs pour combattre: malgré l'avantage du terrain, ils furent mis en déroute, et les Florentins poursuivirent les fuyards avec tant d'impétuosité qu'ils entrèrent avec eux dans la ville. Bientôt l'évêque, à la tête du clergé portant des croix, les femmes les cheveux épars, vinrent se jeter aux pieds des vainqueurs, pour leur demander grâce. Ils l'obtinrent; pas une goutte de sang ne fut répandue, pas une maison ne fut pillée; mais le gouvernement fut réformé pour l'avantage du parti guelfe, la liberté fut maintenue, et les chefs seulement des Gibelins furent contraints à s'éloigner (1).

La même armée passa ensuite sur le territoire de Pise, et elle occasionna, dans cette ville, un si grand effroi, que les Pisans

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 58, p. 193. — *Leonardo Aretino*, L. II.

1254. demandèrent la paix, et consentirent à la signer sous des conditions très-désavantageuses, qu'à la vérité ils ne tinrent pas longtemps. Après tant de succès, l'armée victorieuse rentra en triomphe dans Florence, au mois de septembre 1254, accueillie, avec des transports de joie, par tous les habitans de la ville, qui s'avancèrent, hors des portes, au-devant d'elle, pour honorer son retour.

La ville d'Arezzo étoit restée étrangère aux guerres de la Toscane; les Guelfes et les Gibelins avoient une part égale à son gouvernement; et, comme ils maintenoient la paix dans la ville, ils l'avoient aussi assurée au dehors par des traités avec leurs voisins,
1255. entr'autres avec Florence. En 1255, les Florentins envoyèrent cinq cents chevaux, sous la conduite du comte Guido Guerra, gentilhomme guelfe indépendant, aux habitans d'Orvieto, pour les secourir contre ceux de Viterbo. Ce corps de cavalerie traversa le territoire d'Arezzo, et, quand il fut proche de cette dernière ville, les Guelfes d'Arezzo demandèrent au comte Guido de les aider à chasser les Gibelins; et, en récompense de cette assistance qu'ils reçurent de lui, contre la foi des traités, ils le mirent en possession de leur forteresse. C'est ainsi, à peu près, que la forteresse de Thèbes avoit

été occupée par un général spartiate (1) ; mais le sénat de Lacédémone condamna son général, et garda sa conquête : les Florentins, au contraire, prirent tous les armes, et se rendirent devant Arezzo, pour y rétablir les Gibelins. C'étoient des ennemis, il est vrai, mais des ennemis avec lesquels ils avoient fait la paix ; et, comme le comte Guido se mettoit en devoir de défendre sa conquête, et que les Guelfes qui l'avoient employé, ne savoient comment le renvoyer sans récompense, les Florentins prêtèrent aux habitans d'Arezzo douze mille florins, qui jamais ne leur furent rendus (2), pour qu'avec cet argent ils pussent renvoyer le comte Guido, rentrer en possession de leur forteresse, affermir leur liberté, et rétablir la paix dans leurs murs (3). 1255.

(1) Phœbidas fut celui qui se saisit de la Cadmée, avec l'aide de la faction aristocratique ; il fut déposé et condamné à dix mille drachmes d'amende. *Plutarch. in Pelopid.*

(2) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 62, p. 196. — *Leonardo Aretino*, L. II.

(3) Après que les Florentins eurent engagé le comte Guido à sortir d'Arezzo, les Aretins choisirent pour leur podestat, Tegghiaio Aldobrandi des Adimari, l'un des citoyens les plus vertueux de Florence. C'est un des héros que le Dante recherche, et qu'il rencontre dans l'enfer, *ch.* 16, *v.* 41, dans le cercle où étoit puni un seul vice mêlé à tant de vertus. Tegghiaio, exposé à une pluie de feu, foule sans s'arrêter une arène brûlante,

1255. Nous avons dit que les Pisans n'avoient pa observé long-temps la paix qu'on les avoi

avec le comte Guido Guerra, et Jacques Rusticucci. Mais quoiqu'ils eussent mérité la colère du ciel, ils imprimoien encore un profond respect à la terre. Virgile, en les voyan s'avancer, dit au Dante : « C'est à de tels gens qu'il fau » montrer du respect; et si les feux qui frappent cette plage » pouvoient le permettre, je dirois que, pour les rencontrer, » c'est à toi de courir, et non point à eux ». En effet, dès que le Dante apprend leurs noms, il est sur le point de se jeter dans les flammes pour les embrasser, et il s'écrie : « Je » suis né dans votre pays; toujours j'entendis parler de vos » grandes actions; toujours j'entendis répéter, toujours j'ai » gardé dans mon cœur vos honorables noms ».

13. *Alle lor grida il mio dottor s'attese*
Volse 'l viso ver me, e ora aspetta
Disse : a costor si vuole esser cortese;
E se non fosse il fuoco, che saetta
La natura del luogo, i dicerei
Che meglio stesse a te, che a lor la fretta.
.....
46. *S' I fossi stato dal fuoco coverto,*
Gittato mi sarei tra lor disotto,
E credo, che 'l dottor l' avria sofferto.
.....
58. *Di vostra terra sono e sempre mai*
L' ovra di voi, e gli onorati nomi
Con affezion ritrassi ed ascoltai.

C'étoit dans le même cercle et pour le même genre de débauche, qu'étoit tourmenté, par des flammes éternelles, Brunetto Latini, le maître du Dante, dont nous avons parlé plus haut. Il est étrange qu'un vice aussi honteux se fût généralement répandu dans une république qui, sous tous les autres rapports, nous paroît austère et vertueuse; il est curieux aussi de voir comment les ames républicaines et religieuses en même-temps, prenoient,

forcés de signer ; mais, défaits de nouveau 1255.
devant le Ponte à Serchio, par l'armée combinée de Florence et de Lucques, ils furent obligés de se soumettre aux conditions que déjà on leur avoit accordées, et de céder encore le château de Mutrone, sur le bord de la mer, près de Pietra Santa, que les Florentins se réservèrent le droit ou de raser ou de conserver, selon qu'il leur paroîtroit convenable. Ce château, fort éloigné de Florence, devoit être d'une garde difficile et dispendieuse ; en sorte qu'après une délibération secrète des Anziani, la seigneurie prit la résolution de le faire raser. Mais les Pisans ne prévoyoient point cette détermination ; ils craignoient au contraire que les Florentins, si jamais ils obtenoient un établissement sur le bord de la mer, ne s'y étendissent dans la suite, et ne parvinssent enfin à s'y procurer un port. Ils envoyèrent donc un négociateur secret à Florence, pour prévenir cet évènement. Parmi les Anziani, siégeoit alors Aldobrandino Ottobuoni, citoyen qui jouissoit d'un

dans ce siècle, les jugemens du ciel. Quand on leur voit prodiguer tant de respect à ceux qui sont soumis aux vengeances éternelles, on croit retrouver ces idées de fatalisme sur lesquelles les Grecs ont fondé leurs tragédies. Les crimes de Tegghiaio et de Rusticucci, comme ceux d'Œdipe et d'Oreste, semblent l'effet de la colère des dieux ; mais sous le poids de cette colère, les hommes se montrent grands encore.

grand crédit, mais que l'on savoit vivre dans une fortune fort étroite. Le négociateur pisan alla le trouver en secret; et, cherchant à lui persuader que ce qu'il avoit à lui proposer, n'étoit contraire ni à son devoir, ni aux intérêts de sa patrie, il lui offrit quatre mille florins d'or, sous condition qu'il déterminât ses collègues à faire raser le Mutrone. La résolution de le raser avoit été prise la veille; Aldobrandino cependant renvoya le négociateur avec mépris; et, réfléchissant que les Pisans ne mettoient un si grand intérêt à la démolition du Mutrone, que parce qu'il étoit sans doute avantageux aux Florentins de le conserver, il se rendit au conseil des Anziani, et fit si bien valoir toutes les raisons qui devoient déterminer à garder le Mutrone, que la seigneurie révoqua la résolution de la veille, et que ce château fut conservé. Cependant Aldobrandino eut la modestie de ne point parler de l'offre qui lui avoit été faite, et ce fut par les ennemis de l'État qu'on apprit ensuite la générosité de sa conduite (1).

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 63, p. 197.

CHAPITRE XIX.

Pontificat d'Alexandre IV. — Croisade contre Eccelino ; défaite et mort de ce tyran. — Manfred, roi de Sicile; il donne des secours aux Gibelins toscans ; bataille de Monte Aperto ou de l'Arbia.

1255 — 1260.

Innocent IV avoit provoqué, par une ambition démesurée, et par des outrages intolérables, d'abord la défection, puis la vengeance de Manfred ; mais la mort de ce pontife laissa l'État de l'église et le parti guelfe exposés à des revers proportionnés à leurs rapides succès. Les cardinaux, rassemblés à Naples, se hâtèrent de donner un nouveau chef à l'église, dans la personne de l'évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Signe, famille qui, dans le même siècle, avoit donné à la chrétienté Innocent III et Grégoire IX. L'évêque d'Ostie prit le nom d'Alexandre IV. « Il étoit, » dit Mathieu Paris, « bon et religieux, assidu aux prières,

» et ferme dans l'abstinence, mais aisément » séduit par les propos de ses flatteurs, et » trop prompt à écouter les avides conseils » de ses courtisans avares » (1). Il mit moins de vigueur et d'emportement, mais aussi moins de talens, dans la poursuite des hostilités contre Manfred; et l'on peut douter si l'on doit attribuer sa modération apparente à des sentimens plus chrétiens, ou à un caractère plus foible. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que, pendant les deux premières années de son règne, il perdit presque toutes les conquêtes que son prédécesseur avoit faites dans le royaume de Naples. Dans le même temps, ses généraux et les légats pontificaux firent aussi la guerre en Lombardie, où l'un des premiers actes du règne d'Alexandre fut de faire prêcher la croisade contre le féroce Eccelino. Vers
1255. la fin de l'année 1255, il adressa des lettres circulaires à tous les évêques, les grands et les villes libres de la Lombardie, de l'Emilie et de la Marche Trévisane. « Un fils de per- » dition, disoit-il, un homme de sang, ré- » prouvé par la foi, Eccelin de Romano, » le plus inhumain d'entre les enfans des

(1) *Parisius Historia Angliæ, an.* 1254, p. 771.—*Raynaldus, ann.* 1254. T. XIV, §. 2, p. 1.

» hommes, profitant des désordres du siècle, 1256.
» s'est emparé d'un pouvoir tyrannique sur
» les malheureux habitans de votre pays.
» Par le supplice atroce des nobles, par le
» massacre des plébeïens, il a brisé tous les
» liens de la société humaine, toutes les lois
» de la liberté évangélique..... Mais
» nous, pensant à votre salut, surtout quant
» aux choses qui sont de Dieu, nous avons
» revêtu de l'office de notre légat auprès de
» vous, notre fils chéri l'archevêque élu de
» Ravenne, pour que, remplissant nos fonc-
» tions dans vos provinces, il réchauffe le
» zèle des fidèles ; pour qu'il poursuive,
» avec les armes spirituelles et temporelles,
» Eccelino et ses perfides associés ; pour qu'il
» revête du symbole de la croix les fidèles
» qui s'armeront contre Eccelino ; qu'il les
» encourage, en leur offrant pour récom-
» pense les mêmes indulgences qu'on accorde
» à ceux qui marchent au secours de la
» Terre-sainte. Qu'il réveille ces hommes
» accablés par le sommeil de la mort ; qu'il
» affermisse ceux qui veillent pour le bien ;
» qu'il arrache et dissipe enfin, qu'il bâtisse
» et qu'il plante, qu'il dispose et ordonne,
» d'après la prudence qui lui vient de Dieu,
» selon ce qui convient à la foi orthodoxe, à

1255. » l'honneur de l'église, au salut de vos ames, » et à la tranquillité de votre patrie » (1).

C'étoit une noble chose qu'une guerre prêchée au nom de Dieu contre l'ennemi des hommes; en effet, il ne falloit pas faire agir seulement des motifs humains pour susciter des ennemis à Eccelino; ce n'étoit pas aux seuls calculs de l'intérêt et de l'égoïsme qu'il falloit s'adresser; car Eccelino étoit tellement supérieur et en habileté et en force à ses adversaires, il avoit si bien établi sa puissance par des crimes, qu'aucun motif n'étoit trop fort pour réveiller l'enthousiasme de ses ennemis, aucune récompense trop noble pour ceux qui le renverseroient.

Depuis la mort de Frédéric, Eccelino se considéroit comme un souverain indépendant; et il signaloit le règne absolu qu'il venoit d'acquérir, par le supplice de tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans la Marche. Il sembloit vouloir se dédommager des ménagemens qu'il avoit gardés long-temps avec l'opinion publique, et il appeloit le peuple entier à être témoin de ses fureurs, comme pour insulter à sa patience. Après que ses prisonniers

(1) Donné au Latéran, le 13 des calend. de janvier. *Epistolæ Alexand. IV.* L. II, epist. 7. *Ap. Raynald. Annales*, 1255, §. 10, p. 4.

étoient morts dans l'air empesté de ses cachots, 1255.
ou, après qu'ils avoient succombé aux horreurs de la torture, il renvoyoit leurs cadavres dans leurs villes natales, et leur faisoit trancher la tête sur la place publique. Souvent les gentilshommes étoient conduits par troupeaux sur cette même place, et abandonnés au sabre de ses satellites; alors il faisoit relever les corps morts, il les faisoit couper en morceaux, et consumer sur des bûchers. Du haut des maisons on ne cessoit d'entendre, pendant le jour, pendant la nuit, les voix terribles de ceux qui succomboient aux tortures; elles retentissoient dans le cœur de tous les citoyens. (1). Les nobles n'étoient pas seuls en butte à la férocité d'Eccelino; toute espèce de distinction lui étoit également odieuse; et, comme il ne cherchoit pas même de prétexte à ses fureurs, toute espèce de distinction étoit punie par le supplice. Les négocians habiles, les jurisconsultes éclairés, les prélats, les religieux, les chanoines, que leur piété rendoit recommandables, et jusqu'aux jeunes gens qui brilloient par les charmes de la figure, périssoient sur l'échafaud, et leurs biens étoient confisqués. Souvent Eccelino forçoit les propriétaires à lui vendre leurs maisons, surtout lorsqu'elles

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, L. I, p. 687.

1255. étoient situées dans des lieux forts ou près des portes, et peu de jours après il reprenoit l'argent qu'il avoit payé, avec la vie du vendeur. Tous auroient fui, si la fuite avoit été possible; mais le tyran avoit placé des gardes sur les frontières de ses États, qui ne permettoient ni d'entrer ni de sortir; et, si quelqu'un étoit surpris voulant dérober sa fuite, sans jugement, sans interrogatoire, on lui coupoit à l'instant une jambe, ou on lui arrachoit les yeux.

Peu s'en fallut cependant que le courage de deux gentilshommes ne délivrât la terre de ce monstre. Les deux frères Monte et Araldo de Monselice, furent conduits par quelques gardes du tyran à Vérone, où Eccelino résidoit alors, pour y être mis en jugement (1). Ils arrivèrent devant le palais public pendant qu'Eccelino étoit à table; ils attirèrent son attention par leurs cris, et ils excitèrent tellement sa colère, qu'Eccelino sortit de table et descendit au-devant d'eux, sans armes, en s'écriant : *qu'ils viennent à la male heure les traîtres!* Monte, dès qu'il l'aperçut, s'arrachant des mains de ses gardes, s'élança sur lui, et le renversa par terre, en tombant avec lui. Tandis qu'il s'efforçoit d'enlever au tyran le poignard qu'il croyoit trouver sous ses habits,

(1) C'étoit en 1253.

et qu'en même-temps il lui déchiroit le visage avec les dents, un garde trancha la jambe droite à Monte avec son sabre; d'autres mirent en pièces son frère qui vouloit le secourir. Monte, comme insensible à cette première blessure, et aux coups qu'on ne cessoit de lui porter, n'abandonnoit point sa proie, et faisoit d'inutiles efforts pour l'étouffer. Il périt enfin, mais sur le corps du tyran qu'il avoit déchiré de ses dents et de ses ongles, et qui fut longtemps à se remettre de ses blessures et de sa terreur (1). 1255.

Au mois de mars de l'an 1256, le légat du pape, Philippe, archevêque élu de Ravenne, se rendit à Venise, et commença la prédication de la croisade. Il trouva dans cette ville un grand nombre de fugitifs, et sur-tout de Padouans, qui s'étoient dérobés à la tyrannie d'Eccelino. A leur tête on voyoit Tiso Novello du Camp Saint-Pierre, fils à peine adolescent de ce Guillaume dont nous avons raconté la mort, et dernier héritier d'une famille envoyée presque en entier au supplice par le tyran. Les émigrés de Padoue, pour intéresser davantage la république de Venise à leur sort, choisirent Marco Querini, gentilhomme vénitien, pour être leur podestat; et le légat, 1256.

(1) *Rolandini*, L. VII, c. 5, p. 274.

1256. d'après la même politique, confia la charge de maréchal de l'armée croisée à un autre Vénitien, Marco Badoero, tandis qu'il chargea Tiso Novello de porter l'étendard. Les Vénitiens, en effet, se croisèrent en grand nombre, les uns par un sentiment naturel d'indignation contre un tyran féroce, dont ils pouvoient observer de bien près les forfaits; d'autres par jalousie contre un prince qui, chaque jour, devenoit plus puissant, et dont les frontières s'étendoient déjà jusqu'à sept ou huit milles de leur capitale. Ils fournirent au légat des vaisseaux de guerre pour remonter la Brenta et attaquer Padoue.

La guerre qui s'allumoit dans la Marche Trévisane étoit entreprise, de part et d'autre, avec des forces à peu près égales. Le marquis Azzo d'Este étoit considéré comme le chef naturel du parti guelfe. Il avoit été dépouillé par Eccelino de la plupart de ses châteaux; mais il restoit en possession du Polesino de Rovigo, où il résidoit, et il conservoit toujours la plus grande influence sur la ville de Ferrare, qu'il gouvernoit déjà plutôt comme une principauté que comme une république. La ville de Mantoue étoit dans une dépendance semblable des comtes de San Bonifazio. Après la mort du comte Richard, Louis, son fils, lui avoit succédé. Ce seigneur et Mantoue

étoient dévoués à l'église, et ennemis irréconciliables d'Eccelino; la puissante république de Bologne s'étoit déclarée pour le même parti; enfin, celle de Trente venoit de se révolter contre Eccelino, et avoit expulsé ses partisans. D'autre part, Eccelino commandoit en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune; il s'étoit secrètement réconcilié avec son frère Albéric, qui gouvernoit Trévise, et il venoit de contracter alliance avec le marquis Oberto Pelavicino et Buoso da Doara, deux chefs du parti gibelin en Lombardie, qui, alternativement ou de concert, gouvernoient Crémone, avec le titre de podestat, et un pouvoir presque despotique, et qui se voyoient sur le point de soumettre à leur domination les villes de Plaisance et de Parme. A Brescia, les deux factions se faisoient la guerre; mais celle des Gibelins paroissoit la plus forte, et Eccelino se flattoit qu'elle l'appelleroit bientôt pour lui remettre le commandement : il comptoit ajouter ainsi à ses Etats cette ville puissante. 1256.

Afin d'être à portée de profiter des intelligences qu'il s'étoit ménagées dans Brescia, et de se venger en même-temps des habitans de Mantoue, qui s'étoient de tout temps montrés ses ennemis, Eccelino, à la tête des milices de Padoue, Vérone et Vicence, et de ses anciens vassaux de Bassano et de Pedemonte, s'avança

1256. dans le district de Mantoue, qu'il mit à feu et à sang. Il fit ensuite camper ses troupes sur les bords du lac qui entoure cette ville, dans le dessein d'en entreprendre le siége. En même-temps il chargea Ansedisius de Guidotti, son lieutenant à Padoue, de s'avancer au-devant de l'armée du légat, et de lui fermer le passage, en fortifiant la Brenta (1).

Eccelino avoit conservé sur le trône toute la valeur qui lui avoit servi à s'y placer; mais les ministres d'un tyran sont ordinairement plus lâches que lui. Ansedisius ne prit aucune mesure convenable pour arrêter la marche des croisés; il voulut détourner les eaux de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux de Venise de remonter ce fleuve, et de cette manière il ouvrit un passage aux fantassins qui le traversèrent à pied sec; il laissa prendre au légat les châteaux de Concadalbero, Buvolenta et Causilve, tandis qu'il restoit immobile avec son armée à Pieve di Sacco; bientôt il

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixian.* Dist. VIII, c. 14, p. 923, T. XIV. — *Monachus Patavinus Chronicon*, L. II, p. 692. — *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana*, L. VIII, c. 1, p. 283 et suiv. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 148. ex L. XIII *Historiæ Venetæ*. — *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 636. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 63. — *Pigna Hist. de Principi d'Este*, L. III, p. 218. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 318. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 191.

abandonna lui-même cette armée, et peu après, il donna l'ordre à celui qui la commandoit, de se retirer à Padoue. Cette suite d'échecs avoit jeté le découragement parmi des soldats dont plusieurs ne servoient le tyran qu'à contre-cœur, tandis que l'armée du légat s'enhardissoit, et qu'elle attribuoit ses succès à une faveur immédiate du ciel, d'autant plus que le prêtre qui la commandoit avoit déjà donné à connoître son incapacité. Le lundi 18 juin, cette armée se mit en marche de Pieve à Sacco pour Padoue; à sa tête l'archevêque de Ravenne, entouré de ses prêtres, entonna l'hymne : 1256.

Vexilla Regis prodeunt;
Fulget crucis mysterium....

qui fut répétée avec enthousiasme par toute l'armée. Au pont de Bachiglione, à deux milles de Padoue, les croisés rencontrèrent quelques troupes d'Ansedisius, qu'ils mirent en fuite, d'autres qui s'avançoient pour les soutenir, furent renversées à mesure qu'elles sortoient de la ville; et les croisés, profitant de la confusion des fuyards, entrèrent avec eux dans les faubourgs de Padoue, et s'en emparèrent.

Le lendemain ils attaquèrent les murs mêmes de la place et ses différentes portes. Tandis que dans les autres postes ils combattoient sans

1256. succès, le légat, entouré de moines, et de religieux mêlés aux chevaliers et aux soldats, livroit l'assaut à la porte de Ponte Altinato. Les croisés s'en étoient approchés sous le couvert d'une espèce de galerie mouvante qu'ils appeloient *vinea*, et qui suppléoit à la tortue des anciens. Des murs on versoit sur cette galerie de l'huile et de la poix enflammées pour écarter les assaillans. La galerie prit feu, mais aussi bien qu'elle la porte elle-même étoit de bois; et quand les croisés virent l'incendie allumé, ils le dirigèrent contre leurs ennemis. Loin d'éteindre le feu, ils y apportèrent de nouveaux matériaux; avec leur galerie, bientôt ils virent brûler la porte elle-même. Les assiégés, qui avoient excité les flammes, n'avoient plus de moyens pour les arrêter, et Ansedisius, effrayé, sortit de la ville par la porte opposée, tandis que l'armée croisée y entra en triomphe dès que les flammes lui eurent ouvert un passage (1).

Les croisés s'étoient rendus maîtres de Padoue plutôt par un coup de hasard que par le résultat de leur bravoure ou de leur habileté. Comme leur victoire avoit été sans gloire, elle fut aussi sans miséricorde. Il y

(1) *Rolandini*, L. VIII, c. 13 et 14, p. 295-298.—*Monachi Patavini Chronic.* p. 693.

eut peu d'hommes tués dans l'intérieur de la 1256.
ville, parce qu'il y en eut peu qui essayassent de défendre leurs propriétés; mais, pendant sept jours, les biens de tous les citoyens, sans exception, furent abandonnés au pillage, en sorte que cette noble ville de Padoue, qui depuis dix-huit ans gémissoit sous la tyrannie d'Eccelino, après avoir perdu tant de richesses comme tant de sang sous son gouvernement, fut dépouillée des derniers restes de son opulence par ceux qui s'annonçoient pour être ses libérateurs.

Malgré la ruine de leurs fortunes, cependant, les Padouans se félicitèrent d'avoir échappé à la tyrannie sous laquelle ils avoient si long-temps gémi; ils se félicitèrent d'être rentrés dans la communion de l'église; surtout ils sentirent tout le prix de leur liberté nouvelle, lorsqu'ils virent ouvrir les prisons d'Eccelino. Dans celle de Sainte-Sophie, qui étoit bâtie dans le faubourg, on avoit trouvé trois cents prisonniers; on en trouva aussi trois cents dans celle de Cittadella, qui se rendit peu de jours après (1). Il y avoit six autres prisons dans la ville, moins grandes, il est vrai, mais toutes pleines de malheureux.

(1) *Rolandini*, L. IX, c. 1 et 4; p. 299, 302. — *Monachus Patavinus*, p. 664.

1256. On en vit sortir des hommes agonisans, des matrones vénérables, de jeunes filles délicates accablées par la misère des prisons; enfin, et ce fut le spectacle le plus horrible, des troupes d'enfans auxquels on avoit arraché les yeux, et qu'on avoit mutilés d'une manière plus barbare encore.

Mais bientôt une nouvelle calamité, plus terrible que les précédentes, devoit fondre sur la ville de Padoue. Eccelino, campé sur les bords du Mincio, reçut la nouvelle de la prise de cette ville, la plus puissante de celles de sa domination. Il avoit avec lui onze mille hommes, levés ou dans ses murs, ou dans le district qui dépendoit d'elle. C'étoit plus du tiers de son armée. Comme il savoit bien que ces soldats n'avoient aucune affection pour lui, il craignit leur révolte; et, pour la prévenir, il les conduisit pendant la nuit, par une marche forcée, à Vérone, où il les introduisit au point du jour. Alors il fit entrer tous les Padouans sans armes dans l'enceinte de Saint-George, et il leur dit que, pour appaiser son courroux, ils devoient livrer eux-mêmes tous les soldats venus de Pieve à Sacco, parce que c'étoit dans cette bourgade que ses troupes avoient été trahies. Chacun, en voyant une victime désignée, se félicita d'avoir évité le péril, et

trouva des prétextes pour excuser la colère du tyran; les gens de Pieve à Sacco furent livrés et jetés dans les cachots. Eccelino demanda ensuite ceux de Cittadella, dont les compatriotes s'étoient rendus sans combat: on les lui livra de même. Alors il demanda tous les campagnards habitans du district de Padoue, et les habitans de la ville les livrèrent; il demanda tous les nobles, et les plébeïens s'empressèrent de les sacrifier; enfin, il envoya contre ceux-ci, restés seuls, ses soldats de Pedemonte, et il les fit enchaîner à leur tour. Ainsi, une armée toute entière se laissa enfermer dans ses prisons, et c'étoit pour n'en jamais ressortir; car, après avoir dépouillé ces malheureux, il les livra au froid, à la faim, à la soif; et, comme la mortalité n'étoit pas encore assez rapide dans ses affreuses prisons, il fit périr les autres par l'épée, par le feu, ou sur un honteux échafaud. De cette armée, la fleur et la force de Padoue, il échappa à peine deux cents personnes (1). 1256.

(1) Les détails sont tirés de *Rolandini*, L. IX, c. 7 et 8, p. 304-306. Mais le fait est attesté par tous les contemporains. *Chronicon Veronense*, p. 636. — *Monachus Patavinus*, p. 695. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 149. — *Antonii Godi Chronica Vicentina*, p. 87. — *Chronicon Estense*, p. 230. — *Regiminum Paduæ Chronicatores duo*, p. 377, 378.

1256. Les armées croisées qui combattoient en Europe, n'étoient plus composées, à cette époque, que de la lie des nations, que d'hommes ignorans et superstitieux, entraînés dans le danger par les prédications d'un prêtre, avant d'être animés du courage nécessaire pour surmonter ce danger. Peut-être ces mêmes hommes, guidés long-temps par des généraux expérimentés, auroient-ils pu devenir de bons soldats; mais la nature même de leur fanatisme s'opposoit à toute discipline; ils plaçoient le pouvoir des prêtres au-dessus de celui de leurs officiers: c'étoit renoncer à l'espoir d'être bien conduits. La croisade contre Eccelino, une guerre entreprise pour la cause de la liberté et de l'humanité, fut souillée non-seulement par la superstition, qui peut quelquefois s'allier aux sentimens les plus nobles, mais par la lâcheté et par l'anarchie que cette superstition avoit produites. Chaque corps de l'armée étoit conduit par quelque religieux, et les Bolonois avoient à leur tête ce même frère Jean de Vicence, qui, vingt ans auparavant, avoit prêché la paix en Lombardie. Le général étoit digne de ses officiers et de ses soldats. Philippe, archevêque de Ravenne, étoit un prêtre ignorant et dépourvu de caractère. Il s'avança jusqu'à Longara, sur la route de Vicence, avec

son armée, et il n'y occupa ses soldats que de la recherche de vins exquis, et de tout ce qui pouvoit contribuer à la bonne chère. 1256.

Pendant que l'armée croisée étoit à Longara, Albéric de Romano s'y présenta, et il fut cordialement accueilli par le légat. Albéric avoit long-temps paru suivre le parti de l'église, mais on avoit lieu de soupçonner qu'il étoit d'accord avec son frère, et que les deux tyrans ne s'étoient rangés dans deux factions différentes, que pour assurer mieux l'agrandissement de leur famille, et pour pénétrer plus aisément les desseins de leurs ennemis. Pendant que les deux frères paroissoient se combattre avec le plus d'acharnement, ils s'étoient souvent envoyé des messagers secrets. L'arrivée d'Albéric excita parmi les gentilshommes de l'armée la plus grande défiance; mais le légat ne voulut point écouter leurs conseils. Peu de jours après, cependant, une sédition éclata dans le camp; les Bolonois protestèrent qu'ils ne serviroient pas davantage sans paie; en même-temps le bruit se répandit qu'Eccelino s'avançoit, et tout-à-coup tous les croisés, sans ordre, sans cause apparente, se mirent en mouvement pour retourner vers Padoue. Heureusement que le podestat de cette ville, Marco Querini, effrayé d'une résolution dont

1256. il démêloit le premier instigateur, envoya un exprès devant lui, pour ordonner de fermer les portes à l'armée qu'il paroissoit conduire, et de n'admettre dans les murs aucun des fuyards du camp de Longara. Peu après l'arrivée de ce messager, Albéric, accompagné d'une escorte nombreuse, se présenta devant Padoue, et supplia inutilement qu'on lui ouvrît; il répéta les mêmes prières à plusieurs des portes, et, partout rebuté, il partit pour Trévise, et ne rejoignit jamais les croisés (1).

Quelques jours après, Eccelino s'avança contre Padoue, pour en entreprendre le siége; mais il trouva que les croisés avoient creusé, à trois milles en avant de la ville, un large fossé avec des redoutes; ils le défendirent avec courage, sans sortir de leurs retranchemens. Après quelques attaques infructueuses, Eccelino se retira, et licencia son armée, quoiqu'on ne fût encore qu'au commencement de septembre.

1257. L'année suivante ne fut marquée par aucun évènement important. Eccelino, effrayé par la perte de Padoue, cherchoit, pour se relever de cet échec, à contracter de nouvelles

(1) *Rolandini*, L. IX, c. 10, 11 et 12, p. 307 et suiv. — *Monachi Patavini Chronicon*, p. 695.

alliances, soit avec d'autres Gibelins, en Lombardie, soit avec les prétendans à la couronne impériale, Richard, comte de Cornouailles, et Alfonse de Castille, entre lesquels le collége électoral et les princes d'Allemagne s'étoient partagés. D'autre part, le légat manquoit de talens, d'activité, et peut-être de moyens pour agir, en sorte qu'il laissa passer toute une saison sans rien entreprendre. Les dissentions civiles, à Milan et à Brescia, paroissoient occuper uniquement les deux chefs de parti. Dans la première ville, les nobles et l'archevêque étoient en guerre ouverte avec le peuple; dans la seconde, les Guelfes et les Gibelins se trouvoient de forces à-peu-près égales, et paroissoient toujours prêts à se combattre. Le légat du pape se rendoit d'une ville à l'autre, pour y prêcher la paix; Eccelino, au contraire, encourageoit au combat les nobles de Milan et les Gibelins de Brescia; il offroit son assistance aux uns et aux autres; mais, malgré la violence des factions, on n'écoutoit ses offres qu'avec défiance, et même ses partisans ne consentoient point à l'admettre dans les villes qu'il offroit de protéger. 1257.

Ce ne fut qu'en 1258 que le légat réussit enfin à persuader aux habitans de Brescia 1258.

1258. d'entrer dans la ligue de l'église. Mais pendant qu'il étoit dans leur ville, on y reçut l'avis que le marquis Pelavicino, à la tête des Crémonois, avoit attaqué les châteaux de Volongo et Turricella, situés sur les bords de l'Oglio. Le légat sortit aussitôt de la ville pour les délivrer, conduisant avec lui tous les Guelfes de Brescia, les milices de Mantoue, et tout ce qu'il avoit avec lui de croisés; mais, pendant la nuit, Eccelino s'avança rapidement, par Peschiera, avec des forces supérieures; il se plaça derrière l'armée croisée, et lui inspira une telle terreur, que, dès que ses étendards furent reconnus, elle ne fit presque plus aucune résistance. Quatre mille Bressans furent faits prisonniers; le podestat de Mantoue et plusieurs de ses compatriotes eurent le même sort; enfin le légat lui-même tomba entre les mains d'Eccelino, et, à la réserve de Biaquin de Camino et de sa troupe, qui se firent jour au travers des ennemis, l'armée croisée fut entièrement dissipée (1).

Dès que l'on connut, à Brescia, la déroute de l'armée, les Guelfes qui étoient restés

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, p. 700. — *Rolandinus*, L. XI, c. 8 et 9, p. 331. — *Jacobus Malvecius Chron. Brixian.* Dist. VIII, c. 17, p. 924. — *Chronic. Veronense*, p. 638.

dans la ville voulurent appaiser le ressenti- 1258.
ment de leurs concitoyens gibelins, en rendant la liberté à ceux qui avoient été arrêtés, et en les admettant de nouveau dans tous les conseils et tous les emplois; mais une soumission forcée ne fit jamais oublier des outrages volontaires; les chefs gibelins ne furent pas plus tôt libres, qu'ils appelèrent Eccelin, et lui ouvrirent leur ville. Tandis que l'armée du tyran entroit en triomphe par une porte, l'évêque, les magistrats, et une foule de citoyens guelfes, sortoient par l'autre, emmenant avec eux leur famille et tout ce qu'ils pouvoient porter d'effets précieux, et déplorant les calamités qui alloient fondre sur leur patrie; « car, » dit Rolandini, « les inondations, la peste, les incendies, » aucun désastre enfin n'accable d'autant de » misère celui qui l'éprouve, que la privation » de la liberté sous un maître cruel » (1).

Brescia avoit été soumise par les forces réunies d'Eccelino, de Buoso de Doara, et du marquis Pelavicino. D'après les conventions de ces trois chefs du parti gibelin, leurs conquêtes devoient leur appartenir en commun. Mais Eccelino crut que sa victoire l'avoit déjà rendu assez puissant, pour qu'il

(1) L. XI, c. 10, p. 333.

tumée, en multipliant les supplices et les confiscations. 1259.

Dans l'irritation que leur causa cette nouvelle, les deux seigneurs crémonois se confièrent mutuellement les offres que le tyran leur avoit faites, pour les abaisser l'un par l'autre. Indignés de sa perfidie, indignés de sa cruauté, dont le reproche retomboit sur eux-mêmes, puisqu'ils avoient contribué si longtemps à ses conquêtes, ils jurèrent mutuellement d'abattre enfin un tyran que ni Dieu, ni les hommes, ne pouvoient plus supporter. Ils firent proposer au marquis Azzo d'Este de les recevoir dans sa société et celle de la ligue croisée, contre Eccelino, pourvu qu'en les y admettant, on ne leur demandât point de renoncer à leur ancienne fidélité pour la maison de Souabe. Le traité fut conclu, d'une part, entre le marquis Oberto Pelavicino, Buoso de Doara, et la communauté de Crémone; et, d'autre part, le marquis d'Este, le comte Louis de Saint-Boniface, et les communautés de Mantoue, Ferrare et Padoue (1). Par le premier article de ce traité, les uns et les autres reconnurent les droits de Manfred au royaume des deux Siciles, et promirent d'employer tout leur crédit pour

(1) Ce traité est rapporté textuellement par *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 65.

1259. opérer sa réconciliation avec le saint-siége. Par le second article, les confédérés s'engagèrent à poursuivre jusqu'à la mort les deux frères Eccelin et Albéric de Romano. A cette guerre, les gentilshommes promirent de marcher en personne, avec toutes leurs forces; les communautés s'obligèrent, outre leurs milices, à solder douze cents chevaux; et le quart des frais de la guerre dut être supporté par chacune des villes libres. Enfin les confédérés déclarèrent solemnellement, qu'aucun ordre d'un empereur à venir, aucune dispense d'un pape, ne pourroit les dégager du serment qu'ils se prêtoient les uns aux autres, et de leurs promesses réciproques.

Cette ligue fut signée à Crémone, le 11 de juin 1259. Précisément à cette époque, les habitans de Padoue s'étoient emparés du château de Friola, dans l'État de Vicence; ils l'avoient fortifié et y avoient laissé garnison. Eccelino y accourut de Brescia, avec ses satellites allemands, et presque toute la milice de Vérone et Vicence; il s'empara de Friola, et condamna indifféremment au même supplice la garnison et les habitans, laïcs, ecclésiastiques, hommes, femmes et enfans (1). Leurs yeux furent arrachés, leur

(1) *Rolandinus*, L. XI, c. 17, p. 340.

nez coupé, ainsi que leurs jambes, et c'est 1259.
dans cet état qu'il les abandonna ensuite à la charité publique. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne voyoit que malheureux mutilés, qui, en sollicitant la compassion par leurs blessures, tous, d'une voix, accusoient Eccelino de l'horrible état où on les voyoit. Mais les atrocités de Friola furent les dernières qu'Eccelino pût commettre dans la Marche Trévisane.

La discorde régnoit toujours à Milan, entre les nobles et le peuple. Eccelino se flatta que les gentilshommes auxquels il offroit, depuis long-temps, sa protection, lui livreroient cette ville puissante, s'il pouvoit se présenter inopinément devant ses murs. Il rassembla donc, vers la fin du mois d'août de la même année, la plus brillante armée qu'il eût encore conduite, et il vint mettre le siége devant Orci novi, château bressan, près de l'Oglio, sur la route de Brescia à Crème, ou les Crémonois avoient garnison.

Le marquis Pelavicino, pour défendre ce château, vint, avec les Crémonois, se placer à Soncino, sur l'autre rive de l'Oglio. Le marquis d'Este, à la tête des milices de Ferrare et de Mantoue, s'avança jusqu'à Marcaria, à vingt-cinq milles d'Orci novi, sur la rive gauche de l'Oglio, et plus bas

1259. que n'étoit Eccelino; enfin les Milanois se mirent en mouvement pour joindre les Crémonois à Soncino. La position d'Orci novi n'étoit plus tenable pour Eccelino, car, en un jour de marche, il pouvoit s'y trouver coupé. Il fit donc rétrograder lentement toute son infanterie vers Brescia, espérant que les troupes de Milan et de Crémone passeroient l'Oglio, pour la suivre. En même-temps, avec toute sa cavalerie, la plus nombreuse qu'on eût encore employée dans les guerres de Lombardie, il remonta l'Oglio, jusqu'à Palazzolo, et là il traversa ce fleuve. Après avoir réuni à son armée les gentilshommes fugitifs de Milan, il continua sa route jusqu'à l'Adda, qu'il traversa également, sans éprouver de résistance.

La milice milanoise, commandée par Martino della Torre, s'étoit mise en route pour joindre les Crémonois; mais, avertie à temps de la marche d'Eccelino, elle se replia vers Milan, et revint défendre ses foyers; en sorte que le tyran, après avoir passé l'Adda, se trouva avoir en tête les mêmes ennemis qu'il croyoit avoir laissé sur les rives de l'Oglio. Il essaya d'emporter Monza de vive force, et fut repoussé; cet échec lui fit sentir combien sa position étoit devenue dangereuse, avec toutes les armées ennemies derrière lui,

et deux fleuves à repasser pour regagner son pays. Il voulut du moins, en se rapprochant de l'Adda, se rendre maître d'un des châteaux qui commandoient le passage de cette rivière ; il attaqua celui de Trezzo, et fut encore repoussé ; alors, se repliant sur Vimercato, il gagna le pont de Cassano, qui n'avoit pas encore été fortifié. 1259.

A peine s'en étoit-il emparé, que l'armée du marquis d'Este, composée des troupes de Crémone, Ferrare et Mantoue, traversant la Ghiara d'Adda, vint attaquer la tête de ce pont, qui fut emportée de vive force. Tous les autres ponts sur l'Adda furent garnis de troupes, tous les gués furent mis en état de défense, et l'ennemi du genre humain se trouva enfin environné de toutes parts d'armées supérieures qu'il ne pouvoit plus espérer de vaincre.

Eccelino ne s'étoit pas trouvé au pont de Cassano, au moment où sa redoute avoit été emportée par ses ennemis. Ses astrologues lui avoient indiqué ce château, de même que celui de Bassano, et tous les noms de même désinence, comme devant lui être funestes. Eccelino étoit d'autant plus fortement superstitieux qu'il n'avoit pas de religion ; comme son ame ne s'étoit point remplie de la pensée d'un Dieu, elle satisfaisoit au besoin de

1259. croire, en admettant implicitement l'influence des astres. Quand on avoit nommé le pont de Cassano devant lui, on l'avoit vu frémir; sans vouloir s'y arrêter, il étoit retourné à Vimercato pour se reposer : c'est là qu'il fut averti de la prise du pont (1); il sauta sur son cheval, et s'avança impétueusement pour le reprendre; mais une flèche qui lui traversa le pied gauche, le força de reculer, et jeta le découragement dans sa troupe. Bientôt cependant il reparut à cheval; et, conduisant son armée à l'un des gués de la rivière, il le traversa sans rencontrer de résistance. Mais à peine ses derniers soldats étoient-ils sortis des eaux du fleuve, qu'ils furent attaqués par l'armée du marquis d'Este. Dans ce moment de confusion, la cavalerie de Brescia, au lieu d'exécuter les ordres d'Eccelino, se mit en mouvement, comme pour suivre la route de Brescia. On vit le tyran trembler à ce premier symptôme de désobéissance qu'il découvroit dans ses sujets ou ses troupes. Le mouvement des Bressans ne put être dérobé au reste de ses soldats; les uns se serrèrent autour de lui comme vers leur seule sauvegarde, les autres joignirent les Bressans, ou tentèrent de se dérober, par

(1) Le 16 septembre 1259.

la fuite, au péril qui les menaçoit. Cependant les Milanois passoient l'Adda, pour suivre Eccelino; et celui-ci, entouré d'ennemis, pressé de toutes parts, avançoit lentement sur le chemin de Bergame; mais ses soldats tomboient autour de lui, les rangs s'éclaircissoient, lui-même enfin, renversé, et blessé violemment à la tête, par un homme dont il avoit mutilé le frère, il fut fait prisonnier. 1259.

« Eccelin, prisonnier, » dit Rolandini, » s'enfermoit dans un silence menaçant; il » fixoit sur la terre son visage féroce, et » ne donnoit point d'essor à sa profonde » indignation. De toutes parts cependant les » soldats et les peuples accouroient; ils vou- » loient voir cet homme, jadis si puissant, » ce prince fameux, terrible et cruel par- » dessus tous les princes de la terre, et la » joie universelle éclatoit de toutes parts (1) ». Toutefois les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccelino; il fut conduit dans la tente de Buoso da Doara, et des médecins furent appelés pour le soigner; mais il repoussa leurs bons offices, il déchira ses plaies, et, le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps est enseveli (2).

(1) L. XII, c. 9, p. 351.

(2) *Chronicon Astense*, c. 2, T. XI, p. 156.

1259. Eccelino étoit d'une petite taille ; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvemens indiquoient un soldat. Son langage étoit amer, son déportement superbe, et, par son seul regard, il faisoit trembler les plus hardis (1). Son ame, si avide de tous les crimes, ne ressentoit aucun attrait pour les plaisirs des sens; jamais Eccelino n'aima les femmes, et c'est peut-être pourquoi, dans les supplices, il fut aussi impitoyable pour elles que pour les hommes. Il étoit dans la soixante-sixième année de sa vie, lorsqu'il mourut, et son règne de sang avoit duré trente-quatre ans (2).

Dès l'instant où la mort d'Eccelino fut connue, toutes les villes où il avoit dominé, se hâtèrent de chasser ses satellites, d'ouvrir leurs prisons, et d'appeler l'armée de l'église. Vicence et Bassano demandèrent des podestats à Padoue ; Vérone confia cette dignité à Martino della Scala, gentilhomme qui faisoit ainsi dans sa patrie, un premier pas vers le

(1) *Antonii Godi Chronic.* T. VIII, p. 90. — *Monachus Patavinus*, L. II, p. 708.

(2) Outre *Rolandini*, L. XII, c. 1-9, voyez *Monach. Patav. Chron.* p. 702-706. — *Chron. Veronens.* p. 638. — *Campi Cremonæ fedele*, L. III, p. 71. — *Pigna Hist. de Principi d'Este*, L. III, p. 225. — *Jacob. Malvecii Chronic. Brixiense.* Dist. VIII, c. 30-37, p. 931 et suiv.

pouvoir suprême ; bientôt il devoit fonder 1259.
dans la Marche Trévisane, une tyrannie moins violente, mais plus durable que celle d'Eccelino : partout cependant on entendoit retentir des cris de liberté ; toutes les villes vouloient être gouvernées en communauté. Trévise chassa de ses murs Albéric, frère d'Eccelino, qui trop long-temps y avoit dominé. Cet Albéric avec sa famille, vint s'enfermer dans la forteresse de San-Zeno, 1260.
bâtie au milieu des monts Euganéens ; mais la ligue des villes guelfes ne voulut pas permettre qu'aucun rejeton de cette famille odieuse subsistât plus long-temps, les milices de Venise, Trévise, Padoue et Vicence, vinrent mettre le siége devant ce château ; bientôt le marquis d'Este se joignit à elles, et, les ouvrages extérieurs de la forteresse ayant été livrés par trahison aux assiégeans, Albéric se retira au sommet de la tour, avec sa femme, ses six fils et ses deux filles. Après y avoir souffert trois jours de la faim, il vint se remettre avec sa famille, entre les mains du marquis d'Este, lui rappelant qu'autrefois, sa fille avoit été mariée à Renaud d'Este ; mais en vain, on ne voulut pas que rien échappât de cette race impie. Tous furent mis à mort, et leurs membres partagés, furent envoyés à

1260. toutes les villes que la famille de Romano avoit tyrannisées (1).

A la chûte de la maison de Romano, la paix fut rétablie d'une extrémité à l'autre de la Marche Trévisane et de la Lombardie. Les peuples se demandoient pourquoi ils avoient combattu; quelle étoit donc la source de leur inimitié passée; et ils apprenoient par une heureuse expérience, que la mort d'un seul homme, mais d'un tyran ennemi du genre humain, pouvoit suffire pour rétablir la paix universelle (2).

Dans cette contrée en effet, l'effroi que causoit le caractère d'Eccelino avoit étouffé jusqu'au souvenir de l'ancienne discorde des Guelfes et des Gibelins; c'est pour cela que les premiers consentirent sans difficulté, lorsqu'ils entrèrent en ligue avec le marquis Pelavicino, à promettre de réunir leurs efforts pour réconcilier le pape avec le roi Manfred, et rendre ainsi la paix à toute l'Italie; mais le

(1) *Rolandini*, L. XII, c. 14-16, p. 356 et suiv. — C'est ici que nous prendrons congé de cet historien; il finit son récit à la chûte de la maison de Romano. En 1262, il soumit son livre à l'approbation du magistrat et des gens de lettres de Padoue, tous contemporains des événemens qu'il a rapportés.

(2) *Monachi Patavini Chronic.* L. II, p. 707.

pape et Manfred, aigris par une antique haine, et animés par la poursuite d'intérêts personnels, n'étoient pas disposés à une réconciliation.

Alexandre IV en effet, avoit hérité de toute l'ambition peut-être, et d'aucun des talens de son prédécesseur Innocent IV; il ne vouloit renoncer à aucun des projets d'agrandissement qu'Innocent avoit exécutés en partie; mais, en les poursuivant, il les faisoit échouer par son peu de politique, et surtout par le choix imprudent de ses mandataires. L'archevêque de Ravenne qu'il avoit donné pour chef à la croisade contre Eccelino, avoit été l'auteur de tous les revers des Guelfes, et ceux-ci n'avoient recouvré l'avantage, que depuis que le légat du saint-siége, fait prisonnier, n'avoit plus pu leur donner des ordres. La guerre, dans les deux Siciles, n'avoit pas été continuée avec moins d'imprudence et d'inconduite, par les légats apostoliques. L'un d'eux, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, chargé de défendre contre Manfred, la Pouille et la Terre de Labour, laissa enfermer de telle manière, son armée à Foggia, que, pour pouvoir la sauver de la faim et des maladies qui la consumoient, il fut obligé de conclure, au nom du pape, un traité avec le prince, par lequel il le mettoit en possession de tout le royaume,

à l'exception de la Terre de Labour, qui seule étoit réservée à l'église. Le pape ne voulut pas ratifier ce traité, et la Terre de Labour lui fut bientôt après enlevée par l'armée victorieuse de Manfred. Un autre légat du saint-siége, frère Rufino, de l'ordre des Mineurs, qui gouvernoit la Sicile et la Calabre, se laissa arrêter par les habitans de Palerme, qui le jetèrent en prison, et levèrent les étendards de Manfred (1). Un troisième eut, il est vrai, pendant long-temps plus de bonheur : ce fut Pietro Ruffo, un des ancêtres sans doute de ce cardinal Ruffo qui, de nos jours, à soulevé le royaume de Naples. Envoyé en Calabre comme lui, sans argent, sans soldats, au milieu d'un pays ennemi, il sut comme lui réveiller le fanatisme, et se former une armée de paysans, tantôt en répendant adroitement de fausses nouvelles, tantôt en suppléant par sa hardiesse aux forces qui lui manquoient (2). Mais ses succès ne furent pas aussi durables que ceux de son arrière-neveu. Ses paysans révoltés furent dissipés par les troupes de Manfred, et lui-même il fut obligé de se retirer à la cour du pape, sur les vaisseaux qui l'avoient apporté (3).

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia.* p. 579.

(2) *Ib.*, p. 565, 566.

(3) *Ib.*, p. 571.

Manfred, que le pape considéroit toujours comme un chef de révoltés, s'étoit déjà rendu maître de toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, et il les gouvernoit pour son neveu Conradin, avec le titre de régent. Il se sentoit même assez bien affermi pour pouvoir s'occuper de réformer les abus qui s'étoient introduits dans l'État, et pour chercher à mériter par son administration civile, autant de gloire qu'il en avoit acquise dans la carrière militaire. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit dans le royaume, que le jeune Conradin étoit mort en Allemagne. Manfred ne s'occupa point de remonter à la source d'une nouvelle qui lui étoit favorable, et dont peut-être il étoit le premier auteur; mais il accueillit les prières des évêques, des seigneurs, et de tous les barons de ses États, qui lui demandoient de recevoir lui-même la couronne, et de gouverner désormais pour son propre compte, et avec le titre de roi, les provinces que seul il avoit sauvées (1). A peine cependant

(1) Il fut couronné le 11 août 1258, et c'est par cet événement que Nicolas de Jamsilla termine son histoire, *p.* 584. C'est à regret que je prends congé de cet agréable historien. Il ne comprend qu'un espace de huit ans, depuis la mort de Frédéric au couronnement de Manfred. 1250-1258. Mais il répand sur ce court espace un très-grand intérêt. Un cœur chaud,

la nouvelle de son couronnement eut-elle été portée en Allemagne, qu'on en vit arriver des ambassadeurs de la part de Conradin et de sa mère. Ils réclamèrent contre la fausse rumeur qui s'étoit répandue; et, en affirmant que Conradin étoit toujours en vie, ils sommèrent Manfred de lui conserver le titre et les droits qu'il avoit reconnus jusqu'alors. Manfred accorda une audience publique à ces ambassadeurs; il leur répondit, en présence de tous ses barons, qu'après être monté sur le trône, il n'étoit plus temps pour lui d'en descendre; que ce trône, après tout, c'étoit lui qui l'avoit reconquis des mains du pape; qu'il ne réussissoit à le conserver que par l'affection de ses sujets pour sa personne; que ce ne pouvoit être l'intérêt ni de ses barons, ni de son neveu lui-même, que l'héritage de la maison de Souabe fût gouverné par une femme et par un foible enfant; mais qu'il n'avoit point d'autre héritier que Conradin; que c'étoit pour lui qu'il conserveroit ces États; qu'il les lui transmettroit à sa mort; et que, si Conradin vouloit auparavant jouir

une affection vive pour le prince auquel il étoit attaché, une pleine connoissance de tous les détails de son sujet, sont les qualités qui font regretter qu'il n'ait pas continué son histoire; et ce regret est d'autant plus vif, qu'après lui nous n'avons plus, pour le royaume de Naples, d'historien gibelin.

des prérogatives d'héritier présomptif de la couronne, et se faire connoître des peuples qu'il devoit gouverner un jour, il seroit bien venu à s'établir à sa cour. Manfred promettoit de lui enseigner les vertus de ses pères, et de le chérir comme un fils (1).

Telle étoit la situation des affaires de Manfred, lorsque les principaux gentilshommes gibelins de Florence vinrent lui demander du secours, pour rentrer dans leur patrie avec l'aide de ses forces. Ils lui représentèrent que, pour son propre intérêt, il ne devoit pas garder toutes ses troupes sur pied dans l'intérieur de ses provinces; que ce seroit épuiser son royaume, et s'attirer l'inimitié des peuples, qui voyoient déjà de si mauvais œil, toute la puissance entre les mains des Sarrasins et des Allemands; qu'il ne pouvoit non plus les licencier sans s'affoiblir, et se livrer en quelque sorte, au pouvoir de ses ennemis éternels, les Guelfes et les prélats; en sorte que le seul parti qui convînt réellement à sa situation, c'étoit d'envoyer ses soldats dans les provinces qui sont au-delà de Rome, en Toscane et en Romagne, pour qu'ils y vécussent aux dépens de ses ennemis, qu'ils attirassent de ce côté tous les efforts des 1360.

(1) *Giannone Istoria Civile*, L. XIX, p. 666.

1260. Guelfes, et qu'ils augmentassent son pouvoir, en rétablissant l'autorité des gentilshommes, de tout temps dévoués à sa famille.

Les Gibelins qui recoururent à Manfred, avoient été chassés de Florence, vers la fin du mois de juillet 1258, à la découverte d'un complot qu'ils avoient tramé, pour recouvrer sur le peuple, l'autorité dont on les avoit dépouillés. Sommés par le podestat de rendre compte de leur conduite devant les tribunaux, ils repoussèrent par les armes ses archers, et ils essayèrent de se défendre dans leurs maisons (1). Le peuple vint les y attaquer; Schiatuzzo des Uberti fut tué en les défendant, ainsi qu'un grand nombre de ses cliens; un autre Uberti et un Infangati furent faits prisonniers, et, après avoir été convaincus de conspirations, ils eurent la tête tranchée. Le reste des Gibelins, à la tête desquels on distinguoit Farinata des Uberti, le plus grand homme d'État de son siècle, furent forcés de sortir de la ville, et de se retirer à Sienne, où la faction gibeline étoit alors dominante, et où ils furent bien accueillis.

Dans le traité de paix qui avoit été conclu en 1254, entre Sienne et Florence, il avoit été convenu qu'aucune des deux républiques

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 65, p. 199.

ne donneroit asile aux ennemis et aux re- 1260.
belles de l'autre (1). Les Florentins envoyèrent donc à Sienne, pour sommer cette ville de se conformer aux traités, et d'interdire le rassemblement hostile de gibelins, qui se faisoit dans ses murs. Les Siennois, qui de leur côté avoient déjà conclu un traité d'alliance avec Manfred, ne se laissèrent point intimider par les menaces des ambassadeurs. Ils répondirent qu'ils avoient contracté alliance avec le peuple entier de Florence, avec les Gibelins comme avec les Guelfes; que tous avoient alors une part égale à la souveraineté; qu'aujourd'hui ils voyoient une moitié de ce même peuple chassée de ses foyers, en sorte qu'ils ne savoient plus distinguer où étoit la république; qu'ils n'examineroient point l'origine de leurs dissentions civiles, mais qu'ils savoient seulement que le peuple de Sienne ne romproit point son alliance avec la partie du peuple florentin qui étoit exilée, uniquement parce qu'elle étoit malheureuse. Cette réponse attira bientôt aux Siennois, une déclaration de guerre de la part des Florentins, et ce fut alors que les Gibelins

(1) *Voyez* le traité *apud Flaminio del Borgo dell' Ist. Pisana*, Dissert. VI, p. 349.—Voyez aussi *Malavolti Hist. di Siena*, P. I, L. V, p. 68.—*Leonardo Aretino*, L. II, c. 3, p. 41.

1260. de Florence, pour lesquels la guerre alloit commencer, envoyèrent une ambassade auprès de Manfred, pour solliciter son secours.

Sans attendre leurs sollicitations, le roi de Sicile avoit déjà envoyé des troupes à Sienne, pour défendre cette république (1). Le comte Giordano d'Anglone arriva en Toscane avec un corps de cavalerie allemande. Giordano fit son entrée à Sienne, au mois de décembre 1259, et il fut employé par la république, à soumettre les châteaux révoltés de quelques gentilshommes. Mais la réduction de Grosseto, de Montemassi, et des comtes

(1) Tous les écrivains florentins ont supposé que les premières troupes allemandes que Manfred envoya en Toscane, furent les cent hommes d'armes accordés par lui à Farinata, et que le comte Giordano n'arriva ensuite que sur la nouvelle de la défaite des premiers. Leur récit, considéré en lui-même, contient déjà quelques invraisemblances pour les dates. Il est de plus clairement démenti par les registres publics tirés des archives de Sienne. Malavolti, *Stor. di Siena*, P. II, L. I, p. 1-10, s'est attaché à faire ressortir cette opposition. J'ai cherché au contraire à concilier les deux récits. Les Florentins, qui sont presque tous contemporains, méritent sans doute beaucoup de foi; mais il ne faut prendre leur témoignage que pour un seul; car Villani a copié, mot pour mot, Ricordano Malespini, sans le citer, comme il a été copié lui-même par Coppo de Stéfani. Léonard Aretin répète, mais à sa manière, le même récit. *Ricordano Malespini*, c. 163, 164, p. 987. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 74 et 75, p. 204. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 45, c. 5. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. VI, p. 349. — *Muratori Annali ad ann.* T. XI, p. 34. 8.°

Aldobrandeschi, n'étoit point ce qui importoit aux émigrés florentins; aussi ces derniers sollicitoient-ils Manfred, de leur accorder à eux-mêmes, des troupes auxiliaires, qui fussent spécialement destinées à les rétablir dans leur patrie. 1260.

Manfred ne céda point immédiatement aux instances des émigrés florentins; il ne vouloit pas éloigner de lui, un plus grand nombre de ses soldats, tandis qu'il se sentoit entouré d'ennemis secrets. Il savoit aussi que les émigrés sont toujours de dangereux conseillers, parce que, n'ayant plus rien à perdre, ils n'hésitent jamais à exposer leurs alliés, dès qu'ils entrevoient dans une action, la chance la plus éloignée de succès. Il leur convient en effet de tenter la fortune avec des forces étrangères, alors que les revers ne peuvent plus les atteindre eux-mêmes. Manfred, pour renvoyer honnêtement les ambassadeurs gibelins, leur offrit donc une compagnie de cent gendarmes allemands, comme la seule troupe dont il pût immédiatement disposer. Tous les ambassadeurs étoient prêts à repartir, sans accepter un si mince secours, qu'ils ne croyoient propre qu'à exciter la risée de leurs ennemis, et à jeter le découragement parmi leurs partisans. Mais Farinata leur fit sentir qu'ils devoient

1260. profiter des offres de Manfred, de quelque nature qu'elles fussent. « Ayons seulement, » ajouta-t-il, ses drapeaux dans notre armée, » et nous les planterons en tel lieu qu'il » faudra bien ensuite qu'il nous envoie de » plus grands renforts ».

Au mois de mai 1260, l'armée guelfe et florentine s'avança sur le territoire de Sienne pour le ravager; et, après avoir soumis plusieurs petits châteaux, elle vint tracer son camp au pied même des murs de la ville, devant la porte de Camuglia. Les deux partis s'engagèrent dans de fréquentes escarmouches, sans en venir jamais à une bataille générale. Un jour, Farinata des Uberti, après avoir échauffé les Allemands qu'il avoit amenés, en leur prodiguant des vins et des boissons spiritueuses, sortit à leur tête de la ville, et chargea le camp des Florentins avec impétuosité. Les Allemands s'engagèrent si avant au milieu des troupes ennemies, que la retraite leur fut bientôt coupée. Ils périrent tous dans le combat, après avoir fait beaucoup plus de mal aux Florentins, qu'on ne devoit l'attendre de leur petit nombre; la bannière de Manfred, restée au pouvoir des Guelfes, fut traînée ignominieusement dans le camp, et reportée ensuite à Florence, pour y éprouver de nouveaux outrages de la part

de la populace. C'étoit ce qu'avoit désiré 1260.
Farinata ; il écrivit au roi de Sicile, que son honneur étoit compromis, qu'il devoit tirer vengeance des insultes faites à ses drapeaux, et il obtint de lui huit cents chevaux allemands et quelque infanterie, qui furent mis sous la conduite du comte Giordano d'Anglone, et réunis aux troupes qu'il commandoit déjà avec le titre de vicaire-général du roi Manfred en Toscane.

Il importoit aux émigrés florentins d'en venir au plus tôt à une action décisive, et de faire dépendre leur sort d'une bataille. Les magistrats de Sienne étoient trop prudens pour prendre de pareils conseils, et pour se hasarder fort avant sur le territoire ennemi, même avec l'appui de leurs auxiliaires allemands. A Florence, d'autre part, on croyoit que le roi n'avoit accordé que trois mois de paie à ses troupes, et qu'au bout de ce temps, elles seroient obligées de se retirer, en sorte qu'on étoit tenté d'attendre leur départ avant de se mettre en campagne. Les deux châteaux de Monte-Pulciano et de Mont-Alcino, qui s'étoient mis sous la protection des Florentins, étoient assiégés par les Siennois ; mais comme ils sont situés fort au-delà de Sienne, les Florentins hésitoient à les aller secourir par une marche périlleuse.

1260. Pour les déterminer à s'aventurer en pays ennemi avec toutes leurs forces, et amener ainsi la bataille qu'il désiroit, Farinata entama une feinte négociation avec les Anziani de Florence, par le moyen de deux frères Mineurs qu'il leur envoya. Il leur écrivit que le peuple de Sienne étoit mécontent de son gouvernement; qu'eux-mêmes avoient de violens sujets de plainte, et qu'ils étoient disposés à racheter la faveur de leur patrie, en lui rendant un service important; qu'ils avoient moyen de livrer à une armée florentine, la porte de San-Vito à Sienne, mais qu'il falloit pour cela qu'on leur assurât une récompense de dix mille florins, et qu'une armée puissante s'avançât sur les bords de l'Arbia, sous prétexte de marcher au secours de Mont-Alcino. Ce complot fut entamé avec deux des Anziani seulement, hommes présomptueux, et qui avoient plus d'influence sur les conseils, qu'on n'auroit dû en accorder à leur incapacité.

Les deux Anziani, après s'être assurés du consentement unanime de leurs collègues, rassemblèrent le conseil du peuple; et firent la proposition de ravitailler Mont-Alcino, avec une armée plus forte que celle qui, au printemps de la même année, s'étoit avancée dans l'État de Sienne. La plupart des gentils-

hommes guelfes, qui n'avoient aucune connoissance du complot de Farinata, mais qui étoient plus versés dans l'art de la guerre que les plébeïens, s'opposèrent à une entreprise qu'ils regardoient comme imprudente. Le comte Guido Guerra, et ensuite Tegghiaio Aldobrandi remontrèrent combien étoit dangereuse la tentative de traverser l'État de Sienne, et d'affronter les Allemands, dont on avoit déjà éprouvé la supériorité dans le précédent combat; tandis qu'on pouvoit ravitailler Mont-Alcino, avec l'aide des habitans d'Orvieto, sans éclat, sans danger, et à peu de frais, et que le temps ne pouvoit apporter aucuns changemens qui ne fussent avantageux. Mais le peuple se défioit des nobles, et ne voulut point écouter leurs conseils. Un des Anziani interrompit Aldobrandi, lui reprochant avec grossièreté de manquer de courage dans l'occasion d'en avoir. Cece des Gherardini, autre gentilhomme, se leva ensuite pour soutenir l'opinion de Tegghiaio; mais les Anziani lui ordonnèrent de se taire, sous peine de cent florins d'amende. Ce cavalier offrit aussitôt de les payer, achetant ainsi le droit de parler pour sa patrie; l'amende fut redoublée, et il offrit de la payer encore; elle fut portée à quatre cents florins sans qu'il se laissât rebuter, et les Anziani ne 1260.

1260. purent le réduire au silence, qu'en décernant contre lui, une peine capitale, s'il continuoit à leur désobéir. Le peuple cependant, se livrant à une défiance aveugle contre les gentilshommes, et à une confiance non moins aveugle, pour des magistrats sans expérience, ordonna le rassemblement de l'armée.

Afin que cette armée fût plus redoutable, les Florentins envoyèrent demander le secours de tous leurs alliés; d'après cette invitation, les Lucquois vinrent les joindre avec toutes leurs forces, tant d'infanterie que de cavalerie; de nombreux auxiliaires arrivèrent aussi de Bologne, Pistoia, Prato, San-Miniato, San-Gemignano, Volterra et Colle de val d'Elsa. Par leurs propres forces, les Florentins avoient huit cents chevaliers sur le rôle des milices, et cinq cents de plus à leur solde. Arrivés sur le territoire de Sienne, ils y trouvèrent encore le peuple presqu'entier d'Arezzo, et celui d'Orvieto, qui venoient les joindre. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à Monte Aperto, monticule situé au levant de Sienne, à cinq milles de cette ville, et de l'autre côté de l'Arbia. Là, ils firent la revue de leur armée, qui se trouva forte de trois mille chevaux, et trente mille fantassins.

Les Anziani de Florence attendoient avec inquiétude, que la porte de San-Vito leur

fût livrée, ainsi que des messagers secrets 1260.
de Farinata le leur faisoient espérer d'heure en heure, messagers qui venoient séduire les principaux Gibelins du camp florentin. Tout-à-coup cette porte fut ouverte (1), et la cavalerie allemande en sortit avec impétuosité pour charger les Guelfes; elle fut suivie par celle des émigrés florentins, et par toute celle que les Siennois avoient pu rassembler, au nombre de dix-huit cents hommes d'armes environ. L'infanterie qui sortit ensuite, étoit composée de cinq mille citoyens de Sienne, trois mille vassaux de la campagne, trois mille soldats envoyés par la république de Pise, et deux mille allemands, et en tout treize mille hommes. Cette armée étoit beaucoup plus foible, mais elle étoit animée d'un seul esprit; tandis que dans celle des Florentins, un grand nombre de Gibelins, ayant à leur tête les Abbati et les Della Pressa, se séparèrent de leurs compatriotes, pour aller joindre les ennemis dès qu'ils les virent paroître, et que Bocca degli Abbati, qui étoit placé auprès du capitaine des gentilshommes, Jacopo del Vacca de Pazzi, lui abattit d'un coup de sabre, le bras dont il portoit l'étendard (2). Au moment où une trahison se

(1) Mardi 4 septembre 1260.

(2) La bataille de l'Arbia eut des suites si importantes, que

1260. manifeste, comme rien ne donne la mesure de l'étendue du danger, l'imagination de tous le multiplie; un maréchal des troupes allemandes, qui, avec quatre cents chevaux avoit tourné la colline de Monte Aperto, et qui dans cette première confusion, chargea les Florentins par derrière, redoubla leur terreur. La cavalerie, cédant à cette terreur panique, s'enfuit à bride abattue; l'infanterie fit une plus longue résistance, mais son ordonnance étoit rompue, et elle ne combattoit plus d'après un plan général. Une partie s'enferma dans le château de Monte Aperto, et bientôt

tous les historiens en ont fait mention. Nous avons consulté sur toute cette guerre : *Giovanni Villani*, L. VI, c. 79, p. 209. — *Sabœ Malaspinæ Historia Rer. Sicular.* L. II, c. 4, T. VIII, p. 802. — *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 166, 167, p. 989. — *Leonardo Aretino Hist. Fiorent. volgarizz. d'Acciaccioli*, L. II, p. 53. — *Coppo de Stefani Hist. Fiorent.* L. II. — *Delizie degli Erud.* T. VII. — *Malavolti Historia di Siena*, P. II, L. I, p. 17-20. — *Flaminio del Borgo, dell' Ist. Pisana*, Dissert. VI, p. 357. — *Giugurta Tommasi Historia Sanese*, P. I, L. V, p. 323-337. — *Scipione Ammirato Hist. Fiorent.* L. II, p. 112-123. — *Annales Ptolomæi Lucensis.* T. XI, p. 1282. — *Breviar. Pisanæ Historiæ.* T. VI, p. 193. — *Annales Genuenses Contin. Caffari*, L. VI, p. 528. — *Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 29, *cum notis Uberti Benvoglienti.* — *B. Marangoni Chron. di Pisa.* T. I. *Supp.* p. 524. — *Ranerii de Granchiis de Prœliis Tusciæ caliginos. Poema.* T. XI, L. III, p. 314. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 213. — *Sozomeni Pistoriensis Hist. Supp.* T. I, p. 133. — Le Dante fait de fréquentes allusions à ce combat, et place Bocca degli Abbati en enfer, parmi les traîtres à leur patrie. *Inferno*, Canto XXII, v. 78 et suiv.

après elle fut forcée de se rendre à discrétion; 1260.
d'autres s'étoient rassemblés autour du carroccio, et, après avoir vaillamment combattu pour le sauver, presque tous furent tués ou faits prisonniers; d'autres enfin, placés sur le revers de la colline, après la défaite des deux premiers corps, cherchèrent leur salut dans la fuite. De Florence seulement, il y eut plus de deux mille cinq cents hommes de tués, et il n'y eut pas une famille qui ne perdit quelqu'un de ses membres; les habitans d'Arezzo, ceux d'Orvieto, et ceux de Lucques, furent les plus maltraités parmi les auxiliaires; le nombre total des morts de l'armée guelfe s'éleva à dix mille, et celui des prisonniers fut plus considérable encore.

Toute la puissance du peuple florentin fut domptée par cette défaite; la ville entière, lorsqu'elle en reçut la nouvelle, ne retentit plus que des cris des femmes qui redemandoient leurs maris, leurs frères et leurs enfans; et cependant les fuyards, comme ils rentroient l'un après l'autre, répétoient, au dire de Léonard Aretin, que ce n'étoit pas ceux qui, dans la bataille, étoient morts pour la patrie, qu'il falloit pleurer, mais ceux qui lui avoient survécu; les premiers avoient terminé leur vie avec gloire, eux, ils étoient restés le mépris et le jouet de leurs ennemis.

1260. Et tel fut le découragement que ces discours jetèrent dans les cœurs de tous les citoyens, que le parti guelfe en entier, prit la détermination d'abandonner sa patrie, non que la ville ne fût fortifiée, et qu'elle ne contînt encore assez de défenseurs pour opposer peut-être une longue résistance; mais la trahison des Gibelins à la bataille de l'Arbia, inspiroit la crainte de trahisons nouvelles; d'autres Gibelins restoient encore en grand nombre dans la ville, et ceux-là, au milieu de la douleur commune, manifestoient une joie insultante. Un commencement de discorde entre la noblesse et les plébeïens de parti guelfe, s'étoit déjà manifesté; on lui devoit l'imprudente expédition dans l'État de Sienne, et le désastre de l'armée. Tandis que les riches bourgeois qui avoient embrassé avec zèle le parti guelfe, avoient manifesté leur ambition, et s'étoient livrés à leur jalousie, contre les gentilshommes du même parti; le bas peuple, étranger au gouvernement, voyoit avec indifférence le retour des Gibelins; eux aussi, après tout, étoient des compatriotes; leur victoire ne souilloit point la gloire nationale, et pour les repousser, il ne falloit pas mettre la patrie en danger.

Ces dispositions du peuple, étant pressenties par les chefs de l'État, tous les hommes

distingués dans le parti guelfe, soit parmi la noblesse, soit dans l'ordre des citoyens, sortirent de la ville, avec leurs femmes et leurs enfans, le jeudi 13 septembre, neuf jours après la défaite. Quelques-uns se retirèrent à Bologne; mais le plus grand nombre alla s'établir à Lucques, où l'on accorda aux fugitifs, pour leur servir d'habitation, le quartier de San-Friano, et le portique qui entoure l'église de ce nom. De la même manière tous les Guelfes de Prato, de Pistoia, de Volterra, de San-Gemignano, et de toutes les villes et châteaux de Toscane, à la réserve d'Arezzo, abandonnèrent leurs foyers, et se retirèrent à Lucques; en sorte que cette ville, demeurée seule constante, devint le refuge et le boulevard de tout le parti guelfe. 1260.

Après avoir partagé le butin fait sur l'Arbia, les Siennois s'occupèrent de soumettre quelques châteaux limitrophes du territoire florentin, tandis que les émigrés gibelins de Florence s'avançoient vers cette dernière ville, sous la conduite du comte Guido Novello, un des seigneurs du Casentino, de la même famille que le comte Guido Guerra, mais de parti opposé (1). Ils conduisoient aussi avec

(1) Le frère Ildefonzo de San-Luigi, carmélitain déchaussé, a consacré une vaste et fatigante érudition à faire l'histoire de

1260. eux le comte Giordano d'Anglone, et les hommes d'armes allemands que le roi Manfred leur avoit accordés. Cette armée gibeline arriva devant Florence, le 27 de septembre, et elle y fut admise aussitôt, sans éprouver de résistance. A l'entrée des Gibelins, toutes les lois qui avoient été publiées dix ans auparavant, pour augmenter le pouvoir du peuple, furent abolies; l'autorité suprême fut rendue à la seule noblesse, mais sous la protection de Manfred, auquel tous les citoyens restés à Florence, furent tenus de prêter serment de fidélité. Le comte Guido Novello fut nommé, pour deux ans, podestat de Florence, et la paie des Allemands du comte Giordano, fut assignée sur les revenus de la ville.

Cependant, une diète des cités gibelines de Toscane, fut convoquée à Empoli, pour délibérer sur l'administration future de cette province, et sur les moyens d'y affermir le parti gibelin et l'autorité de Manfred. Les

la famille des comtes Guidi, et de la discorde qui les entraîna dans des partis opposés. On voit, par cette histoire, que cette famille noble et puissante possédoit des châteaux dans toutes les parties de la Toscane, mais surtout dans les montagnes de Pistoia et d'Arezzo; qu'elle en avoit aussi en Romagne et dans le duché de Spolète, et qu'elle eut, pendant tout le moyen âge, une grande influence sur le sort de la Toscane. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VIII, p. 89 à 195.

hommes les plus distingués de chaque ville se rendirent à cette assemblée, de même que tous les gentilshommes qui avoient quelque puissance territoriale. Le comte Giordano ouvrit la diète, en lui communiquant les ordres qu'il avoit reçus de son maître; il étoit rappelé dans le royaume avec ses troupes allemandes; en conséquence, il exhorta les Gibelins à se préparer à son absence, pour qu'elle ne leur fût pas préjudiciable. 1265.

Les ambassadeurs de Pise et ceux de Sienne déclarèrent alors qu'ils ne voyoient aucun moyen de mettre en sûreté le parti gibelin, les intérêts de Manfred, et ceux de leur patrie, si on laissoit subsister Florence, ville riche et peuplée, dont l'ambition surpassoit encore les forces, et qui, ayant été long-temps comme la capitale des Guelfes de Toscane, ne cesseroit jamais de favoriser ce parti. Le peuple tout entier étoit attaché aux Guelfes; il avoit profité de la mort de Frédéric, pour attaquer les Gibelins à l'improviste; il étoit prêt à profiter de même, de la première circonstance favorable pour les chasser de nouveau; et le salut de la faction gibeline, étoit attaché à la ruine entière de Florence, à la démolition de ces murs, qui servoient aux ennemis de forteresses, à la dispersion de ce peuple qui réservoit ses

1260. trésors et ses forces pour se venger un jour. Les députés des villes plus foibles, et des bourgades que Florence avoit presque asservies, en paroissant les protéger, appuyèrent tous cette demande. Même plusieurs gentilshommes florentins, qui désiroient recouvrer cette indépendance dont leurs pères avoient joui dans leurs châteaux, et rompre tout lien avec toutes les villes, se rangèrent au même sentiment.

Alors, Farinata des Uberti se leva (1). « Je

(1) Ce discours est rapporté par Léonard Aretin, et peut-être est-il de lui. Nous avons dit ailleurs que dans tous les discours il étoit d'usage de prendre un texte, et qu'en accordant la parole à un orateur, on lui demandoit sur quel texte il parleroit. Villani raconte, mais d'une manière un peu obscure, que Farinata, occupé de trop hauts intérêts pour faire de l'esprit sur quelque passage des anciens, *proposa*, c'est-à-dire, prit pour texte deux proverbes vulgaires qui lui vinrent à la mémoire; encore les confondit-il l'un avec l'autre, de manière qu'ils ne présentoient plus aucun sens. Ces proverbes sont : *Come asino sape, cosi minuzza rape. Si va capra zoppa, se lupo non la intoppa;* qu'il prononça : *Come asino sape si va capra zoppa, cosi minuzza rape se lupo non la intoppa.* Il en fit cependant une espèce d'application que l'on retrouve dans l'Aretin lui-même. Les ennemis de Florence, comme les vils animaux cités dans le proverbe, ne savoient point sortir de leurs vues étroites et de leurs misérables coutumes; ils boitoient encore du même pied; ils étoient prêts à nuire de la même manière qu'ils l'avoient voulu faire dans des temps bien différens. *Giov. Villani*, L. VI, c. 82, p. 214. — *Ricordano Malaspini*, c. 170, p. 994. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 57 et suiv.

» ne m'étois pas attendu, dit-il, à devoir 1260.
» m'affliger d'être demeuré en vie après la
» bataille de l'Arbia, après cette victoire si
» grande et si relevée. Je m'afflige aujourd'hui
» cependant, de ne pas y avoir été tué; car
» le bonheur n'est pas de remporter la vic-
» toire; il dépend tout entier des gens à
» qui l'on est associé pour vaincre; l'injure
» d'un adversaire ne blesse pas comme celle
» d'un compagnon ou d'un allié. Et cependant,
» si je me plains à présent, ce n'est pas que
» je craigne de voir la ruine de ma patrie;
» car quelle que soit l'issue de votre déli-
» bération, pendant que je vivrai, Florence
» ne sera pas détruite. Mais je m'afflige, et
» avec une profonde indignation, je me
» lamente des discours qu'ont tenus ceux qui
» ont parlé avant moi. On diroit que nous
» ne sommes rassemblés ici, que pour déli-
» bérer si Florence doit être détruite ou
» conservée telle qu'elle est, et non pour
» trouver les moyens de maintenir à Flo-
» rence et ailleurs, l'influence de nos amis.
» Ma cité seroit bien malheureuse, et moi
» et mes compatriotes nous serions bien misé-
» rables et bien vils, s'il étoit vrai qu'il dé-
» pendît de vous de détruire ou de conserver
» notre patrie..... J'avois cru qu'étant tous
» convoqués pour le salut commun, nous

1260. » déposerions tous les haines et les inimitiés
» antiques, et que nous ne chercherions pas,
» sous de feintes couleurs, à nous détruire
» les uns les autres. J'avois cru que chacun
» savoit qu'un conseil dicté par la haine,
» ne pouvoit jamais être avantageux au public.
» Mais enfin, à qui s'attache-t-elle cette
» haine? est-ce à la terre de Florence, à
» ses maisons, à ses murs insensibles? est-ce
» aux émigrés qui ont abandonné la ville?
» est-ce à nous qui l'occupons aujourd'hui?
» Si vos seuls ennemis sont les émigrés,
» pourquoi persécuter notre terre et ses
» murailles, ses remparts élevés désormais
» contr'eux, pour les repousser et non pour
» les défendre... Vous avez prétendu que le
» peuple étoit attaché à la faction ennemie;
» la bataille livrée sur les bords de l'Arbia
» devroit vous rester en mémoire: c'est au
» grand nombre de citoyens qui passèrent de
» notre côté, que nous avons dû nos succès. La
» fuite volontaire de nos adversaires devroit
» aussi vous faire quelque impression: n'ont-
» ils pas montré en se retirant, qu'ils ne se
» fioient pas au peuple, et qu'ils craignoient
» de le voir nous favoriser? Mais qu'après
» tout cette multitude soit suspecte, nous
» qui avons vaincu, méritons-nous d'être
» suspects? Et vous avez trouvé que notre

» ville, qui n'est inférieure à aucune de celle 1260.
» de la Toscane, devoit être détruite à cause
» de vos soupçons. Quel est celui qui donne
» un conseil semblable ? quel est celui qui
» osera manifester par sa voix, la haine qu'il
» a conçue dans son ame ? Vous paroîtroit-il
» donc convenable que vos cités se conser-
» vassent, et que la nôtre fût détruite ; que
» vous retourniez en triomphe dans vos
» patries, et que nous, qui avec vous avons
» acquis la victoire, nous ne trouvassions,
» en échange de l'exil, que la destruction
» de notre patrie, plus amère, plus doulou-
» reuse pour nous, que notre proscription
» passée. Y a-t-il donc quelqu'un de vous qui
» me croie assez vil, non pas pour voir de
» telles choses, mais seulement pour les
» entendre avec patience ? Ignorez-vous que
» si j'ai porté les armes, que si j'ai persécuté
» mes ennemis, je n'ai pas cessé cependant
» d'aimer ma patrie ? que je ne consentirai
» jamais que ce que nos ennemis ont con-
» servé, soit détruit par nos mains, et que
» les siècles à venir appellent nos adversaires
» les sauveurs, nous les destructeurs de la
» patrie ? Sachez-le donc enfin, quand je
» resterois seul du nombre des Florentins,
» je ne souffrirois point que ma patrie soit
» détruite ; et s'il faut mourir mille fois pour

1260. » elle, je suis prêt pour elle à mourir mille » fois ! »

Après avoir ainsi parlé, Farinata sortit avec véhémence du conseil; mais son autorité étoit si grande, on le reconnoissoit si universellement pour le premier homme du parti gibelin, et les auditeurs furent tellement émus par ses discours, qu'abandonnant tout projet de détruire Florence, on ne s'occupa plus que de calmer l'indignation de ce citoyen vertueux; on lui envoya les gens les plus considérables de son parti, pour le ramener; et lorsqu'il fut rentré dans l'assemblée, tous les chefs gibelins, renonçant à tout esprit de discorde, ne songèrent plus, pour affermir leur parti en Toscane, qu'à des moyens agréables à tous. Il fut convenu que la ligue gibeline de cette province, prendroit à sa solde mille gendarmes, qui seroient maintenus sous le commandement du comte Guido Novello, aux frais communs de toutes les cités, sans préjudice de ceux que chaque ville tiendroit à sa solde pour son propre compte.

Ce sont ici précisément les temps héroïques de l'histoire de l'Italie, et ceux qui resteront à jamais unis à ses souvenirs poétiques. Le Dante, son premier poéte et son plus noble génie, naquit cinq ans après la déroute de

l'Arbia ; il place sa descente aux enfers, quarante ans après l'époque dont nous écrivons l'histoire ; la génération de ses pères est celle qu'il rencontre dans l'autre monde, et à laquelle il distribue la louange ou le blâme. Nous avons dit que Bocca des Abbati, le traître qui renversa l'enseigne florentine, fut un de ceux qu'il vit plongés auprès du comte Ugolino, dans les glaces éternelles du dernier cercle de l'enfer. C'est aussi dans les enfers qu'il rencontre Farinata : l'attachement à la maison de Souabe, l'inimitié des papes, et le mépris pour leurs excommunications l'avoient entraîné dans l'hérésie. Dans une plaine qui de toutes parts vomissoit des flammes ; des sépulcres s'élevoient de place en place, tels que d'horribles chaudières qu'un feu ardent rougissoit à perpétuité : ils étoient ouverts ; mais la pierre qui devoit les fermer, étoit suspendue au-dessus d'eux. Des soupirs et des cris lamentables sortoient de ces arches infernales.

« O Toscan, qui, au travers de la cité du » feu, chemines vivant encore, et parlant ce » langage qui m'est si doux, qu'il te plaise » de t'arrêter en ce lieu ! Ton accent te donne » à connoître pour un citoyen de cette noble » patrie, à laquelle peut-être je n'ai que trop » été à charge. Tels furent les mots qui

» sortirent de l'une de ces arches; je me » serrai contre mon conducteur, avec un » redoublement de crainte; mais il me dit: » tourne-toi, que fais-tu? Vois Farinata qui » s'est levé, et qui de la ceinture en sus se » découvre tout entier. J'avois déjà fixé mon » visage sur le sien. Il soulevoit sa poitrine » et son front orgueilleux, comme s'il avoit » pour l'enfer entier le plus profond mépris. » Le bras de mon conducteur me poussa » courageusement au milieu des tombeaux. » Parle, me dit-il, avec les égards que tu » dois ».

» Quand je fus parvenu au pied du tom- » beau, Farinata me regarda un instant; » puis, avec un mouvement de dédain, il » me dit: quels furent tes ancêtres? Je dé- » sirois lui complaire, et ne lui cachai point » leurs noms. Alors il souleva ses sourcils, » puis il dit: C'est avec violence qu'ils furent » les adversaires, de moi, de mes aïeux, » de tout mon parti; aussi par deux fois les » ai-je dispersés (1). S'ils furent chassés, lui » répondis-je, et l'une et l'autre fois ils re- » vinrent de toutes parts (2); mais cet art » du retour, les vôtres n'ont point su l'ap-

(1) En 1248 et 1260.

(2) En 1250 et 1266.

» prendre. — Qu'ils ne l'aient pas appris,
» c'est ce qui me tourmente plus que ce lit
» de feu sur lequel je me couche. Mais la
» lune n'aura pas cinquante fois rallumé son
» flambeau, que tu apprendras toi-même
» combien cet art est difficile. Dis-moi
» cependant, et puisses-tu retourner au
» doux aspect du monde, dis-moi pourquoi
» dans chacune de ses lois ton peuple est
» si impitoyable envers tous les miens (1)?
» Le massacre, lui répondis-je, ce carnage
» terrible qui colora de pourpre les ondes
» de l'Arbia, inspire à nos conseils leurs
» sévères résolutions. Après qu'il eut secoué
» la tête en soupirant, il reprit: Je n'étois
» point seul à la bataille, et ce n'étoit pas
» sans provocation que je combattois contre
» eux. Mais j'étois seul dans cette assemblée
» où chacun consentit que Florence fût dé-
» truite, et seul je la défendis à visage dé-
» couvert (2). »

(1) Les Uberti étoient toujours exceptés de toutes les amnisties que l'on accordoit quelquefois aux Gibelins.

(2) Voici le texte du Dante au Chant X *Inferno*.

22. *O Tosco che per la città del foco*
Vivo ten' vai, così parlando onesto
Piacciati di restare in questo loco.
La tua loquela ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio,

Alla qual forse fui troppo molesto.
Subitamente questo sono uscio
D' una dell' arche; però m' accostai
Temendo, un poco più, al duca mio.
Ed ei mi disse: volgiti, che fai?
Vedi là Farinata che s'è dritto:
Dalla cintola in sù tutto 'l vedrai.
Io avea già 'l mio viso nel suo fitto:
Ed ei s' ergea col petto, e con la fronte,
Come avesse lo 'nferno in gran dispitto:
E l' animose man del duca, e pronte
Mi pinser tra le sepolture a lui,
Dicendo, le parole tue sien conte.
Tosto ch' al piè della sua tomba fui,
Guardommi un poco, e poi, quasi sdegnoso,
Mi dimandò: chi fur gli maggior tui?
Io ch' era d' ubbidir desideroso
Non gliel celai, ma tutto gliele apersi:
Ond' ei levò le ciglia un poco in soso:
Poi disse: fieramente furo avversi
A me, ed a' miei primi, ed a mia parte,
Sì che per due fiate gli dispersi.
S' ei fur cacciati, ei tornar d' ogni parte,
Risposi io lui, e l' una e l' altra fiata:
Ma i vostri non appreser ben quell' arte.
.....
76. *E se, continuando al primo detto,*
Egli han quell' arte, disse, male appresa,
Ciò mi tormenta più, che questo letto.
Ma non cinquanta volte fia raccesa
La faccia della Donna che quì regge,
Che tu saprai quanto quell' arte pesa:
E se tu mai nel dolce mondo regge,
Dimmi, perchè quel popolo è sì empio
Incontr' a' miei, in ciascuna sua legge?
Ond' io a lui: lo strazio, e 'l grande scempio,
Che fece l' Arbia colorata in rosso,
Tale orazion fa far nel nostro tempio.

Poi ch' ebbe sospirando, il capo scosso,
A ciò non fu' io sol; disse, ne certo,
Senza cagion sarei con gli altri mosso:
Ma fu' io sol colà, dove sofferto
Fu per ognun di torre via Firenze,
Colui che la difesi a viso aperto.

La conversation avec Farinata est interrompue du vers 52 au 76, par l'épisode de Cavalcante Cavalcanti, l'une des plus touchantes de ce poème.

CHAPITRE XX.

Décadence et asservissement des républiques lombardes. — Révolutions dans les républiques maritimes. — Leurs rivalités. — Constantinople reprise par les Grecs sur les Vénitiens et les François.

1250 — 1264.

Dans les premiers temps qu'embrasse cette histoire, les républiques lombardes excitoient notre intérêt plus que toutes les autres cités de l'Italie. C'étoit chez elles seules que l'on trouvoit un amour ardent pour la liberté, et un courage héroïque pour défendre la patrie. Durant leur lutte avec Frédéric Barberousse, nous leur avons vu déployer les vertus dont s'ennoblissoit autrefois la Grèce, et nous avons trouvé chez leurs écrivains, malgré la barbarie du douzième siècle, assez de détails sur leur histoire, assez de traits de leur caractère, pour nous intéresser vivement à elles. Mais cette flamme brillante de liberté fut de courte durée; déjà, dans le commencement du treizième siècle, nous

l'avons vue languir, et nous sommes enfin arrivés à l'époque où elle s'éteignit presque complètement. Dans l'espace de temps que comprend ce chapitre, les seigneurs della Torre et Pelavicino étendirent leur domination sur presque toutes les cités de la Lombardie, et le caractère républicain s'étoit anéanti, même avant l'établissement de leur tyrannie.

Nous n'avons entrepris d'écrire l'histoire que des seuls peuples libres d'Italie; et, comme nous avançons au travers des siècles, chaque génération nous enlève quelqu'une des nations qui appartenoient à notre sujet. Ainsi le vent qui roule les flots de sable de la Lybie, les pousse lentement sur l'Egypte; l'arène brûlante couvre des champs jadis fertiles, elle assiége Alexandrie, elle chasse devant elle la population, les arts et la culture, et resserre, chaque année, la terre habitable, dans le pays qui fut autrefois le jardin de l'univers.

Nous rechercherons, dans ce chapitre, les causes de la décadence des républiques lombardes, et les circonstances de leur asservissement. Nous aurons encore à rendre compte de quelques efforts qu'elles firent plus tard, pour se relever de l'oppression; mais nous sommes près d'avoir terminé la

tâche que nous nous étions imposée à leur égard. Dans le reste de cet ouvrage, nous aurons sans doute à nous occuper des seigneurs della Torre, Visconti, et della Scala; cependant ce sera désormais comme de princes ennemis, dont les intrigues peuvent troubler nos républiques, et qu'il ne nous importe plus de faire connoître que dans leurs rapports immédiats avec elles. Le défaut majeur de notre sujet, celui qui a fait renoncer de bien plus habiles que nous, à écrire l'histoire de l'Italie, le manque d'unité diminue déjà, et cessera enfin entièrement. Dans le reste de ce siècle, nous n'aurons plus à nous occuper que d'un corps de républiques, tantôt divisé, tantôt réuni par les mêmes intérêts. Parvenus au siècle suivant, nous trouverons ce corps composé de moins de membres; et, loin d'être obligés de recourir à quelque artifice, pour faire marcher ensemble l'histoire de cinq ou six républiques puissantes, il ne dépendroit pas même de nous de la séparer entièrement.

Deux causes paroissent avoir concouru à changer la forme du gouvernement dans les villes lombardes : la discorde intérieure entre la noblesse et le peuple, qui, dans ces villes avoit privé les citoyens de toute sûreté, peut-être de toute liberté; et le changement de

la discipline militaire, qui avoit augmenté le pouvoir des capitaines d'hommes d'armes. L'une de ces causes avoit ôté au peuple la volonté, et l'autre, la force de défendre ses droits.

La constitution d'aucune des républiques italiennes ne mérite d'être citée comme un modèle. Les deux plus parfaites sont l'aristocratie de Venise, et la démocratie de Florence, et cependant, ni dans l'une ni dans l'autre, la liberté de tous n'étoit alliée avec la sûreté individuelle. Mais cette alliance ne paroît pas même avoir été recherchée par les auteurs des constitutions bizarres et incohérentes de Milan et des autres villes lombardes. L'ordre social y étoit établi sur les plus frêles fondemens.

Des passions plus impétueuses que de nos jours, donnoient lieu, dans le treizième siècle, à des attentats plus fréquens, et la multiplicité des États indépendans facilitoit la fuite des coupables; aussi l'exercice de la justice criminelle paroissoit-il la tâche la plus importante du gouvernement, et presque le but unique de son institution. Bientôt cependant le désir de commander se joignit au besoin de réprimer les criminels, et l'on créa de nouveaux magistrats, moins pour assurer le bonheur de la nation, que pour satisfaire

l'ambition d'un plus grand nombre d'individus.

Les délits des particuliers donnèrent naissance à une foule d'inimitiés de famille à famille; l'élection aux magistratures fut l'origine d'une jalousie constante d'ordre à ordre. Dans notre siècle, les criminels que les lois punissent sont presque tous rejetés, par leur naissance et par leur fortune, dans les derniers ordres de la société; en sorte que leurs fautes sont vraiment personnelles; leurs parens n'ont ni l'intention ni la force de les défendre pendant leur vie, de les venger après leur mort. Dans le treizième siècle, au contraire, on comptoit autant de coupables parmi les grands que parmi le peuple. Ce changement dans nos mœurs a rendu les nations plus faciles à gouverner; à d'autres égards, nous n'avons pas lieu de nous en beaucoup glorifier. Les fréquens homicides dont il est fait mention dans l'histoire, n'étoient point des assassinats, mais la conséquence des guerres privées : aujourd'hui les tribunaux ont renoncé à s'occuper des duels, qui sont, pour nous, la forme régulière des guerres privées, et le meurtre en usage chez les gens comme il faut. Les intrigues amoureuses se terminoient souvent, autrefois, par un enlèvement : aujourd'hui, par la séduction;

la faute est peut-être la même, mais elle échappe à la surveillance des lois. Des hommes avides et injustes s'approprioient le bien d'autrui, par la violence : aujourd'hui, par des banqueroutes frauduleuses. Tous les attentats autrefois se commettoient à découvert : tous se cachent aujourd'hui. Les parens, les amis, étrangers à la faute, ne demeuroient pas étrangers ou à la défense du coupable, ou à sa punition ; et l'autorité publique étoit sans cesse appelée à déployer toute son énergie, pour réprimer des délits qui ébranloient l'État tout entier, pour atteindre des criminels qu'une puissante alliance protégeoit.

Les podestats, auxquels on avoit confié la jurisdiction criminelle, furent revêtus du pouvoir le plus absolu ; on paroissoit n'avoir, à leur égard, d'autre crainte que celle de les laisser trop foibles pour maintenir la paix, non celle de les rendre trop forts pour qu'ils voulussent conserver la liberté. On accoutuma les peuples à leur donner les noms de seigneurs et de maîtres, et l'on ne laissa entr'eux et les tyrans, d'autre différence que la durée limitée de leur domination.

Cependant de nouvelles causes d'anarchie se joignoient chaque jour aux anciennes ; nous avons vu combien les factions des Guelfes et des Gibelins étoient profondément

enracinées dans les cœurs, combien de sang elles avoient fait répandre, combien de fortunes elles avoient ruinées. Le désir de vengeance se multiplioit avec de pareils désastres, et la paix étoit toujours plus difficile à maintenir ou à recouvrer.

Les nobles, avides de jouer quelque rôle dans leur patrie, s'étoient partagés tous les emplois militaires et civils, et presque tous les emplois religieux. Les consuls, les anciens, les conseillers, les ambassadeurs, les commandans des portes, les capitaines des milices, les chanoines des cathédrales, étoient gentilshommes; et cet ordre écartoit les plébeïens avec tant de jalousie, qu'il éveilloit aussi la jalousie de ceux qu'il avoit rejetés, et qu'un grand nombre de guerres civiles, dans les cités lombardes, n'eurent d'autre objet, que de forcer les nobles à partager, par égales parts, avec les plébeïens, toutes les fonctions publiques. La paix de Saint-Ambroise étendit, à Milan, ce partage, depuis les fonctions d'ambassadeurs jusqu'à celles de trompettes de la communauté (1).

Indépendamment de la jalousie qu'excitoit

(1) Ce fut un traité de paix signé le 4 avril 1258, entre les nobles et les plébeïens; il est rapporté dans *Corio Hist. Milanesi*, P. II, p. 115 verso.

la distribution des fonctions publiques, les nobles étoient encore, pour les plébeïens, un objet de haine, parce que, seuls, ils paroissoient être cause de toutes les calamités nationales. C'étoient des rivalités entr'eux qui, chaque jour, faisoient répandre le sang des citoyens; les factions des Guelfes et des Gibelins sembloient être devenues, pour eux, des querelles de famille; même les guerres de peuple à peuple pouvoient quelquefois paroître un effet de leur violence et de leur emportement. Souvent on entendoit répéter que, sans les nobles, l'Italie entière vivroit dans une paix constante, comme si les passions auxquelles ils se livroient, étoient attachées à leur naissance, non à leurs fonctions et à l'exercice du pouvoir. Le peuple, fatigué de tant de maux qu'il croyoit ne devoir qu'à eux seuls, paroissoit quelquefois altéré de vengeance; il les bannissoit, il les poursuivoit les armes à la main, il les faisoit périr sur l'échafaud; alors les campagnes se révoltoient contre la ville; les châteaux, demeure des gentilshommes, s'armoient contre leur métropole, et le désordre et la ruine publique étoient portés au comble.

La puissance des nobles consistoit en partie dans le nombre d'hommes dont chaque famille se composoit, et dans la force du lien qui

les unissoit entr'eux. Lorsque l'autorité publique est foible, on sent le besoin d'augmenter la force individuelle par des associations partielles. Une famille entière étoit toujours prête à sauver, à défendre, à venger un de ses individus. Le même nom, le même sang, un point d'honneur commun, étoient des motifs suffisans pour réunir des parens au degré le plus éloigné, et pour leur faire exposer leur vie et leur fortune, toutes les fois qu'un seul d'entr'eux étoit menacé. Les plébeïens, à leur tour, voulurent se donner cette espèce de forces; au lieu des liens de la nature, ils en cherchèrent d'artificiels; ils contractèrent des fraternités qui, sans être unies par le sang, prirent souvent aussi le nom de familles. A Milan, il paroît qu'il y avoit un grand nombre de ces fraternités plébeïennes, toutes affiliées à deux sociétés plus puissantes, que l'on appeloit la *Motta* et la *Credenza*. Les clubs, dont nous avons vu de nos jours les associations, ont eu plus d'un rapport avec ces fraternités qui existoient dans les républiques italiennes, qui formoient un État dans l'État, qui nommoient des magistrats pour surveiller ceux de la république, qui évoquoient au tribunal de leur société la connoissance des affaires nationales, et qui s'arrogeoient les prérogatives

de la souveraineté, sans que la constitution leur y donnât aucun droit.

Ce furent ces fraternités milanoises, qui, en se donnant un chef perpétuel, élevèrent les premiers un pouvoir monarchique dans l'État, et renversèrent la république. Mais, avant de rapporter avec plus de détail cet événement qui décida du sort de presque toute la Lombardie, il convient de donner quelqu'attention au changement survenu dans la discipline militaire, que nous avons indiqué comme ayant été aussi une des causes de l'établissement de la tyrannie.

Les Arabes et les Hongrois qui dévastèrent l'Italie dans le dixième siècle, combattoient à cheval, armés à la légère; mais la principale force des Francs et des Allemands, dans le même siècle et les deux suivans, consistoit encore dans l'infanterie. Les armées de Frédéric Barberousse étoient, pour la plus grande partie, composées de gens de pied; et si les nobles combattoient à cheval, ils n'étoient point encore revêtus de cette pesante armure, ils ne s'étoient point exercés à cette ordonnance ferme et inébranlable, qui fit le caractère de la cavalerie, depuis le treizième jusqu'au quinzième siècle. Les citoyens des villes italiennes pouvoient combattre, avec un avantage égal, soit la cavalerie légère, soit l'infanterie

teutonique ; il paroît que, comme cette dernière, ils avoient pour armes défensives un écu et un casque, avec des cuissards et des brassards, qui les recouvroient en partie par devant, et pour arme offensive la seule épée large et tranchante. Quelques corps particuliers seulement étoient armés de hallebardes et d'autres d'arbalêtres ; mais l'infanterie ne portoit point, comme chez les Romains, ce pesant et redoutable *pilum* qu'une main malhabile et rarement exercée n'auroit pas su lancer.

Ces armes convenoient à des bourgeois qui ne devoient point passer leur vie dans les camps, et qui ne faisoient pas de l'art militaire leur unique occupation ; avec le courage et la force de corps qu'entretiennent la tempérance et l'exercice, ils devoient être en état de tenir tête aux meilleures troupes que l'on connût alors. Ils en donnèrent la preuve pendant la première guerre de Lombardie.

Il y avoit cependant dès-lors dans les armées impériales une espèce de troupes dont il suffisoit de perfectionner l'armure, pour que l'infanterie ne pût plus lui résister ; c'étoit la gendarmerie. Le cavalier étoit revêtu tout entier de fer ; son cheval lui-même en étoit couvert en grande partie. Sous cette armure il défioit les flèches des arbalétriers ; avec une

longue et forte lance il atteignoit les fantassins, sans se mettre à portée de leurs épées. Il n'y avoit rien à changer dans cette armure, il falloit seulement en fortifier toutes les parties; il falloit rendre la cuirasse plus épaisse, le casque plus pesant, le bouclier plus impénétrable, la lance plus longue et plus forte; il falloit que le fer ou l'airain qui recouvroient l'homme, ne laissassent pas une seule jointure, pas une partie foible par où la mort pût pénétrer; il falloit que le cavalier se soumît à un exercice constant, pour s'accoutumer au poids presqu'accablant de ses armes; il falloit trouver ou faire naître une race de chevaux plus forte, plus courageuse, pour porter une charge aussi pesante, et galoper au milieu des batailles avec un semblable fardeau. Ce perfectionnement de l'armure chevaleresque fut lentement achevé par les gentilshommes. Tandis que les plébeïens, s'adonnant au commerce et aux arts, s'énervoient chaque jour et perdoient de leur antique force, les nobles dans leurs châteaux ne connoissoient d'autre travail et d'autre plaisir que les armes. Ils ne cessoient de s'exercer à tout ce qui peut développer les facultés corporelles; leurs jeux et leurs tournois n'avoient pas d'autre but; ils vivoient au milieu de leurs chevaux, et s'occupoient de l'éducation de leur *destrier*

avec autant de soin que de celle de leurs enfans. Ce destrier, réservé pour la bataille, ne servoit point de monture habituelle à son maître; même à l'armée, le chevalier ne montoit que son palefroi jusqu'au moment où il se préparoit pour la charge. Le cheval et l'homme, également fortifiés par l'exercice et le ménagement de leurs forces, devinrent capables d'efforts qui surpassent de beaucoup ce que nous pouvons concevoir. L'armure devint toujours plus pesante, et la gendarmerie toujours plus forte, jusqu'à la fin du quinzième siècle, et jusqu'au temps où l'usage habituel de l'artillerie rendit inutile cette cavalerie si péniblement perfectionnée. Ce ne fut que dans ce quinzième siècle que l'armure fut rendue si pesante, qu'un chevalier renversé n'avoit plus la force de se relever de lui-même.

Lorsque le cavalier fut armé d'une cuirasse assez forte pour que la flèche de l'arbalétrier et l'épée du fantassin ne pussent plus la percer, l'infanterie des villes se trouva tout-à-coup dépouillée de tout moyen de résistance. Les cavaliers, serrés en bataille, abaissoient leurs lances et renversoient les rangs, qu'ils traversoient au galop, sans qu'aucun obstacle pût les arrêter, ou aucun danger les atteindre. L'infanterie romaine auroit sans

doute résisté à un choc semblable, parce qu'elle auroit lancé le pilum à la tête des chevaux, dans le moment convenable pour en abattre un grand nombre, et jeter le désordre parmi le reste; l'infanterie suisse, mieux calculée encore pour un pareil combat, opposa, plus tard, au choc de la gendarmerie, une forêt de lances immobiles, contre lesquelles les escadrons venoient se briser; mais les nations de l'Europe ne s'avisèrent que fort tard de cette dernière manière de combattre; et depuis la Norwège jusqu'à l'Italie, la chevalerie acquit en tous lieux un si grand avantage sur les troupes de pied, qu'on finit par ne plus tenir aucun compte des dernières, et souvent par ne plus en conduire aux armées.

La force militaire se trouva donc, par une révolution assez étrange, transportée toute entière à la noblesse, et le petit nombre fut incomparablement plus fort que le grand. Avant l'invention des armes à feu, et lorsqu'on se combattoit corps à corps, le nombre des troupes avoit bien moins d'influence qu'aujourd'hui sur le gain des batailles, parce qu'il n'y avoit que ceux qui étoient près les uns des autres qui pussent se combattre, et que beaucoup d'hommes ne peuvent pas être près de peu. Quatre ou cinq cents chevaliers

se jetoient hardiment au travers de dix mille fantassins, parce qu'ils combattoient à la fois tout au plus avec mille, et que les neuf mille autres étoient forcés de rester spectateurs de la bataille jusqu'à ce que leur tour fût venu: quatre ou cinq cents chevaliers perçoient une colonne de dix mille hommes, quelquefois sans qu'un seul d'entr'eux fût renversé. Ce n'étoit point un combat, ce n'étoit qu'un massacre; et ils ne trouvoient de la résistance que dans les corps de chevaliers armés comme eux, qui, les heurtant avec un choc égal au leur, et les frappant avec des lances égales, pouvoient les atteindre et les renverser. Si les lances se brisoient, les chevaliers combattoient entr'eux avec le sabre ou l'épée; quelquefois, étant à la même hauteur l'un et l'autre, ils savoient découvrir la jointure de la cuirasse, ou le défaut du bouclier; plus souvent leur combat ne produisoit que des meurtrissures; et, comme nous le voyons dans les romans de chevalerie, le sabre frappoit sur la tête du chevalier vaincu, et l'étourdissoit de son choc, sans entr'ouvrir l'armet qui le couvroit.

Cet avantage prodigieux que les nobles avoient sur le peuple dans les combats, devoit encore augmenter la jalousie et la haine du dernier. Mais les gentilshommes ne pouvoient

maintenir leur supériorité dans les villes, parce que dès qu'une sédition éclatoit, des barricades ou *serragli* coupoient toutes les rues, et qu'elles arrêtoient les chevaux, tandis que les fantassins formoient le siége des maisons ennemies, ou qu'ils se fortifioient dans les leurs. Les gentilshommes étoient donc aisément chassés des villes : dès qu'ils se trouvoient dans la campagne, ils redevenoient les plus forts, et le peuple n'avoit plus aucun moyen de poursuivre contr'eux sa vengeance.

Les citoyens ayant cessé d'être tous des soldats, ou du moins des soldats utiles, les villes furent obligées de prendre des gendarmes à leur solde, pour n'être pas réduites à la seule cavalerie de leurs propres gentilshommes, et elles placèrent leur espoir de défense, dans des bras mercenaires. Nous avons vu un premier exemple de cavalerie soldée par les villes, dans la guerre contre Eccelino ; l'usage en fut introduit vers le milieu du treizième siècle, et devint bientôt universel dans toute l'Italie. Les peuples sont forcés d'adopter rapidement les nouveaux moyens d'attaque et de défense, dont un seul d'entr'eux fait usage à la guerre, sous peine d'être asservis par les inventeurs.

Comme c'étoit à leur éducation chevaleresque, que les gendarmes devoient la force

nécessaire pour combattre sous leur pesante armure, les seuls gentilshommes, pendant fort long-temps, firent la guerre à cheval; et ce ne fut que parmi eux qu'on put trouver des hommes d'armes. En avançant dans cette histoire, nous verrons comment enfin la paie prodigieuse qu'on offroit aux cavaliers, détermina des hommes de tout ordre, à se destiner dès leur enfance à ce métier; et comment ces nouveaux mercenaires, commandés par des gens sans patrie et sans honneur comme eux, formèrent les bandes des *condottieri*, qui eurent dans le siècle suivant, tant de part aux révolutions des républiques italiennes. Pendant le treizième siècle, les soldats à cheval étant tous gentilshommes, ne vouloient être commandés que par des gens d'un rang supérieur au leur; car telle est la bisarrerie du point d'honneur, qu'ils étoient bien disposés à vendre leur sang, mais non leurs prétentions vaniteuses.

Les exilés et les émigrés furent probablement les premiers qui daignèrent accepter une solde étrangère, et servir une cause à laquelle ils ne prenoient aucun intérêt. Privés tout-à-coup d'une aisance à laquelle ils étoient accoutumés, et dont ils ne savoient pas se passer, ils considérèrent le métier de la guerre, comme le plus noble, parmi ceux

qui pouvoient les faire vivre. Les émigrés gibelins de Florence formèrent une petite armée mercenaire, commandée par le comte Guido Novello; les émigrés guelfes à leur tour en formèrent une sous les ordres du comte Guido Guerra, et celle-ci servit à la solde des étrangers, dans la guerre de Parme et dans celle de Sicile. Quelques feudataires qui avoient rassemblé à leur petite cour, plus de gentilshommes qu'ils ne pouvoient en entretenir, se firent également une ressource de la guerre. Le marquis Lancia et le marquis Pelavicino, se mirent tour-à-tour au service de la ville de Milan, tantôt avec cinq cents, tantôt avec mille chevaux; mais ils prétendoient faire payer leur noblesse aussi bien que leur valeur; ils demandoient en récompense de leurs services, non-seulement de l'argent, mais des honneurs et du pouvoir; et le titre de capitaine-général de la république, ou même de seigneur, étoit nécessaire pour satisfaire leur ambition.

Ainsi l'on voyoit les factions s'envenimer; l'on voyoit s'accroître le désordre et l'anarchie, et en même-temps on voyoit un pouvoir militaire se créer en dehors de l'État, se fortifier, se confondre avec les pouvoirs civils, et menacer d'envahir la liberté. Milan, la plus puissante république de la Lombardie,

fut la première, dans cette province, qui plia sous le joug du despotisme, et ce fut celle qui, par sa chûte, entraîna bientôt toutes les autres.

« Depuis la mort de l'empereur, » dit Galvano Fiamma (1), « comme Milan jouissoit » au-dehors, d'une paix profonde, l'ambition » de dominer s'introduisit dans le cœur des » citoyens, et fit naître au-dedans de cruelles » guerres civiles ». D'une part en effet, les nobles, de l'autre, le peuple, ou la confraternité de la Credenza, se donnèrent pour chefs, deux citoyens qu'ils décorèrent du titre de podestat : titre que portoit le chef de la république (2). Mais le vrai podestat étoit étranger; il ne demeuroit pas plus d'une année en fonctions; et les lois, en lui assignant d'amples prérogatives, indiquoient cependant quelles étoient leurs bornes. Le podestat des nobles, au contraire, Paul de Sorésina, et le podestat du peuple, Martin della Torre, étoient revêtus d'un pouvoir illimité, parce qu'il étoit inconnu, et perpétuel, parce qu'on ne lui avoit point fixé de terme.

Martin della Torre, étoit neveu, ou, selon

(1) *Manipulus Florum*, c. 290, p. 685.

(2) En 1256. *Giorgio Giulini, Memorie della Camp. di Milano*, L. LIV, p. 131.

d'autres, frère de ce Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, qui avoit donné de si généreux secours aux Milanois, après la déroute de Corte nuova (1). Depuis cette époque, la famille della Torre étoit devenue chère au peuple, et suspecte à la noblesse; Pagano, aussi long-temps qu'il avoit vécu, avoit été considéré comme le défenseur et le tribun des plébeïens. Martino comprit tout le parti qu'il pouvoit tirer d'une faveur semblable; à la mort de Pagano, il se présenta pour lui succéder. Il étudia l'art de se rendre agréable au peuple, en flattant toutes ses passions, et l'art de se rendre nécessaire, en aigrissant les plébeïens contre les nobles. Martino avoit tous les talens d'un chef de parti, et plus de vertus que la plupart des usurpateurs. Parvenu au faîte de sa puissance, il arracha au supplice ses ennemis, que les tribunaux avoient condamnés comme conspirateurs, déclarant que lui, qui n'avoit point de fils, qui jamais n'avoit su donner la vie à un homme, il n'ôteroit jamais la vie à un homme (2).

(1) Giulini, *L. LV, p.* 210, discute les deux opinions, en comparant la généalogie rapportée par les historiens, avec celle qu'indiquent les pierres sépulcrales.

(2) *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 34, p. 664. — *Galvan. Flamma Manip. Florum,* c. 293, p. 687.

Paul de Sorésina, le chef des gentilshommes, ne paroît point avoir eu un caractère si prononcé ; il étoit toujours prêt à se réconcilier avec la faction ennemie, et il finit par donner sa sœur pour femme à Martino, et se rendre ainsi suspect aux deux partis. Mais le chef véritable des nobles, c'étoit l'archevêque, frère Léon de Pérego. Peut-être que ce prélat, n'osant paroître en armes à la tête d'une faction, à cause de son ministère sacré, avoit désigné lui-même un homme dépourvu d'énergie, et qu'il étoit sûr de dominer complètement, pour être le chef apparent de sa faction.

Un attentat d'un gentilhomme, qui tua un de ses créanciers parce que celui-ci le pressoit de le payer, mit aux deux partis les armes à la main. Le peuple, après avoir rasé jusqu'aux fondemens la maison de ce gentilhomme, chassa tous les autres nobles de la ville. Ces derniers, au mois de juillet 1257, se réunirent autour de leur archevêque ; ils demandèrent l'assistance des Comasques, leurs alliés, et ils s'emparèrent, avec leur aide, du château de Séprio, de la Martesana, de Fagnano, de Varese, et d'un grand nombre d'autres lieux forts. Le peuple, conduit par Martino della Torre, sortit de la ville, avec le carroccio, pour combattre

les gentilshommes ; dans plusieurs escarmouches il eut du désavantage ; et comme tout se préparoit à une action générale, les ambassadeurs des villes voisines s'entremirent entre les deux partis, et les engagèrent à signer une paix, en vertu de laquelle les nobles rentrèrent dans la ville. Le seul archevêque ne put point profiter de cette réconciliation ; il mourut à Legnano, vers ce temps-là, et sa mort occasionna la ruine de son parti (1).

On trouva bientôt que ce premier traité, entre les nobles et le peuple, n'avoit point établi, d'une manière assez précise, les droits des uns et des autres, et l'on crut devoir assoupir la discorde qui, au bout de peu d'années, commençoit à renaître, en chargeant soixante-quatre arbitres, dont chaque parti nomma trente-deux, de dresser un nouveau traité qui assignât à chaque ordre ses prérogatives, d'une manière irrévocable, et qui, prévoyant tous les cas, et descendant à tous les détails, ne laissât plus aucun motif à de nouvelles dissentions. Ce traité, conclu le 4 avril 1258, dans la basilique de Saint-Ambroise, prit son nom de cette

(1) Giorgio Giulini a fixé la mort de Léon de Pérego à l'année 1257. D'autres chronologistes la retardent de plusieurs années. *L. LIV, p.* 139.

église; il nous a été conservé par l'historien Corio (1). En admettant une égalité parfaite entre les deux ordres, qui devoient nommer, chacun pour leur moitié, tous les fonctionnaires publics, en abolissant toutes les anciennes condamnations, en sanctionnant toutes les alliances, ce traité sembloit devoir assurer aux Milanois une longue concorde; elle ne dura pas plus de trois mois. Les nobles furent obligés de sortir de nouveau de la ville, à la fin de juin. Ils trouvèrent à Como, où ils voulurent se réfugier, une discorde toute pareille à celle qui déchiroit leur patrie. Les deux factions milanoises s'allièrent aux deux factions de Como; et, après une bataille dans l'enceinte de cette dernière ville, où le peuple eut l'avantage, après une autre rencontre en rase campagne, où les nobles enveloppèrent l'armée plébeïenne, une nouvelle paix, qui ne devoit pas durer plus que celle de Saint-Ambroise, fut conclue tout à l'avantage des gentilshommes.

Quelles que fussent les conditions qu'imposoient les nobles, après les combats où leur cavalerie leur avoit assuré la victoire, ils n'étoient pas plus tôt rentrés dans la ville que le peuple recouvroit sur eux toute sa

(1) *Bernard. Corio delle Historie Milanesi.* P. II, p. 114.

supériorité. Mais la lutte entre les deux partis rendoit l'autorité des chefs toujours plus nécessaire, et les plébeïens, n'étant occupés que du soin de rabaisser la noblesse, oublioient tout-à-fait leur propre liberté; ils parurent même se complaire à se donner un maître, pour qu'il fût aussi celui de leurs rivaux, et les humiliât davantage. En 1259, ils résolurent d'élire un protecteur des plébeïens, auquel ils donnèrent les titres de chef, d'ancien et de seigneur du peuple. Cependant les deux sociétés populaires se disputèrent sur l'élection. La Credenza, unie à tous les artisans et toutes les basses classes, avoit destiné cette dignité à Martin della Torre, le chef ordinaire du parti plébeïen; une autre société populaire, la Mota, qui étoit composée des familles les plus considérables parmi le peuple, de celles qui, par leurs richesses et par les emplois qu'elles avoient occupés, avoient acquis quelque illustration; la Mota, dis-je, s'efforça de désigner un autre chef, peut-être seulement pour rabaisser ainsi la puissance menaçante de Martino. En effet, ce chef de la Mota ayant été tué dans une émeute, elle se réunit presque en entier au parti des nobles, et à Guillaume de Sorésina, successeur de Paul et chef de la noblesse.

D'après l'avis d'un légat du pape, qui s'efforçoit de rétablir la paix dans Milan, les deux chefs de parti furent bannis par le podestat; mais Martino, bien assuré que les dernières classes du peuple le seconderoient, rentra, au bout de peu de jours, dans Milan avec assurance. Il se fit de nouveau reconnoître pour Anziano et seigneur du peuple, tandis qu'il fit confirmer la sentence de bannissement contre son concurrent Guillaume de Sorésina, et contre ceux qui lui resteroient attachés.

Ce fut à cette époque que les nobles milanois implorèrent le secours d'Eccelino, pour qu'il les fît rentrer dans leur patrie, et qu'après s'être joints à lui au siége d'Orci, ils l'attirèrent sur les bords de l'Adda, où ce tyran fut défait, en partie par l'assistance de Martino della Torre. Cet évènement accrut prodigieusement l'influence du dernier sur sa patrie; d'une part, ses adversaires, lorsqu'ils s'étoient réunis au plus odieux de tous les tyrans, avoient couvert leur propre cause d'opprobre; de l'autre, Martino, en sauvant ses compatriotes d'un joug aussi redouté, acquéroit de justes droits à leur reconnoissance.

Les Milanois ne furent pas seuls à récompenser les services de Martino; les habitans de Lodi, à la même époque, lui décernèrent

le titre de seigneur de leur ville : en le faisant, ils ne croyoient point cependant avoir renoncé à leur liberté. Ce même chef de parti portoit déjà le titre de seigneur du peuple de Milan, et les Milanois prétendoient néanmoins être encore républicains. Mais Lodi étoit une ville beaucoup plus petite et beaucoup plus foible; la puissance du seigneur, et d'un seigneur étranger, y étoit en conséquence beaucoup plus disproportionnée avec celle du peuple. Il n'y eut plus de lutte dans Lodi; il n'y eut probablement pas non plus d'oppression de la part du nouveau maître; mais ce petit État fut réduit à n'être plus, entre les mains de Martino, qu'un instrument dont ce seigneur fit usage pour asservir le peuple de Milan.

Cependant les gentilshommes milanois, presque tous émigrés, formoient un corps de cinq cents gendarmes, outre quelque cavalerie légère. Malgré l'extrême supériorité du peuple de Milan, en richesse, en nombre, et en puissance, Martino ne pouvoit opposer à cette redoutable cavalerie, qu'une infanterie plébeïenne incapable de lui résister; car un homme qui, depuis son enfance, ne s'étoit pas accoutumé à endosser la cuirasse, et à combattre sous ce pesant fardeau, n'étoit plus à temps de l'entreprendre, lorsqu'il avoit embrassé un autre genre de vie; un long

et rude apprentissage étoit nécessaire pour exercer le métier de soldat, et l'on ne croyoit pas encore qu'il fût possible qu'un plébeïen devînt jamais chevalier. Martino qui avoit combattu Eccelino, de concert avec le marquis Pelavicino, crut pouvoir, sans danger, emprunter la cavalerie de ce dernier, pour appuyer la puissance du peuple et la sienne. Au nom de la république de Milan, il conclut un traité avec le marquis, en vertu duquel celui-ci fut revêtu du titre de capitaine-général, et pris, avec un corps de cavalerie, à la solde du peuple. On lui assigna une pension de mille livres d'argent, et on lui assura, pour cinq ans, le commandement à Milan.

Pelavicino, comme nous l'avons vu dans d'autres occasions, étoit zélé gibelin; de plus il paroît qu'en haine du saint-siége il étoit entré dans l'hérésie des Pauliciens; il protégeoit les prédicateurs de ces sectaires dans toutes les villes où il dominoit, et il ne permettoit point aux inquisiteurs d'y donner cours à leurs sanglantes procédures. L'alliance de Martin della Torre avec Pelavicino, fut considérée par le saint-siége comme une défection d'une ville et d'une famille qui, jusqu'à cette époque, avoient été dévouées aux Guelfes; et, malgré que Martin n'abandonnât

point ce dernier parti, les papes ne lui pardonnèrent jamais son alliance avec les hérétiques ; ils n'abandonnèrent jamais le projet de l'en punir, et ce fut par une vengeance tardive, mais préméditée, que, pour humilier sa maison, ils élevèrent la famille rivale des Visconti.

Le même marquis Pelavicino, depuis longtemps seigneur de Crémone, avoit réussi, après la mort d'Eccelino, à se faire nommer encore capitaine-général de Brescia et de Novare. Avec l'aide de Martin della Torre, il se rendit aussi maître de Plaisance ; en sorte que la Lombardie presque entière étoit gouvernée par ces deux seigneurs.

Poursuivis de ville en ville par leurs forces réunies, les émigrés Milanois s'enfermèrent 1261.
enfin dans le château de Tabiago, au nombre de près de neuf cents. Ils y furent assiégés par les milices milanoises et la cavalerie du marquis. Toutes les citernes du château furent bientôt épuisées pour abreuver le grand nombre de chevaux que tant de gentilshommes avoient conduits avec eux. Ces chevaux périrent de soif dans l'enceinte de Tabiago ; leurs cadavres corrompirent l'air ; et les émigrés, privés de leur monture, affoiblis par les privations et les maladies, n'eurent plus même la ressource de s'ouvrir

un passage au travers de leurs ennemis. Après avoir long-temps souffert, ils furent réduits à se rendre à discrétion. Les prisonniers, enchaînés, furent tous conduits à Milan sur des charrettes. Dans cette occasion Martin della Torre les sauva de la fureur du bas peuple, qui demandoit leur mort; mais il les confina dans les prisons de la ville, dans ses tours et ses clochers, ou bien dans de vastes cages de bois, où les captifs étoient exposés à la vue du peuple, comme des bêtes féroces, et il les y laissa, pendant de longues années, traîner une misérable existence.

Tout prospéroit à la maison della Torre, et sa domination sur Milan paroissoit affermie par cette dernière victoire. Cependant Martino vouloit s'assurer d'un autre gage encore de sa grandeur. Depuis la mort de Léon de Pérego, le chapitre de la cathédrale n'avoit point pu s'accorder pour lui donner un successeur. Ce chapitre étoit composé, par moitié à-peu-près, de nobles et de plébeïens. Les derniers, d'après les suggestions du capitaine du peuple, proposoient Raimond della Torre, cousin ou neveu de Martin. Les nobles se refusoient avec constance à donner ce nouveau lustre à leurs ennemis, et ils réunissoient leurs suffrages sur François de

Settala. Cette double nomination ouvrit à la cour pontificale le droit de s'attribuer l'élection contestée. Le pape écarta les deux compétiteurs, et fit choix d'Othon Visconti, qui étoit alors à Rome. C'étoit un chanoine de la cathédrale, issu d'une des plus nobles familles de Milan. Martin, irrité de ce choix inattendu, s'empara de presque tous les biens de la mense épiscopale; mais alors l'archevêque et le pape se rangèrent du côté des nobles, et relevèrent ainsi les forces de ce parti presque abattu. 1263.

La ville de Novare n'avoit probablement contracté avec le marquis Pelavicino, que pour un terme fixe, de la même manière que Milan; rentrée dans ses droits en 1263, elle confia la seigneurie à Martin della Torre, qui, presque en même-temps, reçut la nouvelle que ses troupes avoient remporté un avantage sur les partisans de l'archevêque, dans les environs du lac Majeur. Mais ce furent là les derniers succès de ce chef de parti; il tomba malade à Lodi, au commencement de septembre; et, se voyant prêt à mourir, il demanda et obtint du peuple de Milan, qu'il voulût bien confier à son frère Philippe, l'autorité dont lui-même avoit été revêtu pendant sa vie.

Il ne seroit pas facile de décider si la mort

prématurée de presque tous les seigneurs della Torre, fut un préjudice ou un avantage pour cette famille. Un successeur d'un esprit également entreprenant, remplissoit aussitôt la place du défunt; cependant le peuple s'accoutumoit à l'idée de l'hérédité du pouvoir suprême; et comme, en moins de vingt ans, il eut cinq chefs de la même famille, qui se succédèrent l'un à l'autre, il en vint à considérer le dernier comme le représentant d'une ancienne dynastie. Philippe, successeur de Martin, ne lui survécut que deux ans; mais durant cet espace de temps il affermit l'autorité de sa maison; il l'étendit sur la ville de Como, qui le nomma volontairement
1264. son seigneur, et plus tard, sur celles de Verceil et de Bergame. Dans ces villes, non plus que dans celles que son frère s'étoit auparavant assujéties, le peuple ne croyoit point renoncer à sa liberté; il n'avoit point voulu choisir un maître, mais seulement un protecteur contre les nobles, un capitaine des gens de guerre, et un chef de la justice. L'expérience lui apprit trop tard que ces prérogatives réunies, constituoient un souverain.

Philippe della Torre profita de cet accroissement de puissance, pour se délivrer de l'alliance onéreuse du marquis Pelavicino. Les cinq ans pour lesquels Milan avoit traité avec

lui, étoient écoulés ; son aide n'étoit plus nécessaire, parce que della Torre avoit enfin rassemblé entre ses villes sujettes, assez de gentilshommes mercenaires pour en faire un corps redoutable de cavalerie. Le marquis fut congédié ; mais, quoique l'on eût observé à la lettre les traités conclus avec lui, il conçut de son renvoi, une indignation profonde, et il s'efforça de se venger sur les marchands milanois de la conduite de leur prince (1).

C'étoit un prince en effet ; la Lombardie étoit asservie ; et quoiqu'elle ne dût pas rester long-temps sous la domination des seigneurs della Torre, le caractère républicain s'étoit plié à l'obéissance, et les Visconti, rivaux des della Torre, ne devoient avoir désormais à combattre, que contre un prince ennemi, non plus contre des citoyens.

La prépondérance de la cavalerie dans les batailles, et l'avantage qui en résultoit pour la noblesse, fut, dans un pays de plaines

(1) Dans l'histoire de l'élévation de la maison della Torre, nous avons uniquement suivi le comte Giorgio Giulini, dont les savantes et laborieuses recherches ont éclairci ce point d'histoire. *Voyez* les livres LIV et LV de ses Mémoires. *T. VIII, p.* 73 à 210. Cependant, outre cette volumineuse histoire, j'ai lu avec soin : *Bern. Corio Histor. Milan.* P. II, p. 110-122. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 285-302, p. 683-694. — *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 28-37, p. 658-666.

comme la Lombardie, une des causes immédiates de la chûte des républiques. Au milieu des collines de la Toscane, où la cavalerie pesante ne peut se déployer ni agir avec facilité, les nobles n'avoient point un pareil avantage; ils ne l'avoient pas non plus au sein des républiques maritimes, dont la force consistoit dans leurs galères, et où le peuple qui les équipoit, avoit le sentiment de son indépendance. Nous avons long-temps détourné nos regards de ces républiques; il est temps de revenir à elles et de tracer un précis de leurs révolutions.

Pendant que la haine qu'excitoit une noblesse arrogante, précipitoit les Lombards sous le joug du despotisme, à Venise, où les nobles n'avoient point le sentiment intime de leur force, les mêmes nobles s'avançoient, par une marche légale et régulière, vers l'établissement du gouvernement aristocratique, qu'ils fondoient sur la ruine du pouvoir monarchique des doges. Venise, constamment occupée de ses riches établissemens en Orient, et des guerres dans lesquelles l'entraînoit leur défense, n'avoit pris presque aucune part aux révolutions de l'Italie, et ne fut point déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins. Nous avons eu en conséquence, peu d'occasions de parler des relations extérieures de

cette puissante république. Ses réformations intérieures ont attiré moins encore nos regards, parce qu'elles furent lentes et graduelles. Ce n'est qu'en embrassant un long espace de temps, que l'on reconnoît l'esprit qui animoit cette république, et les développemens de ce système qui devoit en faire la plus sévère et la plus durable aristocratie de l'univers.

Dans les autres cités de l'Italie, la forme extérieure du gouvernement à son origine, étoit toute républicaine; et lorsqu'on s'occupa d'en réformer les abus, on crut devoir s'éloigner de ce qui existoit, et l'on se rapprocha naturellement des formes monarchiques. A Venise, au contraire, l'institution des doges étoit d'une haute antiquité; pendant quatre siècles, ces magistrats inamovibles, juges suprêmes, généraux de toutes les forces de l'État, entourés d'une pompe orientale qu'ils empruntoient de la cour de Bysance, souvent autorisés à transmettre leur dignité à leurs enfans, étoient, quant aux prérogatives, les égaux des rois d'Italie. La forme essentielle du gouvernement étoit toute monarchique; et lorsqu'on en sentit les inconvéniens, chacune des limitations apportées au pouvoir des doges, parut une conquête faite pour la liberté. La nation fit cause

commune avec la noblesse, et n'entra point en défiance des prérogatives que celle-ci s'attribuoit.

Déjà en 1032, lorsque Dominique Flabenigo avoit été créé doge, ensuite d'une révolution, le pouvoir monarchique avoit été soumis à quelques restrictions (1). Le peuple avoit donné au doge, deux conseillers, sans l'assentiment desquels il ne lui permettoit de prendre aucune détermination; l'association d'un fils avec son père avoit été interdite, et le doge avoit été soumis, dans les occasions importantes, à l'obligation de convoquer les principaux citoyens à son choix, pour délibérer avec eux, sur les intérêts de l'État. Ceux qu'il prioit ainsi de l'assister, furent nommés les *Pregadi*; c'est l'origine du plus ancien, et d'un des plus illustres conseils de la république de Venise.

Mais la formation d'un corps bien autrement important, de celui qui devoit, dans la suite, s'attribuer la souveraineté, et former seul toute la république, fut postérieure de cent quarante ans à cette première limitation de l'autorité ducale. Après l'expédition malheureuse du doge Vital Micheli dans l'Archipel;

(1) *Sandi Storia civile Veneta*, P. I, Vol. II, L. III, c. 1, p. 378.

après que, trompé par les négociations de la cour de Bysance, il eut exposé sa flotte à la contagion, et perdu la fleur de ses soldats, une sédition éclata contre lui à son retour dans sa patrie, et il fut tué par un plébeïen (1). Un interrègne de six mois précéda l'élection de son successeur, et ce temps fut consacré par la nation vénitienne, à jeter les fondemens d'un gouvernement vraiment républicain, afin que l'inconduite d'un seul homme ne pût plus mettre en danger tout l'État.

La nation, vis-à-vis de son gouvernement, n'avoit eu jusqu'alors aucun représentant; elle s'assembloit elle-même, et c'étoit avec ses parlemens ou assemblées générales que le doge partageoit la souveraineté. Mais plus la nation acquéroit de puissance, plus une pareille assemblée devenoit tumultueuse; plus elle demeuroit incomplète par l'absence d'un grand nombre de citoyens; plus encore on la jugeoit incapable de surveiller le gouvernement, et de défendre contre ses usurpations la liberté publique. On crut, selon le système qu'on a nommé depuis représentatif, que la nation pourroit déléguer ses pouvoirs à un moindre nombre de citoyens, qui veilleroient, qui agiroient pour elle. On crut

(1) *Sandi Storia civile Veneta*, P. I, L. III, p. 454.

qu'en leur confiant sa défense, elle leur transmettroit aussi ses intérêts et ses sentimens, et l'on fit vers l'aristocratie un premier pas, un pas peut-être nécessaire. Sans abolir les assemblées générales du peuple, qui, jusqu'au quatorzième siècle, furent convoquées dans les occasions importantes (1), on forma un conseil annuel de quatre cent quatre-vingts citoyens, représentant les six *sestiers* de la nation et les douze divisions plus anciennes de ses tribunats. A ce conseil on confia la somme de tous les pouvoirs dont le doge n'étoit pas revêtu, et, conjointement avec lui, la souveraineté de la république (2).

La plus grande, peut-être, de toutes les difficultés en politique, c'est de faire élire dignement au peuple ses propres représentans. Quelques hommes qu'ont illustrés leurs talens ou leurs vertus, peuvent bien acquérir une réputation universelle, le peuple peut bien les connoître, et s'il est obligé de choisir entr'eux, il peut bien s'intéresser à son choix; mais s'il doit nommer un corps nombreux, s'il doit tirer de la foule des centaines d'individus qui y restoient confondus,

(1) *Sandi*, P. I, L. III, p. 413.

(2) *Ib.* P. I, L. III, c. 3, §. 1, p. 401.

il est forcé d'opérer au hasard, sans connoissance de cause et sans intérêt. Plus les élections sont calmes et faciles, plus il est étranger à l'ouvrage qu'il paroît avoir fait lui-même. On a vu, dans les essais de constitutions qui se sont faits de nos jours, les listes des notables, celles des électeurs, celles des fonctionnaires publics, partir en apparence du peuple, avec une régularité numérique qui satisfaisoit les mathématiciens inventeurs de tous ces systêmes; mais jamais le peuple n'avoit été moins réellement représenté que par ses mandataires; car les citoyens, intimément convaincus de l'inefficacité de toutes leurs fonctions, ou n'assistoient point aux assemblées, ou s'y comportoient avec insouciance, ou ignoroient quelquefois eux-mêmes le but des opérations qu'ils venoient d'y faire (1).

Il y a sans doute des moyens de parer à tant d'inconvéniens; mais ils ont été rarement pratiqués, et aucune des républiques italiennes ne les a connus. Elles crurent toutes ne pouvoir attribuer les élections des conseils au peuple, et préférèrent les confier, ou à

(1) *Voyez* un paragraphe d'une grande profondeur, sur la part de la nation dans les élections. *M. Necker, dernières vues de politique et de finances*, p. 106-137.

leurs magistrats, ou à un petit nombre d'électeurs désignés dans ce seul but, ou même au sort, plutôt que de s'exposer au tumulte, à l'ignorance et à l'insouciance de la masse du peuple, dans une détermination qu'elles ne croyoient pas faite pour lui.

Douze tribuns ou électeurs furent donc désignés à Venise, pour faire, le dernier jour de septembre de chaque année, l'élection du grand conseil. Deux de ces tribuns appartenoient à chacun des sestiers ou divisions de la ville et de la nation. Chacun d'eux devoit choisir dans son sestier quarante citoyens; et comme, dans une république qui croyoit contenir les descendans de la première noblesse de Rome, on avoit dès-lors une haute considération pour la naissance, on crut que la nouvelle loi devoit empêcher les électeurs d'accorder trop de faveur aux familles illustres. Il leur fut interdit de prendre plus de quatre membres du grand conseil dans la même maison.

Il y a lieu de croire que les deux tribuns de chaque sestier furent nommés pour la première fois par le peuple de leur sestier; les anciennes chroniques, malgré leurs contradictions, semblent même indiquer que cette participation du peuple aux élections fut conservée tout au moins pendant le reste du

douzième siècle. Mais comme toutes les autres nominations, sans exception, furent attribuées au grand conseil, celui-ci s'arrogea bientôt jusqu'à celles des électeurs qui devoient le renouveler; alors, sous prétexte de limiter une prérogative dangereuse de ces électeurs, tandis que dans le fait il ne faisoit qu'accroître les siennes, il déclara que la nomination faite par eux n'étoit qu'une désignation, et il se réserva le droit de confirmer ou de rejeter les nouveaux membres qui lui seroient présentés par les électeurs, avant de leur résigner ses pouvoirs.

Une élection annuelle du conseil souverain sembloit conserver l'essence du gouvernement représentatif; dans le fait cependant l'aristocratie s'étoit fondée, et la nation s'étoit, sans le savoir, dépouillée de la souveraineté. Le grand conseil, étant maître de ses propres réélections, devoit, malgré son amovibilité apparente, être composé à peu près toujours des mêmes hommes. Le respect pour une haute naissance, qui avoit présidé à l'origine de ce corps, devoit s'être fortifié pendant son règne; et la révolution, qui, à la fin du treizième siècle, rendit héréditaire le rang de conseiller, étoit préparée, sans doute, par l'hérédité réelle dans les familles qui, presque

seules, avoient composé ce corps pendant les cent trente ans de sa durée.

Mais la noblesse, qui, pendant le treizième siècle, se trouvoit déjà en possession du pouvoir souverain à Venise, étoit cependant contenue dans l'égalité et dans l'obéissance aux lois, par la crainte du doge et par le respect du peuple. Ces nobles vénitiens n'avoient aucune possession en terre-ferme, aucun château où ils pussent se réfugier pour braver l'autorité publique, aucuns vassaux qu'ils pussent armer pour leur défense. S'ils avoient été appelés à combattre contre le peuple, ils auroient été obligés de se battre à pied, comme le dernier des plébeïens, dans les rues de Venise, où un cheval ne peut manœuvrer; ou bien ils auroient combattu dans des barques et des galères, dont tous les matelots étoient des hommes libres et aussi braves qu'eux. Aucun sentiment de force ne pouvoit nourrir leur insolence, aussi se gardoient-ils de s'y livrer. Ils se maintinrent, parce qu'ils se croyoient foibles; les nobles lombards se perdirent, parce qu'ils se sentoient forts. Depuis le onzième siècle, la république de Venise ne fut plus déchirée par des factions ou des querelles de famille; elle poursuivit avec constance et unanimité les mêmes objets;

au dehors, la gloire et la grandeur nationale; au dedans, la suppression du pouvoir arbitraire; le maintien de l'égalité entre les nobles, de la prospérité pour tous les sujets.

L'administration de la justice, confiée à un seul homme dans les républiques lombardes, devint nécessairement arbitraire et violente. On crut des exécutions prévotales nécessaires au maintien de l'ordre; mais pour maintenir l'ordre on sacrifia la liberté. Vers le temps où toutes les cités d'Italie adoptoient l'institution étrangère des podestats, les Vénitiens dépouilloient le doge de la dangereuse prérogative de juge criminel; et ils investissoient de ce pouvoir un sénat nouveau, la *quarantie*, qu'on désigna depuis par les noms de vieille ou de criminelle, pour la distinguer de deux autres tribunaux, composés comme elle de quarante membres, et destinés à des fonctions analogues. La vieille quarantie fut instituée en 1179, par le grand conseil, dont ses juges étoient membres (1).

Le doge avoit long-temps formé son conseil des pregadi, par un choix libre et instantané. Il consultoit sur les affaires de l'État ceux qu'il vouloit, et quand il le vouloit. La

(1) *Sandi Storia civile di Venezia*, L. IV, p. 510. P. I, T. II.

vigilance du grand conseil empêchoit bien que ce choix arbitraire eût des conséquences funestes pour la nation, mais ce n'étoit pas assez; il paroissoit contraire à l'esprit d'une république, qu'un homme eût le droit d'accorder ou de retirer des titres d'honneur et une confiance publique; on craignit que cette prérogative ne lui attirât une cour, et que la flatterie ne corrompît le cœur des gentilshommes; on ne voulut pas que parmi ceux-ci il y en eût aucun qui descendît au-dessous du rang de ses égaux, ou qui pût croire avoir un supérieur. Le conseil des pregadi, en 1229, devint une partie de la constitution (1). Il fut composé de soixante membres, nommés annuellement par le grand conseil: ses attributions, toujours sous la présidence du doge, furent fixées. Il fut chargé de préparer les affaires qu'on devoit soumettre au grand conseil, et surtout de veiller sur le commerce et les relations extérieures de l'État.

Ce fut à la même époque que les Vénitiens restreignirent le pouvoir des doges par de nouvelles limitations. Ils profitèrent de l'interrègne qui précéda l'élection de Jacques Tiepolo, pour créer deux nouvelles magistratures destinées uniquement à s'opposer aux

(1) *Sandi*, P. I, Vol. II, L. IV, c. 11, §. 1, p. 581.

usurpations des doges. L'une fut celle des *cinq correcteurs du serment des doges* (1), qui furent chargés, à chaque interrègne, de revoir le serment d'inauguration que devoit prêter le doge, et d'y faire, sous le bon plaisir du grand conseil, les corrections et additions qu'ils croiroient convenables pour maintenir l'honneur de cette haute dignité et la liberté de tous. L'autre magistrature fut celle des *trois inquisiteurs sur la conduite du feu doge* (2). On leur imposa le devoir d'examiner l'administration du chef de l'État, après sa mort; de la comparer avec le serment qu'il avoit prêté en entrant en fonctions; de recevoir et d'examiner les plaintes et les dépositions des citoyens contre lui; et, s'il y avoit lieu, de condamner sa mémoire, et de soumettre ses héritiers à l'amende. Cette procédure, cependant, pouvoit toujours être traduite par-devant le conseil souverain, par les procureurs nationaux, qu'on nommoit avogadors de la communauté (3). Ainsi les usurpations du chef de l'État purent toujours être réprimées sans secousse, et sans que les magistrats eussent besoin d'entrer en lutte avec

(1) *Correttori della promission Ducale.*

(2) *Inquisitori del Doge defonto.*

(3) *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 3, §. 1, p. 621.

lui, pour mettre une barrière à son ambition.

Le serment du doge formoit probablement autrefois la grande chartre des libertés nationales; mais, le pouvoir de ce chef de l'État étant restreint graduellement par le conseil souverain, son serment finit par être le renoncement du doge, non-seulement à toutes les anciennes prérogatives de sa charge, mais presqu'à sa propre liberté. Le recueil des *promesses ducales*, divisé en cent quatre chapitres, paroît avoir été commencé vers l'année 1240, et continué seulement pendant le cours du treizième siècle. Le doge promettoit d'observer les lois de sa patrie, et d'exécuter les décrets de tous ses conseils; il s'engageoit à ne point correspondre avec les puissances étrangères; à ne point recevoir leurs ambassadeurs, à ne point ouvrir leurs lettres sans l'assistance de son petit conseil; à ne pas même ouvrir les lettres que lui adresseroient les sujets de l'État, ailleurs qu'en la présence d'un de ses conseillers; à n'acquérir aucune propriété hors des États vénitiens, et s'il en avoit quelqu'une lors de son élection, à l'abandonner; à ne s'entremêler d'aucun jugement ni de droit ni de fait; à ne jamais entreprendre d'augmenter son pouvoir dans l'État; à ne permettre à aucun de ses parens,

d'exercer pour son compte aucun office civil, militaire ou ecclésiastique dans l'enceinte de la république ou au dehors; enfin, à ne jamais permettre qu'aucun citoyen se mît à ses genoux ou lui baisât la main (1).

En 1172, la nomination du doge avoit été transférée, avec toutes les autres élections, de l'assemblée du peuple au grand conseil, qui déléguoit à cet effet, vingt-quatre, et plus tard quarante membres, que le sort réduisoit à onze. Depuis 1249, cette élection fut rendue beaucoup plus compliquée. Trente membres, tirés au sort dans tout le conseil, durent se réduire à neuf par un second tirage. Ceux-ci durent choisir, à la pluralité de sept voix, quarante membres du même conseil, que le sort réduisoit à douze. Les douze en nommoient vingt-cinq, que le sort réduisoit à neuf; les neuf en nommoit quarante-cinq, que le sort réduisoit à onze; ces derniers nommoient enfin les quarante-un électeurs du doge, et l'élection devoit se faire à la majorité de vingt-cinq suffrages (2). Quelques personnes ont parlé de cette complication du sort et de l'élection, comme d'une admirable invention politique. Il seroit

(1) *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 4; P. II, §. 2, p. 704.

(2) *Ib.* P. I, T. II, L. IV, p. 630.

difficile cependant d'indiquer un avantage propre à une combinaison si embrouillée, que même ses inventeurs n'en ont pu prévoir aucun résultat. On pouvoit nommer ainsi un doge de Venise, parce qu'on ne demandoit de lui, que de représenter, et jamais d'agir; mais certainement, si le chef de l'État doit être ou juge, ou administrateur, ou général, ce ne sera pas par un procédé semblable, que l'on parviendra jamais à choisir le plus digne.

Il n'est pas étrange que les Vénitiens prissent peu de part aux affaires de l'Italie; et qu'à la réserve des légers secours qu'ils donnèrent à l'armée croisée contre Eccelino, nous n'ayons point eu occasion de parler de leurs guerres. Les conquêtes qu'ils avoient faites en Orient demandoient, pour les conserver, des efforts tellement supérieurs à leurs moyens, que toute l'attention des chefs de la république se tournoit de ce seul côté. Nous avons vu dans un précédent chapitre, que Henri Dandolo s'étoit établi lui-même à Constantinople, et que son fils, contre les usages de la république, avoit eu la permission d'exercer à Venise, les fonctions du doge, comme son lieutenant. Cependant, lorsque Dandolo mourut (1), la république

(1) L'année 1205. Voyez *Chron. Andreæ Danduli*, c. 3, P. XLVII, p. 333, et c. 4.

ne voulut pas que son successeur s'éloignât de nouveau de sa capitale ; elle chargea un autre magistrat, le bayle de Constantinople, de gouverner, au nom de la seigneurie, la portion de cette ville qui lui appartenoit, et la colonie vénitienne qui y étoit établie. Ce magistrat prit, de même que le doge, le titre de seigneur d'un quart et demi de l'empire romain, titre qui devenoit chaque jour plus vain ; car, après la mort de Dandolo et de Henri de Flandres, les Grecs s'étoient de toutes parts révoltés contre les Latins ; ils les avoient chassés de presque toutes leurs conquêtes, et les avoient en quelque sorte renfermés dans les murs de Constantinople. Cependant, lorsque le danger étoit déjà devenu bien pressant, les Vénitiens, à ce qu'assurent deux de leurs chroniques manuscrites (1), pour ne pas laisser crouler cet empire qu'ils avoient conquis, mirent en délibération, l'année 1225, s'ils ne transporteroient pas à Constantinople, le siége de leur république, et si, abandonnant leurs lagunes, toute la nation n'iroit pas s'enfermer dans cette ville superbe, qu'elle avoit peine

(1) Je cite, d'après la seule autorité de Sandi, *Stor civile*, p. 620, les deux chroniques manuscrites Savina, et Barbaro, que je n'ai point vues. Dandolo, Sanudo, et Navagiero ne parlent point de ce fait.

à défendre de loin. La proposition, à ce qu'on raconte, ne fut rejetée dans le grand conseil, que par la majorité de deux seules voix.

Les îles de la mer Égée, qui presque toutes étoient tombées au pouvoir de la république, n'épuisoient guère moins la nation d'hommes et d'argent, quoique ses conseils ne s'occupassent pas de leur administration ou de leur défense. Elles avoient passé, à titre de fief, entre les mains de dix familles puissantes, dont plusieurs ont continué à régner sur elles jusqu'aux seizième et dix-septième siècles. La république, trop foible pour soutenir seule tous ses droits, avoit abandonné les îles de l'Archipel, aux particuliers qui en feroient la conquête, et leur avoit permis de les régir d'après les lois ou assises de Jérusalem, que l'empire latin de Constantinople avoit adoptées (1). L'île de Candie, dont Venise avoit fait, bien plus que de Constantinople, le centre de sa puissance dans l'Orient, lui coûtoit plus de peine à gouverner, et demandoit plus de courage et de vigilance.

Les habitans de cette île sont nombreux, et d'après le témoignage des Vénitiens, leur

(1) *Sandi*, T. II, P. I, p. 600.

caractère est inconstant et perfide; on pourroit cependant expliquer par leurs vertus, aussi bien que par leurs vices, leurs fréquentes révoltes, et l'aversion qu'ils manifestoient pour un joug étranger. Les Vénitiens, pour les contenir dans le devoir, envoyèrent une colonie à Candie; mais ce même peuple qui construisoit et équipoit avec facilité en peu de mois, des flottes de cent vaisseaux, ce peuple dont les marchands étoient domiciliés dans tous les ports de la Méditerranée, ne pouvoit trouver qu'avec peine, quelques hommes qui renonçassent pour jamais à leur patrie, même lorsqu'on leur offroit dans un nouveau séjour, les dignités, le pouvoir et la richesse. La colonie fut fournie également par les six sestiers de Venise; à son établissement dans l'île, on la mit en possession de cent trente-deux fiefs de hautbert ou chevaleries, et de quatre cent huit fiefs d'écuyers ou de sergens d'armes (1). Le nombre total des familles vénitiennes qui se transportèrent en Crète, étoit donc de cinq cent quarante seulement. A la tête de la colonie, on établit un duc pour représenter le doge; il étoit élu tous les deux ans par le grand conseil de Venise, et assisté comme lui, par

(1) *Sandi*, T. II, P. I, L. IV, p. 609.

deux conseillers supérieurs. De même qu'à Venise, on voyoit à Candie, les juges *del proprio*, les seigneurs de la nuit, ceux de la paix, le petit conseil ou seigneurie, le grand chancelier, mais surtout le grand conseil, qui, à la même époque que celui de Venise, fut déclaré noble et héréditaire. Aussi, lorsqu'en 1669, la ville de Candie fut prise par les Turcs, et que la colonie fut enlevée à la république, les gentilshommes de ce conseil, rappelés dans la métropole, furent considérés comme n'y ayant point perdu leurs droits héréditaires; tous les nobles candiotes furent déclarés nobles vénitiens, et inscrits en cette qualité, sur le livre d'or (1).

(1) J'ai suivi presqu'uniquement Vettor Sandi sur la constitution de Venise : un noble vénitien qui, dans le dix-huitième siècle, écrit neuf volumes in-4.° sur la constitution de son pays, doit mériter d'être cru sur ce qui n'est qu'érudition. Il y en a beaucoup en effet dans l'histoire de Sandi, pour tout ce qui est vraiment Vénitien, pour tout ce qui pouvoit être extrait des archives de son pays, qu'il a fouillées laborieusement. Mais il s'en faut bien que l'on puisse se fier à l'érudition de l'auteur, pour tout ce qui sort un peu de son sujet. Il commet souvent des erreurs grossières sur l'histoire générale de l'Italie; ses réflexions sont souvent absurdes, et son style réunit la platitude à la recherche. Les Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, de Léopold Curti, que j'ai aussi sous les yeux, deux vol. in-8.°, deuxième édition, sont plus agréables à lire; mais la partialité de l'auteur s'y remarque trop, et ses querelles avec la république ont laissé, du moins à Venise, un préjugé contre son exactitude. Quant au commerce vénitien,

Des révoltes fréquentes des Candiotes, des invasions non moins fréquentes de la part des Grecs, sujets de Vatacès, de Théodore Lascaris ou de Paléologue, mirent cette colonie en danger, pendant toute la durée du treizième siècle. Elle fut aussi disputée aux Vénitiens par les Génois, qui, presque dès le temps de la première conquête, avoient réussi à faire dans l'île un établissement. Ce peuple étoit jaloux des immenses possessions que les Vénitiens avoient acquises dans l'Orient; il étoit jaloux de l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. A plusieurs reprises il avoit tenté de s'approprier quelques îles de l'Archipel, ou quelques places fortes dans la Morée. Cette jalousie envenima une querelle que le point d'honneur seul fit naître entre les deux peuples, dans la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre.

Il ne restoit plus aux Chrétiens, de toutes

j'ai déjà cité les *Ricerche storico-critiche*, du savant comte Figliasi. Enfin les historiens anciens dont j'ai fait usage pour Venise, sont : *Andreæ Danduli Chronic.* L. X, c. 5-7, p. 345-375, T. XII. — *Marino Sanuto vite de Dogi di Venezia.* T. XXII, p. 548-565. — *Andrea Navagiero Storia della Repub. Veneziana.* T. XXIII, p. 991-1002. Jai parcouru aussi une histoire volumineuse de la guerre de Candie, en 1669, qui jette du jour sur l'état de cette colonie. *Historia dell' ultima guerra tra Veneziani e Turchi di Girolamo Brusoni dal* 1644 *al* 1671, *divisa in* 28 *libbri.* 1 vol. in-4.° 1676.

les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte, que deux ou trois places sur la côte de Syrie; la plus forte de ces villes étoit Saint-Jean d'Acre; c'étoit là que presque tous les Latins chassés du royaume de Jérusalem s'étoient réfugiés (1). Chacun d'eux avoit prétendu retrouver dans cet asile la même indépendance dont il avoit joui dans les fiefs dont il avoit été dépouillé; en sorte qu'une seule cité étoit divisée en six ou sept souverainetés différentes. Le roi de Jérusalem, les comtes de Tripoli et d'Edesse, les grands-maîtres de l'hôpital et du temple, les Pisans, les Vénitiens, les Génois, avoient chacun leur quartier. Une querelle naquit entre les derniers, pour la possession de l'église de Saint-Sabba, qui n'avoit pas été assignée d'une manière bien précise à l'une ou à l'autre nation (2). Les Vénitiens, pour décider cette question, vouloient s'en remettre à l'arbitrage du pape; les Génois, au contraire,

(1) On trouve dans le recueil des historiens bysantins, *T. XXIII*, une relation très-curieuse de l'état de la Terre-sainte en 1211, lorsque l'auteur la visita. Il commence sa description par celle de la ville de St.-Jean d'Acre. Voyez *Itinerarium Terræ Sanctæ, auctore Willebrando ab Oldenborg, canonico Hildesemensi*, p. 10. *Leon. Allatii.* T. XXIII.

(2) *An.* 1258. *Barth. Scribæ, Contin. Caffari Annales Genuens.* L. VI, p. 525.

eurent recours aux armes; ils s'emparèrent de l'église disputée qu'ils fortifièrent; ils pillèrent les magasins des Vénitiens dans Acre; ils les attaquèrent également à Tyr, et les chassèrent de leur quartier.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les combats que ces deux peuples, pour venger cette première offense, se livrèrent sur toutes les mers de l'Italie et de l'Orient. Dans les batailles navales, comme on brave à la fois toute la furie des ennemis, tous les dangers des flots, et souvent ceux de la tempête, les hommes déploient peut-être la plus haute bravoure dont une foible créature puisse faire preuve; c'est là qu'ils semblent s'élever au rang de dominateurs de la nature. Mais les succès ou les revers de la marine n'ont point une influence aussi immédiate sur le sort des nations, que les combats des armées de terre; et lorsqu'il ne se trouve pas, entre les guerriers, quelque grand personnage qui fixe les regards de la postérité; lorsque les batailles navales sont livrées entre des combattans anonimes, pour ainsi dire; lorsque la guerre enfin est soutenue par des armateurs indépendans plutôt que par des flottes, il est difficile et fastidieux d'en faire connoître les détails; et tout ce que nous pourrions rapporter sur les échecs mutuels des flottes de Venise

et de Gênes, n'ajouteroit jamais rien à l'idée générale qui nous restera de cette guerre : une perte inutile de beaucoup de sang et de beaucoup de trésors.

Mais la rivalité des Génois avec les Vénitiens, produisit un changement remarquable dans les alliances des deux peuples. Les Vénitiens, qui avoient jusqu'alors protégé le parti guelfe, qui avoient long-temps fait la guerre à Frédéric II, et ensuite à Eccelino, se détachèrent des papes, pour contracter alliance; d'une part, avec les Pisans, rivaux implacables des Génois; de l'autre, avec Manfred, qui avoit à demander compte aux mêmes Genois de leurs vieilles offenses, et surtout de l'assistance qu'ils avoient donnée à leur compatriote Innocent IV (1). La ligue que les Vénitiens venoient de former avec les ennemis des papes, enhardit les Génois à en contracter une que l'on regarda, dans le temps, comme plus scandaleuse encore. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Michel Paléologue, empereur des Grecs, pour l'engager à poursuivre avec chaleur les Vénitiens, leurs ennemis communs, et pour lui offrir de l'aider à reprendre sur eux et les François, la ville de Constantinople, qui

(1) *Chronicon Andreæ Danduli*, c. 7, §. 8 et 9, p. 365.

auroit dû être la capitale de Paléologue, et qui restoit presque seule au pouvoir des Latins. L'alliance fut signée à Nicée, le 13 mars 1261 (1). Paléologue accorda aux Génois l'exemption de péage, dans tous ses ports; ceux-ci, en revanche, s'engagèrent à lui fournir un certain nombre de vaisseaux de guerre, pour un prix convenu. En effet, ils en armèrent six, ainsi que dix galères, qu'ils envoyèrent immédiatement en Orient.

Baudoin II, prince foible et méprisable, étoit alors empereur latin de Constantinople. Il régnoit seul depuis l'an 1237; et dans sa détresse, après avoir vainement, et quelquefois bassement supplié tous les princes de l'Occident de lui accorder des secours, il étoit revenu dans sa capitale, où, pour se procurer quelque argent, il faisoit enlever le plomb des couvertures des églises et des palais de Constantinople; il faisoit démolir ensuite ces édifices, pour que leur charpente lui fournît du bois à brûler; il vendoit ou mettoit en gage les reliques sacrées; enfin il donnoit son propre fils comme ôtage à

(1) La chartre de ce traité est imprimée dans le recueil des chartres de Ducange, *T. XX* de la Bysantine, *p.* 5. — *Hist. de Constantinople, sous les empereurs françois, de Ducange*, L. V, §. 21. *Edit. Ven.* T. XX, p. 75. — *Bartholom. Scribæ Annales Genuens.* L. VI, p. 528.

des banquiers vénitiens, qui lui prêtoient quelque argent (1). Les Grecs, au contraire, pendant soixante ans d'adversités et d'exil, avoient recouvré quelque courage et quelque énergie. Depuis la chûte de leur empire, l'hérédité ne leur donnant plus de maîtres, le talent seul avoit élevé leurs chefs. Théodore Lascaris, Jean Vatacès, et enfin Michel Paléologue avoient relevé, à Nicée, le trône des césars, et réuni peu-à-peu à leur domination la plupart des provinces de l'Europe et de l'Asie, que les croisés avoient enlevées à leurs prédécesseurs; ces princes montrèrent, pendant leur règne, les talens des guerriers et ceux des négociateurs. Ils avoient pu tourner toutes leurs forces contre les Latins; car les Bulgares et les Sarrasins, leurs ennemis perpétuels, affoiblis par des divisions intestines, ne leur donnoient plus d'inquiétude.

Les seuls défenseurs, les seuls soutiens de l'empire latin de Constantinople, c'étoient les Vénitiens. Les François ne s'y trouvoient qu'en passant: dès qu'il n'y avoit plus d'espoir de pillage, ils se hâtoient d'abandonner la Grèce, et de retourner dans leur patrie; tandis que, chaque année, de nouveaux

(1) *Ducange, Hist. de Constantinople*, L. V, §. 19, p. 74.

marchands venoient grossir la colonie vénitienne, de nouveaux vaisseaux et de nouveaux braves venoient la défendre. D'après le récit d'un écrivain grec, ce fut cependant l'imprudence des Vénitiens, qui perdit la ville (1). Michel Paléologue avoit conclu une trève d'un an avec Baudoin, lorsque le nouveau bayle ou podestat de Venise, Marco Gradenigo, arriva dans le port de Constantinople (2). Il reprocha aux Latins de rester oisifs au milieu de leurs ennemis, et il leur persuada d'entreprendre le siége de Daphnusie, île et ville à l'embouchure du Bosphore, dans le Pont-Euxin. Il conduisit à cette expédition les seules troupes vénitiennes et françoises qui fussent dans la ville, et il ne laissa, pour garder les murs, que le foible Baudoin, avec des femmes et des vieillards.

Vers ce temps-là, Paléologue, après avoir décoré Alexis Stratégopule du titre de césar, l'avoit fait partir pour porter la guerre au despote d'Epire. Ce général s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, avec son armée. Les paysans des faubourgs de cette ville,

(1) *Georgii Acropolitæ Historia*, c. 85. *Byzant. Ed. Veneta.* T. XIV, p. 77.

(2) *Sabellicus Hist. Veneta. Decad. I*, L. X.—*Appendix ad Villeharduin.* T. XX. *Byzant. Ven.* p. 100.

depuis que leur demeure étoit devenue la limite des deux empires, vivoient dans une indépendance licencieuse; ces paysans, qu'on appeloit les volontaires (1), avertirent Stratégopule du dénuement où se trouvoit Baudoin, et ils lui offrirent de l'introduire dans la ville.

Après avoir concerté leurs mesures avec Stratégopule, ces paysans entrèrent en effet à Constantinople, le 25 juillet 1261, par une ouverture secrète qui communiquoit sous les remparts, avec la maison de l'un d'eux, près de la porte dorée (2); ils s'avancèrent immédiatement vers cette porte, qu'on tenoit toujours fermée depuis que les Latins occupoient la ville, et ils l'abattirent à coups de hache; en même-temps ils crièrent du haut de la muraille : *vive l'empereur Michel! vivent les Romains!* Stratégopule, qui, avec son armée, attendoit ce signal au monastère de

(1) Θεληματαριοι.

(2) Sur la perte de Constantinople, il faut consulter *Dufresne Ducange, Hist. de Constantinople sous les empereurs françois*, L. V, c. 21-34, p. 75-80. — *Byzant. Ven.* T. XX. — *George Acropolita Hist.* c. 85-89, p. 77 ad finem. — *Byzant. Ven.* T. XIV. — *Georgii Pachymeris Hist.* L. II, c. 26-34, p. 78-91. *Byz. Ven.* T. XII. — *Phranza*, L. I, c. 4 et 5, T. XXIII, p. 6 et 7. — *Nicephoras Gregoras Hist. Byzant.* L. IV, c. 2, T. XX, p. 41.

Fontaine, entra aussitôt dans la ville, par la porte dorée qu'on lui avoit ouverte. Les Comans ou Tartares qu'il conduisoit avec lui, se répandirent alors dans tous les quartiers, pour piller les Latins, tandis que les Grecs restoient en belle ordonnance, rangés autour de leur général. L'effroi qu'inspiroient les Comans, l'incendie qu'ils allumoient partout où ils pouvoient pénétrer, la révolte des Grecs de Constantinople, qui vouloient secouer un joug odieux, jetèrent la confusion parmi les Francs; ils s'enfuirent vers le port, et montèrent sur les vaisseaux qu'ils y trouvèrent; leur empereur, Baudoin lui-même, leur en donna l'exemple, et comme justement dans ce moment de désordre, la flotte vénitienne, qui revenoit de Daphnusie, avoit jeté l'ancre autour du temple de Sosthenion, elle servit d'asile aux fuyards; l'empereur, le bayle, le patriarche latin, tous les François, et la plupart des Vénitiens qui habitoient Constantinople, s'y réfugièrent; leur nombre étoit si considérable, que les munitions manquèrent bientôt sur les vaisseaux, et que la famine y fit de grands ravages, avant que les fugitifs pussent débarquer à l'île de Négrepont, colonie vénitienne, où ils séjournèrent quelque temps.

Ainsi Constantinople, après avoir été

possédée par les François et les Vénitens cinquante-sept ans trois mois et onze jours, rentra sous la domination des Grecs (1); et l'empire de ceux-ci, qui devoit durer encore près de deux siècles, parut recouvrer une nouvelle jeunesse.

Tandis que les Latins quittoient Constantinople, et que leurs adieux causoient la joie de cette patrie dont ils étoient les fils illégitimes (2), Michel Paléologue, averti à Météoria que la ville royale avoit été reprise par ses troupes, rendoit grâce à Dieu d'un succès qui surpassoit si fort ses espérances; car l'année précédente il n'avoit pu, avec une armée considérable, réduire le seul faubourg de Galata. Précédé par une image de la vierge, entouré du sénat et de tous les grands de la nation, il entra dans la ville par la porte dorée, en chantant des cantiques d'actions de graces (3). L'empereur fut obligé d'aller loger au palais de l'Hippodrome; car

(1) Constantinople fut prise le 25 juillet 1261, et, selon la manière de compter des Grecs, l'an du monde 6769, indiction 4.

(2) μαχρὰ καὶ αὐτοὶ χαίρειν εἰπόντες τὴν ἰδίαν πατρίδα. *Niceph. Gregor.* L. IV, p. 43.

(3) Acropolita, qui avoit composé pour lui ces cantiques, rend compte, avec détail, de cette cérémonie : tout y fut touchant, hors la vanité de l'historien. *c.* 88, *p.* 80.

celui de Blachernes, depuis long-temps habité seulement par des Francs, étoit souillé et noirci par la fumée. « Alors on put voir que » la reine des villes n'étoit plus qu'un champ » de désolation, plein de décombres et de » monceaux de ruines; les maisons étoient » renversées; celles qui demeuroient encore, » n'étoient que de misérables restes arrachés » aux flammes: car Bysance avoit perdu sa » beauté et ses plus riches ornemens, par les » incendies que les Latins y allumèrent à » plusieurs reprises, lorsqu'ils la réduisirent » en servitude; et depuis que notre cité étoit » sous leur esclavage, de jour, de nuit, ils » avoient négligé tous les soins qu'ils devoient » à sa conservation, comme s'ils avoient été » persuadés par avance qu'ils ne devoient pas » l'habiter long-temps » (1).

Tous les Latins cependant n'étoient pas sortis de la ville; il y restoit non-seulement des Génois qui avoient aidé les Grecs à en faire la conquête, mais encore des Pisans, et même des Vénitiens. Plusieurs de ces derniers, retenus par les intérêts de leur commerce, ou par les liens du sang qu'ils avoient contractés avec des Grecs, n'avoient voulu abandonner ni leur propriété ni leur famille;

(1) *Nicephore Gregoras*, L. IV, c. 11, §. 6, p. 43.

d'autres, avertis trop tard, n'avoient point trouvé de place sur les vaisseaux. Michel sentoit trop quelle étoit la foiblesse et la pauvreté de sa nouvelle capitale, pour vouloir se priver de l'aide et des richesses d'habitans aussi industrieux. Non-seulement il confirma aux Génois tous les priviléges qu'il leur avoit accordés par avance, il en promit de semblables aux Vénitiens et aux Pisans qui demeureroient sous sa domination. Il ne voulut pas cependant que les premiers, qui formoient le plus grand nombre, et que son amitié rendoit plus arrogans, habitassent dans la ville, où ils pouvoient devenir dangereux; il les transporta donc à Galata, de l'autre côté du port, tandis qu'il ne craignit point de laisser demeurer les Vénitiens et les Pisans dans la ville, sous la surveillance du peuple, qui les haïssoit. Du reste, il permit à chacune de ces trois nations de s'approprier le quartier séparé où il l'avoit établie, d'y vivre soumise à ses propres lois, et gouvernée par le magistrat que le conseil général de leur patrie leur envoyoit à des époques fixes (1). Ce magistrat, les Génois

(1) Le cérémonial à observer par les magistrats vénitiens et génois, à Constantinople, dans leurs rapports avec l'empereur, est détaillé dans *Codinus Curopalata, de Officiis Constant.* c. 14.

l'appeloient podestat; les Vénitiens, bayle; et les Pisans, consul. Ainsi les marchands italiens formèrent à Constantinople trois petites républiques, qui conservoient toute leur liberté, toute leur indépendance, et dont les citoyens continuoient à se livrer à la navigation et au commerce, avec l'industrie et l'activité qui les caractérisoient alors.

Bien que Michel Paléologue eût accordé ces priviléges aux Vénitiens qui séjournoient à Constantinople, il n'avoit point fait la paix avec leur république, et il ne renonçoit point à l'espérance de dépouiller les Latins de toutes les îles et de toutes les provinces qu'ils possédoient encore en Orient. Il attaqua l'Eubée, dont il fit révolter un prince contre les Vénitiens, et il conquit sur eux les îles de Lemnos, de Chio, de Rhodes, et plusieurs autres de celles de la mer Egée (1). Il céda cependant aux Génois l'île de Chio en fief, sans doute en retour de l'assistance qu'il reçut d'eux dans ces expéditions maritimes. C'est un des établissemens que les Génois ont conservé le plus

§. 8-14. *Byzant.* T. XVIII, p. 91, 92. Il est remarquable que, dans cette occasion, les Vénitiens sont mieux traités que les Génois. *G. Pachymeris Hist.* L. II, c. 32, p. 89, 90; c. 35, p. 92. —*Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, §. 4, p. 49.

(1) *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, §. 1, 5, p. 48, 49.

long-temps en Orient; il leur fut enlevé seulement en 1556, par la trahison des Turcs. Les habitans grecs, qui détestoient le clergé et la domination des Latins, favorisèrent l'entrée des Musulmans. Les Grecs y sont aujourd'hui au nombre de cent cinquante mille, dont soixante mille sont, à ce qu'on assure, réunis dans la capitale. Cette île, l'une des plus belles colonies des Génois, n'étoit pas restée sous la dépendance immédiate de la république. Comme elle lui avoit été donnée en gage pour une somme d'argent, neuf familles fournirent cette somme, et firent l'entreprise à leurs frais. Plus tard, ces familles se réunirent toutes sous le nom de Giustiniani; et en 1365 tous les Giustiniani se transportèrent à Chio (1); l'oligarchie absolue de leur famille s'y est soutenue pendant deux cents ans; ses membres prennent encore aujourd'hui le titre de princes de Chio. Tous n'ont point quitté cette patrie adoptive; plusieurs Giustiniani, sujets des Turcs, vivent encore à Chio sur les terres de leur famille; d'autres en sont revenus de nos jours, et ils

(1) Laonicus Chalcocondyles est le seul historien grec qui parle de cette inféodation, encore est-ce d'une manière assez confuse. *De rebus Turcicis*, L. X, p. 216. *Byzant.* T. XVI. Voyez aussi *Sandi Storia Veneta*, P. I, L. IV, p. 670. Mais j'ai tiré mes informations à Gênes, d'un Giustiniani, revenu de Chio avec sa famille, depuis trente-trois ans.

réclamoient, il y a dix ans, les sommes qu'ils donnèrent en gage à la république, lorsqu'elle les investit de la principauté qu'ils ont perdue.

A l'époque où les Génois furent mis en possession de l'île de Chio, ils n'étoient nullement disposés à fonder une oligarchie dans leurs colonies, et à faire des princes de leurs gentilshommes. C'étoit à peu près le temps où commençoit à éclater la discorde entre la noblesse et le peuple ; discorde long-temps fatale au repos de la république ; discorde qui, à plusieurs reprises, donna un maître à l'Etat, et qui auroit indubitablement fini par détruire à Gênes toute liberté, s'il n'y avoit pas dans le caractère d'un peuple marin une énergie et une indépendance qu'on ne façonne jamais entièrement au joug. Les hommes dont la patrie n'est pas seulement sur la terre, mais aussi sur le libre Océan, ne peuvent point, en rentrant au port, y supporter long-temps une tyrannie dont ils étoient affranchis en voguant sur les mers.

Pendant la première moitié du treizième siècle, la puissance souveraine avoit été partagée de la manière suivante entre le gouvernement et le peuple. Ce dernier s'étoit réservé ses parlemens ou assemblées générales ; c'est là que se déterminoient toutes les affaires les plus graves, les changemens

à la constitution, la paix, la guerre, les alliances. Plus d'une fois on vit le sénat, consulté sur une affaire importante, déclarer que, dans des délibérations qui pouvoient compromettre la nation toute entière, c'étoit à la nation seule à décider (1). Plus d'une fois aussi on vit le podestat convoquer le parlement, non-seulement pour décider une expédition contre les ennemis de l'État, mais pour former en même-temps son armée; car tous les citoyens, assemblés en parlement, après avoir déclaré la guerre, prenoient les armes, et suivoient, le jour même, leur préteur dans le camp.

Aussi long-temps que le peuple lui-même délibère et agit sans l'entremise de ses représentans, les conseils lui sont à peu près inutiles; aussi, le sénat annuel de la république ne paroît-il dans l'histoire de Gênes que de loin en loin, sans que nous puissions recueillir beaucoup de lumières sur ses attributions. Mais si les conseils sont peu de chose, les magistrats sont beaucoup, car ils deviennent dépositaires de toutes les fonctions souveraines que le peuple n'a pu se réserver.

Le premier de ces magistrats à Gênes,

(1) Entr'autres, en 1238, lors d'une négociation importante avec Frédéric II. *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* p. 479.

comme dans les autres républiques italiennes, étoit un podestat annuel, étranger, gentilhomme, juge criminel, et général des troupes de l'État. Il conduisoit à sa suite, deux jurisconsultes et deux chevaliers.

Venoit ensuite un conseil de huit nobles Génois, élus chaque année, autant qu'on en peut juger, par les compagnies de la noblesse; car il paroît que les gentilshommes s'étoient distribués en huit sociétés, de la nature des associations populaires que nous avons vues à Milan. Ces compagnies s'étoient attribué des pouvoirs que la constitution n'avoit pas créés, mais que la république reconnoissoit tacitement. Cependant elles formoient déjà une oligarchie dont les plébeïens n'étoient pas seuls jaloux; tous les nobles ne s'étoient pas fait inscrire dès le commencement dans une compagnie; et ceux qui n'avoient point pris part à ces associations, se trouvant rejetés en quelque sorte en dehors de la nation, conspirèrent en 1227, mais inutilement, pour dépouiller les compagnies nobles de leurs prérogatives (1). Le conseil des huit nobles, élus par ces compagnies, étoit chargé d'inspecter les dépenses et les recettes de la république, et

(1) Cette conjuration fut dirigée par Guilelmo de Mari. *Bartholom. Scribæ*, L. VI, p. 450-453.

d'assister le podestat dans ses fonctions. Il avoit à sa suite, cinq notaires de la communauté.

Quatre tribunaux, composés chacun d'un consul des plaidoyers et de deux notaires, administroient la justice civile, dans les quatre quartiers de la ville. Des podestats subalternes étoient nommés par la république pour gouverner les campagnes, et surtout la partie du territoire génois, située au-delà des Alpes liguriennes.

La noblesse avoit pris les devants sur le peuple, en formant des sociétés populaires; le podestat étoit noble, les juges et les consuls étoient nobles, le seul conseil qui eût de l'influence, celui des huit, étoit noble; le pouvoir de la noblesse étoit donc non-seulement très-grand, mais encore dans une situation à devoir s'accroître toujours plus; mais la jalousie du peuple veilloit sur ce pouvoir; elle étoit excitée encore par ceux des nobles qui, exclus comme nous l'avons dit, des compagnies dominantes, n'avoient point à la souveraineté de leur pays, une part qui les satisfît. Cette jalousie éclata dès l'an 1227, par la conjuration de Guilelmo de Mari. Elle prit un autre caractère pendant que la guerre de Frédéric II occupa tous les esprits, non plus du gouvernement de

la république, mais des droits de la nation, de ceux de l'église, et de ceux de l'empereur. On ne vit plus alors que des Guelfes et des Gibelins; et les derniers, qu'on appeloit *mascherati*, exclus de toute part à la souveraineté, firent, les armes à la main, plusieurs tentatives pour ressaisir l'autorité que les Guelfes seuls s'étoient arrogée (1). L'affection pour des partis étrangers à la république s'affoiblit à la mort de Frédéric, et une querelle plus nationale, sur les prérogatives des nobles et du peuple, succéda aux factions guelfe et gibeline.

Les nobles qui se séparent de leur ordre pour s'ériger en démagogues, ont un bien grand avantage si on les compare à tous les autres chefs de parti; c'est bien aisément qu'ils acquièrent sur ceux qu'ils entreprennent de conduire la plus haute et la plus pernitieuse influence. Il leur est si facile de paroître généreux quand ils ne sont qu'égoïstes et calculateurs; de s'afficher comme les protecteurs du peuple quand ils viennent au contraire faire la cour à sa puissance, pour s'armer de sa force; ils peuvent prendre d'emprunt, tant de vertus utiles, et le peuple

(1) Entr'autres, en 1239 et en 1241. Voyez *Annal. Genuens.* L. VI, p. 482, 486.

est si aisément séduit par l'apparence des vertus, que de tous les ambitieux, ils ont le plus de chance de succès; bien peu d'hommes nés dans une cité libre, se sont emparés de la tyrannie par une autre conduite que par celle-là. Gênes ne manqua pas de nobles démagogues; et si elle ne se soumit pas sans retour à leur domination, elle fit cependant à plusieurs reprises, la faute de leur accorder un pouvoir souverain.

Le premier de ces nobles, flatteurs du peuple, fut Guillaume Boccanigra. En 1257, comme Philippe della Torre, podestat de l'année précédente, partoit pour Milan, sa patrie, une clameur s'éleva contre lui parmi le peuple; on l'accusa de vénalité, ou de manque de fidélité dans l'administration de la république; le conseil des huit nobles, et les syndicateurs, chargés de l'examen de la conduite des magistrats, devinrent suspects, pour n'avoir pas sévi contre lui. Le peuple répétoit à grands cris, qu'il ne vouloit pas être trahi davantage par des nobles et des podestats corrompus; qu'il vouloit se choisir parmi les citoyens vertueux, un chef qui fût dépositaire de son autorité, et qui eût donné par sa conduite passée, une garantie de son amour pour la patrie et pour la liberté. Bientôt il ajouta que Guillaume Boccanigra

étoit le seul homme qui se fût rendu digne de cette confiance, par sa constante libéralité, par son amour pour le peuple, et par les secours qu'il lui avoit donnés contre la noblesse. Les séditieux s'avancèrent vers l'église de San-Siro; ils y portèrent en triomphe Guillaume; ils le firent asseoir auprès de l'autel; ils le proclamèrent capitaine du peuple, et en cette qualité, ils se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Le jour suivant, les séditieux nommèrent trente-deux Anziani, savoir: quatre par compagnie, pour former le conseil de leur nouveau capitaine; et la première loi qu'ils soumirent à leur décision, fut celle qui devoit fixer la durée des fonctions de Guillaume. Les Anziani se conformèrent à la frénésie du peuple, ou firent la cour à son chef; ils décrétèrent que Guillaume seroit capitaine du peuple pendant dix ans; que s'il mouroit avant ce terme, un de ses frères seroit subrogé dans son office; qu'il auroit sous ses ordres, à la paie de l'État, un chevalier, un juge, deux scribes, douze licteurs, et cinquante archers, qui feroient la garde nuit et jour dans son palais, et autour de sa personne. Enfin, ils lui attribuèrent aussi le droit de nommer, sous leur agrément, le podestat de chaque année (1).

(1) *Annales Genuenses*, L. VI, p. 523, 524. — *Uberti*

La tyrannie étoit complètement fondée par cette révolution; heureusement pour Gênes que le peuple étoit trop impatient pour la supporter long-temps. Dès l'an 1259, les nobles s'apperçurent que Guillaume, qui s'arrogeoit chaque jour de nouvelles prérogatives, avoit déjà perdu beaucoup de sa popularité. Ils tramèrent une conspiration contre lui, mais il étoit encore trop tôt; Guillaume, qui la découvrit, trouva une partie du peuple encore disposée à défendre l'idole que le peuple avoit élevée lui-même; il prononça contre ses ennemis une sentence d'exil, et il fit raser leurs maisons. Il demanda ensuite à son conseil, et il obtint de lui sans difficulté, qu'on augmentât son salaire, et qu'on lui donnât immédiatement une somme d'argent, pour qu'il se mît en état de défense (1). Cependant, si en échouant, cette conjuration augmenta sa puissance, elle augmenta aussi la haine qu'une partie de la nation nourrissoit déjà contre lui. En 1262, au dire de l'annaliste contemporain génois, Guillaume se conduisoit déjà comme un tyran; il donnoit ou ôtoit les emplois de sa propre autorité; il méprisoit

Folietæ Genuens. Hist. L. IV, p. 361, *Ap. Grævium Thesaur. Antiq. Ital.* T. I.

(1) *Annales Genuens.* L. VI, p. 527. — *Ubert. Folieta Genuens. Hist.* L. IV, p. 366.

les délibérations des conseils ; il traitoit en son nom des alliances ; il renversoit les jugemens des tribunaux ; il excluoit enfin les nobles de toute part à l'administration. Ceux-ci prirent de nouveau les armes dans tous les quartiers de la ville, et ils commencèrent par se saisir des portes, pour que le capitaine du peuple ne pût pas appeler les campagnards à son secours. Ils marchèrent ensuite vers la grande place que le capitaine tenoit avec environ huit cents hommes ; en route, ils taillèrent en pièces son frère ; qui, avec une troupe armée, avoit voulu s'opposer à leur passage. Cependant les citoyens qui avoient pris les armes à l'appui du capitaine du peuple, l'abandonnoient l'un après l'autre, et passoient du côté des nobles. L'archevêque, pour empêcher l'effusion du sang génois, s'avança entre les deux partis ; il fit sentir à Guillaume, que sa cause étoit perdue, et il lui persuada de renoncer à la place de capitaine du peuple, lui sauvant à ce prix la punition due aux tyrans. La paix fut rétablie dans Gênes, par son entremise, et le gouvernement rétabli tel qu'il étoit avant 1257 (1).

(1) *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* L. VI, p. 529. — *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. IV, p. 367.

Cependant le peuple ne tarda pas à s'affliger de ce qu'il étoit retombé sous la domination de la noblesse ; et malgré son expérience de l'abus que ses favoris faisoient de leur crédit, il cherchoit encore quelqu'autre noble qui voulût se charger de le conduire. Le premier qui se présenta, deux ans seulement après l'abdication de Guillaume, fut Simon Grillus, que la république venoit de nommer amiral des galères qu'elle envoyoit en Orient ; mais lorsqu'il vit que les nobles étoient sur leurs gardes, il partit avec sa flotte, et le tumulte excité en sa faveur fut appaisé au bout de peu d'heures (1).

Un démagogue plus dangereux, chercha ensuite à se faire un parti parmi le peuple ; ce fut Oberto Spinola, le chef d'une des quatre plus nobles, plus anciennes et plus puissantes familles de Gênes. Ces familles, qui, vers ce temps-là, commencèrent à sortir absolument de la ligne de toutes les autres, sont les Grimaldi, les Fieschi, les Doria et les Spinola. Les Grimaldi, à l'élection de 1264, paroissoient avoir eu plus de part aux magistratures et à tous les conseils, que les trois autres familles. Toutes en ressentirent de la jalousie, mais Oberto Spinola seul sut en

(1) *Annal. Genuens.* L. VI, p. 531.

profiter. Il fit une tentative pour obtenir la charge de capitaine du peuple, qui avoit été donnée à Boccanigra ; et quoiqu'il ne réussit point dans son entreprise, à cette occasion il contracta une alliance avec le parti populaire, qui fut maintenue par sa famille, et qui, pendant un long espace de temps, jeta la république dans des convulsions dangereuses, et la menaça sans cesse de lui ravir sa liberté (1).

Ainsi, les deux plus puissantes républiques maritimes, réformoient dans le même temps, leur constitution, mais dans une direction contraire. L'une partoit d'une démocratie royale, et s'avançoit lentement, secrètement et sans secousses, vers une aristocratie forte et régulière. L'autre, gouvernée par une noblesse turbulente, faisoit des efforts violens et souvent inutiles pour retourner à la démocratie ; souvent même elle invoquoit imprudemment la puissance d'un seul homme pour établir l'autorité de tous. Mille circonstances influent toujours sur la constitution des peuples. Quoique les Génois et les Vénitiens eussent le même genre de vie, le même caractère, le même amour pour la liberté ; quoiqu'ils parlassent le

(1) *Annales Genuenses*, L. VII. *Lanfranci Pignolæ et cæt.* p. 533 - 535. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* L. V, p. 371.

même langage, dans le même temps et presque dans le même pays, ils prirent deux directions contraires, pour arriver à ce qu'ils croyoient le même but. Dans un autre chapitre nous aurons occasion de jeter un regard sur la troisième république maritime, sur Pise, dont l'histoire, moins connue, est à bien des égards conforme à celle de Gênes.

CHAPITRE XXI.

Charles d'Anjou, appelé par les papes, assure dans toute l'Italie la supériorité au parti guelfe. — Il conquiert le royaume de Naples. — Il dissipe l'armée de Conradin, et fait périr ce prince sur l'échafaud.

1261 — 1268.

Le règne du pape Alexandre IV avoit été, pour le parti gibelin, une époque favorable. Manfred avoit profité de la foiblesse de ce pontife, pour affermir son autorité sur le royaume de Naples; dans le même temps, les Gibelins florentins avoient forcé la Toscane entière à revenir à leur parti; et si, dans la Marche et la Lombardie, la tyrannie d'Eccelino avoit été détruite, elle n'avoit pu l'être que par l'alliance des chefs gibelins, le marquis Pelavicino et Buoso de Doara, avec les Guelfes de Milan, de Ferrare et de Padoue. A cette même époque enfin, la maison della Torre, à Milan, s'étoit aliénée du saint-siége; et, à Vérone, ainsi que dans la Marche Trévisane, Martino della Scala

s'étoit mis à la tête du parti gibelin. Mais
1261. Alexandre IV mourut le 25 de mai 1261, et son successeur, d'une main plus puissante, renversa bientôt la balance politique de l'Italie.

Ce successeur, qui prit le nom d'Urbain IV, étoit François, et natif de Troies en Champagne (1); il étoit issu de la plus basse classe, mais il s'étoit élevé, par ses talens, d'abord à l'évêché de Verdun, et ensuite au patriarchat de Jérusalem. Cette même année, il étoit revenu de la Terre-sainte, pour solliciter les secours du pape et des Latins, en faveur des Chrétiens orientaux. Les cardinaux qui étoient réduits au nombre de huit, après avoir passé trois mois sans pouvoir arrêter leur choix sur l'un des membres de leur collége, ne crurent pouvoir trouver, hors de cette assemblée, personne de plus digne de la tiare que lui.

Peut-être Urbain n'auroit-il point été pour Manfred un juge sévère, si la cause de ce roi n'avoit jamais été portée à d'autre tribunal qu'au sien; le crime de Manfred, aux

(1) Nous avons une vie de ce pape, en mauvais vers élégiaques, dédiée au cardinal son neveu, par Thierricus Vallicolor. Ce poème, d'un millier de vers, est cité plusieurs fois par l'annaliste ecclésiastique. Il est imprimé *Scr. It.* P. II, p. 405 et suiv. Il y a aussi une vie du même pontife, par Amalricus Augerius, *p.* 404, et une de Bernardus Guidonis. *T. III, P. I, p.* 593.

yeux du pape, étoit de ne s'être point soumis au jugement de l'église, après avoir été condamné par elle. Une telle indépendance de sentimens est ce qui offense le plus les ames intolérantes; la liberté d'autrui est une injure pour qui a toujours voulu vivre dans la servitude. Urbain qui n'avoit aucune cause personnelle d'inimitié avec Manfred, aucun intérêt immédiat à sa chûte; Urbain, qui ne pouvoit attendre de sa politique, ni l'augmentation du pouvoir de l'église, ni la délivrance de la Terre-sainte, attaqua cependant Manfred avec une violence, avec une persévérance qu'on n'avoit pas trouvées même dans Innocent IV. 1261.

Pendant la vacance du saint-siége, les Sarrasins de Manfred étoient entrés dans la campagne de Rome; Urbain ne se contenta pas de donner au roi de Sicile l'ordre de les en faire sortir (1), il publia en même-temps une croisade contre lui, avec toutes les indulgences qu'on accordoit aux libérateurs de la Terre-sainte; il nomma capitaine de ses troupes Roger de San-Severino, l'un des émigrés napolitains, et il lui donna commission de rassembler tous les rebelles du royaume.

(1) *Matteo Spinelli da Giovenazzo Diurnali.* T. VII, p. 1097.

1261. De cette manière, il força les troupes de Manfred à la retraite ; Raynaldus donne même à entendre qu'il marcha en personne contre elles (1).

Urbain ne s'en tint pas à cet acte d'hostilité, qui pouvoit n'être considéré que comme une défense légitime de l'État de l'église. Il cita Manfred à comparoître devant lui, pour se justifier de tous les crimes dont il étoit accusé ; de ses liaisons avec les Sarrasins ; de sa persévérance à faire célébrer les saints mystères dans des lieux frappés de l'interdit ; enfin du supplice qu'il avoit infligé à plusieurs de ses sujets, supplice qu'Urbain qualifioit de meurtre, car il ne reconnoissoit ni la souveraineté, ni l'autorité judiciaire du roi de Sicile. Cette citation ne fut point notifiée à Manfred, mais simplement affichée aux portes de l'église d'Orvieto, résidence d'Urbain (2). Informé que Manfred étoit en traité avec Jacques, roi d'Aragon, pour
1262. donner en mariage sa fille Constance au fils de celui-ci, il écrivit à Jacques ; et, lui faisant l'énumération de tout ce qu'il appeloit les crimes de Manfred, il ajouta : « Comment

(1) *Annales Ecclesiastici.* T. XIV, p. 68, §. 22.

(2) *Giannone Historia Civile del Regno*, L. XIX, c. 1, T. II, p. 668. — *Contin. Nicolai Jamsillæ*, p. 591.

» un projet si étrange a-t-il pu entrer dans 1262.
» ton cœur? comment, mon fils, l'élévation
» de ton ame a-t-elle pu s'abaisser jusqu'à
» une telle pensée? comment as-tu seulement
» souffert que l'on te proposât, pour donner
» en mariage à ton fils, la fille d'un homme
» tel que ce Manfred? Ton fils seroit-il
» donc méprisé par les autres princes du
» monde? Ne pourroit-il trouver une épouse
» honorable parmi celles qui sont de race
» royale? Quelle honte ce seroit de souiller,
» par un tel mariage, toute la splendeur de
» ton sang! quelle action détestable que de
» lier par une affinité aussi étroite, un fils
» tellement dévoué à l'église, avec son en-
» nemi et son persécuteur! » (1). Ce mariage, qui transmit aux Aragonois le droit héréditaire à la couronne de Sicile, s'accomplit cependant. Mais saint Louis, qui avoit demandé, pour son fils, une fille du même Jacques, parut scandalisé de ce qu'il contracteroit, de cette manière, quelque relation avec un ennemi de l'église; il hésita, et il donna l'espérance à Urbain qu'il ne passeroit point outre. Le pape en prit occasion de le féliciter; il envoya même un de

(1) *Annales Ecclesiast.* 1262, §. 14, T. XIV, p. 74. *Datum Viterbii* 6 *calend. maii.*

1262. ses notaires en France, sous prétexte de remercier le roi de cette déférence (1); mais, dans la réalité, pour reprendre le projet déjà formé par Innocent IV, de transférer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. La lettre du même pape, à son notaire Albert, nous indique quelle sorte de difficultés il rencontroit dans cette négociation.

« Nous venons de recevoir tes lettres, dans » lesquelles, entr'autres choses, nous voyons » que notre cher fils en Jésus-Christ, l'il- » lustre roi de France, prête une oreille » crédule aux discours artificieux de ceux » qui veulent le détourner de la négociation » pour laquelle nous t'avons envoyé auprès » de lui. Ils cherchent à lui persuader que » Conradin, neveu de Frédéric, ci-devant » empereur des Romains, a quelque droit » sur le royaume de Sicile, ou qu'à sup- » poser qu'il en soit déchu, ce droit a passé, » par la concession du saint-siége, à Edmond,

(1) *Litteræ ejusdem ad Regem Francor. Ann. Eccles.* §. 17, *ann.* 1262. 13 *cal. Augusti.* Malgré les félicitations contenues dans cette lettre, l'alliance ne se rompit point; et Philippe, qui, depuis, fut surnommé le hardi, épousa, cette même année, Isabelle d'Aragon; ce que Raynaldus paroît avoir ignoré. *Guilelm. de Nangiaco Hist. S. Ludovici*, p. 371. *Script. Hist. Francor.* T. V.

» fils de notre très-cher fils en Jésus-Christ, 1262.
» le roi d'Angleterre. Ainsi donc, quoiqu'il
» voie dans la nomination de son frère,
» l'honneur et la félicité de l'église romaine,
» et les moyens de secourir l'empire de
» Constantinople et la Terre-sainte, selon
» le désir ardent qu'il en a formé, cepen-
» dant il hésite; et il auroit raison, si ce
» que disent de tels conseillers étoit vrai;
» il hésite à envahir ce qu'il regarde comme
» l'héritage d'un autre..... Nous offrons
» à Dieu le sacrifice de nos louanges, à ce
» Dieu qui, dans sa main, tient les cœurs
» des rois; nous lui rendons grâces de ce
» qu'il a dirigé l'ame du roi de France dans
» une si grande pureté de conscience.....
» Mais ce roi doit prendre en nous-mêmes,
» et en nos frères, une plus grande con-
» fiance; il doit croire, sans l'ombre d'un
» doute, que, tandis que nous le regardons
» comme le fils chéri de l'église romaine,
» tandis que nous avons pour lui une affec-
» tion toute particulière, de même que nous
» n'exposerions pas sa personne ou ses États
» à quelque danger, nous nous garderions
» d'exposer sa renommée à la médisance et
» au scandale, son ame, dont la défense
» nous est confiée, à la damnation. Il doit

1262. » croire que nous-mêmes et nos frères, nous » voulons, avec l'aide de Dieu, conserver » pures nos consciences, et sauver nos ames » devant l'auteur de tout salut; en sorte que » nous savons, de science certaine, que rien » de ce que nous voulons faire, n'est au » préjudice de Conradin, ou d'Edmont, ou » d'aucun autre homme » (1).

La sentence de déposition, portée par le pape Innocent et le concile de Lyon contre Frédéric II, avoit enveloppé toute sa race; l'église avoit prononcé de la manière la plus solemnelle l'exhérédation de Conrad et de Conradin, et le saint roi Louis n'osoit point s'élever contre un jugement semblable, quoiqu'il sentît en son cœur qu'il étoit injuste, et quoiqu'il ne voulût point en recueillir les fruits, car il refusa la couronne de Sicile que le pape lui offroit pour un de ses trois fils cadets (2). L'investiture accordée formellement par un pape à Edmond, fils du roi d'Angleterre, mettoit aux yeux des princes

(1) *Epistola Urbani IV. ad Magistr. Albertum Notarium. Ap. Raynaldi* 1262, §. 21, p. 75.

(2) Cette offre et le refus de Louis sont rappelés dans une lettre du pape à la reine de France. *Ap. Raynald.* 1264, §. 2, p. 101. — Voyez aussi *Giannone Stor. Civ.* L. XIX, c. 1, T. II, p. 670.

françois un plus grand obstacle à leur négo- 1262.
ciation avec Urbain, que ne faisoit le droit héréditaire de la maison de Souabe sur les royaumes dont elle étoit en possession. Le pape, pour calmer leur scrupule, joignit, l'année suivante, à son notaire Albert, un 1263.
homme plus intéressé à susciter des ennemis à Manfred; ce fut Bartolommeo Pignatelli, archevêque de Cosence, ennemi irréconciliable de son roi.

Ce prélat se rendit d'abord auprès de Henri III, roi d'Angleterre. Il le trouva engagé dans une guerre civile avec ses barons, auxquels il refusoit d'exécuter la grande chartre qu'il avoit juré d'observer. L'archevêque profita de l'embarras où se trouvoit le roi, pour obtenir de lui, et de son fils Edmond, une renonciation formelle à tous les droits qu'Alexandre IV avoit pu leur transférer sur le royaume de Naples. Il leur représenta, pour les y déterminer, qu'ils n'avoient point accompli les conditions sous lesquelles l'investiture leur étoit accordée; qu'ils n'étoient point en état de les accomplir encore, et que, cependant, l'église avoit besoin d'un secours prompt et puissant. En même-temps, il offrit au roi d'Angleterre tout l'appui du pouvoir de l'église contre ses sujets, et il récompensa la condescendance de

1263. Henri III et d'Edmond, en se liguant avec eux contre les libertés britanniques (1).

L'archevêque de Cosence, muni de la renonciation d'Edmond, revint ensuite auprès de saint Louis; il fit valoir les droits de l'église comme supérieurs à ceux de Conradin; et, par son autorité, il imposa silence aux remords du saint roi, plutôt qu'il ne les dissipa entièrement. La négociation avec Charles d'Anjou étoit d'une autre nature; ce n'étoit point une conscience trop scrupuleuse, qui arrêtoit ce prince: son ambition et la vanité de sa femme l'avoient suffisamment disposé à saisir la couronne qui lui étoit offerte; mais le pape attachoit à sa concession les conditions les plus onéreuses; et, comme après tout, il n'accordoit pour tout secours que de vaines paroles et un titre contesté, Charles d'Anjou, qui devoit conquérir le royaume à ses frais et avec ses propres forces, qui prenoit sur lui-même tous les dangers et toutes les difficultés de l'entreprise, ne vouloit pas s'engager à combattre, si le saint-siége se réservoit pour lui-même tout le fruit de ses travaux.

La première proposition du pape avoit été

(1) *Urbani IV epistolæ* 161 et 162. *Apud Raynaldi* 1263, §. 78, p. 98.

que Charles d'Anjou s'engageât à remettre à 1263.
l'église, Naples, toute la Terre de Labour et toutes les îles adjacentes, ainsi que la vallée de Gaudo. Charles l'avoit expressément refusé, et c'étoit cette négociation qui avoit déjà fait perdre une année au pape (1). Par le ministère de l'archevêque de Cosence, Urbain consentit enfin à promettre au prince françois l'investiture des deux royaumes de Sicile et de Pouille, tels que les avoient possédés les rois normands et souabes, à la réserve seulement de la ville de Bénévent, avec son territoire, et d'un tribut annuel de dix mille onces d'or.

Après que le traité eut été conclu à ces 1264.
conditions, le pape envoya en France Simon, cardinal de Sainte-Cécile, pour en hâter l'exécution. Il lui remit pour saint Louis les lettres les plus pressantes, dans lesquelles il accusoit Manfred d'avoir redoublé ses vexations envers l'église, depuis qu'il avoit été informé de la négociation entamée pour le dépouiller de ses États, et il peignoit des couleurs les plus vives les dangers auxquels ce prince exposeroit la religion, si la

(1) Les pièces originales de cette négociation ont été conservées par Tutini *de Contestabili del Regno*. fol. 70, 71. Je le cite sur la foi de Giannone.

1264. France n'embrassoit pas la défense du saint-siége (1).

Charles d'Anjou, lorsqu'il passa en Italie, étoit âgé de quarante-six ans; comme fils de France il avoit eu pour appanage le comté d'Anjou, et, par sa femme, il étoit souverain de la Provence. Cette femme étoit la quatrième fille de Raimond Bérenger, dernier comte de Provence. Ses trois sœurs avoient épousé les rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne (2); et Raimond Bérenger, après les avoir aussi richement placées, avoit assuré l'héritage de sa souveraineté à la cadette, pour que son mari renouvelât la maison des comtes de Provence (3). C'étoit alors le plus grand fief de la couronne de France, et Charles d'Anjou étoit, sans aucun doute, après les rois de l'Europe; le prince le plus riche et le plus puissant. Ses qualités personnelles étoient également propres à lui assurer des succès; il s'étoit acquis dans la Terre-sainte une grande réputation de bravoure et de talens militaires. « Ce Charles, » dit Giovanni Villani, « fut sage et prudent dans

(1) *Annal. Eccles. Raynald.* 1264, §. 13, p. 103.

(2) Celui qui prenoit ce titre étoit Richard, comte de Cornouailles, l'un des prétendans à l'empire.

(3) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 90, 91, p. 221.

» les conseils, preux dans les armes, âpre 1264.
» et fort redouté de tous les rois du monde,
» magnanime et de hautes pensées qui l'éga-
» loient aux plus grandes entreprises, iné-
» branlable dans l'adversité, ferme et fidèle
» dans toutes ses promesses, parlant peu et
» agissant beaucoup, ne riant presque jamais,
» décent comme un religieux, zélé catho-
» lique, âpre à rendre justice, féroce dans
» ses regards. Sa taille étoit grande et ner-
» veuse, sa couleur olivâtre, son nez fort
» grand. Il paroissoit plus fait qu'aucun autre
» seigneur pour la majesté royale. Il ne
» dormoit presque point..... Il fut pro-
» digue d'armes envers ses chevaliers; mais
» avide d'acquérir, de quelque part que ce
» fût, des terres, des seigneuries et de l'ar-
» gent, pour fournir à ses entreprises. Jamais
» il ne prit de plaisir aux mimes, aux trou-
» badours et aux gens de cour (1). »

Tandis que Charles rassembloit ses forces pour l'expédition qu'il avoit entreprise, et que Béatrix, sa femme, ambitieuse de porter comme ses sœurs le titre de reine, mettoit en gage tous ses joyaux pour lui fournir de l'argent, d'autres François combattoient déjà en Italie pour la cause de l'église. S'il faut

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 1, p. 225.

1264. en croire Matteo Spinelli (1), Robert, comte de Flandre et gendre de Charles, avoit conduit, dès le mois de juillet 1261, une armée nombreuse de croisés françois, pour combattre Manfred, que ces François ne connoissoient pas, et défendre l'église, à laquelle ils étoient indifférens. De tels gens, sous le nom de la religion, ne font que satisfaire cette activité inquiète qui les porte sans cesse à tout entreprendre, sans jamais attacher leur cœur à la cause qu'ils paroissent servir. Ils trouvent leur jouissance dans les moyens et non dans la fin de chaque chose; leur courage est éguisé, non par une passion assez noble pour motiver de grands sacrifices, mais par un sentiment secret de leur nullité, par un mépris caché pour eux-mêmes, qu'ils allient avec le désir de faire illusion aux autres. Impatiens de laisser quelques traces d'une existence qui en soi-même ne vaut pas la peine d'être comptée, ils s'arment

(1) Malgré le témoignage exprès de Matteo Spinelli, *Diurnali*, p. 1097 et 1098; celui de Costanzo, *L. I*, et celui de Giannone, *L. XIX, c.* 1, *p.* 671, je doute encore que ce fût Robert de Flandres qui conduisoit cette croisade, vu que, quatre ans plus tard, le même Robert, jugé trop jeune pour conduire une armée, fut mis sous la direction du connétable de France, lorsqu'il revint en Italie. Cette expédition est légèrement indiquée par Vallicolor, *Vita Urbani IV*, p. 418. Les historiens françois l'ont complètement ignorée.

avec indifférence pour et contre la religion, 1264.
pour et contre la liberté; croyant toujours, au prix de leur danger et de leur sang, pouvoir sortir de cette nullité dont le sentiment intime les tourmente, et ne sachant pas que ce n'est point le mépris de la vie, mais l'amour d'une noble cause qui élève l'homme; que pour rendre un culte aux idées généreuses, il ne faut pas faire en sorte que les plus grands sacrifices deviennent petits, mais sentir leur grandeur, et les faire encore cependant; que celui qui méprise son existence ne fait qu'indiquer aux autres le mépris qu'elle mérite en effet, et que celui qui cherche les suffrages d'autrui, sans avoir l'estime de soi-même, trouvera peut-être des satisfactions de vanité, jamais la gloire.

Les croisés françois, après avoir recu à Viterbe la bénédiction d'Urbain IV, s'avancèrent jusqu'aux bords du Garigliano; ils livrèrent plusieurs combats à Manfred et aux Sarrasins; tour-à-tour vainqueurs et vaincus ils versèrent leur sang et celui de leurs ennemis; mais « le » monde n'a pas permis qu'ils laissassent une » renommée; regardons-les, passons et ne » parlons point d'eux » (1).

(1) *Fama di lor il mondo esser non lassa.*
Non ragioniam di lor, ma guarda, e passa.
DANTE, *Inf.*

1264. L'annonce de la prochaine arrivée de Charles d'Anjou changeoit déjà cependant la balance politique de l'Italie. Le parti Gibelin avoit acquis, par la seule inconduite des ecclésiastiques, une supériorité qui n'étoit point en rapport avec ses forces, et qu'il perdit, dès que ses adversaires eurent l'espérance d'un secours étranger. Philippe della Torre, seigneur de Milan, qui ne s'étoit allié aux Gibelins que par politique, contre l'inclination de sa famille et de sa patrie, fut le premier à se détacher d'eux. En 1264, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, il licencia le marquis Pelavicino, qui, avec ses gendarmes, avoit été pris à la solde de la communauté de Milan (1); il contracta alliance avec Charles, et il demanda et reçut de sa main un podestat provençal, Barral de Baux, qui gouverna Milan pendant une année. En même-temps le marquis Obizzo d'Este, qui, cette même année, venoit de succéder à son grand-père dans le gouvernement de Ferrare, relevoit le parti guelfe dans la Marche Trévisane (2), et resserroit son alliance soit avec le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, soit avec les

(1) *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, p. 202.

(2) *Monachus Patavinus Chron.* L. III, p. 722.

villes qui avoient secoué le joug d'Eccelino. 1264.
La Toscane, il est vrai, restoit toute entière au pouvoir des Gibelins; la république de Lucques elle-même, en 1263, avoit été contrainte d'entrer dans leur ligue, et de renvoyer tous les Guelfes étrangers, auxquels pendant trois ans elle avoit donné asile (1). Mais ces Guelfes, et sur-tout les Florentins, rassemblés à Bologne, s'y étoient voués uniquement à la profession des armes. Toujours prêts à combattre pour la même cause, ils cherchoient à se venger sur les Gibelins lombards, des maux qu'ils avoient éprouvés dans leur patrie. Ils apprirent qu'une querelle avoit éclaté à Modène entre les deux partis; ils accoururent aussitôt, et introduits dans la ville, ils mirent en déroute les Gibelins, qui furent chassés, tandis que les Guelfes retinrent seuls l'administration de la république (2). C'est là qu'ils se donnèrent pour capitaine un de leurs citoyens, Forese des Adimars, sous la conduite duquel, peu de mois après, ils firent également

(1) *Giovan. Villani*, L. VI, c. 83, 86, p. 215. Flaminio del Borgo diffère la paix de Lucques jusqu'à l'an 1265, en quoi il me paroît se tromper. *Dissert. VI dell' Histor. Pisana.* p. 408.

(2) *Giov. Villani*, L. VI, c. 87, p. 218. — *Annales Veteres Mutinenses.* T. XI, p. 67.

1264. triompher les Guelfes de Reggio sur les Gibelins (1); enfin ils eurent à Parme un succès semblable (2), et toute la contrée située entre le Pô et les Apennins fut, en partie par leur aide, ramenée à l'obéissance de l'église. Ils formèrent, outre les gens de pied, un corps de quatre cents chevaux, bien montés et bien disciplinés, et c'est ainsi qu'ils se procurèrent, aux dépens de leurs ennemis, l'argent qui leur manquoit.

Manfred, cependant, de son côté, ne négligeoit aucun des moyens en son pouvoir, pour se défendre contre le nouvel ennemi que l'Eglise lui suscitoit. Vers la fin de septembre il envoya en Lombardie le comte Jordan, avec quatre cents lances et une grosse somme d'argent, pour s'y réunir au marquis Pelavicino, et fermer ainsi la route aux François (3); lui-même, le 18 octobre de la même année, il entra dans la Marche d'Ancone avec neuf mille Sarrasins. Dès l'an 1261 il avoit été élu, par une faction, sénateur de Rome (4), et il avoit nommé Pierre de Vico pour être son vicaire

(1) *Memoriale Potestatum Regiensium.* T. VIII, p. 1123.

(2) *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 779.

(3) *Diurnali di Matteo Spinelli.* T. VII, p. 1101.

(4) *Storia de Senatori di Roma d'Ant. Vitali.* T. I, p. 128.

dans cette ville, en lui envoyant des troupes allemandes pour qu'il se fortifiât dans l'île du Tibre. Le vicaire de Manfred livroit, autour de cette retraite, de fréquens combats aux partisans du pape (1), et il avoit l'espérance de se rendre bientôt entièrement maître de Rome. Enfin, Manfred avoit engagé les Pisans à préparer une flotte puissante, qui, jointe à celle de Sicile, étoit forte de quatre-vingts galères, et qui paroissoit suffisante pour intercepter le passage de Charles d'Anjou, si ce prince entreprenoit de venir par mer (2). 1264.

Comme les préparatifs de guerre étoient achevés de part et d'autre, le pape Urbain IV mourut, et jusqu'à l'élection de son successeur, Manfred put se flatter qu'un nouveau pontife ne seroit pas, autant que lui, acharné à le persécuter. Mais Urbain, qui, à son exaltation au pontificat, n'avoit trouvé que huit cardinaux dans le sacré collége, avoit eu soin, pendant son règne, d'en créer un grand nombre; ensorte que l'élection de son successeur étoit entre les mains de ses créatures; et que, son influence, se conservant après sa mort, le

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. II, c. 10-13, T. VIII, p. 808.

(2) *Flaminio del Borgo*, Dissert. VI. *Stor. Pisan.* p. 411.

1265. conclave nomma, pour le remplacer, le cardinal de Narbonne, françois comme lui, sujet immédiat de Charles d'Anjou, et qui, au moment de son élection, étoit en mission auprès de ce prince. La politique de la cour de Rome, ou ne fut point changée pas son accession, ou n'en devint que plus soumise à la politique françoise.

Les Romains, également incapables de servir et de vivre libres, tandis qu'Urbain IV négocioit encore avec Charles d'Anjou, avoient fait offrir à ce même prince l'office de sénateur de leur ville, qu'une autre faction avoit déféré à Manfred. Il paroît que leur seul motif, pour confier cette fonction à deux monarques, c'étoit la vanité et l'amour de la pompe; au lieu d'honorer un de leurs égaux de leur confiance, ils se croyoient honorés au contraire de ce qu'un roi vouloit bien leur commander. Quoique le pape craignît l'influence qu'un prince puissant pourroit acquérir dans la ville, s'il y exerçoit cette haute magistrature, il avoit consenti cependant à ce que Charles en fût revêtu, parce qu'il avoit senti combien il seroit avantageux pour ce prince d'avoir Rome dans sa dépendance, au moment où il attaqueroit le royaume de Naples. Cependant, sous peine d'annuller le traité d'investiture, le pape avoit exigé de Charles le serment qu'il renon-

ceroit à la dignité sénatoriale dès qu'il auroit 1265.
conquis le royaume des deux Siciles, où même la plus grande partie de ses provinces, et d'avance il l'avoit dispensé d'observer un serment contraire que les Romains avoient annoncé vouloir lui imposer, celui de garder la dignité sénatoriale toute sa vie (1). Charles, impatient de s'approcher des États qu'il devoit conquérir, résolut de venir, par mer, à Rome, pour y prendre possession du rang de sénateur, sans attendre l'armée avec laquelle il devoit combattre Manfred.

Clément IV, le successeur d'Urbain, avoit confirmé la mission en France du cardinal de Sainte-Cécile, et il l'avoit autorisé, ce que n'avoit point encore fait son prédécesseur, à convertir en une croisade contre Manfred, le vœu de ceux qui s'étoient déjà croisés pour la délivrance de la Terre-sainte. Les motifs religieux ne furent pas les seuls employés en France pour former une armée puissante; des levées considérables furent faites dans les comtés d'Anjou et de Provence; Béatrix prodigua les trésors de son riche héritage pour faire des soldats à son mari; Charles, prenant à témoin ses victoires passées sur les infidèles,

(1) *Raynald. Annal. Eccles.* 1264. §. 3-8, p. 101. — *Storia Diplomat. de Senatori di Roma.* T. I, p. 131.

1265. promit les plus riches établissemens dans les deux Siciles, à ceux qui marcheroient avec lui à leur conquête. Saint Louis enfin, qui voyoit lui-même avec plaisir que l'esprit ardent et dangereux de son frère seroit occupé hors du royaume, lui fournit des hommes et de l'argent pour son entreprise. Par tous ces moyens réunis, Charles composa une armée de cinq mille chevaux, quinze mille fantassins, et dix mille arbalétriers (1). Il en confia la conduite à son gendre Robert de Bethunes, fils du comte de Flandres, auquel saint Louis donna pour conseiller Giles le Brun, connétable de France. Gui de Montfort, quatrième fils de comte de Leicester, qui, après la déroute de son père à Évesham, s'étoit réfugié en France, se joignit ensuite à lui. La comtesse Béatrix devoit aussi descendre en Italie avec cette armée. Pour Charles, il ne prit à sa suite que mille chevaliers, et, s'embarquant à Marseille sur une flotte de vingt galères qu'il y avoit fait préparer, il fit voile vers les bouches du Tibre.

L'amiral de Manfred, après avoir cherché

(1) *Annales Veteres Mutinens.* T. XI, p. 67. D'autres écrivains assignent à cette armée un plus grand nombre de combattans. La *Cron. di Bologna di F. B. della Pugliola* la porte à quarante mille hommes; *T. XVIII, p.* 276; et la chronique de Parme, *T. IX, p.* 780, à soixante mille hommes.

à interrompre, par des palissades, la naviga- 1265.
tion du Tibre, s'étoit placé avec sa flotte près des côtes de l'État de l'église; une tempête furieuse, qui survint comme Charles traversoit la mer de Toscane, sauva ce dernier; car elle força la flotte combinée de Sicile et de Pise à s'écarter du rivage. Lui-même il n'échappa point, il est vrai, à la violence de l'orage; il fut d'abord jeté avec quelques galères vers Porto Pisano, où peu s'en fallut qu'il ne fût surpris par le comte Guido Novello, qui commandoit en Toscane pour Manfred. S'étant remis en mer, son vaisseau fut poussé par le vent vers l'embouchure du Tibre; il se mit alors dans un bâtiment léger avec lequel il remonta le fleuve, et il vint loger, presque seul, au couvent de Saint-Paul, hors des murs de Rome. L'inquiétude qu'il ressentoit en s'y trouvant isolé, et presque entre les mains de son ennemi, ne fut pas longue; ses galères se réunirent et débarquèrent les hommes d'armes qu'il y avoit fait monter. Le 24 mai 1265, il fit, à leur tête, son entrée dans la capitale du monde, au bruit des acclamations des Romains, qui le proclamèrent leur défenseur (1).

Comme le reste de l'année s'écoula avant

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227. — *Storia de Senatori di Roma*. T. I, p. 140.

1265. que l'armée croisée que conduisoit la comtesse Béatrix, fût arrivée au secours de Charles, ce prince employa ce temps de loisir à négocier avec le pape, qui avoit fixé sa résidence à Pérouse. Les premiers rapports qu'ils eurent ensemble furent mêlés de plaintes et de reproches. Charles avoit pris possession du palais de Latran, pour s'y loger avec ses chevaliers; Clément lui écrivit aussitôt : « Tu as hasardé, » d'après ta seule fantaisie et sans aucune né- » cessité, une action qu'aucun prince religieux » n'avoit osé faire jusqu'ici, lorsqu'au mépris » de la décence tu as donné à tes gens l'ordre » d'entrer au palais de Latran..... Nous vou- » lons que tu le saches, et que tu le tiennes » pour certain, il ne pourra jamais nous plaire » que le sénateur de Rome, quelle que soit sa » dignité, et de quelque faveur qu'il soit » digne, habite l'un ou l'autre de nos palais » de la ville..... Toi donc, mon cher fils, » soumets-toi sans chagrin à notre détermina- » tion; cherche une autre demeure pour toi » dans une ville où tant de palais abondent, et » ne crois point que nous te fassions sortir » avec déshonneur de notre maison, tandis » que c'est au contraire à ton honneur que » nous voulons pourvoir » (1).

(1) Pérouse, 14 des cal. de juin. *Ap. Raynald. Annal. Eccles.* 1265, §. 12, p. 118.

Charles se soumit avec douceur à cette répri- 1265.
mande; et peu de jours après, le pape donna commission à quatre cardinaux de placer sur la tête du comte d'Anjou, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, la couronne des royaumes de Sicile deçà et delà le Phare; de lui remettre le gonfalon ou étendard de l'église; de lui faire prêter le serment d'observer les conditions de son investiture, qui furent lues à tout le peuple; et de recevoir, au nom du pontife, son hommage lige pour tous les pays qu'il alloit conquérir (1).

Les principales conditions attachées à cette investiture, étoient l'hérédité pour les seuls descendans de Charles, dans les deux sexes, et à leur défaut, le retour de la couronne à l'église romaine; l'incompatibilité de la couronne de Sicile avec celle de l'empire, ou avec la domination sur la Lombardie ou la Toscane; la réserve annuelle du tribut, savoir: un palefroi blanc et huit mille onces d'or (2); le subside de trois cents cavaliers, entretenus pendant trois mois chaque année, au service de l'église; la cession de Bénévent et de son territoire, au patrimoine de saint Pierre; enfin, la préservation de toutes les immunités ecclésiastiques, pour le clergé des deux Siciles.

(1) *Raynaldus*, 1265, §. 13, p. 119.

(2) 480,000 francs.

1265. Par avance, la déchéance fut prononcée contre le roi, descendant de Charles d'Anjou, qui n'observeroit pas toutes ces conditions (1).

Cependant, l'armée croisée se rassembloit lentement dans la Bourgogne ; elle passa ensuite en Savoie ; et, traversant les Alpes par le Mont-Cénis, elle descendit en Piémont à la fin de l'été 1265 (2). Le marquis de Montferrat, qui s'étoit allié au parti guelfe et aux villes de Turin et d'Asti, ouvrit cette contrée aux François.

Malgré que le parti de Manfred eût éprouvé plusieurs échecs en Lombardie, il lui restoit cependant une ligne de villes gibelines, qui sembloient en état de fermer la communication entre l'Italie supérieure et l'inférieure. Martino della Scala, citoyen puissant de Vérone, étoit devenu seigneur de cette ville, avec l'appui du parti gibelin ; Brescia et Crémone étoient sous la dépendance du marquis Pelavicino ; au midi du Pô, Plaisance et Pavie reconnoissoient aussi son pouvoir. Il paroît que le marquis Pelavicino s'étoit placé d'abord avec toutes ses forces, dans le voisinage des deux dernières villes, ayant

(1) *Giannone Storia civile del Regno di Napoli*, L. XIX, c. 2, p. 679 et suiv.

(2) *Giovan. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227.

encore avec lui les troupes que Manfred 1265.
lui avoit envoyées sous les ordres du marquis Lancia; c'est sans doute ce qui détermina l'armée croisée à s'écarter de sa route naturelle, qui devoit être d'Asti à Parme. Pelavicino demeura dans cette position, avec environ trois mille chevaux allemands ou lombards, tant que les François furent dans le Montferrat, et il ne retourna vers le nord jusqu'à Soncino, que lorsqu'il les vit entrer dans le Milanois. Une autre division, moins forte, sous les ordres de Buoso da Doara, gardoit la plaine au nord du Pô et le passage de l'Oglio. Les François paroissoient inquiets de la route qu'ils devoient suivre; Napoléon della Torre alla au-devant d'eux; il les conduisit au travers du Milanois, jusqu'à Palazzuolo, sur le territoire de Brescia, où ils devoient passer l'Oglio. Le marquis Obizzo d'Este et le comte de Saint-Boniface s'avancèrent à leur rencontre, de l'autre côté de la rivière; et Buoso da Doara, craignant d'être enveloppé, n'osa point, ou ne put point disputer le passage de l'Oglio; il resta enfermé dans Crémone, tandis que l'armée guelfe s'avança jusque sous les murs de Brescia, menaça cette ville, prit Montechiaro, battit à Capriolo l'armée de Pelavicino qui étoit accourue à sa rencontre, et entra ensuite

1265. par l'État de Ferrare, dans les pays occupés par les Guelfes (1).

Depuis son arrivée à Ferrare, l'armée françoise, au lieu d'éprouver aucune résistance pour se rendre à Rome, trouva au contraire dans chaque lieu où elle passoit, de nouveaux renforts que lui donnoient les Guelfes. D'abord les quatre cents hommes d'armes des émigrés florentins; puis les sujets du marquis d'Este et du comte de Saint-Boniface; puis quatre mille Bolonois, entraînés par les prédications de l'évêque de Sulmone, prirent la croix contre Manfred, et vinrent se réunir à l'armée françoise.

(1) *Ricordano Malespini Hist. Fior.* c. 178, p. 1000. — *Chronicon Astense Gulielmi Venturæ*, c. 6, T. XI, p. 157. — *Benvenuto da S. Giorgio Hist. Montisferrati.* T. XXIII, p. 390. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 780. — *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 473. — *Manipulus Florum G. Flammæ.* T. XI, c. 300, p. 693. — *Annales Mediolanenses*, c. 36, T. XVI, p. 665. — *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, p. 211. — *Campi Cremona Fedele*, L. III, p. 75. — *Gio. Batt. Pigna Storia de Principi d'Este*, L. III, p. 232. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VII, p. 208. — *Sigonius de Regno Italiæ*, L. XX, p. 1056. — On accusa Buoso da Doara d'avoir été séduit par l'argent de Gui de Montfort, et d'avoir ouvert aux François le passage de l'Oglio. Cette accusation est confirmée par le Dante, qui place Buoso dans l'enfer, parmi les traîtres. *C. XXXII, v.* 113-117. Il ne semble point cependant qu'elle soit justifiée ni par le caractère de Buoso, ni par la position des armées. Au contraire, il paroit qu'il ne devoit point être assez fort pour arrêter les François.

Cette armée arriva devant Rome, dans les derniers jours de l'année. Charles n'avoit point 1266.
d'argent pour la payer ; le pape refusoit de lui en fournir ; et peut-être ne le pouvoit pas (1). Si le comte d'Anjou différoit jusqu'à la belle saison de s'avancer contre l'ennemi, il n'y avoit aucune apparence qu'il pût empêcher son armée de se débander auparavant; il se mit donc immédiatement en marche par la route de Ferentino, pour entrer dans le royaume, par Ceperano et Rocca d'Arce.

Manfred n'avoit rien négligé pour se concilier l'affection de son peuple, pour l'exciter à une généreuse défense, et pour lui en donner les moyens ; il avoit rassemblé près de Bénévent, un parlement des barons et des feudataires de son royaume, et il les avoit exhortés à mettre sous les armes, tous leurs vassaux, pour la défense de leurs foyers (2). Il avoit aussi rappelé toutes les troupes que précédemment il avoit fait passer en Toscane et en Lombardie, et il avoit envoyé en Allemagne, pour y solder un renfort de deux mille chevaux. Il avoit confié au comte de Caserte, son beau frère, la défense

(1) *Raynaldus Annales*, §. 9, p. 133.

(2) *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. II, c. 20-22, p. 816.

1266. du Garigliano, à l'endroit où près de Ceperano, ce fleuve borne ses États ; il avoit laissé à Saint-Germain, une forte garnison d'Allemands et de Sarrasins, et lui-même, avec le gros de son armée, il s'étoit porté à Bénévent. Les François s'avançoient vers son royaume par la route supérieure, ou de Ferentino ; à leur approche, le comte de Caserte se retira lâchement, et leur laissa libre le passage du Garigliano ; la forteresse de Rocca d'Arce, que l'on croyoit imprenable, fut escaladée, et celle de Saint-Germain fut prise après un combat où la plupart des Sarrasins furent mis en pièces par les François (1).

Si les Appuliens avoient manifesté peu d'attachement pour leur roi, et peu de zèle pour sa défense, tandis que les forces paroissoient encore égales, leurs dispositions à la rebellion furent augmentées par ces premiers succès des François, et la lâcheté se cacha sous les dehors du mécontentement ou de la révolte. Aquino et tous les châteaux de la contrée, ouvrirent leurs portes au vainqueur ; les gorges des montagnes d'Alife lui furent livrées, et il pénétra sans éprouver de résistance, jusque dans la plaine de Bénévent, à deux

(1) *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. III.

milles de cette ville, en avant de laquelle 1266.
Manfred avoit rangé son armée. Ce prince, qui découvroit parmi les siens des signes de trahison ou de découragement, essaya de retarder Charles par une négociation; mais ses ambassadeurs étant introduits devant le comte, il leur répondit en françois: « Allez, » et dites au sultan de Nocère, que je ne » veux autre que bataille; et que ce jour- » d'hui, je mettrai lui en enfer, ou il me » mettra en paradis (1) ».

Le fleuve Calore, qui coule devant Bénévent, séparoit les deux armées; peut-être si Manfred avoit profité de ses fortifications naturelles, pour éviter la bataille, l'armée de Charles, qui souffroit déjà du manque de vivres, auroit-elle été réduite à de dures nécessités, comme l'assurent quelques historiens contemporains. Mais Manfred ne vouloit pas se soumettre davantage à l'humiliation de reculer devant un ennemi, auquel chaque succès assuroit de nouveaux partisans, et qui, jusqu'alors, avoit toujours su se procurer des munitions par le pillage des campagnes. Il divisa donc sa cavalerie en trois brigades, la première, de douze cents chevaux allemands,

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 5, p. 129. — *Ricord. Malespini Hist. Fior.* c. 179, p. 1001.

1266. commandée par le comte Galvano ; la seconde, de mille chevaux toscans, lombards et allemands, commandée par le comte Giordano Lancia ; la troisième, qu'il commandoit lui-même, étoit forte de quatorze cents chevaux appuliens et sarrasins. Quand Charles vit que Manfred se disposoit à combattre, il se retourna vers ses chevaliers, et leur dit : « Venu est le jour que nous avons tant désiré » ; puis il fit quatre brigades de sa cavalerie, la première, de mille chevaux françois, commandée par Gui de Montfort et le maréchal de Mirepoix ; la seconde, qu'il guidoit lui-même, étoit composée de neuf cents chevaliers provençaux, auxquels il avoit joint les auxiliaires de Rome ; la troisième, sous la conduite de Robert de Flandres et de Giles le Brun, connétable de France, étoit formée de sept cents chevaliers flamands, brabançons et picards ; la quatrième enfin, sous la conduite du comte Guido Guerra, étoit celle des quatre cents émigrés florentins (1). Ces nombres réunis, ne forment qu'une armée de trois mille lances, et Giovanni Villani n'en donne pas davantage à Charles d'Anjou, peut-être pour augmenter la gloire de son héros, en diminuant ses moyens de vaincre. D'après

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 7 et 8, p. 231.

le calcul des troupes que Charles avoit menées de France, et de celles qu'il avoit trouvées en Italie, son armée devoit cependant être plus forte du double. 1266.

La bataille fut engagée de part et d'autre par l'infanterie, qui, quoique ses efforts ne pussent point décider la victoire, n'en combattoit pas avec moins d'acharnement. Les archers sarrasins passèrent la rivière, et vinrent, avec de grands cris, attaquer les François. L'infanterie européenne, qui manquoit alors également d'aplomb et de légèreté, ne pouvoit pas mieux résister aux voltigeurs qu'à la cavalerie; les Sarrasins avec leurs flèches, en firent de loin un massacre effroyable. La première brigade françoise s'ébranla pour soutenir son infanterie, en répétant son cri de guerre, *montjoie chevaliers!* Le légat du pape, comme les François se mettoient en mouvement, les bénit au nom de l'église, et leur donna l'absolution plénière de leurs péchés, en récompense de ce qu'ils alloient combattre pour le service de Dieu. Les archers sarrasins ne purent soutenir le choc des gendarmes françois; ils se retirèrent avec perte; mais la première brigade de la cavalerie allemande, descendit alors dans la plaine de Grandella, pour rencontrer des

1266. ennemis dignes d'elle (1). Son cri de guerre étoit *Souabe chevaliers !* Dans ce second choc, l'avantage fut encore pour les troupes de Manfred : mais les François, soit qu'ils fussent plus près de leur camp, ou que leurs manœuvres fussent plus rapides, recevoient toujours les premiers, le renfort de leur seconde, troisième et quatrième ligne ; en sorte qu'ils rétablissoient chaque fois la fortune du jour par l'arrivée de troupes fraîches. Leurs quatre corps de cavalerie combattoient déjà, tandis que deux seulement des brigades de Manfred avoient donné. L'on dit que ce prince, reconnoissant la troupe des Guelfes florentins qui combattoit avec valeur, s'écria douloureusement : « Où sont mes Gibelins pour lesquels » j'ai fait tant de sacrifices !... Quelle que soit » la fortune de cette journée, ces Guelfes » sont assurés désormais, que le vainqueur » sera leur ami ».

Cependant, au milieu de la bataille, l'ordre

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 10, p. 826. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 8, p. 231. — *Ricordano Malespini Stor. Fior.* c. 180, p. 1002 et suiv. — Guilelmus de Nangiaco, *Gesta Sancti Ludovici IX Francor. Regis*, rapporte cette bataille d'une manière assez conforme aux historiens italiens; seulement le moine françois semble reprocher à Charles de n'avoir pas répandu assez de sang, et d'avoir épargné une partie des prisonniers. *In Duchesne Hist. Francor. Scriptor.* T. V, p. 375-378.

fut donné aux François de frapper aux che- 1266.
vaux, ce qui, entre chevaliers, étoit considéré comme une lâcheté; les Allemands qui avoient l'avantage, le perdirent tout-à-coup par cette manœuvre. Manfred les voyant ébranlés, exhorta la ligne de réserve qu'il commandoit, à les soutenir avec vigueur. Mais ce fut le moment critique que prirent les barons de la Pouille et du royaume, pour l'abandonner; il vit fuir le grand-trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte, et la plus grande partie de ces quatorze cents chevaux qui n'avoient pas encore combattu, et qui, en chargeant vigoureusement des troupes fatiguées, lui auroient infailliblement assuré la victoire. Quoiqu'il n'eût plus autour de lui qu'un petit nombre de chevaliers, il résolut de mourir plutôt dans la bataille, que de prolonger sa vie avec honte (1). Comme il mettoit son casque en tête, un aigle d'argent, qui en faisoit le cimier, tomba sur l'arçon de son cheval. *Hoc est signum Dei*, dit-il à ses barons; « J'avois attaché mon cimier de mes » propres mains, ce n'est pas le hasard qui » le détache. » N'ayant plus ce signe royal qui l'auroit fait reconnoître, il se jeta cependant au travers de la bataille, combattant

(1) *Giov. Villani*, c. 9, p. 233 et suiv.

1266. en franc chevalier; mais les siens étoient déjà en déroute; il ne put arrêter leur fuite, et il fut tué au milieu de ses ennemis, par un françois qui ne le connoissoit pas (1).

Durant la bataille, la perte avoit été grande de part et d'autre; mais dans la déroute, elle fut immense pour les Gibelins. Les fuyards furent poursuivis dans la ville même de Bénévent, où les François entrèrent comme la nuit commençoit; c'est-là que furent pris les principaux barons de Manfred, entr'autres le comte Giordano Lancia, et Pierre des Uberti, que Charles envoya dans ses prisons de Provence, où il les fit mourir de mort cruelle. Peu de jours après, la femme de Manfred, sa sœur et ses enfans, furent aussi livrés à Charles, et ils moururent également dans ses prisons (2).

Pendant trois jours on ne sut point ce qu'étoit devenu Manfred; enfin, un valet de son armée le reconnut sur le champ de bataille. On porta son cadavre en travers sur

(1) Cette bataille fut livrée le vendredi 26 février 1266.

(2) La reine Sibylle, femme de Manfred, étoit sœur d'un despote de la Morée, et fille d'un Comnène d'Épire. Elle avoit eu, de Manfred, un fils, nommé Manfredino, et une fille. Ils furent pris ensemble à Manfredonia, comme ils s'embarquoient pour la Grèce. *Monachus Patavin. in Chron.* L. III, p. 727.

un âne, devant le nouveau roi Charles, qui 1266.
fit appeler aussitôt tous les barons prisonniers, pour s'assurer si c'étoit bien lui. Tous répondirent avec effroi que oui; mais quand ce vint au comte Giordano Lancia, et qu'on lui eut découvert la face de Manfred, il frappa son visage de ses deux mains, en versant un torrent de larmes, et poussant des cris douloureux. « O mon maître, mon maître, que » sommes-nous devenus! » Les chevaliers françois qui étoient présens, furent attendris par ce spectacle; ils demandèrent à Charles de rendre du moins au feu roi, les honneurs de la sépulture. « Si ferois-je volontiers, » répondit-il, s'il ne fusse excommunié », et sous ce prétexte, lui refusant une terre sacrée, il fit creuser pour lui, une fosse au pied du pont de Bénévent. Chaque soldat de l'armée cependant, porta une pierre sur cet humble tombeau. Ainsi fut élevé un monument à la mémoire du grand homme, et à la sensibilité d'une armée victorieuse. Mais l'archevêque de Cosence, ce même Pignatelli qui avoit été chargé de la négociation avec les rois de France et d'Angleterre, ne voulut pas que les os de Manfred reposassent sous cet amas de pierres. En vertu d'un ordre du pape, il les fit enlever de ce lieu, qui appartenoit à l'église, et jeter sur les confins du

1266. royaume et de la campagne de Rome, aux bords de la rivière *Verde* (1).

Le jour même de la bataille, les Appuliens purent apprendre contre quel joug ils avoient échangé l'autorité de leur prince, et de quelle nature seroit le gouvernement des François. Le pillage du camp de Manfred, et les dépouilles de tant de riches barons trouvés sur le champ de bataille ou demeurés captifs, auroient pu satisfaire l'avidité des soldats; mais cette avidité sembloit au contraire s'accroître avec le butin. La ville de Bénévent n'avoit point opposé de résistance au vainqueur; elle fut cependant livrée au pillage, et, pendant huit jours entiers, ses habitans éprouvèrent tous les maux que peuvent infliger la débauche, l'avarice et la férocité des soldats (2). Cette soif de sang, qui ne semble pas appartenir à des hommes, et que des nations entières ont cependant éprouvée quelquefois, fut la passion la plus amplement

(1) *Dante Purgatorio*, Ch. III, v. 124 et suivans.

(2) Le pape écrivit, le 12 avril 1266, une lettre passionnée à Charles, pour lui reprocher le pillage et le massacre des Bénéventains, sujets du saint-siége. Cette lettre n'est point citée par Raynaldus, encore moins au recueil des historiens de France, parmi les lettres des papes relatives à la Sicile. *T. V, p.* 873. Mais elle se trouve dans *Martene Thesaurus Anegdotor.* T. II. *Epist. Clem. IV.* epist. 262, p. 306.

satisfaite. Les hommes ne furent pas seuls massacrés; les femmes, les enfans, les vieillards étoient égorgés sans pitié dans les bras les uns des autres, et Bénévent ne présenta plus à la fin de cette horrible boucherie que des maisons désertes, dont le seuil et les murs étoient de toutes parts souillés de sang (1). 1266.

Cependant, les barons guelfes du royaume, et les députés des villes, arrivoient en foule au-devant de Charles, pour lui jurer obéissance et fidélité. Lorsqu'il se remit en route de Bénévent pour aller à Naples, il fut reçu dans toutes les villes comme seigneur et roi légitime. Il fit à Naples une entrée triomphale avec la reine Béatrix, sa femme, et il y étala une pompe que l'Italie n'avoit point encore connue. Il y convoqua un parlement des barons du royaume, dont il chercha d'abord à gagner l'affection par une affabilité affectée. A tous, il promit ou des grâces, ou tout au moins le pardon de leur inimitié passée; mais, à leur retour dans leurs provinces, il les y fit suivre par cette foule de plébeïens françois qui formoient l'infanterie de son armée, et qui l'avoient accompagné plus pour piller que pour combattre. Il distribuoit aux chevaliers les baronies qu'il

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 12, p. 828.

1266. confisquoit à son profit, tandis qu'il répartissoit entre les hommes d'un ordre inférieur tous les emplois lucratifs. En peu de jours on vit partir de sa cour, pour tous les points de ses nouveaux États, des essaims de justiciers, d'amiraux, de prothonciers, de comites, d'inspecteurs des ports, de douaniers, d'inspecteurs des magasins, de maîtres du sicle, de maîtres jurés, de baillis, de juges et de notaires. A tous les emplois qui existoient dans l'ancienne administration, il avoit joint tous les emplois correspondans qu'il connoissoit en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires publics étoit plus que doublé. Fiers de leurs nouvelles dignités, ignorant, comme leur maître, la langue du pays, et méprisant les usages nationaux, ces roturiers, devenus puissans, parcouroient les provinces en les dépouillant. Partout ils vouloient être reçus comme des vainqueurs, partout ils manifestoient leur mépris pour la nation qui leur étoit soumise. Leurs voyages épuisoient les peuples; leur arrivée les ruinoit davantage encore : car ils portoient avec eux les registres de tous les impôts en vigueur sous Manfred; de tous ceux que ce prince avoit abolis ou qu'il avoit remplacés par d'autres; de tous ceux que, dans des besoins pressans, de mauvais rois avoient quelquefois

tenté de mettre sur leurs peuples. Beaucoup 1266.
de réserves, beaucoup de priviléges s'étoient introduits avec le laps du temps; aucune contribution ne coûtoit au peuple tout ce qu'il étoit supposé devoir payer. Charles les fit toutes percevoir à la rigueur; il réforma, comme un abus, une tolérance qui étoit un bienfait des rois. Aussi ceux mêmes qui avoient trahi Manfred; ceux qui s'étoient figuré qu'ils trouveroient sous la protection de l'église et d'un roi guelfe une paix et une prospérité inaltérables, versoient des larmes amères sur la mort du prince de Souabe, et s'accusoient, avec une douleur profonde, d'inconstance, d'ingratitude ou de lâcheté (1).

Clément IV, averti des vexations qui se commettoient au nom de Charles, sentit que c'étoit à lui à protéger les peuples contre le roi qu'il leur avoit donné. « Si ton » royaume, » lui écrivit-il, « est cruellement » dépouillé par tes agens, c'est toi-même » que l'on en accuse, et à bon droit, puisque » tu as rempli tes bureaux de voleurs et de » brigands enrichis, qui commettent dans

(1) *Sabas Malaspina*, L. III, c. 16, p. 831. Le témoignage de Malaspina a d'autant plus de poids, que cet écrivain contemporain étoit guelfe et dévoué à Charles.

1266. » tes États des actions dont Dieu ne peut » supporter la vue..... Ils ne craignent » pas de se souiller par des enlèvemens et » des adultères, comme par des exactions et » des voleries..... Comment pourrois-je » plaindre ta prétendue pauvreté? Tu ne peux » ou ne sais point vivre dans un royaume, » avec les revenus duquel un homme bien » noble, Frédéric, autrefois empereur des » Romains, pourvoyoit à des dépenses plus » grandes que les tiennes; assouvissoit l'avi- » dité de la Lombardie, de la Toscane, de » l'une et de l'autre Marche, et de l'Alle- » lemagne, et accumuloit cependant en- » core des richesses immenses (1). »

La victoire de Charles d'Anjou, qui portoit la désolation dans les deux Siciles, occasionnoit en Toscane, et surtout à Florence, des sentimens bien différens. Le comte Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, commandoit dans cette ville; comme il avoit sous ses ordres quinze cents chevaliers allemands ou italiens; que les chefs des Guelfes étoient exilés; que toutes les cités de Toscane, depuis la bataille de Monte Aperto, s'étoient rangées à son parti, il

(1) *Martene Thesaur. Anecdot.* T. II, epist. 530 *Clem. IV.* p. 524.

pouvoit maintenir encore son autorité, malgré 1266.
la défaite et la mort de Manfred. Mais l'esprit du peuple lui étoit contraire; le peuple étoit attaché de cœur à la faction guelfe, et il étoit aigri non-seulement par la persécution des chefs de ce parti, mais encore par la perte de sa liberté; car, sous le gouvernement du comte Guido, il n'étoit resté à Florence presqu'aucune des prérogatives d'une république. Dès qu'on y eut reçut la nouvelle de la bataille de Grandella, le peuple manifesta hautement sa joie de la mort de Manfred; les exilés se rapprochèrent; ils firent des tentatives sur plusieurs châteaux, et ils cherchèrent à lier dans la ville des conjurations contre leurs ennemis.

Le comte Guido étoit un bon soldat, non un homme d'État; peut-être les plus grands talens n'auroient-ils pu le sauver dans la circonstance critique où il se trouvoit; mais, loin d'en déployer de semblables, il commit, l'une après l'autre, plusieurs fautes graves et plusieurs actes de foiblesse. Il crut devoir temporiser et satisfaire en partie les Guelfes et le peuple, en leur donnant quelque part au gouvernement. Il fit venir de Bologne deux frères *Gaudenti;* c'étoit un ordre nouveau de chevalerie, qui prenoit l'engagement de défendre les veuves et les orphelins, de

1266. maintenir la paix, d'obéir à l'église; mais qui ne se lioit point par les vœux de chasteté et de pauvreté, communs aux autres ordres. De ces deux chevaliers, l'un étoit Guelfe, et l'autre Gibelin; Guido les nomma ensemble podestats de Florence. Il leur donna un conseil de trente-six prud'hommes, pris indifféremment parmi les nobles et les marchands, les Gibelins et les Guelfes. Il consentit ensuite, sur la demande de ces prud'hommes, à ce que les métiers les plus importans se réunissent en corporations. On forma d'abord, de cette manière, douze corps d'arts et métiers (1); les sept professions que l'on considéra comme les plus nobles, furent désignées par le nom de sept arts majeurs; on leur accorda des consuls, des capitaines et une enseigne, sous laquelle les artisans furent obligés de se ranger, en cas d'émeute, pour maintenir l'ordre dans la ville. Les arts mineurs, dont le nombre s'accrut ensuite, n'obtinrent pas sitôt le privilége de former des

(1) Les arts majeurs furent: 1.° les jurisconsultes; 2.° les marchands de Calimala, ou de draps étrangers; 3.° les banquiers; 4.° les fabriquans de laine; 5.° les médecins; 6.° les fabricans de soie et merciers; 7.° les pelletiers.

Les arts inférieurs furent: 1.° les détailleurs de drap; 2.° les bouchers; 3.° les cordonniers; 4.° les maçons et les charpentiers; 5.° les fertiers et serruriers.

compagnies. Ainsi le comte Guido jeta les fondemens d'une aristocratie roturière que nous verrons, dans la suite, lutter long-temps avec les ordres inférieurs du peuple. Peut-être comptoit-il pouvoir faire alliance avec elle; mais la première pensée de ceux qu'il venoit de mettre en autorité, fut de le renverser. 1266.

Les grâces que la peur accorde, n'obtiennent jamais, en retour, de la reconnoissance, parce qu'elles n'en méritent aucune. Les prud'hommes choisis parmi le peuple, se considérèrent comme ses défenseurs, et non comme les créatures de Guido qui les avoit nommés. Ils refusèrent de sanctionner de nouveaux impôts, par leur approbation. Guido, qui avoit besoin d'argent pour payer ses gendarmes, dont six cents étoient Allemands, et neuf cents des auxiliaires venus de Pise, Sienne, Arezzo, Volterra, Pistoia, et Colle, voulut se défaire des prud'hommes, en excitant une sédition contr'eux. Les Gibelins vinrent les attaquer dans la salle où ils rendoient justice; mais les trente-six s'évadèrent; et, comme le peuple se mit aussitôt en mouvement pour les défendre, ils allèrent se joindre à lui, dans la place, devant le pont de la Trinité. Là, le peuple s'entoura aussitôt de barricades, et attendit le choc de la

1266. cavalerie. Celle-ci ne tarda pas à paroître; mais elle ne put point enfoncer les barricades, et, dans les rues étroites qui aboutissent à la place de la Trinité, les gendarmes avoient beaucoup à souffrir des pierres qu'on leur jetoit des fenêtres, en sorte que le comte Guido les fit retirer.

Cette seule escarmouche décida du sort de Florence; car le comte se troubla, lorsqu'il vit que, de toutes parts, le peuple étoit en mouvement contre lui, et que, de toutes les maisons, on lui lançoit des pierres; persuadé que le premier succès que venoit d'avoir le peuple, l'animeroit davantage encore, il ne songea plus à maintenir sa position, mais seulement à faire sa retraite avec honneur; il se fit donc apporter les clefs de la ville, et ayant fait l'appel de ses soldats, pour s'assurer qu'ils fussent tous avec lui, il sortit, à leur tête, en belle ordonnance, le 11 novembre 1266, et il se rendit le soir même à Prato (1).

Mais Guido ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville qu'il se repentit de la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné Florence, sans en être chassé, sans presque avoir combattu.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 14, p. 239. — *Ricordano Malaspina*, c. 184, p. 1007. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 65.

Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit 1266.
en route pour y revenir, et, se présentant devant la porte du pont alla Carraia, il demanda qu'elle lui fût ouverte; il n'étoit plus temps. Le peuple, qui n'auroit point eu peut-être la force de chasser le comte de la ville, pouvoit aisément l'empêcher d'y rentrer. Les arbalètes furent dirigées contre lui, et Guido Novello, après être resté jusqu'à midi devant les murs, après avoir employé tour-à-tour, et toujours inutilement, les prières, les promesses et les menaces, fut obligé de retourner à Prato. Pendant ce temps les Florentins réformoient leur gouvernement; ils renvoyoient de leur ville les deux podestats, frères Gaudenti, que Guido y avoit appelés; ils faisoient venir du secours d'Orvieto, la ville guelfe la plus proche d'eux, et ils dépêchoient, à Charles d'Anjou, des ambassadeurs, pour lui demander aussi son assistance.

Charles, sous le nom d'un parti différent, avoit la même politique que Manfred; pour s'assurer du royaume de Naples, il vouloit gouverner en chef de parti la Toscane et la Lombardie; il vouloit avoir, dans ces deux contrées, comme des avant-postes qui le défendissent de l'approche de ses ennemis. Il envoya donc à Florence, huit cents 1267.

1267. chevaliers françois, sous la conduite du comte Gui de Montfort. Cette troupe entra dans la ville le jour de Pâques 1267; et, le même jour, les Gibelins, qui, pendant l'hiver, y étoient revenus, moyennant une trève, s'exilèrent d'eux-mêmes, sans essayer de faire résistance, et se réfugièrent à Pise et à Sienne. Charles se fit donner la seigneurie de la ville, pendant dix ans; c'est-à-dire, seulement le droit d'y nommer un vicaire pour les affaires de la guerre et de la justice. L'administration de la république demeura néanmoins entre les mains des citoyens, et ceux-ci substituèrent une magistrature de douze prud'hommes à celle des trente-six qu'avoit institués Guido Novello.

Les Florentins formèrent ensuite plusieurs conseils, sans l'assentiment desquels la seigneurie ne pouvoit rien déterminer d'important. Ils appelèrent conseil du peuple, le premier qu'on devoit consulter; il étoit composé de cent citoyens; la délibération étoit portée ensuite, mais le même jour, au conseil de credenza ou de confiance, dans lequel les chefs des sept arts majeurs avoient droit de séance. La credenza étoit composée de quatre-vingts membres; de ces deux conseils, on avoit exclu tous les gibelins et tous les nobles. Le lendemain, la même délibération

étoit soumise à deux autres conseils ; celui du podestat, composé de quatre-vingt-dix membres, tant nobles que plébeïens, sans compter les chefs des arts, qui avoient aussi droit d'y être admis ; et le conseil général, composé de trois cents citoyens de toute condition (1). 1267.

L'établissement de tant de conseils, dont tous les membres étoient amovibles, rendit plus rares et moins nécessaires les assemblées du parlement ou de tout le peuple. Cinq cent soixante-dix citoyens, distribués en quatre classes, devoient donner leur suffrage sur tous les objets importans de législation et d'administration ; ils avoient part à la distribution de toutes les places ; et, comme au bout d'une année, d'autres citoyens leur étoient substitués, ils apportoient à leurs délibérations la volonté du peuple, et non l'esprit de leur corps. Les conseils avoient donc, sur le gouvernement, une influence vraiment démocratique ; et, s'ils n'étoient que les représentans du peuple, non le peuple lui-même, ils pouvoient, en revanche, être admis à prendre une part bien plus active à l'administration de l'État que le peuple n'auroit

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 15 et 17, p. 241. — *Ricord. Malespini Stor.* c. 186, p. 1009. — *Machiavelli Stor. Fior.* L. II, p. 105.

1267. pu le faire, et ils conservoient, sur la magistrature, une influence bien plus immédiate. Ils le sentirent; les simples citoyens ne voulurent laisser aux ordres supérieurs de la nation, aucune attribution qu'il leur fût possible de conserver pour eux-mêmes; et c'est peut-être ce qui rendit si active et si violente, dans Florence, et dans les autres républiques de Toscane, cette jalousie du peuple contre la noblesse, et des plébeïens contre les citoyens, qu'on n'avoit point rencontrée, à un degré semblable, dans les républiques de la Grèce. L'exclusion de tous les nobles des deux premiers conseils étoit un effet de cette jalousie.

Une autre république cependant se constituoit en même-temps dans l'intérieur de la république florentine, et elle y conserva, pendant plus de deux siècles, son gouvernement indépendant, ses lois, sa force et sa richesse. C'étoit l'administration du parti guelfe. Lorsque les Gibelins sortirent de Florence, les Guelfes, d'après le conseil du pape et de Charles d'Anjou, confisquèrent tous leurs biens; et après en avoir employé une partie à dédommager ceux qui avoient souffert dans la dernière émigration (1), ils for-

(1) Un juge fut nommé, avec six assesseurs, pour estimer le

mèrent, du reste, une bourse séparée, qui 1367.
fut destinée à pourvoir sans cesse au maintien du parti guelfe et à son accroissement. Pour administrer cette bourse, on crut devoir accorder une magistrature particulière aux Guelfes; ils furent autorisés à élire, tous les deux mois, trois chefs, qu'on nomma d'abord consuls de chevalerie, et ensuite capitaines du parti. Ces consuls se donnèrent un conseil secret de quatorze membres, et un conseil général de soixante citoyens, trois prieurs, un trésorier, un accusateur des Gibelins, toute l'administration enfin d'une petite république, et presque toute la force d'une souveraineté (1). Ce gouvernement de parti, toujours prêt au combat, toujours régulier et toujours riche, eut, sur le sort de la république, jusqu'à sa fin, l'influence la plus marquée.

dommage que les Gibelins avoient fait essuyer aux Guelfes, et cette estimation a été imprimée. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VII, n.° 12, p. 203-286. — La perte des Guelfes fut estimée à sequins ou florins, 132,160, 8 sols 4 deniers, ou plus d'un million et demi de francs. Le nombre des maisons détruites est prodigieux; plusieurs ne sont pas estimées plus de quinze florins : la valeur moyenne est cent ou cent cinquante, et l'on qualifie du nom de palais, celles qui arrivent à valoir trois cents florins. Les détails de cette estimation indiquent une ville manufacturière et commerçante.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 16, p. 242.

1267. Les Guelfes florentins n'eurent pas plus tôt rétabli dans leur ville le gouvernement populaire, qu'ils songèrent à relever dans toute la Toscane la supériorité de leur parti. Ils déclarèrent la guerre aux républiques de Sienne et de Pise, qui persistoient dans la cause gibeline, et qui avoient encore à lutter avec des factions intérieures; car la même jalousie du peuple contre la noblesse se manifestoit dans les villes de tous les partis.

Au mois de juillet 1267, les Florentins et les François, sous la conduite du comte de Montfort, vinrent mettre le siége devant Poggibonzi, château proche de Sienne, où un grand nombre d'émigrés gibelins s'étoient réfugiés avec plusieurs gendarmes allemands (1). Charles d'Anjou, ayant obtenu du pape le titre de vicaire impérial en Toscane, voulut prendre possession en personne de cette dignité, et, le 1.er août de la même année, il fit son entrée solemnelle à Florence; il vint ensuite lui-même, avec toute sa chevalerie, au camp qui assiégeoit Poggibonzi. C'est là qu'il put se convaincre combien il étoit heureux pour lui que Manfred eût hasardé une bataille, au lieu de l'arrêter à chaque

(1) *Orlando Malavolti Stor. di Siena*, P. II, L. II, p. 34. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 540. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 21, p. 245.

château qui défendoit son royaume, et de 1267.
l'épuiser par une suite de siéges; car celui de Poggibonzi arrêta seul quatre mois l'armée royale des François joints aux Florentins, et il ne se rendit, au mois de décembre, que lorsque les vivres manquèrent aux assiégés.

Charles passa ensuite sur le territoire de 1268.
Pise, et il assiégea et prit plusieurs châteaux de cette république, entr'autres Porto Pisano, et le Mutrone. Cependant, les Pisans, loin de perdre courage, s'occupoient depuis quelque temps à lui susciter du fond de l'Allemagne un ennemi plus puissant, qui fût leur libérateur ou leur vengeur. Le jeune Conradin, fils de Conrad, et petit-fils de Frédéric, élevé par sa mère dans la cour de son aïeul, le duc de Bavière, étoit entré dans sa seizième année; il s'annonçoit déjà pour être le digne héritier des vertus de ses pères, et tous les Gibelins avoient les yeux tournés vers lui, comme vers le libérateur de l'Italie et le vengeur de la maison de Souabe. Sa mère Elizabeth avoit mis plus d'importance à le rendre digne de la couronne qu'à la lui faire porter de bonne heure. Lorsque Manfred s'étoit déclaré roi de Sicile, elle avoit réclamé auprès de lui pour conserver les droits de son fils; mais elle n'avoit point cherché ensuite à troubler son administration, et elle voyoit

1268. avec plaisir ce vaillant prince défendre un héritage qui devoit revenir à son fils. Elle avoit repoussé les offres des Guelfes, qui, avant l'arrivée de Charles d'Anjou, lui avoient proposé d'armer Conradin contre Manfred, et de lui faire recouvrer les États de ses pères. Lorsque les Gibelins opprimés ou exilés par Charles, vinrent lui faire des offres semblables, quoiqu'elle accordât une bien plus grande confiance à ces anciens amis de sa maison, elle se refusoit encore à leurs propositions; elle trouvoit son fils trop jeune pour gouverner; trop jeune surtout pour attaquer dans une contrée si éloignée, un vieux guerrier et un vieux politique, appuyé de tout l'appareil de la religion, de toute la valeur d'une nation belliqueuse. Mais les députés des Gibelins, qui s'étoient rendus à sa cour, ne cessoient de solliciter elle et son fils, et ceux de leurs parens qui pouvoient avoir quelqu'influence sur leur esprit. Les confidens et les anciens amis de Manfred, Galvano et Federigo Lancia, parens de sa mère; Conrad et Marino Capece, ces Napolitains, qui avoient accompagné le prince de Tarente, dans sa fuite, étoient les députés de la noblesse gibeline des deux royaumes (1).

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 17, p. 832.

Ils représentoient à Conradin la haine pro- 1268.
fonde qu'avoit excitée la conduite des François, leur manque de foi, leur rapacité, leur mépris pour les mœurs publiques. Ils lui disoient que, venus au nom de la religion, ils avoient profané les églises, pillé les monastères, souvent massacré les ministres des autels; qu'après avoir promis au peuple la liberté, ils avoient violé ses anciens priviléges, et aboli ses immunités. Ils l'assuroient que tous les partis se réuniroient pour rétablir sur le trône son héritier légitime; que la Sicile n'attendoit qu'un signal pour se révolter; que les Sarrasins de Nocera pleuroient d'attendrissement au nom seul de son aïeul, de son père, ou de son oncle, et qu'ils étoient prêts à sacrifier leur vie et leur fortune pour le dernier rejeton d'une famille chérie. En même-temps, les ambassadeurs de Pise et de Sienne lui promettoient l'appui de la moitié de la Toscane, qui combattoit déjà contre son plus mortel ennemi pour sa cause, quoique ce ne fût pas encore sous son nom. Ils firent plus, ils lui portèrent cent mille florins de leurs deniers, pour l'aider à faire ses premières levées. Des ambassadeurs lombards s'étoient aussi rendus auprès de lui; Martino della Scala lui avoit promis les secours de Vérone où il commandoit, et de

1268. tous les Gibelins de la Marche Trévisane. Le marquis Pelavicino, que les victoires des Guelfes avoient dépouillé de son autorité sur Crémone, Parme et Plaisance, ne commandoit plus que dans ses fiefs héréditaires et à Pavie. Il résidoit le plus souvent au Borgo San-Donnino; c'est de là qu'il envoya aussi des ambassadeurs à Conradin, pour lui offrir sa personne et ses soldats, qui avoient vieilli au service de la maison de Souabe.

Conradin, bouillant, impétueux, ne résista pas à des offres si attrayantes; il crut que le temps étoit enfin venu de venger son aïeul, son père et son oncle, si long-temps et si cruellement persécutés; il crut que la gloire lui en étoit réservée. La première noblesse d'Allemagne vint se ranger sous ses étendards. Frédéric, duc d'Autriche, jeune prince qui, comme lui, étoit dépouillé de ses États, occupés à cette époque par Ottocar II, roi de Bohême, s'offrit à partager tous les dangers de l'entreprise; le duc de Bavière, son oncle, et le comte de Tyrol, second mari de sa mère, armèrent leurs vassaux pour l'accompagner jusqu'à Vérone. Conradin arriva dans cette ville à la fin de l'année 1267, avec dix mille hommes de cavalerie, dont, il est vrai, moins de la moitié étoit armée pesamment (1).

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 23, p. 246. — *Monach. Pata-*

Après un séjour de quelques semaines à Vé- 1268.
rone, qui fut destiné à renouer les négociations avec les seigneurs italiens, le comte de Tyrol et le duc de Bavière reconduisirent leurs troupes en Allemagne; Conradin, avec trois mille cinq cents hommes d'armes environ, se rendit à Pavie, et traversa la Lombardie sans éprouver aucune résistance.

D'après cette marche, Charles pouvoit prévoir que Conradin entreroit par la Ligurie en Toscane, comme il le fit en effet, et le roi françois, pour lui fermer ce passage, s'étoit avancé sur les confins des territoires de Lucques et de Pise; mais, pendant qu'il étoit là, les nouvelles qu'il reçut de la Pouille et de Rome, lui firent sentir la nécessité de se rapprocher de ses États. La révolte avoit éclaté dans son royaume; Rome, gouvernée par un sénateur son parent, mais son ennemi, avoit fait alliance avec Conradin; enfin, Clément IV, en lui adressant la lettre suivante, lui faisoit une nécessité de revenir.

« Je ne sais pourquoi je t'écris comme à un » roi, tandis que tu parois ne point te sou- » cier de ton royaume; il reste sans chef, » déchiré par les Sarrasins, ou par des

vinus, L. III, p. 728. — *Chronicon Veronense*, p. 639. — *Giannone Stor. Civile*, L. XIX, c. 4, p. 692.

1268. » Chrétiens perfides; épuisé d'abord par les » brigandages de tes ministres, il est à présent » dévoré par tes ennemis; ainsi la chenille » détruit ce qui a échappé à la sauterelle. » Les spoliateurs ne lui manqueront point, » tandis qu'il manque de défenseur. Si tu » viens à le perdre, ne crois point que l'église » renouvelle ses travaux et ses dépenses pour » te le faire acquérir une seconde fois; tu » pourras alors retourner dans tes comtés » héréditaires, et, content du vain nom de » roi, y attendre les événemens. Peut-être » te reposes-tu sur tes vertus, et comptes-tu » qu'un miracle de Dieu fera pour toi ce que » tu avois à faire; ou bien te fies-tu à cette » prudence que tu crois avoir, et dont » tu préfères l'inspiration aux conseils des » autres. J'étois déjà résolu à ne plus t'écrire » sur ces affaires; ce sont les instances de » notre vénérable frère Raoul, évêque d'Albe, » qui nous ont déterminé à t'adresser ces » derniers mots. Viterbe, 5 des calendes » d'avril, an 4 (1). »

L'effroi que ressentoit le pontife, et qu'il manifestoit par une lettre si peu mesurée, étoit causé en partie par les préparatifs de

(1) T. II. *Epist. Clem. IV.* 460, 462. *Raynaldus Ann.* §. 3, p. 159.

guerre que le sénateur de Rome faisoit presque 1268.
sous ses yeux. Ce sénateur étoit un prince de Castille. Alfonse X, roi de Castille, le même qui avoit aspiré à porter la couronne impériale, avoit deux frères, Frédéric et Henri, qui, après avoir pris parti contre lui avec ses sujets, s'étoient vus forcés d'abandonner l'Espagne, et avoient passé plusieurs années au service du roi de Tunis (1). Pendant leur long séjour chez les Sarrasins, on les accusoit d'avoir adopté les mœurs et la religion de ce peuple. Cependant Henri, fatigué de son exil parmi des Musulmans, avoit quitté l'Afrique pour l'Italie, dans le temps où la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, échauffoit les espérances de tous les ambitieux. Le père de Henri étoit frère de la mère de Charles; le prince castillan fit valoir cette parenté, pour obtenir de son cousin un accueil favorable; il y

(1) Alfonse de Castille avoit violé les privilèges nationaux; il avoit altéré les monnoies, et établi de nouveaux impôts sans le consentement des Cortés. Les nobles avoient essayé de former une *union*, ou confédération, pour maintenir leurs droits, et le prince Henri s'étoit mis à leur tête; mais ses troupes s'étant débandées à *Nébrissa*, il avoit été obligé, en 1257, de s'enfuir à Valence, d'où il avoit passé à Tunis. Ce furent sans doute les gentilshommes qui avoient pris parti avec lui, qui le suivirent d'abord en Afrique, puis en Italie. *Mariana Histor. de las Hispañas*, L. XIII, c. 11. — *Hips. Illust.* T. II, p. 599.

1268. joignit une recommandation plus puissante encore; il lui prêta soixante mille doubles, le prix de ses services et de ses épargnes chez les Sarrasins. Charles, en effet, accueillit Henri comme un frère; il le recommanda fortement au pape, auquel il demanda même d'investir le castillan du royaume de Sardaigne, afin d'en dépouiller les Gibelins de Pise. Mais bientôt Charles se montra jaloux des progrès que Henri faisoit sur l'esprit du peuple de Rome, et à la cour du pape; il demanda pour lui-même le royaume de Sardaigne; il refusa de rendre à son cousin l'argent qu'il avoit emprunté de lui, et il excita tellement sa colère, que Henri fit serment de se venger, dût-il lui en coûter la vie (1).

Les Romains cependant, animés de la même jalousie contre la noblesse, que ressentoient à cette époque tous les peuples italiens, avoient exclu cet ordre privilégié du gouvernement de leur ville. Ils venoient de nommer deux citoyens par chaque quartier, pour en composer leur conseil suprême, et ceux-ci déférèrent le rang de sénateur à Henri de Castille, qu'ils crurent propre à décorer par sa naissance royale leur nouveau gouvernement. Henri avoit sous ses ordres

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 10, p. 235. — *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. III, c. 18, p. 833.

environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrasins, qui l'avoient suivi de Tunis; il trouva bientôt moyen d'en faire venir d'autres; en même-temps il étendit son pouvoir dans Rome, par un mélange de fermeté et de justice; il y rétablit l'ordre et la sûreté; mais il fit arrêter et garder comme ôtages, quelques chefs du parti des nobles et des Guelfes, deux Orsini, un Savelli, un Stefani et un Malabranca. Il publia en même-temps l'alliance qu'il avoit contractée avec Conradin, et il écrivit à ce prince, pour l'engager à se hâter de se rendre à Rome (1). 1268.

Dans le même temps, Conrad Capece, après avoir porté à Pise des nouvelles de Conradin, et des assurances d'un prompt secours, avoit fait voile vers Tunis, sur une galère pisane. Il y alloit chercher Frédéric, le frère de Henri de Castille, et il le ramena sur les côtes de Sicile, avec deux cents chevaliers espagnols, deux cents allemands, et quatre cents toscans, qui s'étoient réfugiés en Afrique, après les défaites de la maison de Souabe, et qui étoient impatiens de les venger. Les deux galères qui portèrent cette troupe à Sciatta, en Sicile, étoient chargées de selles et d'armes; mais les chevaliers étoient réduits

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 20, p. 834.

1268. à un état si misérable, qu'entr'eux tous, ils n'avoient que vingt-deux chevaux (1). Cependant ils répandirent dans l'île, les lettres et les proclamations de Conradin, pour rappeler ses sujets à la fidélité qu'ils avoient jurée à sa famille. En peu de temps, la vallée de Mazara, celle de Noto, et toute la Sicile, à la réserve de Palerme, Messine et Syracuse, arborèrent les étendards de la maison de Souabe; le vicaire du roi Charles fut défait par Conrad et Frédéric, et les chevaux enlevés aux Provençaux, servirent à remonter les chevaliers arrivés d'Afrique.

Charles, averti des progrès de ses ennemis en Sicile, apprit en même-temps qu'à Luceria, les Sarrasins avoient pris les armes contre lui; que la ville d'Aversa, dans la Pouille, s'étoit révoltée, ainsi que toutes les Abruzzes, à la réserve d'Aquila, et plusieurs des villes de Calabre. D'après ces nouvelles, il partit immédiatement pour combattre ses ennemis avant qu'ils eussent reçu les secours de Conradin; et, laissant huit cents chevaliers françois ou provençaux, en Toscane, sous les ordres de Guillaume de Belselve, il se rendit à grandes journées dans la Pouille, et vint mettre le siége devant Luceria.

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 2, p. 837.

Conradin cependant étoit reparti de Pavie; 1268.
et pour franchir les Alpes liguriennes, il avoit divisé son armée: lui-même, sous la conduite du marquis del Carreto, il traversa les terres de ce seigneur, et vint déboucher à Varaggio, près de Savone, dans la rivière de Ponent. C'est là que les Pisans avoient envoyé dix vaisseaux pour le recevoir, et le conduire à Pise, où il arriva au mois de mai (1). Sa cavalerie, d'autre part, traversa les montagnes de Pontrémoli, et vint déboucher à Sarzana, où elle fut accueillie par les Pisans. Ces républicains, à l'arrivée du dernier prince de la maison de Souabe, s'empressèrent de lui donner des témoignages de la longue affection qu'ils avoient vouée à sa famille; ils armèrent trente galères, montées par cinq mille soldats pisans, et ils les envoyèrent dans les mers des deux Siciles; là elles attaquèrent Gaëta, elles dévastèrent les environs de Molo, et elles livrèrent enfin, devant Messine, un combat à la flotte combinée provençale et sicilienne de Charles d'Anjou, dans lequel elles prirent vingt-sept galères, qu'elles brûlèrent en vue du port (2).

(1) *Caffari Continuator. Ann. Genuens.* L. VIII, p. 545. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 23, p. 247. — *Michael de Vico Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 197.

(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 4, p. 840.

1268. Conradin, après avoir fait, à la tête des Pisans, une excursion sur le territoire de Lucques (1), se rendit à Sienne, où il fut reçu avec les mêmes témoignages de joie. Cependant, Guillaume de Belselve, maréchal de Charles, voyant que son ennemi s'avançoit vers Rome, voulut s'en rapprocher aussi. Il se mit en marche de Florence pour Arezzo; mais, lorsqu'il fut parvenu au Ponte à valle, sur l'Arno, il tomba dans une embuscade que lui avoient dressée les troupes de Conradin, sous la conduite des Uberti de Florence, et il fut fait prisonnier, ainsi que la plupart de ses soldats: les autres furent tués ou dispersés (2).

Conradin, dans sa marche au travers de l'Italie, avoit reçu trois fois l'ordre du pontife, de licencier son armée; il devoit venir sans armes aux pieds du prince des apôtres, recevoir la sentence qui seroit portée contre lui; et s'il s'y refusoit, il étoit menacé d'être excommunié et dépouillé du titre de roi de Jérusalem, le seul que le saint-siége lui eût permis jusqu'alors d'hériter de ses ancêtres.

(1) *Ptolomæi Annales Lucenses.* T. XI, p. 1286.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 24, p. 247.—*Chronica Sanese Andreæ Dei.* T. XV, p. 35. — *Malavolti Storia di Siena*, L. II, P. II, p. 36.

Conradin n'avoit tenu aucun compte de ces menaces, et Clément prononça enfin à Viterbe, le jour de Pâques, la sentence d'excommunication contre lui et tous ses partisans (1), le déclarant déchu du royaume de Jérusalem, et déliant tous ses vassaux de leur serment de fidélité. Conradin ne répondit à cette dernière bulle, qu'en marchant vers Rome, à la tête de son armée. Comme il passoit devant Viterbe où résidoit le pontife, et où il avoit eu soin de se fortifier par une nombreuse garnison, Conradin fit déployer son armée devant les murs de la ville, pour intimider la cour du pape par cette pompe. Les cardinaux et les prêtres, effrayés, accoururent en effet auprès de Clément IV, qui dans ce moment étoit en prières. « Ne » craignez point, leur dit-il, car tous ses » efforts doivent se dissiper en fumée. » Alors il s'avança sur les remparts, d'où il vit Conradin et Frédéric d'Autriche, qui faisoient défiler en parade leurs chevaliers. « Ce sont » des victimes, dit-il à ses cardinaux, qui » se laissent conduire au sacrifice (2) ». 1268.

(1) *Voyez* la bulle du pape. §. 4-17, p. 159, 161, *Annal. Eccles. Raynald.*

(2) *Ptolomæi Lucensis Historia Eccles.* L. XXII, c. 36, p. 1160. — *Raynald. Annal. Eccles.* §. 20, p. 161.

1268. Cependant, Conradin fut accueilli à Rome par le sénateur Henri de Castille, avec toute la pompe qu'on avoit coutume de réserver aux empereurs. Ce sénateur avoit rassemblé pour lui, huit cents chevaux espagnols; un grand nombre de gendarmes allemands et de seigneurs gibelins, qui avoient servi sous Frédéric et Manfred, s'étoient aussi réunis pour l'attendre; et Conradin, après s'être arrêté quelques jours à Rome, pour reposer son armée, et s'approprier les trésors du clergé cachés dans les églises, en repartit le 18 août, à la tête de cinq mille gendarmes, pour s'avancer vers le royaume de Naples.

L'entrée de ce royaume, du côté de la Campanie et de Ceperano, étoit bien fortifiée, et garnie de troupes; Conradin résolut donc de pénétrer par les Abruzzes. Passant sous Tivoli, il traversa le val de Celle, et parvint enfin dans la plaine de Saint-Valentin ou Tagliacozzo (1). Charles, instruit de la route qu'il tenoit, leva le siége de Luceria, et

(1) Matteo Spinelli di Giovenazzo, le plus ancien historien que nous ayons en langue italienne, a conduit son journal jusqu'à la veille de cette bataille, où il est probable qu'il fut tué. Ce journal est écrit en langue appulienne, qui est assez différente de la toscane, pour que Muratori ait jugé nécessaire de l'imprimer avec une traduction latine en regard. On y reconnoît cependant le dialecte qu'on parle encore aujourd'hui à Naples. *T. VII. Rer. It.*

s'avançant à grandes journées, il passa la ville 1268.
d'Aquila, et vint rencontrer son rival dans la même plaine de Tagliacozzo. Charles n'avoit pas plus de trois mille chevaliers pour opposer aux cinq mille que conduisoit Conradin; mais un vieux baron françois, Alard de Saint-Valery, qui revenoit de la Terre-sainte, lui suggéra un stratagème périlleux, et peut-être cruel, qui compensa l'infériorité du nombre.

D'après le conseil du sire de Saint-Valery, Charles fit trois corps de son armée : le premier fut composé de Provençaux, Toscans, Lombards et Campaniens; il lui donna pour capitaine, Henri de Cosence, qui ressembloit à Charles, et qu'il fit revêtir d'habits et d'ornemens royaux. Il forma un second corps de François, sous les ordres de Jean de Crari, et il envoya ces deux bataillons, comme s'ils formoient seuls toute l'armée, fortifier le pont, et défendre la petite rivière qui traverse la plaine de Tagliacozzo. Le roi cependant, avec Alard de Saint-Valery, Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, et huit cents chevaliers, la fleur de toute l'armée guelfe, se cacha dans un petit vallon, pour ne paroître qu'à la fin du combat.

Conradin, après avoir reconnu les deux corps qu'il supposoit former toute l'armée

1268. guelfe, divisa la sienne en trois corps, selon les nations qu'il conduisoit. Avec le duc d'Autriche, il prit le commandement des Allemands; il donna celui des Italiens au comte Galvano Lancia, et celui des Espagnols à Henri de Castille. A la tête de ses braves soldats, il passa hardiment le fleuve à gué, et vint donner au travers des Provençaux; leur bataillon fut bientôt mis en déroute, et celui des François ne résista pas beaucoup plus. Les Gibelins étoient tellement supérieurs en nombre, que l'armée de Charles parut bientôt ou détruite ou mise en fuite. Charles, qui, d'une colline, voyoit le massacre de ses gens, s'abandonnoit au désespoir, et vouloit à toute force voler à leur secours; mais le sire de Saint-Valery, qui, d'après sa connoissance des Allemands, avoit calculé les effets de leur victoire, ne lui permit point encore de faire un mouvement. Les Allemands, en effet, trouvant sur le champ de bataille, le corps de Henri de Cosence, percé de coups, d'après ses ornemens royaux, le prirent pour Charles lui-même; la victoire leur parut complète, et, n'ayant plus rien à craindre, ils se répandirent dans la campagne, pour piller.

Lorsqu'Alard de Saint-Valery vit que les troupes de Conradin avoient complètement rompu leur ordre de bataille, et qu'entraînées

à la poursuite des fuyards, elles étoient 1268.
divisées en petits pelotons, hors d'état désormais de soutenir le choc de ses gendarmes, il se retourna vers Charles, et lui dit : « Fais à » présent sonner la charge, car le moment en » est venu. » En effet, ces huit cents hommes d'élite et de troupes fraîches, donnant au travers d'une armée de cinq mille hommes, mais accablée de fatigue, et tellement dispersée, que nulle part on ne trouvoit deux cents chevaliers réunis et prêts à faire résistance, en firent un massacre effroyable. Charles étoit si peu attendu, que, quand sa troupe étoit entrée au galop sur le champ de bataille, ceux qui l'occupoient n'avoient pas douté que ce ne fût un parti des leurs qui revenoit de la poursuite des fuyards, et ils ne s'étoient point mis en défense pour les attendre. Les François, voyant l'enseigne de leur roi relevée, accouroient se ranger autour d'elle, et la troupe de Charles se grossissoit, tandis que celle de Conradin diminuoit (1). Les barons qui entouroient

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 27, p. 250 et suiv. — *Ricordano Malaspina*, c. 192, p. 1013. — *Sabas Malaspina Hist. Sic.* L. IV, c. 9 et 10, p. 845. — Lettre de Charles au pape Clément IV, du jour de la bataille. — *Raynald.* 32, 33, p. 164. — *Ricobaldus Ferrariensis Hist. Imper.* T. IX, p. 136. — *Chronicon Frat. Francisci Pipini*, L. III, c. 7, T. IX, p. 682. — *Guillaume de*

1268. principauté (1); c'étoient les deux provinces de son royaume qui lui étoient le plus dévouées, et où les Guelfes étoient en plus grand nombre. Il forma de cette assemblée de députés un tribunal, auquel il demanda une sentence de condamnation contre Conradin et tous ses associés. Mais avec quelque partialité que ce Tribunal eût été composé, quelle que fût encore la crainte que pouvoit lui inspirer le caractère du tyran, la grande majorité des juges se refusoit à se souiller d'un crime semblable.

Tandis que Charles descendoit lâchement aux fonctions d'accusateur; qu'il reprochoit à son rival de s'être révolté contre lui, souverain légitime; d'avoir méprisé les excommunications de l'église; d'avoir fait alliance avec les Sarrasins, et d'avoir pillé les monastères, Guido de Sucaria, jurisconsulte fameux, qui étoit l'un des juges, prit la parole pour défendre l'accusé. Il montra que Conradin étoit sous la sauvegarde que les lois de la guerre accordent aux prisonniers; que son droit au trône qu'il venoit reconquérir, étoit au moins assez plausible pour qu'il pût, sans crime, le faire valoir; que

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula.* L. IV, c. 16, p. 851.

les désordres de son armée ne pouvoient pas 1268.
plus lui être attribués, que des sacriléges semblables, que l'on avoit vu commettre par une armée dévouée à l'église, n'avoient été attribués à son chef; qu'enfin l'âge de Conradin seroit un motif de grâce, si ses droits seuls ne lui assuroient pas la protection de la justice. Un seul juge provençal et sujet de Charles, dont les historiens n'ont pas voulu conserver le nom, osa voter pour la mort; d'autres se renfermèrent dans un timide et coupable silence; et Charles, sur l'autorité de ce seul juge, fit prononcer, par Robert de Bari, protonotaire du royaume, la sentence de mort contre Conradin et tous ses compagnons (1). Cette sentence fut communiquée

(1) Plusieurs écrivains accusent le pape Clément IV d'avoir conseillé à Charles de faire mourir Conradin. Les uns assurent que, lorsque Charles le consulta sur ce qu'il avoit à faire, Clément se contenta de répondre : « Il ne convient pas à un » pape de conseiller la mort de personne ». D'autres prétendent qu'il répondit : *Vita Corradini mors Caroli, mors Corradini vita Caroli.* Voyez *Giannone*, L. XIX, c. 4, p. 702, et les auteurs qu'il cite à l'appui de cette accusation. Mais parmi eux il range bien à tort Giovanni Villani, qui dit précisément le contraire. Ce récit ne nous a point paru vraisemblable; Clément auroit pu être cruel par fanatisme, non par politique, et encore la politique d'un pape ne pouvoit conseiller la mort de Conradin. Nous avons une lettre de Clément à Charles, dans laquelle il l'invite à traiter ses sujets avec douceur; et plusieurs écrivains assurent qu'il lui reprocha amèrement la mort du jeune prince.

1268. à Conradin, comme il jouoit aux échecs; on lui laissa peu de temps pour se préparer à son exécution, et, le 26 d'octobre, il fut conduit, avec tous ses amis, sur la place du marché de Naples, le long du rivage de la mer; Charles étoit présent, avec toute sa cour, et une foule immense entouroit le roi vainqueur et le roi condamné.

Le juge provençal qui avoit voté la mort de Conradin, lut la sentence portée contre lui, comme traître de la couronne et ennemi de l'église. Comme il achevoit et prononçoit la peine de mort, Robert de Flandres, le propre gendre de Charles, s'élança sur ce juge inique, et, le frappant au milieu de la poitrine, de l'estoc qu'il tenoit à la main, il s'écria : « Il » ne t'appartient pas, misérable, de con- » damner à mort si noble et si gentil sei- » gneur ! » Le juge tomba mort en présence du roi, qui n'osa pas venger sa créature.

Cependant Conradin étoit entre les mains des bourreaux; il détacha lui-même son manteau, et, s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant : « Oh ma mère, » quelle profonde douleur te causera la nou- » velle qu'on va te porter de moi ! » Puis il tourna les yeux sur la foule qui l'entouroit; il vit les larmes, il entendit les sanglots de son peuple; alors, détachant son gant, il jeta

au milieu de ses sujets ce gage d'un combat de vengeance, et tendit sa tête au bourreau (1). 1268.

Après lui, sur le même échafaud, Charles fit trancher la tête au duc d'Autriche, aux comtes Gualferano et Bartolommeo Lancia, et aux comtes Gerard et Galvano Donoratico de Pise. Par un raffinement de cruauté, Charles voulut que le premier, fils du second, précédât son père, et mourût entre ses bras. Les cadavres, d'après ses ordres, furent exclus d'une terre sainte, et inhumés sans pompe sur le rivage de la mer. Charles II, cependant, fit dans la suite, bâtir sur le même lieu, une église de carmelites, comme pour appaiser ces ombres irritées.

Henri de Castille, le sénateur de Rome, fut épargné, soit comme cousin du roi, soit en considération des instances de l'abbé du Mont-

(1) Le récit de cette mort est surtout tiré de Ricobaldus Ferrariensis, qui en rapporte toutes les circonstances d'après un des juges de Conradin, ami et compagnon de Guido de Sucaria. *Ricob. Ferr. Hist. Imp.* T. IX, p. 137. Mais j'ai profité aussi de *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 16, p. 851. — *Ricordano Malaspina*, c. 193, p. 1014. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 29, p. 253. — *Fr. Franc. Pipinus*, L. III, c. 9, T. IX, p. 685. — Barth. de Neocastro, *Hist. Sicula*, c. 9 et 10, selon son usage, cache la vérité sous ses déclamations ampoulées. Guillaume de Nangi, l'historien françois de saint Louis, est le seul qui ne donne pas une larme à la condamnation de Conradin; il la blâme seulement comme impolitique. *Hist. Francor. Script.* T. V, p. 382, 383.

1268. Cassin, qui l'avoit livré. Mais des flots de sang devoient couler encore. Les Gibelins de Sicile, découragés par la défaite de Conradin, furent vaincus, et tombèrent tous les uns après les autres entre les mains des François. Tous ces barons fidèles furent mis à mort. Ce fut le sort des frères Marin et Jacques Capece, et de Conrad d'Antioche, fils de Frédéric d'Antioche, bâtard de Frédéric II. Celui-ci eut les yeux arrachés, et fut pendu ensuite (1). A la réserve du malheureux Henzius, qui étoit encore dans les prisons de Bologne, et qui y mourut quatre ans après, c'étoit le dernier des descendans illégitimes de la maison de Souabe, comme Conradin étoit le dernier de ces princes. Vingt-quatre barons de Calabre furent saisis dans le château de Gallipoli; ils furent tous envoyés au supplice (2). Ces exemples de cruauté étoient imités par les juges d'un rang inférieur, qui traitoient le peuple comme ils voyoient traiter les grands. Plusieurs étoient envoyés au supplice, plusieurs mutilés, plusieurs dépouillés de leurs biens, sans qu'on les eût seulement entendus avant de prononcer contr'eux une sentence.

(1) *Barthol. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 11, p. 1025, T. XIII.

(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 17, p. 853.

A Rome, le roi fit couper les jambes à ceux qui s'étoient déclarés contre lui; et, craignant ensuite que la vue de ces malheureux ne lui suscitât de nouveaux ennemis, il les fit enfermer dans une maison de bois, à laquelle il fit mettre le feu (1). Guillaume, dit l'Étendard, un homme de sang, avoit été envoyé en Sicile pour y réprimer ou y punir la rébellion. Il vint assiéger la ville d'Augusta, entre Catane et Syracuse. Cette ville étoit défendue par mille de ses citoyens en état de porter les armes, et par deux cents gendarmes toscans, de ceux que les Capece avoient conduits en Sicile; sa situation étoit assez forte pour pouvoir lasser peut-être la patience des assiégeans; mais six traîtres livrèrent la ville aux François, en leur ouvrant une porte secrète. Les habitans d'Augusta, surpris et massacrés dans leurs rues, ne purent pas faire de résistance; mais lorsque tout combat avoit cessé, Guillaume plaça des bourreaux sur le rivage de la mer, et, faisant conduire devant eux, l'un après l'autre, tous les malheureux que l'on découvroit dans les souterrains de leurs maisons, il leur fit trancher à tous la tête, et fit jeter leurs cadavres dans les flots (2). Pas un habitant d'Augusta 1268.

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 13, p. 849.

(2) *Ib.*, L. IV, c. 18, p. 854.

1268. n'échappa; des fuyards qui s'étoient jetés en trop grand nombre dans une barque, furent engloutis par les eaux; et les six traîtres qui avoient livré leurs concitoyens, saisis comme les autres par les bourreaux, partagèrent la calamité qu'ils avoient attirée sur leur patrie. Conrad Capece fut livré à Guillaume par les habitans de Conturbia, et pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. Luceria fut prise par Charles lui-même, lorsque la famine eut réduit les Sarrasins qui la défendoient, à un nombre infiniment petit (1), et toutes les villes, tous les châteaux des deux Siciles rentrèrent sous le pouvoir des François.

Le gant que Conradin avoit jeté au milieu de la foule, fut, à ce qu'on assure, relevé par Henri Dapifero, et porté à D. Pierre d'Aragon, mari de Constance, fille de Manfred, comme au seul héritier légitime de la maison de Souabe. Peut-être Conradin vouloit-il en effet, comme l'ont prétendu les rois autrichiens et aragonois (2), transférer de cette manière, à leur famille, des droits sur son trône, et confirmer ainsi leur titre héréditaire; mais il semble plus probable encore que Conradin jetoit à ses

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 19 et 20.

(2) *Giannone Storia Civile*, L. XIX, c. 4, p. 705, et les auteurs qu'il cite.

sujets eux-mêmes le gage de la vengeance; 1268.
qu'il les avertissoit ainsi que c'étoit à eux à secouer un joug odieux, et à se laver du sang de leurs rois, du sang de leurs amis et de leurs concitoyens, qu'on versoit sur leurs têtes. Ce gage des combats fut relevé, en effet, par la nation elle-même, et les vêpres siciliennes furent la lente, mais terrible punition du supplice de Conradin, du massacre d'Augusta, du sang dont les François inondèrent les deux Siciles.

CHAPITRE XXII.

Ambition démesurée de Charles d'Anjou. — Il excite la discorde entre les républiques italiennes pour les asservir; — ses projets arrêtés par les vêpres siciliennes.

1268 — 1282.

Charles étoit enfin parvenu à ce degré de puissance qu'il avoit ambitionné si long-temps; les deux royaumes de Sicile lui étoient soumis; l'héritier de ces trônes avoit été sacrifié à sa politique; la famille de Souabe toute entière avoit péri, il n'en restait plus pour rejeton unique qu'une femme, mariée, à l'extrémité de l'Europe, à un prince peu riche et peu puissant; une femme qui tiroit tous ses droits d'un bâtard, et qui n'avoit à la succession qu'un titre à peine supérieur à celui du conquérant. Charles n'étoit pas seulement roi des deux Siciles, il étoit le favori des papes, qui voyoient en lui leur ouvrage; et, comme ami, comme le fils chéri du saint-siége, il exerçoit sur les États de l'église une puissance qu'aucun souverain séculier n'y avoit, depuis long-temps,

pu acquérir. Clément IV mourut un mois après le supplice de Conradin (1); et comme, pendant trente-trois mois, les cardinaux ne purent s'accorder pour lui donner un successeur, le pouvoir de Charles, sur les États de l'église, s'accrut encore durant cet interrègne. La Toscane lui avoit été soumise par Clément, qui lui avoit déféré le titre de vicaire impérial dans cette province; les Guelfes de Lombardie le regardoient comme leur protecteur; plusieurs villes de Piémont l'avoient choisi pour être leur seigneur perpétuel, et le roi des deux Siciles étoit, en même-temps, l'arbitre du reste de l'Italie.

Béatrix, femme de Charles, qui, pour satisfaire son orgueil, l'avoit engagé dans ces hautes entreprises, ne put point recueillir les fruits de ces victoires qu'elle avoit si ardemment désirées. Elle mourut peu après la bataille de Tagliacozzo, et fut bientôt remplacée par Marguerite de Bourgogne, que Charles épousa en secondes noces. 1268.

Charles demeura bien plus long-temps en possession de son pouvoir; mais il n'en jouit pas non plus. Le royaume de Sicile ne lui paroissoit plus être un but digne de lui; il ne

(1) Clément IV mourut le 29 novembre, et Conradin fut exécuté le 29 octobre.

1268. le regardoit déjà que comme un moyen pour parvenir à un but plus élevé. Au lieu de se contenter d'avoir sur l'Italie entière une haute influence, il voulut l'asservir et s'en former un seul royaume; il ne voyoit même plus, dans ce royaume, que l'avantage dont il pouvoit être pour conquérir l'empire d'Orient qu'il convoitoit aussi; il étendit ses intrigues d'un bout à l'autre de l'Italie et de la Grèce; il se fraya, par la tromperie, un chemin qu'il élargissoit par la cruauté; il coûta aux peuples qu'il vouloit gouverner, des trésors et des flots de sang; mais au lieu de les asservir, il ne fit que les réveiller de leur assoupissement, les provoquer, et attirer enfin sur lui et sur les siens la tardive, mais juste vengeance des opprimés.

Parmi les circonstances favorables à l'agrandissement de la maison d'Anjou, il faut compter la chûte des principaux chefs du parti gibelin en Lombardie, le marquis Pelavicino et Buoso da Doara. Tous deux avoient été élèves de Frédéric II, et compagnons d'armes du féroce Eccelino, qu'ils avoient ensuite contribué à renverser, lorsque ses crimes avoient rendu impossible toute association avec lui. Uberto Pelavicino étoit un grand capitaine; des premiers il avoit su se former un corps brillant et nombreux de cavalerie, qui dépendoit

uniquement de lui ; il avoit réuni sous sa 1268.
domination un grand nombre de villes, qui, en le nommant leur général, avoient, presque sans le savoir, fait de lui leur maître (1). L'ambition de Pelavicino étoit moins avide et moins féroce que celle d'Eccelino ; il n'avoit pas affermi son pouvoir par des crimes ; il ne l'avoit pas rendu complet, et il s'en vit dépouiller par l'inconstance des peuples, sans être en état, comme l'avoit été Eccelino, de défendre, par une longue guerre, les Etats qu'il s'étoit formés.

Presque toutes les villes qui avoient dépendu de lui, s'étoient déjà révoltées lorsque Conradin traversa la Lombardie ; il lui restoit encore de nombreux châteaux bien fortifiés ; celui de San-Donnino, entre Parme et Plaisance, étoit sa résidence la plus habituelle. Il fut assiégé par les Parmesans à la fin de l'année 1268 ; et s'étant rendu à eux, il fut rasé, et ses habitans répartis dans les bourgades voisines. Le marquis Uberto, qui s'étoit retiré

(1) Dans un même temps, le marquis avoit été seigneur de Crémone, Milan, Brescia, Plaisance, Tortone et Alexandrie. Comme chef de parti, il avoit une autorité presqu'aussi illimitée à Pavie, Parme, Reggio et Modène. Enfin, comme seigneur de Milan, les villes de Lodi, Como et Novare dépendoient aussi de lui. Il perdit la souveraineté de toutes ces villes trois ans avant sa mort, sans presque avoir pu livrer de combats pour la défendre. *Chron. Placentinum.* T. XVI, p. 476.

1269. dans un autre château, y mourut l'année suivante, tandis que les Guelfes ses ennemis en entreprenoient le siége (1). Son fils Manfred a continué la noble famille des Pelavicino, qui, avec une légère altération de nom, s'appelle aujourd'hui Palavicino; mais quoiqu'elle soit restée, jusqu'à nos jours, feudataire immédiate de l'empire, elle n'est jamais remontée à ce degré de puissance à laquelle le marquis Uberto l'avoit élevée.

Buoso da Doara, long-temps le collégue de Pelavicino, fut peut-être, en se brouillant avec lui, cause de la ruine de tous les deux; car à peine étoient-ils assez forts, en restant unis, pour résister à leurs ennemis. Il fut exilé de Crémone avec tout son parti, et il mourut dans la misère, après avoir compromis sa puissance par une avarice insensée (2).

Les villes de Lombardie, presque toutes réunies au parti guelfe, sembloient donc, par la chûte de leurs anciens maîtres, renaître à l'espérance de la liberté; mais elles avoient perdu dans les révolutions précédentes, cette haine de la tyrannie, cette haine du pouvoir

(1) *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 476. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 784. — *Campi Cremona fedele,* L. III, p. 78.

(2) *Chron. Fratris Francisci Pipini,* L. III, c. 45, T. IX, p. 709.

arbitraire, qui fait la sauvegarde des répu- 1269.
bliques. La passion dominante dans chaque ville, c'étoit le triomphe d'un parti, non l'établissement d'un gouvernement convenable; et les moyens qu'on prenoit pour atteindre ce but, étoient toujours de nature à détruire toute liberté. On ne peut pas espérer peut-être qu'une république soit exempte de factions; mais du moins faut-il désirer que ses factions naissent de son sein, et que ses citoyens n'aient point adopté des causes étrangères. Une faction intérieure confond toujours le but qu'elle se propose avec l'espoir d'un meilleur gouvernement. Si les uns s'efforcent de faire triompher les nobles, c'est qu'ils se figurent devoir trouver dans l'aristocratie plus de force, de dignité, de prudence et de calme; si d'autres exaltent le pouvoir du peuple, c'est qu'ils attendent de la démocratie plus de liberté, d'indépendance et d'énergie. Ni les uns ni les autres ne choisiront sciemment, pour réussir, des moyens qui détruiroient le but qu'ils se proposent; ce but est toujours une sauvegarde pour l'État lui-même. Mais quand les citoyens sont entrés avec la même chaleur dans un parti plus vaste que leur patrie, dans un parti dont le but est en dehors de cette patrie, dont le but est considéré comme d'un intérêt supérieur à l'intérêt national, il n'est

1269. point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour l'atteindre. Dans les querelles de religion, dans celles de l'empire et de l'église, asservir sa propre cité, lui donner un gouvernement violent mais énergique, ce n'est point détruire l'objet même qu'on avoit en vue, c'est au contraire souvent se donner des moyens plus sûrs pour l'obtenir. Les factions furent portées à un égal degré de violence en Toscane et en Lombardie; mais dans le premier pays c'étoient celles de la démocratie et de l'aristocratie, aussi la liberté fut-elle maintenue; dans le second, celles des Guelfes et des Gibelins, et le gouvernement républicain leur fut sacrifié.

Charles d'Anjou, qui nourrissoit des passions dont il attendoit ses succès, fit assembler à Crémone une diète des villes guelfes de Lombardie. Ses ambassadeurs la présidèrent, et représentèrent aux cités, que, pour profiter de la victoire qu'elles venoient d'obtenir sur les Gibelins, leurs ennemis éternels, pour empêcher à jamais la renaissance de ce parti détesté, il falloit donner plus de force et plus d'union au gouvernement de leur ligue, il falloit lui donner un chef. Ils prétendirent que le roi Charles, qui devoit tout son pouvoir aux Guelfes, étoit l'homme qui demeureroit le plus invariablement dévoué à leur parti; en conséquence ils demandèrent que toutes les

villes lombardes le déclarassent leur seigneur. 1269.
Les députés de Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio y consentirent (1); ceux de Milan, Come, Verceil, Novare, Alexandrie, Tortone, Turin, Pavie, Bergame, Bologne, et ceux du marquis de Montferrat répondirent, qu'ils vouloient avoir Charles pour ami, et jamais pour maître. Cependant les envoyés de Charles ne se rebutèrent pas, et ils firent tant par leurs intrigues, qu'avant la fin de l'année les Milanois et plusieurs autres peuples consentirent à prêter, à leur maître, serment de fidélité.

Le roi de Sicile ne se seroit probablement pas borné à ces premiers succès, si à cette même époque, il n'avoit été entraîné par son frère saint Louis, dans la dernière croisade, qui le détourna quelque temps de ses entreprises sur l'Italie.

L'ardeur pour les croisades avoit été affoiblie 1270.
par mille causes diverses: des communications plus fréquentes avec les Sarrasins, avoient diminué la haine qu'ils inspiroient. Les Chrétiens de la Terre-sainte, au contraire, avoient donné tant de preuves de lâcheté, de perfidie et de corruption, que leurs malheurs

(1) *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 476. — *Giorgio Giulini Memorie.* T. VIII, L. LVI, p. 238.

1270. étoient considérés comme une punition du ciel, et n'intéressoient point pour eux. La foi aveugle du onzième siècle avoit fait place à plus de lumières, et le dévouement chevaleresque des grands, à une politique plus astucieuse. Surtout, l'abus des croisades avoit inspiré de la défiance sur l'efficacité des indulgences elles-mêmes; on avoit vu les papes prêcher à plusieurs reprises la croix contre leurs ennemis particuliers, contre des princes recommandables par leurs vertus et leurs talens, contre des empereurs qui auroient pu être l'appui de la chrétienté, et l'on commençoient à douter de la sainteté de pareilles croisades et des récompenses qu'elles pouvoient mériter au tribunal de Dieu. Le sire de Joinville, pressé par saint Louis de l'accompagner à cette dernière expédition, raconte qu'il lui répondit, « que s'il se mettoit » au pélerinage de la croix, ce seroit la totale » destruction de ses pauvres sujets. Depuis, » ajoute-t-il, ouis dire à plusieurs que ceux » qui lui conseillèrent l'entreprise de la croix, » firent un très-grand mal, et péchèrent mor- » tellement; car, tandis qu'il fut au royaume » de France, tout son royaume vivoit en » paix, et régnoit justice, et incontinent qu'il » en fut hors, tout commença à décliner et » à empirer. Par autre voie, firent-ils très-

» grand mal ; car le dit seigneur étoit si 1270.
» très-foible et débilité de sa personne, qu'il
» ne pouvoit souffrir ni endurer nul harnois
» sur lui, et ne pouvoit endurer être lon-
» guement à cheval (1) ».

Quel que fût le jugement de Joinville et de plusieurs de ses compagnons d'armes, chez un grand nombre d'autres, les vertus chevaleresques de saint Louis ranimèrent encore une fois le zèle qui s'éteignoit. On ne pouvoit en effet refuser son admiration à ce vieux monarque, qui abandonnoit les soins et la gloire de son rang, et qui, sans être découragé par le mauvais succès de sa première expédition, s'embarquoit de nouveau avec toute sa famille, pour entreprendre une guerre dont il n'attendoit aucun fruit sur cette terre, mais qu'il croyoit être conforme à son devoir et à la gloire de Dieu. Arrivé sur le rivage d'Aiguesmortes, et prêt à monter sur son vaisseau, saint Louis s'adressa à ses fils qui le suivoient, et surtout à Philippe, qui devoit lui succéder.

« Tu vois, mon fils, lui dit-il, comment,
» malgré ma vieillesse, j'entreprends pour la
» seconde fois ce pélerinage, tandis que la

(1) *Mémoires de Joinville, dans la Collection des Mémoires particuliers à l'histoire de France. Edit. de* 1785. T. II, p. 158.

1270. » reine ta mère est dans un âge avancé, et » qu'avec l'aide de Dieu, notre royaume étant » exempt de troubles, j'y jouis d'autant de » richesses, de délices, d'honneurs, qu'il » peut être donné aux hommes d'en jouir. Tu » vois, te dis-je, comment pour la cause du » Christ et de son église, je n'épargne point » ma vieillesse, je ne me laisse point émouvoir » par les pleurs de ta mère, je repousse les » honneurs et les plaisirs, je consacre mes » richesses au service de Dieu. Tu vois com- » ment je conduis avec moi, toi, tes frères, » ta sœur aînée; tu sais que j'aurois conduit » aussi mon quatrième fils, si son âge avoit » pu le permettre. J'ai voulu te faire remarquer » toutes ces choses, pour ce que lorsqu'après » ma mort tu gouverneras mon royaume, » tu saches qu'il ne faut rien épargner pour » Christ, pour l'église, et pour la défense » de la foi; ni une femme, ni des enfans, » ni un royaume. J'ai voulu dans ma propre » personne, donner un exemple à toi et » à tes frères, pour que, quand il le faudra, » vous fassiez de même (1) ».

En effet, l'exemple du saint roi avoit entraîné deux autres monarques, le roi de

(1) *Surio in vita S. Ludovici.* T. IV. *Die* 25 *Augusti. Ap. Raynald. Annal.* §. 6. T. XIV, p. 175.

Sicile, son frère, et le roi de Navarre, Théobald. Parmi les croisés, on remarquoit encore Édouard, fils d'Henri III, roi d'Angleterre, et depuis son successeur; les comtes de Poitou et de Flandres, le fils du comte de Bretagne, et un grand nombre de seigneurs de la plus haute distinction (1). 1270.

Mais cette dernière croisade, loin d'avoir un succès proportionné au rang, à la puissance et aux talens des princes qui la conduisoient, fut la plus malheureuse de toutes; son mauvais succès, et les conséquences qu'elle eut ensuite, dégoûtèrent pour jamais les rois chrétiens, de ces expéditions dangereuses. La flotte croisée ne put pas mettre à la voile avant les premiers jours de juillet; elle vint débarquer sur les côtes d'Afrique, une armée innombrable, que quelques-uns ont estimée, après la jonction du roi de Sicile et du prince Édouard, à deux cent mille combattans, dont quinze mille gendarmes (2). L'espérance que le bey de Tunis se feroit

(1) *Guilelm. de Nangiaco Gesta Sancti Ludovici*, p. 383; *in Duchesne Script. Hist. Franc.* T. V.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 37, p. 258. — Guido de Corvaria, écrivain pisan contemporain, dit que la flotte étoit composée de cent huit vaisseaux à deux ponts, *gabiati*, vingt-huit galères, et grand nombre d'autres bâtimens. *Fragment. Pisanæ Hist.* T. XXIV, p. 676.

1270. chrétien, et la supposition qu'on entreroit plus facilement en Égypte par la côte d'Afrique, avoient fait prendre cette route aux croisés. Mais, tandis qu'ils attendoient l'arrivée de Charles, sur ce rivage brûlant, parmi les tourbillons de sable que les Sarrasins avoient l'art de diriger sur eux, pour rendre l'air plus étouffant, la peste se mit dans leur armée. Elle enleva d'abord le prince Jean de France, et le cardinal d'Albano, légat du pape; le saint roi Louis fut ensuite frappé lui-même, et il mourut le 25 août, dans des sentimens de piété et de résignation dignes de sa vie passée. Plusieurs des premiers seigneurs, et un très-grand nombre de barons moururent aussi; parmi les simples soldats, la mortalité fut infinie, et l'armée, sans avoir encore combattu, étoit déjà réduite à une extrême foiblesse, lorsque Charles d'Anjou arriva, et prit le commandement des troupes chrétiennes.

Avec moins de vertus, et surtout moins de désintéressement, Charles avoit peut-être plus de talens militaires que son frère; il avoit attendu, pour débarquer son armée, que des pluies rafraîchissantes eussent purifié l'air. Il conduisit immédiatement les croisés au siége de Tunis, pour les éloigner d'un camp où la mort sembloit s'attacher à leurs pavillons;

et comme le bey effrayé offrit alors de traiter, Charles s'empressa de recueillir les fruits du généreux dévouement de son frère et de tant de Chrétiens : il accorda la paix au bey, sous condition qu'il se rendroit désormais tributaire du royaume de Sicile ; et, rappelant ses soldats sur ses vaisseaux, il fit voile vers ses États, au lieu d'accomplir son pélerinage, et de marcher au secours de la Terre-sainte. Plusieurs croisés parurent s'indigner de ce que la politique de Charles se jouoit ainsi des vœux qu'ils avoient faits ; tous cependant se mirent en route pour l'Europe, à la réserve d'Édouard et de ses anglois. Ce prince seul continua son voyage jusqu'à la Terre-sainte, où il contribua beaucoup à la défense de Saint-Jean d'Acre, contre Bendocdar. 1270.

Une nouvelle preuve de l'avidité et de la cruauté du roi Charles, attendoit les croisés à leur retour. Devant Trapani, ils furent assaillis par une affreuse tempête ; dix-huit des plus grands vaisseaux, et un grand nombre de petits furent engloutis ; quatre mille personnes périrent dans les flots (1) ; et comme les autres navires, poussés par la

(1) *Monachus Patavinus in Chronico*, L. III, p. 732. C'est à cet événement que se termine la chronique du moine de Padoue.

1270. tempête, s'échouoient sur le rivage de Sicile, le roi Charles donna l'ordre que l'on confisquât à son profit tous les biens et tous les vaisseaux des naufragés, alléguant une ancienne constitution du roi Guillaume, qui attribuoit à la couronne, les débris rejetés par la mer. Les Génois, auxquels appartenoient presque tous les vaisseaux de la flotte, et qui, pour en former les équipages, n'avoient pas envoyé moins de dix mille hommes à la croisade, étoient, par d'anciens traités, spécialement exemptés de cette loi barbare. Les croisés au service actuel de l'église, n'en étoient pas moins exemptés par la législation des Chrétiens; et quand on n'auroit pu produire aucun autre privilége, cette odieuse confiscation ne devoit jamais s'étendre aux compagnons d'armes du roi, à ceux qui venoient d'échapper avec lui aux mêmes tempêtes comme aux mêmes combats. Cependant Charles n'écouta aucune supplication; tout fut enlevé aux malheureux naufragés, et le roi de Sicile recouvra sur les biens de ses amis, un trésor égal à celui que le bey de Tunis avait payé pour sa rançon, et que la mer avoit englouti (1).

(1) *Annales Genuenses*, L. IX, p. 551. — *Uberti Folietæ Genuens. Historiæ*, L. V, p. 375, 376. *Ap. Grævium.*

Après avoir séjourné quelques semaines 1270.
en Sicile, Charles se rendit à Viterbe, avec
Philippe le hardi, son neveu, pour engager
les cardinaux à donner enfin à l'église un
chef, dont elle étoit privée depuis plus de
deux ans. Pendant que les croisés étoient 1271.
rassemblés dans cette ville, à la cour pon-
tificale, un gentilhomme françois y commit
un crime que les Italiens considérèrent comme
un indice de la férocité de ses compatriotes,
et comme une nouvelle raison de détester
le joug de tous les ultramontains. Gui,
comte de Montfort, lieutenant de Charles,
en Toscane, rencontra, dans l'église, Henri,
fils de Richard, comte de Cornouailles et
roi des Romains; pour venger sur lui la
mort de son père qui avoit été tué en com-
battant contre le roi d'Angleterre (1), il
attaqua ce jeune prince au pied de l'autel;
comme il assistoit dévotement à la messe,
et le transperça de l'estoc qu'il tenoit à la

(1) Simon de Montfort, comte de Leicester, avoit été tué le 1.er août 1265, à la bataille d'Evesham, près de Coventry, en combattant pour les libertés d'Angleterre, contre Henri III et son fils Edouard. Son corps fut ensuite traîné avec opprobre dans la boue par les royalistes. Gui de Montfort, celui dont il est ici question, le quatrième fils de ce Simon, avoit été percé de coups à la même bataille. Ces gentilshommes appartenoient également aux deux royaumes de France et d'Angleterre.

1271. main. Il sortit ainsi de l'église, sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendoient. — Qu'avez-vous fait ? lui dit l'un d'eux. — J'ai fait ma vengeance, répondit Montfort. — Comment, votre père ne fut-il pas traîné ?.... A ces mots, Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique. Il se retira ensuite dans les terres de son beau-père, en Maremme, sans que Charles essayât de punir un crime dont toutes les circonstances étoient si noires et si odieuses (1). Edouard d'Angleterre, qui étoit revenu de la Terre-sainte, partit de Viterbe, indigné contre le roi de Sicile. Philippe se mit aussi en route pour retourner en France; et après le départ de ces souverains, le conclave arrêta enfin son choix sur Tebaldo Visconti, de Plaisance, qui étoit alors en Terre-sainte, avec le simple grade d'archidiacre. Le nouveau pontife prit le nom de Grégoire X, et revint seulement l'année suivante, prendre possession du saint-siége.

Quoique Charles eût paru désirer que les cardinaux fissent cesser la longue vacance

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 39, p. 260.

de la chaire de saint Pierre, il savoit probablement que cette vacance lui convenoit mieux que l'élection d'un pontife indépendant. En effet, l'arrivée de Grégoire X, en Italie, fut la première circonstance qui diminua la puissance souveraine que Charles s'étoit arrogée sur cette contrée. Grégoire X qui revenoit de Syrie, et qui avoit vu de près les dangers et les souffrances des Chrétiens orientaux, n'avoit autre chose à cœur que la délivrance de la Terre-sainte. Absent depuis long-temps de l'Italie, il ne mettoit point la même importance que ses prédécesseurs, aux querelles des Guelfes et des Gibelins; le premier objet de ces querelles avoit disparu avec l'extinction absolue de la maison de Souabe; ce n'étoit plus par les empereurs que l'indépendance du saint-siége pouvoit être menacée, et le pontife croyoit qu'il étoit temps de mettre en oubli des factions qui n'avoient plus de sujet de se combattre, et de réconcilier des hommes qui n'avoient point de motif pour se haïr. Il convoqua un concile général à Lyon, pour l'année 1274 (1), et il consacra les deux années qui lui restoient encore avant cette

1271.

1272.

(1) *Litteræ Encyclicæ de Concilio celebrando; ap. Raynald.* §. 21, T. XIV, p. 192.

1272. époque, à réunir les esprits partagés, et à faire de la chrétienté un seul corps qui pût combattre avec plus d'avantage contre les Infidèles.

C'étoit des républiques maritimes qu'il pouvoit attendre le plus de secours pour la délivrance de la Terre-sainte; mais les républiques maritimes étoient précisément celles qui avoient le plus besoin de son intervention, pour les défendre contre les entreprises de Charles, les réconcilier entr'elles, et calmer leurs discordes intestines. Pise étoit vexée par les Guelfes, au nom de l'église; Gênes étoit en guerre ouverte avec Charles et avec Venise; Venise enfin étoit attaquée par Bologne. Le pontife entreprit de calmer toutes ces inimitiés.

Dans cette vue, Grégoire X se rendit d'abord en Toscane; il arriva, le 18 juin
1273. 1273, à Florence, avec le roi Charles, et Baudoin II, empereur latin de Constantinople. Il trouva, dans cette province, les Gibelins humiliés par les victoires complètes des Guelfes. Les Siennois avoient été défaits par les Florentins, au mois de juin 1269, devant Colle de Val d'Elsa; leur général Provenzano Salvani, le plus puissant de leurs citoyens, avoit été tué; et, peu de mois après, les Siennois avoient été obligés de

faire alliance avec les Florentins, d'entrer dans la ligue guelfe, de rappeler leurs exilés de ce parti, et de chasser les Gibelins qui, jusqu'alors, les avoient gouvernés (1). Les Pisans avoient été presque aussi malheureux; ils avoient éprouvé un échec à Poggibonzi, et ils s'étoient empressés ensuite de faire leur paix avec Charles (2). Mais dans ces deux villes, aussi bien qu'à Florence, l'esprit de parti avoit acquis une nouvelle violence; les Gibelins, traités comme rebelles, de maîtres qu'ils étoient, ne pouvoient se soumettre au nouvel ordre de choses; ils ne laissoient pas un instant de repos aux républiques d'où on les avoit exilés. 1273.

Le pape envoya un légat à Pise, pour réconcilier cette ville avec le saint-siége, la bénir, et lever les censures ecclésiastiques (3). Ensuite Grégoire fit assembler tout le peuple de Florence, sur le rivage de l'Arno; il fit venir devant lui les commissaires des Guelfes et des Gibelins, et là il conclut un traité de paix entr'eux, en présence des deux souverains qui l'accompagnoient. Il ordonna que

(1) *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. II, p. 38.

(2) *Guido de Corvaria Hist. Pisanæ fragmenta.* T. XXIV, p. 676.

(3) *Ibid.* p. 680.

1273. les Gibelins rentrassent dans leurs foyers, dans leurs biens et dans tous leurs priviléges, soit à Florence, soit à Sienne; il demanda de part et d'autre des ôtages pour l'observation de la paix qu'il venoit de publier, et il prononça une sentence d'excommunication contre le premier qui en enfreindroit les conditions.

Charles d'Anjou considéra cette pacification comme absolument contraire à ses intérêts; elle fortifioit assez ses amis pour qu'ils pussent désormais se passer de son secours; elle soustrayoit ses ennemis à la rigueur de sa vengeance. Pour rompre cette paix qui l'offensoit, il ne se crut point obligé de recourir à des trames cachées ou à des ruses impénétrables; il fit dire sous main aux Gibelins qui venoient de rentrer à Florence, qu'il avoit donné l'ordre à son maréchal de les massacrer tous la nuit suivante, s'ils ne se hâtoient de se retirer. Le caractère de Charles étoit assez connu pour qu'on prêtât foi à de pareilles menaces : tous les Gibelins partirent, après avoir prévenu le pape de l'avis qu'ils avoient reçu. Celui-ci, non-moins irrité qu'eux, et contre Charles et contre les Guelfes de Florence, se retira quatre jours après, chez le cardinal des Ubaldini, dans le Mugello, où il passa le reste de l'été, et il frappa la ville

de Florence d'un interdit, pour n'avoir pas observé la paix qu'elle avoit jurée (1). 1273.

Les négociations du pape pour pacifier les Génois, et les engager à secourir la Terre-sainte, n'avoient pas plus de succès, et c'étoit toujours Charles d'Anjou qui mettoit obstacle à leur réussite. Des quatre plus nobles et plus puissantes familles de Gênes, il y en avoit deux, les Spinola et les Doria, qui avoient contracté alliance avec le peuple; elles avoient fait apporter plusieurs changemens au gouvernement pour le rendre plus démocratique, et en retour elles avoient obtenu que les deux chefs de ces familles, Oberto Doria et Oberto Spinola, fussent déclarés capitaines du peuple, et chargés, pour un temps indéfini, de toutes les fonctions qu'exerçoient auparavant les podestats. Cette révolution s'étoit opérée dans l'année 1270, à l'époque même où Charles d'Anjou, en confisquant les biens de ses propres matelots génois, après leur naufrage, avoit indisposé contre lui la république. Ce fut une raison pour les nouveaux gouvernans de pencher plutôt en faveur des Gibelins. D'autre part les Grimaldi et les

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 42, p. 263. — *Ricordano Malaspina Stor. Fior.* c. 198, p. 1018. — *Leonardo Aretino Hist. Fior.* L. III, p. 85-90. — *Raynaldi Annal. Eccles.* S. 27 et suiv., p. 212, 213.

1273. Fieschi, avec les chefs des autres familles nobles, ne s'étoient pas soumis long-temps au nouveau gouvernement; après avoir tenté de faire révolter plusieurs châteaux contre lui, ils avoient été forcés de s'exiler. Ils s'étoient retirés à la cour de Charles, et ils avoient sollicité ce prince d'entreprendre la guerre contre Gênes, pour les rétablir dans leur patrie.

Charles en effet signa un traité avec ces émigrés guelfes, en vertu duquel il devoit, pendant un certain nombre d'années, être seigneur de Gênes; et d'abord après, sans aucune provocation de la part de la république, il donna l'ordre de saisir dans tous les ports de ses États tous les marchands génois, qui étoient venus s'y établir en grand nombre, sur la foi des traités, et de confisquer à son profit tous leurs vaisseaux et toutes leurs propriétés. Cet acte de brigandage fut commis à la fin de l'année 1272; et, au commencement de la suivante, comme la nouvelle en fut portée à Gênes, on y reçut aussi la déclaration de guerre de tous les alliés du roi, et de tous les Guelfes du Piémont.

Les Génois déclarèrent, à leur tour, la guerre au roi de Sicile et à tous ses alliés; mais quoiqu'ils eussent droit à de sévères

représailles, ils se contentèrent de donner 1273.
l'ordre à tous les Provençaux et à tous les Siciliens de sortir, sous quarante jours, du territoire de Gênes, leur déclarant qu'au bout de ce terme, partout où l'on pourroit saisir eux ou leurs biens, on les traiteroit en ennemis. Pendant que le pontife s'efforçoit de pacifier les Génois, Charles profitoit de l'animosité qu'il avoit excitée dans le parti guelfe de Toscane, pour les attaquer. Son vicaire, à la tête des Lucquois, Florentins, Pistoïois et Arétins, s'avança par la rivière de Levant, le sénéchal de Provence, par celle de Ponent, les Alexandrins, les marquis del Bosco et del Carreto, par les montagnes au nord, pour envahir la Ligurie (1). Partout cependant les Guelfes furent repoussés, et les troupes de Charles eurent le désavantage pendant toute cette campagne.

Une guerre non moins importante occupoit les Vénitiens, et les empêchoit de porter du secours à la Terre-sainte; c'étoit celle que les Bolonois leur avoient déclarée, pour se soustraire au tribut que les Vénitiens avoient nouvellement imposé sur toutes les marchandises qui remontoient ou descendoient le Pô.

(1) *Annales Genuenses Contin. Caffari*, L. IX, p. 555, 556, T. VI. — *Ubertus Follieta Genuens. Historiæ*, L. V, p. 377.

1273. Cette guerre, qui dura trois ans, et qui, sous d'autres rapports, ne fut pas signalée par des évènemens bien importans, est remarquable comme ayant été entreprise par les Bolonois, lorqu'ils étoient parvenus au plus haut terme de leur puissance. Aussi l'armée que cette seule ville envoya, l'année 1270, sur le Pô de Primaro, pour y bâtir une forteresse qui commandoit l'embouchure de la rivière, étoit-elle plus considérable que les armées avec lesquelles Manfred, Charles d'Anjou et Conradin avoient disputé le royaume des deux Siciles. Plusieurs historiens la font monter à quarante mille hommes. Il est vrai que, pour combattre les Vénitiens, au milieu des canaux et sur le bord des lagunes, on ne pouvoit employer que de l'infanterie : tout le peuple marchoit donc à cette expédition. Dans les autres guerres, ce n'étoient pas les hommes qui manquoient, mais les chevaux et les armures; aussi se réduisoit-on à un petit nombre de gendarmes. Les Bolonois remportèrent une grande victoire sur les Vénitiens, qui avoient cherché à interrompre leurs travaux (1). Cette guerre fut la seule

(1) *Andreæ Danduli Chronic. Venetum*, c. 8, §. 8, p. 380. — *Cherubino Ghirardacci Hist. di Bologna*, L. VII, p. 217 et 223. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1272, §. 45, p. 200.

que le pape réussît à terminer cette année; 1273.
il en vint à bout par l'entremise des frères Mineurs; les Bolonois rasèrent la forteresse qu'ils avoient élevée, et les Vénitiens accordèrent à leurs vaisseaux le libre transit par le Pô.

Le pape n'avoit pas lieu d'être satisfait de Charles d'Anjou. Loin de favoriser son ambition, il devoit craindre l'agrandissement ultérieur d'un prince déjà trop puissant pour la liberté de l'église; aussi, vers le même temps, prit-il deux déterminations qui restreignoient le pouvoir actuel de Charles, et qui faisoient échouer les projets plus vastes qu'il avoit formés. Il résolut de donner un empereur à l'Occident, et de reconnoître pour empereur de l'Orient Michel Paléologue, qui, à cette occasion, réconcilia les Grecs à l'église romaine.

L'empire d'Occident, depuis la déposition de Frédéric au précédent concile de Lyon, n'avoit plus eu de chef universellement reconnu ou par ses sujets ou par l'église. Les princes allemands, non moins désireux que les villes d'Italie d'affermir leur indépendance, sembloient avoir pris à tâche de diviser toujours leurs suffrages entre deux concurrens, pour qu'aucun ne parvînt à leur commander. Bien plus, ils avoient été choisir aux extrémités de l'Europe, des princes qui n'avoient

1273. ni influence sur l'Allemagne, ni rapports avec elle, pour que la dignité impériale ne fût en eux qu'un vain titre, et pour que leurs disputes mêmes ne pussent pas exciter de guerres civiles. Richard, comte de Cornouailles, et Alphonse X, roi de Castille et de Léon, firent, en effet, fort peu de mal ou à eux-mêmes ou au royaume d'Allemagne, par leurs prétentions opposées. Richard étoit mort en 1271, après avoir porté le titre de roi des Romains depuis 1257. Alphonse vivoit encore, et se glorifioit toujours de ses droits à l'empire; mais à la réserve de quelques gendarmes qu'il avoit envoyés aux Gibelins d'Italie, il n'avoit pris aucune part aux révolutions de son empire prétendu, et il n'étoit pas sorti une seule fois de son ancien royaume, pour essayer d'établir sa puissance sur ses nouveaux États (1). Il y avoit peut-être peu d'inconvéniens pour l'Allemagne à ce long interrègne; mais comme le pontife avoit dessein de réunir les forces de la chrétienté contre les Infidèles, il désiroit lui donner un chef. Grégoire refusa donc de

(1) Il se préparoit, cette année même, à se mettre en route pour l'Allemagne, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'élection de Rodolphe. *Mariana Histor. de las Españas*, L. XIII, c. 22, p. 610. — *Voyez* aussi la lettre de Grégoire X à Alphonse, du 16 des cal. d'octobre 1272. *Ap. Raynald.* §. 33 et suiv. p. 197.

reconnoître Alphonse comme roi des Romains; il écrivit aux électeurs, si long-temps divisés, de regarder leurs anciennes nominations comme non avenues; il les pressa de se réunir, et de choisir parmi les princes allemands un homme dont le mérite et les talens pussent relever l'empire affoibli. Ce choix fut fait dans l'année 1273. Rodolphe, comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche actuelle, fut désigné pour roi des Romains, non-seulement par les sept électeurs, mais par tous les princes d'Allemagne. Leur choix fut approuvé par le pape, et ensuite par le concile général assemblé à Lyon. Ce fut devant ce concile que les électeurs ecclésiastiques, et l'évêque de Spire, chancelier de Rodolphe, répétèrent, au nom de leur maître, la promesse de respecter les libertés ecclésiastiques, et de ne point envahir les domaines de l'église (1). 1273. 1274.

Le pape exigea aussi que Rodolphe promît de ne point attaquer le roi de Sicile, et de ne former aucune prétention sur son royaume. Mais quoique Charles se trouvât ainsi sous la protection de l'église, la nomination d'un

(1) *Voyez* leurs chartres, *apud Raynaldum*, §. 7-12, p. 220. —*Voyez*, dans le premier livre de Muller, l'origine de la maison de Habsbourg, les talens et les vertus que Rodolphe développa dans les guerres de ses petits fiefs, et son élévation inattendue. *Geschichte der Schweiz. Eidg.* B. I, c. 17, p. 507.

1274. nouveau roi des Romains lui donnoit de violentes inquiétudes. Son autorité en Toscane et en Lombardie, son titre même de vicaire impérial, qui lui avoit été donné par les papes, ne pouvoient être long-temps reconnus par un empereur allemand; et les sujets de mécontentement qu'il avoit donnés au pontife lui pouvoient faire craindre qu'à la fin celui-ci n'appelât Rodolphe à son aide, pour l'opposer à de nouvelles usurpations.

Charles embrassoit dans son ambition la Grèce non moins que l'Italie. Dès l'an 1267 il avoit conclu un traité avec l'empereur fugitif des Latins, Baudoin II (1), par lequel Baudoin, en considération des secours qui lui étoient promis, cédoit à Charles la suzeraineté de la principauté d'Achaïe, ainsi que presque toutes les terres qui restoient à l'empire latin dans le Levant, et il lui promettoit, en outre, le tiers des conquêtes qui se feroient en commun. En même-temps, Baudoin fit épouser à Philippe, son fils unique, Béatrix, fille de Charles; et Baudoin étant mort en 1272, Philippe prit le titre d'empereur de Constantinople. Le roi de Sicile se crut alors, plus que jamais, obligé à donner des secours à son

(1) *Histoire de Constantinople sous les empereurs françois, par Ducange.* L. V, c. 49, T. XX, p. 87. La chartre du traité est au recueil des pièces justificatives, p. 10.

gendre, pour recouvrer les États de ses pères. 1274.
Mais Grégoire X prenoit un trop vif intérêt aux affaires de la Terre-sainte, pour permettre qu'une autre croisade fût de nouveau détournée de son vrai but, par l'espérance de conquérir Constantinople, tandis que l'occasion se présentoit de contracter alliance avec l'empereur des Grecs et de se fortifier de son aide. Il accueillit donc les ambassadeurs que Michel Paléologue lui envoya au concile de Lyon (1), lorsqu'ils y traitèrent et parurent y conclure la réunion des deux églises, et il étendit sa protection sur l'empire d'Orient comme sur celui d'Occident.

Ce fut un glorieux pontificat que celui de Grégoire X; et il auroit laissé, sans doute, des traces plus profondes dans la mémoire des hommes, s'il avoit duré plus long-temps, ou si ce pape vénérable avoit eu des successeurs dignes de lui. L'Italie presque entièrement pacifiée par son esprit impartial, après que la fureur des guerres civiles avoit semblé détruire tout espoir de repos; l'interrègne de l'empire terminé par l'élection d'un prince qui se couvrit de gloire, et qui fonda l'une des plus puissantes dynasties de l'Europe; l'église grecque

(1) *Nicephorus Gregoras*, L. V, c. 1 et 2, T. XX, p. 63. — *Georgii Pachymeris Historia*, L. V, c. 10 et 11, etc., T. XII, p. 205 et suiv.

1274. réconciliée avec la latine, et la querelle entre les Francs et les Grecs pour l'empire d'Orient, terminée d'une manière juste et honorable; un concile œcuménique, auquel assistèrent cinq cents évêques, soixante et dix abbés mitrés, et mille autres religieux ou théologiens, présidé par ce pontife et occupé de lois utiles à la chrétienté, et dignes d'une si auguste assemblée; tels sont les événemens qui rendirent son règne remarquable.

L'une des lois de ce concile fut celle qui ordonna d'enfermer les cardinaux dans le conclave, ainsi qu'on le pratique à présent, et de les forcer, par plusieurs privations, à réunir plus tôt leurs suffrages pour donner un chef à l'église. On ne leur accorda qu'un seul domestique, ou conclaviste; on leur interdit toute communication avec le dehors; on réduisit enfin leurs repas à un seul mets le matin et le soir (1). Le long interrègne qui avoit précédé l'élection de Grégoire X, avoit alarmé l'église entière, et il étoit important de prévenir le retour d'événemens semblables, qui pouvoient, à la fin, priver entièrement la chrétienté de ses chefs.

1275. Pour terminer glorieusement son pontificat, le pape se préparoit à conduire lui-

(1) Voyez le canon, *apud Raynaldum*, §. 24-26, p. 224.

même à la Terre-sainte, une nouvelle croi- 1275.
sade. Il avoit engagé tous les potentats de la chrétienté à marcher en personne à cette expédition. L'empereur Rodolphe devoit en être le chef, et Philippe le hardi, roi de France, Edouard, roi d'Angleterre, Jacques, roi d'Aragon, et Charles, roi de Sicile, avoient promis de l'accompagner (1). Des décimes ecclésiastiques avoient été accordées pour six ans, à tous ces souverains, pour les mettre en état de rassembler leurs troupes, et l'année 1275 fut consacrée à leurs préparatifs. Pendant cette année, le pape parcouroit l'Europe, pour y rétablir la paix, et réunir les forces du monde chrétien vers le seul but qu'il s'étoit proposé. Mais, comme il retournoit vers Rome, en passant par Arezzo, il tomba malade dans cette ville, et il y mourut presque subitement, au commencement de janvier 1276. Dès qu'il fut mort, 1276.
les rois auxquels il avoit inspiré son enthousiasme, renoncèrent à leurs projets chevaleresques; les Grecs retournèrent à leurs schismes; et les catholiques, de nouveau divisés, tournèrent les uns contre les autres, les armes qu'ils avoient consacrées à la délivrance de la Terre-sainte (2).

(1) *Raynaldi Annal. Ecclesiast.* §. 42, p. 245.
(2) *Ib., ann.* 1276, §. 1, p. 248.

1276. Déjà, pendant le voyage du pontife en France, l'on avoit vu éclater dans la Romagne, la Toscane et la Lombardie, les passions que sa présence comprimoit, et qu'il sembloit avoir enchaînées par la vigueur et la sainteté de son caractère. La mort seule l'empêcha de réparer les maux qu'avoit fait leur explosion, et d'étouffer leur violence.

1273. A Bologne, un tragique évènement avoit fait éclater la haine de deux familles déjà rivales; elles entraînèrent tous leurs concitoyens dans leur querelle, et firent déchoir rapidement leur patrie du haut degré de puissance et de gloire, auquel elle étoit parvenue.

Les Gieremei étoient depuis long-temps à la tête du parti guelfe à Bologne, les Lambertazzi, à la tête du parti gibelin; et quoique cette ville fût une de celles où l'esprit démocratique s'étoit manifesté le plus tôt, les nobles avoient conservé sur les factions, le crédit qu'on leur refusoit dans l'administration de la république. Les Gieremei et les Lambertazzi, opposés en toute occasion, avoient conçu les uns pour les autres une haine violente; cependant le gouvernement avoit réussi jusqu'alors à réprimer cette haine, et les avoit contenus les uns et les autres, dans l'enceinte des mêmes murs, où ils siégeoient dans les mêmes conseils.

Deux jeunes gens, Boniface Gieremei, et 1273.
Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avoient oublié cette haine mutuelle de leurs familles : ils s'aimoient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle ; mais, tandis qu'ils croyoient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi, la foiblesse de leur sœur. A peine, comme ils entroient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite ; Boniface y étoit encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés, dont les Sarrasins avoient introduit l'usage, et dont le vieux de la montagne, précisément à cette époque, armoit ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi cachèrent ensuite, sous des décombres, le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte ; mais ils ne se furent pas plus tôt retirés qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyoit répandu, découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'étoit de sucer la plaie encore sanglante. Ainsi, trois ans plus tôt, Édouard d'Angleterre avoit été sauvé par le dévouement de la tendre Éléonore. Un reste de vie sembloit animer encore le corps de Boniface :

1273. Imelda entreprit son triste ministère, et de la blessure de son amant, elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avoit trop aimé (1).

1274. La haine des Gieremei et des Lambertazzi, ne put plus, depuis cet évènement, être contenue par les lois; ils contractèrent des alliances avec les peuples auparavant ennemis de leur patrie; les Gieremei s'unirent aux Modénois, les Lambertazzi, aux habitans de Faenza et de Forli; et, s'efforçant de faire adopter par leur patrie, leurs inimitiés ou leurs alliances, les Gieremei conduisirent sur la place publique le carroccio, en signe d'une expédition prochaine contre les villes de Romagne; les Lambertazzi les y attaquèrent. Pendant quarante jours les deux factions se combattirent sans relâche, sur la place de Bologne, ou autour des palais fortifiés des chefs des deux partis. Enfin, après avoir versé des torrens de sang, les Gieremei se rendirent maîtres de toutes les forteresses des Lambertazzi, et ces derniers furent obligés de sortir de la ville, avec tous leurs amis et

(1) *Cherubino Ghirardacci Hist. di Bologna*, L. VII, p. 224.

tout le parti gibelin. Jamais, dans aucune guerre civile, l'abus de la victoire ne fut porté plus loin : douze mille citoyens furent frappés d'une sentence commune de bannissement ; tous leurs biens furent confisqués, et toutes leurs maisons, après avoir été abandonnées au pillage, furent rasées (1). 1274.

Les Lambertazzi cependant se fortifièrent dans les villes de Romagne, où ils s'étoient réfugiés, et surtout à Forli et à Faenza. Les Gibelins, persécutés dans presque toute l'Italie, s'y réunirent autour d'eux ; le comte Guido de Montefeltro se mit à leur tête, et c'est en les commandant qu'il acquit la réputation de grand capitaine dont il jouit ensuite dans toute l'Italie. Deux fois, pendant l'année 1275, il mit en déroute les Gieremei et les Guelfes, auprès du pont de San-Procolo, et deux fois il fit trembler Bologne, qui se crut sur le point de retomber aux mains des Gibelins. Cette ville, pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, demanda du secours au roi Charles, qui, en 1276, lui envoya pour la gouverner, Richard de 1275.

(1) *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 7 et 8, T. IX, p. 716. — *Cherub. Ghirardacci Storia di Bolog.* L. VII, p. 226. — *Mathæi de Griffonib. Memor. historic.* T. XVIII, p. 123. — *Cronica di Bologna. di Fra Bartol. della Pugliola.* T. XVIII, p. 285.

1275. Beauvoir, seigneur de Durford, avec quelques compagnies de gendarmes.

La Toscane avoit paru réunie toute entière au parti guelfe; la république de Sienne s'étoit abandonnée au gouvernement de cette faction; celle de Pise s'étoit soumise à Charles, et avoit obtenu l'absolution de l'église; mais
1274. la guerre entre cette ville et les Guelfes, recommença pendant le voyage du pape en France, et en même-temps on vit éclater dans la république pisane, cette discorde intestine qui, douze ans plus tard, conduisit à une mort cruelle, le trop fameux comte Ugolino avec ses enfans.

Nous avons indiqué dans le chapitre seizième, l'origine des factions, qui, sous les noms des comtes et des Visconti, déchirèrent la ville de Pise. Nous avons dit que les Visconti, seigneurs d'une partie de la Sardaigne, et surtout de Gallura, avoient fait hommage de leur principauté au pape, pour se rendre indépendans de la république, et avoient recherché la protection de l'église, contre leur propre patrie, et contre le roi Henzius, fils de Frédéric II. Nous avons dit aussi que les comtes de Ghérardesca et de Donoratico, zélés partisans de l'empereur, avoient réclamé plus fortement que tous les autres, contre l'indépendance qu'affectoient leurs rivaux;

indépendance qu'ils qualifioient de rebellion contre la république. Depuis cette époque, les Visconti étoient demeurés attachés à l'église; et comme le parti contraire dominoit à Pise, ils avoient résidé pour l'ordinaire, dans leur judicature ou souveraineté de Gallura, en Sardaigne. D'autre part, les comtes de Ghérardesca et de Donoratico avoient, dans toutes les occasions, manifesté leur dévouement au parti gibelin; ils s'étoient empressés au service de Manfred; deux d'entr'eux avoient suivi Conradin dans son expédition infortunée; ils avoient été les compagnons constans de ses disgrâces comme de ses succès, et, pris dans Astura, avec lui et le duc d'Autriche, ils avoient péri sur un même échafaud. Cependant, un autre de ces comtes, Ugolino della Ghérardesca, devenu chef de sa famille par la mort des deux précédens, paroissoit écouter beaucoup moins l'esprit désintéressé du parti de ses pères, ou les devoirs d'une vengeance de famille, que les intérêts de son ambition. Il avoit donné sa sœur pour femme à Giovanni Visconti, juge ou souverain de Gallura, et il avoit ainsi formé des liens de sang, entre les chefs des deux partis opposés. Ce n'est pas qu'il renonçât ouvertement à celui des Gibelins; il s'efforçoit seulement; par ses intrigues dans les deux 1274.

1274. factions, d'affermir son pouvoir personnel, et de se frayer une route vers la tyrannie.

Giovanni de Gallura, de son côté, étoit rentré à Pise, lorsque cette ville s'étoit réconciliée avec l'église; mais il y avoit rapporté les mœurs et les habitudes du chef d'une tribu demi-barbare de Sardaigne. Il étoit entouré de soldats et de cliens; et, comme on n'avoit pas permis à ceux-ci de vivre dans les murs de la ville, il les avoit répandus dans les châteaux des frontières; surtout il les avoit cantonnés à Calci, où une vieille discorde entre les bourgeois faisoit accueillir, par un parti, ces bandes indisciplinées.

Les meilleurs citoyens de Pise, surtout les anciens chefs du parti gibelin, les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, concevoient une égale inquiétude et de la rivalité du comte Ugolino avec le juge de Gallura, et de leur alliance. Comme ils ne vouloient point cependant rompre la paix de Toscane, ou donner des sujets de mécontentement au roi Charles et aux Florentins, ils crurent que la république devoit montrer une impartialité absolue dans ses jugemens, et écarter en même-temps des citoyens turbulens qui bravoient les lois, à quelque parti qu'ils prétendissent appartenir. Le 24 juin 1274, le juge de Gallura fut exilé, avec les principaux de ses compagnons d'armes,

et le comte Ugolino fut retenu en prison dans le palais du peuple (1). Le premier se rendit immédiatement à Florence; et, feignant que les Pisans ne le persécutoient qu'en haine du parti guelfe, il obtint d'être admis dans l'alliance des Guelfes toscans. Alors, avec les milices de Florence et de Lucques, il vint assiéger le château de Montopoli, dont il se rendit maître au mois d'octobre. Cependant, comme il continuoit ses attaques contre sa patrie, il mourut à San-Miniato, au mois de mai suivant. Il laissa un fils, appelé comme lui Giovanni, mais qu'on désigna par le nom de Nino de Gallura. Ce jeune homme, neveu par sa mère du comte Ugolino, fut désormais, parmi les Pisans, le chef du parti guelfe. 1274. 1275.

Cette parenté rendit le comte plus suspect encore aux Gibelins qui gouvernoient Pise. Ugolino fut exilé au mois de juin 1275. Il se rendit immédiatement à Lucques, de même que l'avoit fait le juge de Gallura, et il prit parti avec les Guelfes (2). Cependant, la ville de Pise, épuisée par la défection des chefs de

(1) *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pisanæ.* T. XXIV, p. 682. — On ne vouloit pas exiler alors le comte Ugolino, parce que toutes les villes toscanes étant gouvernées par les Guelfes, c'auroit été le livrer au pouvoir de ses ennemis.

(2) *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pis.* p. 684. — *Giovanni Villani,* L. VII, c. 46, p. 265.

1275. ses deux factions, étoit trop foible pour résister à la Toscane entière conjurée contre elle, à ses propres émigrés, et aux troupes du roi Charles. Les Pisans furent battus une première fois à Asciano, avec une perte considérable; une seconde fois, l'année suivante, au Fosso Arnonico, et ils se virent enfin contraints à recevoir de nouveau tous leurs exilés dans Pise, et à leur rendre la principale part au gouvernement. Mais le comte Ugolino qui s'étoit allié, non-seulement aux ennemis de sa patrie, mais à ceux de sa faction et de sa famille, ne put jamais se laver de cette tache
1276. aux yeux de ses concitoyens. L'année même où il fut rappelé, Roger des Ubaldini, issu d'une famille du Mugello, qui, de tout temps, s'étoit montrée gibeline, fut promu à l'archevêché de Pise (1). C'étoit lui qui devoit, en 1288, faire payer au comte Ugolino une peine cruelle pour ses trahisons.

Cependant, depuis la mort de Grégoire X, trois papes, dans l'espace de douze mois, gouvernèrent l'église : Innocent V, Adrien V. et Jean XXI. Leur administration incertaine n'a pas laissé de traces dignes de l'histoire; mais, pendant qu'ils étoient les chefs de la chrétienté, dans le nord de l'Italie, une révolution

(1) *Guido de Corvaria Fragm.* p. 686.

renversa la maison della Torre à Milan; 1276.
la maison Visconti fut élevée à sa place, et bientôt elle soumit à sa domination presque toute la Lombardie.

Le chef de la famille della Torre avoit été créé, depuis plusieurs années, anziano perpétuel du peuple milanois; en cette qualité, il exerçoit sur Milan et sur les villes voisines une autorité presque absolue. Depuis 1265, Napoléon della Torre étoit revêtu de cette dignité; il avoit partagé entre ses frères et ses plus proches parens les principales charges de l'État. A Raymond della Torre, l'un de ses frères, Grégoire X avoit accordé le patriarcat d'Aquilée, que l'on considéroit alors comme le plus riche bénéfice de l'Italie; et telle étoit en effet la puissance de cette maison, qu'outre les troupes de la commune de Milan, elle pouvoit mettre sur pied, par ses propres forces, quinze cents cavaliers (1). Les della Torre retenoient en exil Othon Visconti, élu archevêque de Milan, qui s'étoit mis à la tête des nobles et des Gibelins exilés; leurs guerres perpétuelles avec ces émigrés, avoient épuisé leurs trésors; ils avoient cherché à les remplir de nouveau par des impositions onéreuses, et leurs exactions avoient aliéné le peuple, que les della

(1) *Giovan. Villani*, L. VII, c. 51, p. 268.

1276. Torre autrefois avoient protégé contre les nobles. Cependant aussi long-temps que Grégoire X avoit régné, comme ce pontife vouloit qu'aucune révolution ne retardât la croisade qu'il méditoit, il n'avoit donné à l'archevêque Othon aucun appui pour le mettre en possession d'un siége auquel il avoit été canoniquement élu; et cet archevêque, soutenant seul la guerre à la tête des gentilshommes, plutôt comme un partisan que comme un prélat, avoit été appelé, dans une suite d'avantures presque romanesques, à faire preuve de patience autant que de courage.

Pendant l'année 1276, tandis que trois papes étoient successivement enlevés au saint-siége, lorsqu'à peine ils en étoient mis en possession, Othon recouvra des forces et de la hardiesse. Il fit alliance avec le marquis de Montferrat; il réunit autour de lui tous les émigrés milanois et quelques gendarmes espagnols qu'Alphonse X avoit envoyés en Lombardie, lorsqu'il avoit voulu faire valoir ses droits à l'empire. A la fin de cette année, quoique Othon eût éprouvé plusieurs échecs, il se trouvoit en possession de Como et de quelques châteaux dans le voisinage des lacs. Au com-
1277. mencement de janvier 1277, il s'empara de Lecco et de Civate; ensuite, il s'avança vers Milan, au travers de la Martesana. Napoléon

della Torre sortit au-devant de lui avec les 1277.
principaux seigneurs de sa famille et environ sept cents chevaux; mais comme il avoit affaire à un ennemi qu'il avoit déjà vaincu plusieurs fois, il ne songea point assez à se tenir en garde contre ses entreprises, et il passa la nuit du 20 au 21 janvier, à Desio, sans se mettre à couvert d'une surprise.

Au milieu de la nuit, l'archevêque fut introduit, par ses partisans, dans la bourgade de Desio; il y attaqua les Torriani comme ils étoient endormis. Francesco della Torre et Andreotto, son neveu, furent tués, ainsi que Ponzio des Amati, podestat de Milan; Napoléon fut fait prisonnier avec cinq de ses parens; et comme il tomba entre les mains des Comasques, ceux-ci, pour se venger d'un traitement pareil qu'il avoit infligé à un de leurs compatriotes, enfermèrent leurs six prisonniers dans trois cages de fer.

Deux seigneurs della Torre, Gaston, fils de Napoléon, et Godefroi, étoient libres encore, à Canturio, où ils commandoient un corps de cavalerie: ils coururent à Milan pour engager le peuple à prendre les armes et à délivrer leurs parens; mais ce peuple, instruit de la défaite des Torriani, s'étoit déjà révolté contr'eux. Ils trouvèrent les barricades mises dans les rues, tandis qu'on

comme démagogues, avoient introduit des habitudes monarchiques, en abaissant la noblesse, et en la chassant de sa patrie. Les Visconti, lorsqu'ils rentrèrent à la tête de cette noblesse, long-temps proscrite, ruinée et devenue mercenaire, trouvèrent le peuple corrompu par la servitude, et les grands énervés par l'exil. Il n'y avoit plus dans la nation d'esprit indépendant, de caractère élevé, ou d'amour pour la liberté; aussi, quoique des conseils républicains, des sociétés populaires, des corps qui auroient pu mettre obstacle aux usurpations du monarque, continuassent long-temps encore d'exister, le principe de vie qui auroit dû les animer, ne s'y trouvoit plus, et le pouvoir des Visconti fut transmis, par des pères vertueux, à des fils perdus dans les vices ou dans l'ineptie, sans que la nation cherchât à s'en ressaisir, ou que les Milanois, lors même qu'ils attaquèrent la famille Visconti, renouvelassent, avec un vrai patriotisme, la lutte pour leur liberté. 1277.

Dans cette même année, les cardinaux donnèrent pour chef à l'église, Jean Gaetano des Ursini, qui prit le nom de Nicolas III. Ce pontife étoit issu d'une des premières familles de Rome; il avoit la fierté et l'ambition qui convenoient à sa naissance; et,

1277. quoique son caractère fût moins pur que celui de Grégoire X, et sa conduite moins désintéressée; quoiqu'il travaillât à l'élévation de sa famille ou à celle du saint-siége, jamais au bien général de la chrétienté, cependant il contribua plus que Grégoire X au rétablissement de la liberté en Italie, parce que, moins occupé que lui du recouvrement de la Terre-sainte, il sentit qu'il falloit rétablir, dans sa propre patrie, un équilibre que ses prédécesseurs avoient détruit, et rabaisser le pouvoir de Charles qu'ils avoient trop élevé.

Charles étoit alors souverain absolu des deux royaumes de Sicile, sénateur de Rome, vicaire impérial en Toscane, où il ne restoit plus une seule ville qui ne fût dans sa dépendance; gouverneur de Bologne, et, en cette qualité, seigneur de toutes les villes guelfes de Romagne; protecteur du marquis d'Este, et, par lui, tout-puissant dans la Marche Trévisane; seigneur de plusieurs villes du Piémont, et prêt à opprimer les autres, auxquelles il faisoit la guerre. Nicolas III, avec une adresse très-remarquable, profita de cette grande puissance d'un roi qui se disoit encore le vassal de l'église, pour faire désirer à l'empereur Rodolphe son amitié. Dès qu'il eut contracté, de cette manière, une alliance avec l'empire, il vendit

à Charles sa protection auprès de l'empereur, 1277.
au prix des concessions les plus importantes; la modération du roi de Sicile fut ensuite donnée à Rodolphe comme règle de conduite, et le pontife parvint à déterminer, l'un par l'autre, les deux souverains rivaux qu'il redoutoit, à se dépouiller en sa faveur des prérogatives qui les avoient rendus formidables.

Rodolphe avoit annoncé qu'il viendroit incessamment prendre la couronne de l'empire, à Rome, et il assembloit déjà l'armée qui devoit l'y accompagner; mais, en même-temps, il se plaignoit de ce que Charles avoit usurpé ses droits sur presque toute l'Italie, et de ce qu'il s'intituloit vicaire impérial, tandis qu'aucun empereur ne lui avoit accordé ce titre. Rodolphe accueilloit les Gibelins, qui, persécutés dans toute l'Italie pour la cause de l'empire, s'empressoient de se ranger autour de l'empereur élu. Quoiqu'il n'eût point déclaré la guerre au roi de Sicile, on pouvoit s'attendre à ce que son expédition prochaine fût dirigée contre lui. Charles en ressentoit de l'inquiétude, et Nicolas s'empressa de s'entremettre entre les deux monarques, pour les réconcilier, en leur prêchant la modération.

Rodolphe étoit d'autant plus redoutable 1278.

1278. qu'il venoit de remporter une victoire sur Ottocar, roi de Bohême, dans laquelle ce prince avoit été tué, et que les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, avoient été conquis par ses troupes, et réunis à ses États. Charles, qui redoutoit la puissance et la valeur de cet empereur, ne pouvoit prétendre aucun droit à la Toscane ou à la Lombardie, qui faisoient entr'eux le sujet de la dispute, puisque, par sa chartre même d'investiture, et par le serment qui accompagnoit son hommage au saint-siége, il avoit reconnu que ces provinces ne pourroient jamais être possédées par le roi des deux Siciles, et qu'il s'étoit engagé à renoncer au vicariat de Toscane et au sénatoriat de Rome, dès que le pape le demanderoit. Nicolas III fit cette demande comme condition nécessaire de la paix qu'il traitoit entre Charles et Rodolphe; et, le 16 de septembre 1278, Charles déposa l'office de sénateur de Rome (1), renonça au vicariat de Toscane, retira ses troupes de cette province, et rendit au cardinal Latino, chargé par le pape de faire

(1) Nicolas publia une constitution, pour défendre à l'avenir de nommer sénateur aucun prince souverain, et il prit immédiatement pour lui-même cette dignité, dont Charles venoit de se dépouiller. *Vitali Storia de Senatori di Roma.* T. I, p. 176. — *Decretalia*, L. VI, *cap. fundamenta de electione. Raynald. ad ann.* §. 74, p. 298.

exécuter cette promesse, tous les châteaux où il avoit mis garnison, tous les otages qu'il s'étoit fait donner par les villes. Nicolas III s'attendoit à ce que, dans ces circonstances, Charles manifesteroit quelque humeur, et lui fourniroit peut-être une occasion de le traiter avec plus de sévérité encore. Mais lorsqu'il sut qu'il avoit accueilli le cardinal Latino avec politesse, et que sa modération ne s'étoit pas démentie dans ses propos, il s'écria : « Ce prince peut avoir » hérité le bonheur de la maison de France, » la finesse de la maison d'Espagne; mais, » pour sa retenue dans les discours, il n'y » a que sa fréquentation à la cour de Rome » qui ait pu la lui donner » (1). 1278.

Charles, d'après les sollicitations du pontife, ayant accordé pleine satisfaction à Rodolphe, celui-ci n'avoit plus de prétextes pour se refuser à se conformer aux demandes du pape. L'engagement de marcher en personne à la croisade, qu'il avoit pris avec Grégoire X, et qu'il ne se soucioit point d'accomplir, lui rendoit nécessaire la faveur de Nicolas, puisque le pape seul pouvoit le délier de son serment, et de l'excommunication dans laquelle il alloit se trouver enveloppé. Rodolphe, d'après ces

(1) *Raynaldi Ann.* 1278, §. 69, p. 297.

1278. considérations, accorda enfin la chartre sollicitée depuis long-temps, pour séparer entièrement en Italie les provinces qui dépendoient du saint-siége, et celles qui relevoient de l'empire.

Depuis plus d'un siècle, tous les empereurs, à l'époque de leur couronnement, avoient confirmé au saint-siége la possession de tout l'État ecclésiastique, de Radicofani jusqu'à Ceperano, ou jusqu'aux frontières du royaume de Naples; et, de plus, de toute l'Emilie ou Romagne, de la Marche d'Ancone, et de la Pentapole. Le saint-siége, qui n'avoit jamais été en possession de ces trois dernières provinces, comptant sur sa perpétuité, ne s'étoit point pressé d'en demander la jouissance; il avoit eu soin seulement de faire confirmer les donations souvent contestées de Charlemagne et de Louis le débonnaire, et il avoit attendu que ses droits eussent acquis la force que pouvoit leur donner l'antiquité. Les empereurs, tout occupés du présent, avoient considéré comme de vaines formules, des chartres qui, copiées sur des documens plus anciens, conservoient au saint-siége un titre à des provinces dont eux-mêmes retenoient la jouissance. Mais, ainsi que les papes l'avoient prévu, le temps vint où un empereur nouveau, ignorant les droits de sa couronne, et jusqu'à la géo-

graphie de l'Italie ; impuissant, même dans les provinces dont on ne lui contestoit pas la suzeraineté, prit pour des titres irrécusables, les chartres contradictoires de ses prédécesseurs. 1278.

Un chancelier impérial avoit parcouru toutes les villes italiennes, et avoit obtenu d'elles sans difficulté le renouvellement des mêmes sermens qu'elles avoient prêtés aux empereurs précédens. Nicolas écrivit à Rodolphe, pour le sommer de renoncer à une usurpation sacrilége (1). Il lui envoya copie des chartres de Louis le débonnaire, d'Othon I, de Henri VI, et il lui demanda d'exprimer avec non moins de clarté, quelles étoient les villes qui appartenoient à l'église, afin de les libérer du serment de fidélité qu'elles venoient de prêter par erreur. Rodolphe, en effet, par ses lettres patentes du quatre des calendes de juin, reconnut que les États de l'église s'étendoient depuis Radicofani à Ceperano ; qu'ils comprenoient en outre la Marche d'Ancone, le duché de Spolète, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, Massa Trabaria, et tous les autres lieux qu'un grand

(1) *Nicolai III Epistolæ*. T. II, L. I, epist. 5. *Apud Raynald.* §. 57 et suiv., p. 295.

1278. nombre de chartres impériales ont accordés à saint Pierre et à ses successeurs (1). Cette dernière clause laissant ainsi le champ libre pour de nouvelles usurpations, Rodolphe, en même-temps, révoqua, cassa et annulla le serment de fidélité que son chancelier avoit reçu des citoyens de Bologne, Imola, Faenza; Forlimpopoli, Cesena, Ravenna, Rimini, Urbino, et autres lieux relevans de l'église; et il chargea son protonotaire d'annoncer aux citoyens de toutes ces villes, qu'il les avoit déliés de toute obligation envers lui.

Par les chartres de Rodolphe, l'État de l'église acquit l'étendue qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Mais les droits dont l'empereur étoit en possession, ceux qu'il pouvoit transmettre au saint-siége, n'étoient qu'une mouvance, une suzeraineté qui apportoit peu de bornes à l'autorité des gouvernemens particuliers. Parmi les provinces relevant du saint-siége, il y avoit plusieurs républiques, comme

(1) *Voyez* la lettre de Rodolphe, §. 51 et 52, et la chartre de Godefroy Prévost de Soliez, protonotaire, §. 53, *ap. Raynald. Ann.* 1278, *p.* 294. Cette reconnoissance des droits de l'église fut confirmée l'année suivante. Rodolphe renonça expressément à tout droit qui pouvoit être resté à l'empire, et donna de nouveau, autant que besoin pouvoit être, les mêmes provinces à l'église. Sa chartre fut confirmée par les princes de l'empire. *Raynaldi*, 1279, §. 1-7, *p.* 302 et suiv.

Bologne, Pérouse et Ancone; plusieurs prin- 1278.
cipautés, comme Montefeltro et Bertinoro, qui ne crurent point avoir rien perdu de leur ancienne indépendance. De même que les pontifes avoient laissé passer plusieurs siècles avant de demander aux empereurs qu'ils leur consignassent les provinces qu'ils avoient données au saint-siége, ils laissèrent passer encore deux siècles avant de demander aux peuples de reconnoître cette transmission de droits, et avant d'exercer sur ces peuples leur souveraineté. Pouvoir attendre, pouvoir prodiguer le temps et compter sur une domination qui ne finira point, fut toujours pour les papes un grand moyen de succès. Les peuples libres cependant ne supposèrent point qu'ils eussent empiré de condition. Les historiens contemporains de Bologne se contentent de dire que la même année cette ville se donna au pape, en réservant tous ses droits sur la Romagne; et ils ne supposent pas que cet évènement mérite de plus grands détails (1).

Nicolas III, après avoir augmenté les droits et les possessions du saint-siége, voulut procurer à sa famille la jouissance de ces acquisitions. Il nomma comte de Romagne, Bertoldo

(1) *Cronica miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288.—*Mathæi de Griffonibus Chronic. Bonon.* p. 126.

1278. Orsino, son frère (1); il créa trois cardinaux de sa famille, et il donna aussi la pourpre à plusieurs seigneurs romains dont il vouloit s'assurer l'affection, en même-temps qu'il se procuroit ainsi la pluralité des voix dans le sacré collége. Mais, quelque vaste que fût son ambition, elle paroissoit s'accorder toujours avec le maintien de la paix et de la prospérité publique. Il chargea le cardinal Latino, évêque d'Ostie, celui de ses neveux qui lui étoit le plus cher, d'une légation dans la Romagne, la Marche, la Toscane et la Lombardie, en lui donnant pour commission spéciale de réconcilier les factions et les cités, et de conclure la paix de famille à famille et de ville à ville. Il l'autorisa en même-temps à recevoir de nouveau dans le sein de l'église tous ceux qui avoient été excommuniés comme Gibelins, et à ne faire aucune acception de parti, en répandant les faveurs spirituelles parmi les fidèles.

Le cardinal Latino commença par la Romagne sa mission de paix; il y trouva les Gieremei et les Lambertazzi de Bologne,

(1) *Voyez* la chartre accordée à Bertoldo Orsino, *apud Ghirardacci*, L. VIII, p. 236.—Nicolas créa en tout sept cardinaux romains, qui presque tous avoient quelque relation de parenté avec lui. *Ricordano Malespini*, c. 204, p. 1022.

épuisés par une suite de combats. Les premiers, qui étoient restés en possession de la ville, ne suffisoient point à la défense de son territoire, et chaque jour ils éprouvoient de nouveaux échecs, tandis que les seconds, dans leur exil, n'avoient plus rien à perdre, et que leurs attaques, toujours imprévues, étoient aussi presque toujours couronnées par la victoire. Le cardinal commença par faire reconnoître dans toutes les villes, l'autorité de son parent, le nouveau comte de Romagne; afin que celles où dominoient les Guelfes, et celles où dominoient les Gibelins, se trouvant relever d'un même chef, eussent un point de ralliement et un arbitre de leur discorde. Il parcourut toutes ces villes avec le comte Bertoldo; et comme il étoit de l'ordre des prédicateurs de Saint-Dominique, au moment de l'inauguration du comte, il prêcha la paix aux Lambertazzi, à Faenza et à Forli, comme aux Gieremei, à Imola et à Bologne. Parvenu dans cette dernière ville, il rassembla, d'après les ordres exprès du pape, cinquante commissaires de chaque parti; il leur présenta un projet d'accommodement ou d'arbitrage, que le pape avoit dressé lui-même, d'après lequel les Lambertazzi et tous les exilés devoient être rappelés à Bologne, et remis dans l'entière possession de leurs biens. 1278.

1278. Quelques chefs de parti seulement, dont la présence auroit pu réveiller des haines à peine assoupies, étoient, pour un temps, encore obligés d'habiter hors de leur patrie, dans les lieux que leur assigneroit le pape; toutes les propriétés saisies de part et d'autre devoient être restituées; les sociétés populaires, qui ne s'étoient montrées propres qu'à entretenir l'esprit de parti, et à organiser la guerre civile, furent abolies; et le pape se réserva le droit de maintenir, s'il le falloit, par toutes les peines ecclésiastiques, la paix dont il dictoit les conditions (1).

1279. Après des négociations assez longues, la paix fut enfin conclue aux conditions que le pape avoit arrêtées; chaque parti donna caution pour son exécution, jusqu'à la somme de cinquante mille marcs d'argent; chacune des communes de Romagne, signa la même pacification à son tour, et donna des cautions pour une certaine somme. Enfin, le quatre du mois d'août 1279, tous ces traités divers ayant été conclus, les deux factions des Gieremei et des Lambertazzi, furent assemblées sur la place de Bologne. Cette place étoit ornée tout autour de riches tapis parsemés de guirlandes de fleurs et de festons de

(1) *Voyez* cette constitution, qui occupe cinq pages petit folio, *Ghirardacci*, L. VIII, p. 239-243.

verdure. Auprès de la porte du palais, étoit une chaire magnifique, recouverte de brocard : le cardinal-légat, accompagné des archevêques de Bari et de Ravenne, des évêques de Bologne et d'Imola, et de l'abbé de Galliata, tous en habits pontificaux, vint prendre place sur cette chaire. Dans un discours éloquent, il prêcha la paix aux citoyens réunis ; il fit lire ensuite devant lui, les lettres du pape, et le compromis qui avoit été arrêté; enfin, il fit avancer cinquante citoyens des plus considérés de chaque faction, et il leur fit jurer sur le saint évangile, au nom de tous leurs concitoyens, qu'ils vivroient perpétuellement en paix et en amour les uns avec les autres. Les procureurs et les syndics des deux partis, s'embrassèrent, et cette auguste cérémonie fut terminée par des fêtes, où éclata la joie universelle (1). 1279.

Avant que la pacification de la Romagne fût terminée, le cardinal Latino avoit fait une absence de cette contrée, pour réconcilier

(1) Ghirardacci, *Stor. di Bologna*, L. VIII, p. 248, donne les noms de cent trente-huit familles gibelines et de cent vingt-neuf familles guelfes qui signèrent cette paix. — *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288, 289. — *Math. de Griffonibus Memor. histor.* T. XVIII, p. 126. — *Chron. Fr. Francisci Pipini*, L. IV, c. 10, T. IX, p. 718. — *Annales Forolivienses*. T. XXII, p. 146. — *Annales Cæsenates*. T. XIV, p. 1104.

1279. également les villes toscanes. Il arriva le 8 octobre 1278 à Florence, accompagné par trois cents cavaliers, sujets de l'église. Les magistrats, le clergé et le peuple, précédés par le carroccio, s'avancèrent au-devant de lui, pour le recevoir. Florence n'avoit pas moins besoin que Bologne, d'un pacificateur; non-seulement les Gibelins étoient exilés, mais encore dans le parti guelfe, une nouvelle division venoit d'éclater; la maison des Adimari s'étoit brouillée avec celles des Donati, des Tosinghi et des Pazzi, et ces familles nombreuses et puissantes, avoient engagé le peuple à prendre part à leur querelle. Le cardinal-légat consacra quatre mois à étouffer toutes ces inimitiés privées, à sceller la réconciliation des familles par des mariages, à punir par l'excommunication ceux qui se refusoient à cette œuvre de paix, tandis que la république les punissoit par l'exil; ensuite de quoi, au mois de février 1279, il assembla le peuple en parlement, sur la place de Sainte-Marie Novella, qu'on avoit ornée de fleurs pour cette fête; il exhorta les Florentins à la paix; il en prononça les conditions: le retour des Gibelins dans leur patrie, la restitution de leurs biens, la participation aux offices publics; il engagea cent cinquante des principaux citoyens de chaque

parti, à se donner, en présence du peuple, le baiser de paix; il fit brûler toutes les sentences qui avoient été prononcées, et il ne quitta Florence qu'après y avoir rétabli la tranquillité et la concorde (1). 1279.

D'après les instances du même cardinal, la paix fut conclue à Sienne, à des conditions à peu près semblables; et les Gibelins qui étoient exilés furent rappelés (2). La Marche d'Ancone, la Romagne et la Toscane étoient pacifiées; il ne restoit plus au cardinal Latino, pour avoir accompli sa mission, que de réconcilier aussi en Lombardie, les Guelfes et les Gibelins. Le roi Charles, qui, avant le pontificat de Nicolas, s'étoit vu l'arbitre de l'Italie, se trouvoit réduit au gouvernement du seul royaume de Sicile; tous ses projets étoient arrêtés, tous ses ennemis rentroient en possession de leurs biens et du gouvernement de leur patrie, lorsque tout-à-coup, le pape, frappé d'apoplexie, mourut à Suriano (3). 1280.

Charles n'avoit point manifesté combien il étoit irrité de la conduite du pape; mais, tandis qu'il dissimuloit ses injures, il s'étoit

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 55, p. 272. — *Ricordano Malaspini Hist. Fiorent.* c. 205, p. 1023.

(2) *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. III, p. 45.

(3) Il mourut le 19 août 1280.

1280. bien promis de se rendre maître de la prochaine élection, afin qu'il ne pût plus arriver que l'église eût un chef qui fût son ennemi. Dès qu'il fut averti de la mort de Nicolas, il se rendit en diligence à Viterbe, où les cardinaux étoient assemblés ; et comme Jean XXI, dans son court pontificat, avoit suspendu la constitution de Grégoire X, en vertu de laquelle les cardinaux devoient être enfermés au conclave, Charles fut bientôt instruit de l'état des partis, dans le sacré collège. Tous les cardinaux italiens lui étoient contraires, mais surtout les parens du dernier pape. Alors, il excita un soulèvement parmi les habitans de Viterbe, et il fit enlever par eux les deux cardinaux des Orsini, et bientôt après le cardinal Latino ; il les fit retenir dans une espèce de prison, tandis qu'il pressoit les autres de faire leur choix (1). Après un interrègne de six mois, les cardinaux italiens qui restoient au conclave, effrayés du sort de leurs collègues, réunirent enfin leurs suf-
1281. frages, le 22 février 1281, à ceux des cardinaux françois, et portèrent au pontificat, Simon, cardinal de Sainte-Cécile, auparavant

(1) *Raynaldi Annal.* 1281, §. 1 et 2, p. 324. — *Ptolomæus Lucensis Hist. Eccles.* L. XXIV, c. 1 et 2, T. XI, p. 1185. — *Ricordano Malespini*, c. 207, p. 1025. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 57, p. 275.

chanoine de Tours. Charles ne pouvoit choisir 1281.
un homme qui lui fût plus complètement dévoué, qui adoptât plus aveuglément tous ses projets, qui servît plus bassement toutes ses passions, au mépris des lois de l'église et de l'intérêt de la chrétienté.

Le roi de Sicile ne pouvoit recueillir aucun avantage de la réconciliation des deux partis en Italie : c'étoit au contraire le triomphe des Guelfes, et l'abaissement absolu des Gibelins, qui pouvoient seuls satisfaire son ambition. Pour lui complaire, le nouveau pape, qui prit le nom de Martin IV, dépouilla du commandement de la Romagne, le comte Bertoldo Orsino, et donna ce comté à un officier de Charles, nommé Jean d'Appia, qu'il chargea d'attaquer les Gibelins et les Lambertazzi, de nouveau chassés de Bologne, de poursuivre Guido de Monte-Feltro, leur général, et d'assiéger Forli, où ils s'étoient tous retirés (1). En vain ceux-ci, déjà trahis à Faenza par Tibaldello Zambrasi, qui profita du sommeil de ses hôtes, pour les livrer aux Guelfes avec sa patrie (2), envoyèrent-ils des ambassadeurs

(1) Voyez sa chartre *apud Raynaldi* 1281, §. 12, p. 326. — *Annales Foroliviense*s. T. XXII, p. 146-153.

(2) Tibaldello Zambrasi, placé par le Dante en enfer, parmi

1281. au pape, pour lui remontrer qu'ils étoient exilés et proscrits en tous lieux. Ils offroient cependant de se retirer encore de Forli, pourvu que le pape leur assignât un lieu où il leur permît de vivre. Martin ne daigna pas même leur répondre; mais il les frappa de nouvelles excommunications, et fit saisir dans toute la chrétienté, les propriétés des habitans de Forli, pour les confisquer au profit de l'église.

Martin, en même-temps, s'étoit fait élire sénateur de Rome; et, au lieu de garder pour lui-même cette dignité que le peuple lui avoit confiée, il la transmit immédiatement au roi Charles, au mépris de la constitution de Nicolas III, qui excluoit les rois et les princes puissans, de la dignité sénatoriale. En même-temps il distribuoit les troupes françoises, non-seulement dans toute la Romagne, mais dans la Marche d'Ancone, la Campanie, le duché de Spolète, et le patrimoine de saint Pierre, donnant à toutes les villes, des

les traîtres, *Ch. XXXII, v.* 122, avoit conçu contre les Lambertazzi une inimitié violente, à l'occasion, à ce qu'on assure, d'un cochon qui lui avoit été enlevé. Il contrefit le fou pendant plusieurs mois, et éveilloit en sursaut ses concitoyens, en criant aux armes, ou en faisant retentir des instrumens de bronze dans les rues. Lorsque, par ces extravagances, il eut accoutumé les Faentins à ne plus s'allarmer d'aucun bruit, il introduisit les Bolonois dans la ville, et livra entre leurs mains ses ennemis. *Ghirardacci*, L. VIII, p. 256.

gouverneurs et des commandans, qu'il prenoit parmi les officiers, ou dans la famille même du roi de Sicile. Il vivoit sous la tutèle de ce monarque; car Charles ne perdoit pas le pontife de vue, et résidoit toujours à Viterbe avec lui (1). 1281.

Enfin, le roi de Sicile étendoit son ambition sur la Grèce, dont il vouloit arracher l'empire à Michel Paléologue, pour le rendre à son gendre, Philippe, fils du dernier empereur des Latins; et Martin IV prépara encore, pour cette nouvelle guerre, le manteau de la religion. Il frappa Michel Paléologue d'une sentence d'excommunication, pour être retombé dans le schisme ou l'hérésie des Grecs (2), enveloppant dans la même peine tous ceux qui contracteroient alliance avec lui, ou qui lui prêteroient quelque secours, tandis que le malheureux Paléologue, pour avoir voulu se réconcilier avec l'église d'Occident, s'étoit attiré l'anathème de son clergé et de tous ses sujets; que la rebellion avoit éclaté dans ses États, et que Charles n'avoit pas eu honte de fournir des secours aux schismatiques, qui ne se révoltoient contre leur prince que

(1) *Raynaldus Annales*, §. 14, p. 326.

(2) *Ib.*, §. 25, p. 329.

1281. parce qu'il avoit voulu les réconcilier avec le pape (1).

Charles, cependant, annonçoit comme une nouvelle croisade l'expédition qu'il préparoit contre Constantinople. Il avoit rassemblé un corps nombreux de cavalerie; il avoit demandé des secours à tous ses alliés; il armoit des vaisseaux; et déjà il avoit envoyé de l'autre côté de l'Adriatique, à Canina, près de Durazzo, un corps de troupes de trois mille hommes, commandé par Rousseau de Soli (2), que bientôt il alloit suivre lui-même, pour entreprendre la conquête de l'Orient. Mais son avidité insatiable, son ambition, sa cruauté, avoient enfin lassé la fortune, et épuisé la patience de ses sujets. Un ennemi privé, mais un homme d'un caractère généreux et profond; un homme qu'animoit la reconnoissance et l'amour pour ses anciens souverains, le désir de venger leurs outrages, la haine de la tyrannie et d'une domination étrangère; un

(1) *Pachymerus*, L. V, c. 22 et 23, p. 222 et suiv.; et L. VI, c. 30, p. 282. — *Script. Byzant.* T. XII. *Venet.* — *Dufresne-Ducange, Hist. de Constantinople*, L. VI, c. 8, p. 95.

(2) *Pachymerus*, L. VI, c. 32, p. 284. — *Nicephorus Gregoras Hist.* L. V, c. 6, p. 74 et suiv. *Byzant.* T. XX. — *Notæ L. Boivin. ad Niceph. Gregor.* p. 28. sur le nom de Rousseau de Soli, fort défiguré par les Grecs.

homme entreprit, avec ses forces individuelles, 1281.
de renverser l'usurpateur qui opprimoit son pays, et il réussit, en effet, à préparer et accomplir cette grande vengeance nationale.

Giovanni de Procida, noble de Salerne, étoit seigneur de cette île de Procida, dans le golfe de Naples, que les curieux visitent aujourd'hui pour y voir les mœurs et l'habillement des Grecs conservés chez le peuple; il étoit encore seigneur de Tramonte, Caiano et Pistilione (1). Sa naissance ne l'avoit point empêché de se vouer à la médecine, qui étoit alors cultivée par les plus grands seigneurs. Il avoit été le médecin, mais en même-temps le confident et l'ami de Frédéric II et de Manfred (2); il avoit pris les armes pour Conradin, lorsque ce jeune prince étoit entré dans le royaume. Après la victoire de Charles tous ses biens avoient été confisqués; alors il s'étoit retiré auprès de Constance, fille de Manfred et reine d'Aragon, la dernière héritière de la famille de Souabe, et il en avoit été reçu comme un

(1) *Ducange, Hist. de Constantinople*, L. VI, c. 9, p. 95.

(2) Tutini, *degli Ammiragli*, p. 66, cité par Giannone, *L. XX, c.* 5, p. 56, rapporte avoir vu dans les archives royales un écrit, par lequel Gualtiero Caraccioli demandoit au roi Charles II la permission d'aller en Sicile trouver Giov. de Procida, qui étoit déjà très-âgé, pour se faire guérir d'une maladie.

1281. sujet fidèle et un ami zélé. Le roi Pierre d'Aragon (1), pour le dédommager de ce qu'il avoit perdu, l'avoit créé baron du royaume de Valence, seigneur de Luxen, Benizzano et Palma.

Ce n'étoient pas des fiefs ou des richesses qui pouvoient faire oublier à Procida la mort tragique de Manfred et de Conradin, le malheur de sa patrie, et l'oppression de ses concitoyens. Les correspondances qu'il avoit conservées dans les deux royaumes de Sicile ne l'entretenoient que des vexations des François, de leur injustice, de leur cruauté, et surtout du mépris qu'ils affectoient de montrer pour une nation que cependant ils n'avoient point conquise, mais qui s'étoit livrée elle-même entre leurs mains, sous l'espérance d'un meilleur gouvernement.

Giovanni de Procida instruisit le roi et la reine d'Aragon des plaintes des Siciliens, qui, plus éloignés de Charles, étoient abandonnés à ses vicaires, et vexés d'une manière plus cruelle que les Appuliens. Il rappela à la reine Constance, qu'elle étoit seule légitime héritière

(1) Pierre III, dit le grand, avoit été couronné roi d'Aragon aux États de Saragoce, en novembre 1276. *Hier. Blancæ Rerum Arag. Comment.* p. 659, T. III. *Hisp. Illustratæ.* — Les fiefs donnés à Jean de Procida, dans le royaume de Valence, sont indiqués par Mariana, *Historia de las Españas*, L. XIV, c. 6. *Hisp. Illust.* T. II, p. 621.

de la maison de Souabe et du royaume des deux Siciles; que Conradin, au moment de sa mort, l'avoit appelée d'une manière solemnelle à recueillir sa succession, et à venger son supplice; que ce n'étoit pas seulement un droit, mais un devoir pour elle, d'accepter le gouvernement d'un pays qui lui étoit transmis par les lois des nations et les vœux des peuples; et, comme Pierre et Constance n'hésitoient à entreprendre la guerre de Sicile que parce qu'ils se croyoient trop foibles pour attaquer seuls un roi qui passoit alors pour le plus puissant de la chrétienté, Procida vendit tous les biens qu'il tenoit de leur libéralité, afin d'en employer le prix, dans ses voyages, à susciter des ennemis à Charles d'un bout à l'autre du monde alors connu (1). 1281.

Il passa d'abord en Sicile dans l'année 1279, pour connoître par lui-même l'état des sujets de Charles. Il vit qu'il ne devoit pas attendre de grands efforts des provinces de terre ferme deçà le Phare (2), parce que, sur les ruines des partisans de la maison de Souabe, des barons françois s'étoient établis aussi solidement que

(1) *Giannone Histor. Civile*, L. XX, c. 5, T. III, p. 55; d'après *Costanzo Storia di Napoli*, L. II.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malespini*, c. 206, p. 1024.

1281. l'avoient pu être leurs devanciers. Il comprit que le voisinage de la cour, le fréquent passage des armées, l'œil attentif du maître qui parcouroit sans cesse ces provinces, y étoufferoient une rebellion aussitôt qu'elle auroit éclaté.

La Sicile étoit dans un état différent; comme la nation toute entière s'étoit déclarée en faveur de Conradin, les François avoient voulu aussi la punir toute entière. Les barons mécontens étoient dépouillés, ils étoient opprimés; mais on n'avoit pu ni les arrêter tous, ni les chasser tous de l'île; chaque jour on les aigrissoit par de nouveaux outrages, qui ne leur ôtoient pas, cependant, tout moyen de se venger. Les François habitoient les villes et les côtes; mais ils osoient rarement pénétrer dans les montagnes de l'intérieur de l'île, où les seigneurs, comme leurs paysans, avoient conservé toute leur indépendance. Trois grands officiers de Charles gouvernoient l'île: Eribert d'Orléans, vicaire royal; Jean de St.-Remi, justicier de Palerme; et Thomas de Busant, justicier du Val de Noto (1). Leur vénale partialité, leur avarice et leur cruauté en faisoient de dignes successeurs de Guillaume l'Etendard,

(1) *Bartholomæi de Neocastro Historia Sicula*, c. 14, T. XIII, p. 1027.

le bourreau des Siciliens (1). La publication 1281.
de la croisade contre les Grecs irritoit encore ces peuples. « Déjà, dit Neocastro, Charles » avoit arboré, contre nos amis de la Grèce, » la croix du brigandage, car, c'est sous cette » bannière sacrée qu'il a coutume de répandre » le sang des innocens. Ses efforts, pour » entraîner le peuple sicilien dans cette » guerre, faisoient le malheur et la désolation » de notre patrie » (2). Sous le prétexte de cette croisade, Charles exigeoit de ses sujets des subventions de guerre intolérables, et des impôts inouis. En même-temps, « il disposoit » arbitrairement des héritières riches ou nobles, » qu'il donnoit en mariage à ses partisans, » comme une récompense; tandis que les » hommes qui lui étoient suspects, ou il les » envoyoit à la mort sans même les accuser » d'aucun crime, ou il les faisoit languir dans » d'infernales prisons, ou il les condamnoit à » la déportation et à de longs exils. Beaucoup » de seigneurs que la religion, ou l'âge, ou » leur dignité rendoient vénérables, étoient » soumis aux traitemens les plus insultans, » comme les plus vils du peuple; et, par un

(1) *Voyez* la fin du chapitre 21, et le massacre d'Augusta.

(2) *Barth. de Neocastro*, c. 12, p. 1026.

1281. » dernier outrage, qui, en tous lieux, a pré-
» cipité la ruine des tyrans, les femmes étoient
» exposées à la brutalité des soldats » (1). Cette offense, en effet, surpasse toutes les autres : ce n'est point la galanterie qui pourroit exciter la fureur de la nation, même la plus jalouse ; c'est l'insolense du fort exercée contre le foible ; c'est l'impudence de la débauche qui brave la protection que des époux et des frères doivent à leurs femmes et à leurs sœurs.

Giovanni de Procida parla de vengeance aux Siciliens profondément ulcérés ; il leur montra le temps de l'exercer qui approchoit, mais il les exhorta en même-temps à la préparer lentement pour la rendre plus certaine, et il se chargea de leur assurer les secours de Pierre d'Aragon, leur souverain légitime, et de Michel Paléologue, l'ennemi de leurs ennemis.

Il passa en effet à Constantinople, et il y fit connoître à l'empereur des Grecs l'armement formidable qui se préparoit contre lui (2). Charles faisoit équiper, dans les ports des deux Siciles, cent galères légères, vingt

(1) *Nicolai Specialis Rerum Siculorum*, L. I, c. 2, T. X, p. 924.

(2) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malaspini*, c. 206, p. 1024. — *Annales Genuenses*, L. X, p. 575.

gros vaisseaux, trois cents transports, et deux cents huissiers ou palandres, pour porter les chevaux. Quarante comtes s'étoient engagés à l'accompagner à la croisade, et dix mille cavaliers se rassembloient sous ses ordres; il négocioit en même-temps un traité avec Jean Dandolo, doge de Venise; et, par ce traité, qui fut conclu peu après (1), la république s'engageoit à prendre part à la croisade, et à y envoyer le doge en personne, avec quarante galères armées en guerre. Ces forces paroissoient suffisantes pour renverser l'empire des Grecs; et Paléologue avoit souvent éprouvé la valeur impétueuse des Latins, et la lâcheté de ses propres troupes. Procida, en lui révélant le danger qui le menaçoit, lui offrit, en même-temps, d'exciter, dans les propres États de son ennemi, une rebellion qui l'empêcheroit long-temps de songer à des guerres étrangères. Il lui offrit encore de mettre Charles aux prises avec une nation non moins vaillante que ses François; une nation dont la redoutable infanterie ne se laisseroit point 1281.

(1) Ce traité fut signé le 3 juillet 1281. Il est publié dans le recueil des chartres, à la suite de l'histoire de Ducange. *Ed. Ven.* p. 15.

1281. effrayer ou renverser par le choc des gendarmes. La seule chose qu'il demandoit à Paléologue, c'étoit de l'argent, pour fournir aux frais de l'expédition des Aragonois, et pour procurer des armes aux Siciliens révoltés.

Nicolas III gouvernoit encore l'église, et Paléologue, qui avoit acheté par tant de sacrifices sa réconciliation avec le saint-siége, ne vouloit pas perdre sa protection. Il accorda un premier secours d'argent à Procida; mais il exigea que l'agrément du pape fût obtenu pour la rebellion de la Sicile (1). Giovanni, qui avoit entrepris tous ses voyages sous l'habit d'un moine franciscain, revint à Malte avec un secrétaire de l'empereur grec. Trois des principaux barons siciliens s'y rendirent auprès de lui; ils confirmèrent les promesses de Procida au secrétaire de Paléologue, et ils le chargèrent de faire connoître au pape et au roi d'Aragon la nature du joug qu'ils portoient, et leur impatience d'en être délivré.

Procida se rendit en effet à Rome, avec

(1) Les historiens grecs n'ont pas dit un mot de toute cette négociation, ou de l'événement qui la termine. Ducange cite cependant Niceph. Gregoras, *L. V, c.* 12, mais par une erreur assez étrange; car le livre V de Nicéphore n'a que sept chapitres. *Ducange, Hist. de Constantinople.* L. VI, c. 12, p. 97.

l'envoyé de l'empereur, et il obtint une audience secrète de Nicolas III, au château de Suriano. Là on a prétendu qu'il employa l'or des Grecs auprès du comte Bertoldo Orsino, et même du pape (1); mais surtout il rappela au dernier que Charles avoit dédaigné de s'allier à sa famille, et qu'il en avoit repoussé l'offre par un propos insultant (2); que ce même Charles avoit sans cesse contrarié ses projets; qu'il travailloit à ranimer les guerres civiles que le pape s'efforçoit d'éteindre; qu'enfin il s'étoit fait l'arbitre de l'Italie, et qu'il tenoit presque l'église sous sa servitude. Pour abaisser la puissance des François, Procida ne demandoit au pape que son consentement par écrit à ce que Constance d'Aragon fît valoir ses droits sur la Sicile (3). Il l'obtint, et, muni des dépêches de Nicolas, adressées au roi d'Aragon, il se mit en route pour l'Espagne. 1281.

Mais à peine étoit-il arrivé à la cour de

(1) Le Dante a placé Nicolas III en enfer, comme coupable de cet acte de simonie. *Ch. XIX, v.* 98. Aucun des commentateurs ne paroît cependant avoir compris que c'est cette transaction que le poète lui reproche.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 53, p. 270.

(3) *F. Franc. Pipini Chronic.* L. III, c. 12, T. IX, p. 687.

1281. Barcelone, que la mort inattendue de Nicolas III faillit à renverser tous ses projets. Pierre d'Aragon sembloit déjà perdre courage ; on pouvoit craindre aussi que les Siciliens ne se rebutassent, lorsque le chef de l'église, au lieu de les encourager, se déclareroit contr'eux. Procida résolut de retourner à Constantinople, afin de hâter les subsides qu'attendoit le roi Pierre ; en même-temps il voulut que des ambassadeurs de celui-ci pressentissent les dispositions du souverain pontife, et que les Siciliens, de leur côté, lui adressassent leurs plaintes, espérant que s'il ne les secouroit pas, il les aigriroit au contraire par une partialité manifeste pour les François.

L'ambassadeur du roi d'Aragon avoit pour mission ostensible, auprès de Martin IV, de le féliciter sur son élection, et de lui demander la canonisation de frère Raymond de Pinnaforte, moine catalan, qui étoit mort au commencement de janvier 1275, après avoir, disoit-on, ressuscité au moins quarante morts, et traversé la mer Baléare, sur son manteau qui lui servoit de navire (1).

(1) *Indices rerum ab Aragon. Regibus gestarum. Hisp. Illust.* T. III, p. 116. C'est un abrégé de Zurita, dont je n'ai plus sous la main le texte espagnol. — *Raynaldus ann.* 1275, §. 13, p. 237. *Ex Leandro et Zurita.*

La recommandation du roi d'Aragon fut peu avantageuse au béat ; elle fut cause, au contraire, que sa canonisation fut retardée jusqu'à l'année 1601. Quand ensuite l'ambassadeur aragonois voulut rappeler au pape les droits de Constance à la couronne des deux Siciles, Martin lui répondit avec colère (1) : « Dites à votre maître, qu'avant de » demander des grâces au saint-siége, il » songe à lui payer, avec tous ses arrérages, » le tribut annuel que son aïeul a promis à » l'église, lorsqu'il s'en est déclaré vassal et » feudataire. » 1281.

Les ambassadeurs des Siciliens furent plus mal reçus encore : on avoit fait choix, pour cette mission, de Barthelemy, évêque de Pacto, et d'un religieux dominicain. Martin ne voulut les entendre qu'en plein consistoire; et, lorsqu'ils y furent admis, ils virent avec étonnement que le roi Charles siégeoit lui-même parmi leurs auditeurs. Cependant le prélat, sans se déconcerter, prit pour texte ces paroles de l'écriture : « Fils de David, » aie pitié de moi, car ma fille est cruel- » lement tourmentée par un démon ! » Il exposa ensuite la tyrannie et les vexations

(1) *Giannone*, L. XX, c. 5, T. III, p. 60. *Ex Costanzo*, L. II.—*Mariana Hist. de las Espan.* L. XIV, c. 6. *Hisp. Illust.* T. II, p. 621.

1281. des ministres de Charles, et, se tournant vers le roi avec une noble assurance, il lui demanda d'y mettre un terme. Dès qu'il eut fini son discours, on le congédia sans lui répondre; mais au sortir de l'audience, les gardes de Charles saisirent les deux ambassadeurs, et les jetèrent en prison (1). Le prélat, il est vrai, parvint à corrompre, à prix d'argent, ceux qui l'avoient arrêté, et à s'évader; l'autre languit, pendant de longues années, dans un misérable cachot. Le premier, de retour en Sicile, déclara hautement, à Messine, quelle avoit été l'issue de sa légation. D'autres Siciliens, arrivés de Naples, ajoutèrent que Charles se préparoit à faire passer dans l'île, l'armée qu'il avoit levée contre les Grecs, et qu'il puniroit les dispositions séditieuses de la Sicile, en la mettant à feu et à sang.

Cependant Giovanni de Procida, pendant l'année 1281, avoit fait un second voyage à Constantinople, et il en avoit rapporté vingt-cinq mille onces d'or, qu'il remit au roi Pierre, avec la promesse d'un subside plus considérable, qui lui seroit payé dès que son armée se seroit mise en mouvement (2).

(1) *Nicolai Specialis Rerum Sicular.* L. I, c. 3, p. 924, T. X.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 59, p. 276.

Pierre ne différa pas davantage; et, annonçant qu'il alloit attaquer les Sarrasins d'Afrique, il rassembla une armée de dix mille hommes de pied, avec trois cent cinquante chevaux seulement, et il fit équiper, pour les transporter, dix-neuf galères, quatre grands vaisseaux et huit palandres (1). 1281.

Toutes les négociations de Procida avoient été couvertes du silence le plus profond; mais comme les prétentions de la reine Constance sur la Sicile étoient connues, le roi de France et celui de Naples conçurent quelque inquiétude de l'armement du monarque aragonois. Philippe le hardi, qui étoit son beau-frère, lui fit demander où il comptoit porter ses armes. Pierre répondit qu'il vouloit attaquer les ennemis de la foi, comme l'avoient fait ses pères, et qu'il prioit Philippe de vouloir bien contribuer à cette sainte entreprise, en lui envoyant quarante mille livres tournois dont il avoit besoin. Philippe le fit; mais, ses soupçons n'étant point dissipés, il conseilla au pape et à Charles de demander de nouveaux éclaircissemens. Martin envoya un moine dominicain à l'Aragonois, pour l'interroger au nom de l'église sur le secret de son expédition, lui promettant les secours du 1282.

(1) *Annales Genuenses Caffari Contin.* L. X, p. 576.

1282. saint-siége, s'il armoit, en effet, contre les ennemis de la foi, et lui défendant au contraire de passer outre, s'il avoit dessein d'attaquer un prince chrétien. Pierre se contenta de répondre que si une de ses mains manifestoit à l'autre son secret, il la trancheroit sur-le-champ (1). Lorsque Martin eut communiqué à Charles cette réponse, le roi de Sicile répliqua : « Je vous l'avois bien dit » que l'Aragonois étoit un misérable ; » et cependant il ne prit aucune nouvelle précaution. Les préparatifs de Pierre se prolongèrent jusqu'au commencement de juin 1282 ; ce fut alors qu'il mit à la voile pour le rivage d'Afrique. La conjuration avoit déjà éclaté à cette époque ; mais Pierre ne pouvoit en être instruit, et il attendit le cours des événemens dans le voisinage d'Hippone, en faisant la guerre aux Maures.

Jean de Procida cependant n'avoit pas attendu que la flotte aragonoise fût prête, pour repasser en Sicile, et recommencer à parcourir cette île sous différens déguisemens. Avec l'argent des Grecs il fournissoit des armes à ceux qui en manquoient ; il nourrissoit, il échauffoit leur espoir d'une prompte délivrance ; surtout il communiquoit à ses

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 59, p. 277.

compatriotes cette haine profonde et implacable contre les François, qui l'animoit lui-même. Il ne formoit point de complots, mais il excitoit les passions du peuple ; il vouloit qu'il fût prêt à tout évènement, et qu'il ressentît le premier outrage, bien sûr qu'une provocation ne manqueroit pas à son courroux. Il demanda surtout aux nobles et aux militaires, qui avoient long-temps vécu retirés dans l'intérieur de l'île, de se rendre à Palerme, et de se mêler de nouveau à leurs concitoyens, pour être en état de diriger le mouvement populaire dès qu'il éclateroit (1). 1282.

Le lendemain de Pâques, lundi 30 mars 1282, les Palermitains, selon leur usage, se mirent en route pour entendre vêpres à l'église de Montréal, à trois milles de leur ville. C'étoit leur promenade ordinaire les jours de fête, et les hommes et les femmes couvroient le chemin qui conduit à cette église. Les François établis à Palerme, et le vicaire royal lui-même, prenoient part à la fête et à la procession. Celui-ci cependant avoit fait publier qu'il défendoit aux Siciliens de porter des armes, pour s'exercer à les manier, selon l'ancien usage, dans ces jours

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 60, p. 277. — *Jacchetto Malespini contin. Ricordani*, c. 209, p. 1029.

1282. consacrés au repos (1). Les Palermitains étoient dispersés dans la prairie, cueillant des fleurs, et saluant par leurs cris de joie le retour du printemps, lorsqu'une jeune vierge, non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'achemina vers le temple, accompagnée de l'époux auquel elle étoit promise, de ses parens, et de ses frères. Un François, nommé Drouet, s'avança insolemment vers elle, et, sous prétexte de s'assurer si elle ne portoit point des armes cachées sous ses habits, il porta la main sur son sein pour la fouiller de la manière la plus indécente; la jeune femme tomba évanouie entre les bras de son époux; mais un cri de fureur s'élevoit autour d'elle, *qu'ils meurent, qu'ils meurent les François!* et Drouet, percé de sa propre épée, fut la première victime de la rage populaire. De tous les François qui assistoient à la fête, pas un seul n'échappa; quoique les Siciliens fussent encore désarmés, ils en égorgèrent deux cents dans la campagne, tandis que les cloches de l'église de Montréal sonnoient le service de vêpres. Les Palermitains rentrèrent dans la ville, répétant toujours le même cri, *qu'ils meurent les François*, et ils recommencèrent le carnage. De terribles représailles du massacre

(1) *Bartholom. de Neocastro*, c. 14, p. 1027.

de Bénévent et de celui d'Auguste furent exercées sur un nombre bien moindre, il est vrai, de François; hommes, femmes, enfans, tout ce qui appartenoit à cette nation détestée, fut mis à mort, et le fer alloit même chercher dans le sein d'une épouse sicilienne, le fruit abhorré de son union avec un François. Quatre mille personnes périrent dans cette première nuit (1). 1282.

Quelle que fût l'irritation des Siciliens, ils hésitèrent à imiter l'exemple de la ville de Palerme; le mois d'avril tout entier fut employé en vaines attaques des François contre Palerme, et en négociations des habitans de cette ville avec les autres Siciliens. Mais la fureur des Palermitains sembloit être contagieuse; leur résistance et l'impunité dont ils jouissoient, servoient d'encouragement à qui les vouloit imiter: les habitans de Bicaro,

(1) Velly, dans son histoire de France, *ad ann.*, ajoute à ce récit beaucoup de détails et d'anecdotes sur la mort de plusieurs chevaliers françois. Je ne sais point où il les a prises; ce n'est pas sûrement dans les auteurs qu'il cite. Peut-être ces traits se sont-ils conservés par tradition. C'est sur une autorité pareille qu'on raconte que les Siciliens reconnoissoient les François à la prononciation des deux mots *ceci* et *ciceri* (des pois chiches). Les François ne réussissent presque jamais à prononcer le *c* italien, et l'accentuation est pour eux plus difficile encore. *Ciceri* est un mot *sdrucciolo* ou accentué sur l'antépénultième.

1282. et ensuite ceux de Corileone se joignirent à ceux de Palerme, en scellant leur alliance du sang des François qu'ils trouvèrent chez eux, tandis que ceux de Calatafimo, gouvernés par le respectable Guillaume des Porcelets, noble provençal, qui seul entre les François n'avoit pas méconnu l'humanité ou la justice, renvoyèrent avec honneur, de l'autre côté du Phare, cet homme vertueux et toute sa famille. Toutes les villes et toutes les bourgades de l'île s'associoient cependant l'une après l'autre à la rebellion. Messine y prit part la dernière : tous les soldats françois s'étoient réfugiés dans cette ville, et le vicaire royal s'y trouvoit à la tête de six cents gendarmes; mais le 28 avril les citoyens abattirent les armoiries de Charles d'Anjou, chassèrent son vicaire et ses soldats au-delà du Phare, et jurèrent de partager le sort des habitans de Palerme. Le jour auparavant les Palermitains avoient envoyé une députation à Pierre d'Aragon, pour l'inviter à venir prendre possession du royaume de Sicile, et à secourir des sujets qui se jetoient dans ses bras.

La nouvelle des vêpres siciliennes avoit été portée d'une manière plus rapide à Charles d'Anjou; l'archevêque de Montréal s'étoit

empressé de la lui faire parvenir à la cour de Rome, où il résidoit. « Sire Dieu ! » s'écria Charles, en la recevant, « puisqu'il t'a plu » de m'envoyer la fortune contraire, qu'il » te plaise aussi d'ordonner que ma déca- » dence ne se fasse qu'à petits pas (1). » 1282.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 61, p. 278.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME TROISIÈME.

CHAPITRE XVI. *Suite du règne de Frédéric II. — Guerre de la ligue lombarde contre cet empereur. — Il est déposé par le pape au concile de Lyon.* 1234 — 1245. *p.* 1

Rapports et différences entre les deux Frédéric et les deux ligues lombardes..... *ib.*

Situation dangereuse du pape Grégoire IX..... 3

An. 1234. Grégoire IX accusé d'avoir fait révolter Henri, fils de Frédéric, contre son père..... 5

1235. Frédéric fait son fils prisonnier, à Worms, et l'envoie en Pouille, où il meurt.... 6

— Eccelin III de Romano rappelle l'empereur en Lombardie... 7

— Eccelin III et Albéric, son frère, avoient, en 1232, partagé les États de leur père,

Eccelin II, qui avoit abdiqué par dévotion..... p. 8
1235. Albéric de Romano, seigneur de Trévise..... 9
— Eccelin III, podestat de Vérone, dès l'an 1225 10
1236. Il introduit dans Vérone une garnison impériale qui affermit son pouvoir..... ib.
— Crémone, Parme, Modène et Reggio, fidèles au parti gibelin..... 11
— Caractère opposé des aristocraties et des oligarchies..... 12
— Oligarchies turbulentes de la Marche Trévisane..... 13
— Frédéric II entre à Vérone, le 16 août, avec une armée allemande..... 14
— Il surprend Vicence qu'il livre au pillage..... 15
— Padoue charge seize gentilshommes du soin de sa défense..... 16
1237. Trahison des nobles; efforts du podestat pour sauver la république..... 17
— Padoue livrée à Eccelino..... 18
— Il enlève, par surprise, des ôtages

qu'il fait garder dans ses forteresses . . . . . p. 20
1237. Il fait saisir le prieur de Saint-Bénoît, dont il redoute l'influence. 21
— Frédéric II rassemble une armée près de Vérone. 22
— L'empereur pénètre dans l'État de Brescia. 23
— Il met en déroute les Milanois, à Corte nuova, le 27 novembre. 24
— Les Milanois fugitifs recueillis par Pagano della Torre, seigneur de Valsassina. 25
1238. Frédéric s'avance en Piémont et détache les villes de la ligue. 27
— Il assiége Brescia sans succès. . 28
— Guerre entre Eccelino et le marquis d'Este, appaisée par Frédéric. 29
1239. Frédéric est excommunié par Grégoire IX. 30
— Pierre des Vignes, chancelier de l'empereur, justifie son maître devant le peuple de Padoue. 31
— Le marquis d'Este, le comte

An.
de Saint-Boniface et Albéric de Romano, se détachent de l'empereur..... p. 32
1239. Commencement des cruautés d'Eccelino..... 33
— Frédéric passe en Toscane.... 34
— Guerres civiles des gentilshommes pisans, en Sardaigne. 35
— Les Visconti de Pise embrassent, en Sardaigne, le parti guelfe. 36
— Les factions de Pise prennent le nom de *Comtes* et *Visconti*. 37
— Frédéric donne le titre de roi de Sardaigne à son fils naturel Henziuš..... 38
1240. Frédéric s'approche de Rome, où Grégoire prêche la croisade contre lui..... 39
— Les Guelfes prennent Ferrare, et laissent mourir en prison le vieux Salinguerra..... 40
— Grégoire IX convoque un concile au Latéran, pour l'année suivante..... 41
1241. Les Pisans arment une flotte pour arrêter les prélats français au passage..... 43
— Les prélats s'embarquent sur une

flotte génoise ; ils sont attaqués et faits prisonniers, le 3 mai, devant la Meloria, par Ugolin Buzzacherino de Sismondi... p. 44

1241. Constance des Génois, après leur défaite 45

— Mort de Grégoire IX, le 21 août 47

1242. Vacance du saint-siége. Lettre de Frédéric aux cardinaux.. 48

— Discorde dans les villes, occasionnée par l'ambition des gentilshommes 49

— Pagan della Torre, à la tête du parti démocratique, à Milan. 50

— Frère Léon de Pérego, archevêque de Milan, à la tête des nobles 51

— Guerres entre les villes de Lombardie 52

1243. Sinibald de Fiesque, élu pape le 24 juin, sous le nom d'Innocent IV 53

— Négociations de Frédéric avec le nouveau pontife 54

1244. Le 27 juin, le pape s'échappe, déguisé, de l'État de l'église, et s'embarque 56

An.
1244. Il est conduit à Gênes par le podestat..... p. 57
— Conspiration des Franciscains, contre Frédéric, où le pape est impliqué..... 58
1245. Le pape, arrivé à Lyon, convoque un concile dans cette ville..... 60
— Ouverture du concile, le 28 juin; malheurs de la chrétienté. ib.
— L'empereur, accusé par Innocent, est défendu par Taddéo de Suessa..... 62
— Seconde session du concile où l'empereur est cité..... 63
— Troisième session du concile, le 17 juillet..... 64
— L'empereur est condamné par le concile et déposé par le pape..... 65

CHAPITRE XVII. *Fin du règne de Frédéric II.* — *Siége de Parme.* — *Révolutions en Toscane.* — *Tyrannie d'Eccelino.* 1245 — 1250. 68

Acharnement des papes contre la maison de Souabe..... ib.
Opposition à l'église, parmi les

gentilshommes et les gens de lettres..... p. 69
Dévouement au pape des Franciscains et des Dominicains.. 70
Conversions rapides opérées par eux, et suivies de révolutions. 71
1245. Plusieurs nobles de Parme embrassent le parti de l'église.. 72
1246. Le pape essaye de soulever les deux Siciles contre Frédéric. 73
— Conjuration des San-Severini, contre Frédéric..... 74
— Conjuration de Pierre des Vignes. 77
— Il veut empoisonner l'empereur. 79
— Mort volontaire de Pierre des Vignes..... 80
— Efforts de Frédéric pour se réconcilier avec l'église 81
1247. Il demande à passer en Orient, pour y combattre les infidèles. 82
— Il s'avance jusqu'à Turin pour se rendre auprès du pape... 84
— Il est rappelé en arrière par la révolte de Parme, le 16 juin. 85
— Importance de la ville de Parme pour Frédéric..... 86
— Les chefs des Guelfes viennent s'y enfermer pour la défendre. 87

An.
1247. Les Gibelins se rendent au camp de l'empereur qui assiége Parme..... p. 88
— Frédéric veut effrayer les Parmesans par des supplices.... 89
— Les soldats de Pavie font cesser ces cruautés..... 90
— Frédéric fonde, près de Parme, une ville qu'il nomme Vittoria. 91
1248. L'armée de Frédéric est surprise le 18 février, et sa ville de Vittoria rasée..... 92
— Frédéric renouvelle ses instances auprès de saint Louis, pour être réconcilié à l'église... 93
— Les grands seigneurs françois irrités de la dureté du pape.. 94
— Prépondérance du parti gibelin, en Toscane..... 95
— Florence penche pour les Guelfes. 96
— L'empereur envoye à Florence son fils Frédéric d'Antioche. 98
— Les Guelfes expulsés de Florence, la nuit de la chandeleur. 99
1249. L'empereur poursuit les Guelfes dans les châteaux de Toscane qu'il assiége..... 100
1248. Ottaviano des Ubaldini, légat du pape, à Bologne..... 101

An.
1248. Les Bolonois forcent les villes de Romagne à embrasser le parti guelfe. . . . . *p.* 102
1249. L'armée bolonoise va chercher Henzius sur le Panaro 103
— Bataille de Fossalta, le 26 mai 1249 105
— Défaite des Gibelins; Henzius fait prisonnier. 106
— Henzius conduit en triomphe dans les prisons de Bologne. 107
— Il y est retenu jusqu'à sa mort, en 1271. 108
— Les Modénois forcés à embrasser le parti gibelin 109
— Traité entre Bologne et Modène, 19 janvier 1250. 110
1239 — 1250. Progrès et cruauté d'Eccelino de Romano. 111
— Il fait mourir de faim les quatre seigneurs de Vado. 1240. . . 113
— Il fait mourir son neveu, Guillaume du Camp Saint-Pierre, et tous ses parens. . 114
1250. Courage de Rainier de Bonello, et de Jean de Scanarola . . . 115
— Accusés qui meurent à la torture. 116

An.
1250. Construction de prisons nouvelles plus affreuses que les anciennes. . . . . p. 117
— Cruauté d'Ansédisius de Guidotti, podestat d'Eccelino, à Padoue. 118
— Massacre des Dalesmanini, amis et parens d'Eccelino 119
— Nouvelles tentatives de Frédéric, auprès de saint Louis, pour la paix de l'église. 120
— Mort de Frédéric II, à Florentino, dans la Capitanate, le 13 décembre. 121
— Portrait de Frédéric, par Jean Villani. 122
— Portrait de Frédéric, par Nicolas de Jamsilla 123

CHAPITRE XVIII. *Retour d'Innocent IV en Italie. — Ses guerres avec Conrad et Manfred. — Sa mort. — Rome sous son pontificat. Le sénateur Brancaléon. — Toscane. Le gouvernement populaire s'établit à Florence.* 1251 — 1255. 125

1250 — 1273. Interrègne de vingt-trois ans sans roi des Romains. . . . . *ib.*

An.
1250 — 1310. Interrègne de soixante ans, sans empereur reconnu en Italie. *p.* 126

— Les intérêts de l'Allemagne se séparent pour quelque temps de ceux de l'Italie 127

1251. Joie d'Innocent IV, à la mort de Frédéric II. . . . . *ib.*

— Il réunit la ville de Naples à l'État de l'église. 128

— Innocent revient à Gênes, et y trouve des députés de presque toute l'Italie. 129

— Les villes gibelines cherchent à se réconcilier à lui 130

— Sa marche et son entrée triomphale à Milan 131

— Epuisement des finances des Milanois. 132

— Ingratitude du pape envers les Milanois. 133

— Les Milanois se rapprochent du parti gibelin. 134

— Double discorde des Guelfes et des Gibelins, des plébeïens et des nobles. 135

— Le choix entre les partis tenoit au sentiment, non au calcul de l'égoïsme. 136

1251. Fidélité des grands à leurs principes, enthousiasme passager de la multitude. . . . . *p.* 138
— Voyage du pape de Milan à Pérouse . . . . . *ib.*
— Partage des États de Frédéric, entre ses enfans. 139
— Entrée de Conrad IV en Italie. Octobre 140
1252. Le royaume des deux Siciles administré par Manfred, fils naturel de Frédéric 141
— Conrad arrive dans le royaume et en prend l'administration. 142
— Conrad cherche à se réconcilier avec l'église 143
— Il assiége Naples. 144
1253. Il punit cruellement les Napolitains de leur résistance . . . 145
— Innocent IV offre la couronne de Naples à Richard, comte de Cornouailles. . . . . *ib.*
— Richard rejette cette offre qui est acceptée par son neveu Edmond. 147
1254. Mort inattendue de Conrad, le 21 mai, à Lavello 148
— La mort de tous les princes

Ao.
de Souabe attribuée, par les Guelfes, à des attentats . . . *p.* 149
1254. Les tuteurs de Conradin, fils de Conrad, le mettent sous la protection du pape..... 150
— Le pape rompt ses négociations avec les Anglois, et veut soumettre les Siciles au saint-siége. *ib.*
— Insurrections dans les Siciles, contre les Sarrasins et les Allemands..... 151
— Manfred vient lui-même au-devant du pape pour se soumettre à lui..... 152
— Orgueil des exilés qui rentrent avec le pape dans le royaume. 153.
— Querelle entre Borello d'Anglone et Manfred..... 154
— Borello tué par les gens de Manfred, qui est accusé de meurtre..... 155
— Fuite de Manfred au travers des montagnes..... 156
— Il traverse la Capitanate pour s'approcher de Luceria. . . . 159
— Les Sarrasins de Luceria, malgré leur gouverneur, se déclarent pour lui..... 160

An.
1254. Ressources que Manfred trouve dans Luceria. . . . . p. 161
— Il met en déroute le marquis de Hoemburg et le cardinal de Saint-Eustache. 162
— Mort d'Innocent IV, le 7 décemb. élection d'Alexandre IV. . . . 164
— Caractère d'Innocent IV. . . . 165
— Rome seule rejette son autorité. 166
— Anarchie causée par les nobles romains 167
1253 — 1256. Brancaleone d'Andalo, noble bolonois, sénateur de Rome. 168
— Sa sévérité contre les nobles romains 169
— Il menace le pape et le force à rentrer à Rome. 170
— Sédition contre Brancaleone, qui est jeté en prison 172
— Il est relâché par l'interposition des Bolonois, et ensuite rétabli dans ses fonctions. . . . 173
1258. Il meurt regretté de tout le peuple. 174
1250. Mœurs et simplicité des Florentins. 175

An.

1250. Gouvernement aristocratique établi à Florence par Frédéric II. *p.* 176
— Révolte du peuple contre les nobles, le 20 octobre 1250. . 177
— Organisation civile et militaire que se donnent les Florentins. 178
1251. Le 7 janvier, tous les exilés guelfes sont rappelés. 179
1252. Victoires des Florentins sur le parti gibelin et les Pisans. . . 180
— Le florin d'or, monnoie qui n'a jamais été altérée, frappé pour la première fois. 181
1253. Soumission de Pistoia au parti guelfe; elle reçoit garnison de Florence. 182
1254. L'année des victoires des Florentins. 183
— Les Siennois soumis au parti guelfe. 184
— Volterra prise et soumise au parti guelfe. 185
— Les Pisans contraints à demander la paix. . . . . *ib.*
1255. Arezzo, surpris par la trahison d'un général, est remis en liberté. 186
— Grands hommes de Florence à cette époque 187

An.
1255. Désintéressement d'Aldobrandino Ottobuoni. ..... p. 189

CHAPITRE XIX. *Pontificat d'Alexandre IV. — Croisade contre Eccelino ; défaite et mort de ce tyran. — Manfred, roi de Sicile ; il donne des secours aux Gibelins toscans ; bataille de Monte-Aperto ou de l'Arbia.* 1255—1260. 191

Caractère d'Alexandre IV..... *ib.*
1255. Il fait prêcher la croisade contre Eccelino de Romano..... 192
— Horrible cruauté et jalousie universelle d'Eccelino..... 194
— Courage des deux frères Monte et Araldo de Monselice..... 196
1256. Le légat du pape, archevêque de Ravenne, rassemble les croisés à Venise..... 197
— Le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, parmi les croisés. 198
— Eccelino, maître de Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune..... 199
— Eccelino menace Mantoue et Brescia..... *ib.*

An.
1256. Pusillanimité de son lieutenant à Padoue..... p. 200
— Les croisés se rendent maîtres de Padoue, le 19 juin..... 201
— Horribles prisons d'Eccelino à Padoue..... 203
— Eccelino se fait livrer successivement onze mille Padouans qu'il avoit dans son armée, et les fait presque tous périr. 204
— Lâcheté et indiscipline de l'armée croisée..... 206
— Albéric de Romano vient auprès des croisés pour les trahir..... 207
— Les croisés repoussent Eccelino qui attaquoit Padoue..... 208
1257. Eccelino cherche à contracter de nouvelles alliances..... 209
1258. Les Bressans, qui s'unissent aux croisés, sont battus par Eccelino..... 210
— Brescia ouvre ses portes à Eccelino..... 211
— Eccelino veut perdre ses alliés Oberto Pelavicino, et Buoso de Doara..... 212
1259. Ces deux seigneurs entrent dans l'alliance des Guelfes..... 213

An.
1259. Atrocités commises par Eccelino à Friola . . . . . p. 214
— Il s'avance à la fin d'août vers Milan. 215
— Il se trouve enveloppé par ses ennemis au-delà de l'Adda. . 216
— Il est blessé au pont de Cassano, le 16 septembre. 217
— Il est fait prisonnier; il déchire ses plaies, et se laisse mourir le 27 septembre. 219
— Toutes les villes où il avoit dominé recouvrent leur liberté. 220
1260. Albéric de Romano, son frère, mis à mort avec ses enfans. 221
— Manque de talens d'Alexandre IV. 223
— Il refuse de traiter avec Manfred, et suscite des révoltes en Calabre. 224
1258. Manfred prend la couronne de Sicile, le 11 août, d'après le bruit de la mort de Conradin 225
— Lorsqu'il apprend qu'il vit encore, il promet de le nommer son successeur. 226
1260. Les Gibelins toscans recourent à Manfred. 227

1260. Ils avoient été chassés de Florence au mois de juillet 1258. *p.* 228
— La république de Sienne avoit pris leur défense..... 229
— Giordano d'Anglone envoyé par Manfred à Sienne..... 230
— Farinata des Uberti sollicite de nouveaux secours..... 231
— Farinata expose un corps de cavalerie allemande aux attaques des Florentins, qui abusent de leur victoire.... 232
— Manfred, irrité, envoie de nouvelles troupes contre les Florentins..... 233
— Farinata attire les Florentins dans l'État de Sienne..... 234
— Opposition des gentilshommes guelfes à cette expédition dangereuse..... 235
— Les Florentins, avec trois mille chevaux et trente mille fantassins, viennent camper à Monteaperto, sur l'Arbia.. 236
— Bataille de l'Arbia, 4 septembre; déroute totale des Florentins. 237
— Effroi de la ville de Florence après cette défaite..... 239

An.
1260. Les Guelfes évacuent volontairement Florence le 13 septembre, et se retirent à Lucques. . . . . p. 241
— Les Gibelins occupent Florence le 27 septembre. 242
— Les Gibelins mettent en délibération s'ils détruiront Florence. 243
— Farinata des Uberti prend la défense de Florence. 244
Farinata dans l'enfer du Dante. 248

CHAPITRE XX. *Décadence et asservissement des républiques lombardes. — Révolutions dans les républiques maritimes. — Leurs rivalités. — Constantinople reprise par les Grecs, sur les Vénitiens et les François.* 1250 — 1264. 254

Les villes lombardes, les premières libres, perdent les premières leur liberté. . . . . *ib.*
Causes de leur asservissement. . 255
Manque de sûreté individuelle. 256
Turbulence des citoyens, et violence des passions. 257
Les mêmes penchans troublent moins aujourd'hui la société. 258

An.

Acharnement de la haine et désir de vengeance. . . . . p. 259

Les fonctions publiques, objet de la jalousie entre les nobles et le peuple. 260

La puissance des nobles fondée sur le nombre des membres d'une famille. 261

Familles artificielles pour le peuple, ou sociétés populaires. 262

Changement dans la discipline militaire. 263

Dans la première guerre de Lombardie, l'infanterie faisoit la force des armées. 264

Perfectionnement de l'armure de la gendarmerie. . . . . *ib.*

Il est l'ouvrage des gentilshommes. 265

Force irrésistible de la gendarmerie. 266

La force militaire se trouve ainsi entre les mains des nobles. . . 267

La gendarmerie perd son avantage dans les villes. 268

Troupes mercenaires de gendarmerie. 269

An.
Les exilés et les émigrés forment les premières troupes mercenaires. . . . . p. 270
1256. Les nobles et le peuple élisent à Milan chacun un podestat. . . 272
— Martin della Torre, podestat du peuple, héritier du crédit de son oncle Pagano. 273
1257. Guerre entre le peuple de Milan, et les nobles, alliés des Comasques. 274
1258. Traité de Saint-Ambroise, le 4 avril, qui partage tous les offices publics. 275
— Nouvelle guerre civile. 276
1259. Martino della Torre nommé ancien et seigneur du peuple. . 277
— Son influence accrue par la défaite d'Eccelino. 278
— Martino della Torre est nommé seigneur de Lodi. 279
— Pelavicino se met à la solde du peuple milanois. 280
1261. Les nobles milanois assiégés dans le château de Tabiago. . . . 281
1263. Othon Visconti élu par le pape archevêque de Milan, en opposition à Raimond della Torre, neveu de Martino. 282

1263. La ville de Novare nomme Martino son seigneur. . . . . *p.* 283
1264. Philippe della Torre, successeur de Martino, assujettit Como, Verceil et Bergame. 285
— Républiques maritimes. 286
— Pouvoir des doges à Venise. . . 287
1032. Leur pouvoir monarchique restreint à l'élection de Dominique Flabenigo. 288
1172. Création du grand conseil, après la mort de Vital Michieli. . . 289
— Difficulté des élections populaires. 290
— L'élection du grand conseil confiée à douze tribuns. 292
— Penchant du gouvernement à l'aristocratie, dès la formation du grand conseil. 293
— Les nobles de Venise n'avoient pas de forces individuelles comme ceux de Lombardie. . 294
1179. Institution de la vieille quarantie, tribunal criminel. 295
1229. Institution du conseil des Prégadi. 296
— Nouvelles limitations au pouvoir des doges. 297

An.
1229. Serment des doges. . . . . p. 298
1249. Election des doges ; le choix combiné avec le sort. 299
— Les Vénitiens tournent toute leur attention vers l'Orient. 300
1225. Ils délibèrent s'ils ne transporteront pas à Constantinople le siége de leur république. . . . 301
— Les îles de la mer Égée cédées en fief à des particuliers. . . 302
— Candie rendue l'image de la métropole 303
— Jalousie entre les Vénitiens et les Génois. 305
1258. Ils se disputent une église dans St.-Jean d'Acre 306
— Première guerre maritime entre ces deux peuples. 307
1261. 13 Mars. Alliance des Génois avec Michel Paléologue. . . . 308
1237 — 1261. Règne et foiblesse de Baudoin II, empereur latin. 309
— Talens des empereurs de Nicée, Vataces, Lascaris et Paléologue. 310
1261. Entreprise des Vénitiens sur Daphnusie. 311

1261. Le césar Stratégopule surprend Constantinople le 25 juillet. . *p.* 312
— Fuite des Latins à Négrepont. . 313
— État de Constantinople lorsque les Grecs y rentrent 314
— Michel Paléologue établit les Génois à Galata 316
— Il conserve aux Vénitiens et aux Pisans leurs colonies à Constantinople . . . . . *ib.*
— Il cède l'île de Chio aux Génois. Histoire de cette île. 317
— Constitution de Gênes à cette époque. 319
— Pouvoir de la noblesse. 321
— Jalousie du peuple contre elle. . 322
1257. Guillaume Boccanegra, premier capitaine du peuple. 324
1262. Guillaume déposé ensuite d'une révolte du peuple. 326
1264. Puissance des quatre familles Grimaldi, Fieschi, Doria et Spinola. 328

CHAPITRE XXI. *Charles d'Anjou, appelé par les papes, assure dans toute l'Italie la supériorité au parti guelfe. — Il conquiert le royaume de Naples. — Il dissipe l'armée de Conradin, et fait périr ce prince sur l'échafaud.* 1261 — 1268. *p.* 331

An.

1261. 25 Mai, mort d'Alexandre IV. Élection d'Urbain IV..... 332

— Hauteur et violence d'Urbain IV contre Manfred..... 333

1262. Urbain veut empêcher le mariage de Constance, fille de Manfred, avec le fils du roi Jacques d'Aragon..... 334

— Urbain offre la couronne de Naples à Charles d'Anjou.. 336

1263. Il engage Edmond d'Angleterre à renoncer à son investiture. 338

— Il arrête les conditions de l'investiture avec Charles d'Anjou. 340

1264. Caractère et situation de Charles d'Anjou..... 342

— Première armée de croisés français, contre Manfred, en 1261. 344

— Philippe della Torre, seigneur de Milan, se détache des Gibelins..... 346

An.
1264. Exploits, en Lombardie, des Guelfes émigrés de Toscane. *p.* 347
— Manfred cherche à fermer la route de Lombardie à Charles d'Anjou..... 348
1265. Mort d'Urbain IV. Clément IV lui succède 349
— Charles nommé, par les Romains, sénateur de Rome 350
— Le vœu des croisés pour la Terre-Sainte, converti en une croisade contre Manfred.... 351
— L'armée de Charles, conduite par sa femme et son gendre, Robert de Béthunes..... 352
— Charles, venu par mer, échappe à la flotte de Manfred, et fait, le 24 mai, son entrée à Rome, avec mille cavaliers. 353
— Il est réprimandé par le pape, pour s'être établi au Latran. 354
— Il reçoit l'investiture du royaume des deux Siciles..... 355
— L'armée françoise entre en Piémont à la fin de l'été..... 356
— Napoléon della Torre la conduit au travers du Milanois.... 357
— Elle bat Pelavicino et trompe Buoso de Doara..... *ib.*

An
1265. Elle fait des recrues en Romagne. *p.* 358
1266. Charles d'Anjou entre dans le royaume par la route de Férentino..... 359
— Manfred trahi par ses sujets... 360
— Les deux armées se rencontrent près du fleuve Calore..... 361
— Bataille de Grandella; 26 février. 363
— Manfred abandonné par les barons de la Pouille..... 365
— Défaite et mort de Manfred... 366
— Charles lui refuse les honneurs de la sépulture..... 367
— La ville de Bénévent livrée au pillage par les François..... 368
— Avidité des officiers que Charles envoie dans les provinces... 369
— Charles réprimandé par Clément IV, pour son mauvais gouvernement..... 371
— Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, en Toscane..... 372
— Il temporise avec les Guelfes de Florence..... 373
— Réunion des corps de métiers, à Florence..... 374
— Emeute autour du pont de la Trinité..... 375

An.
1266. Le comte Guido sort de Florence, avec sa troupe, le 11 novembre p.376
— Il est repoussé quand il veut y rentrer 377
1267. Charles envoie Gui de Montfort en Toscane, pour soutenir les Guelfes 378
— Nouvelle constitution de Florence 379
— Etablissement de la magistrature du parti guelfe 380
— Charles d'Anjou vient en Toscane, le 1.er août, et assiége Poggibonzi 382
— Les Gibelins ont recours à Conradin, en Allemagne 383
— Conradin arrive à Vérone à la fin de l'année 1267 386
— Charles veut lui fermer la route de Toscane 387
1268. Il est rappelé par le pape dans le royaume de Naples . . . . ib.
— Henri de Castille, sénateur de Rome, arme en faveur de Conradin 389
— Conrad Capece va chercher en Afrique des émigrés gibelins qu'il conduit en Sicile 391

An.
1268. Charles met le siége devant Luceria, révoltée en faveur de Conradin. . . . . p. 392
— Conradin arrive à Pise, au mois de mai, puissans efforts des Pisans pour lui 393
— Il défait Guillaume de Belselve, lieutenant de Charles, en Toscane. 394
— Excommunié par le pape, il le menace à Viterbe. 395
— Il pénètre dans le royaume par les Abruzzes 396
— Bataille de Tagliacozzo, le 23 août 397
— Conradin, d'abord victorieux, est défait pour avoir rompu son ordonnance. 399
— Il est fait prisonnier à Astura, comme il vouloit passer en Sicile. 401
— Tribunal formé pour juger Conradin. 402
— Conradin a la tête tranchée le 26 octobre. 404
— Autres victimes de la cruauté de Charles d'Anjou 405
— Massacre des habitans d'Augusta. 407

An.
1268. Conradin jette son gant au milieu de la foule ; il est porté à Constance, fille de Manfred et femme du roi d'Aragon... *p.* 408

CHAPITRE XXII. *Ambition démesurée de Charles d'Anjou. — Il excite la discorde entre les républiques italiennes, pour les asservir. — Ses projets arrêtés par les vêpres siciliennes.* 1268 — 1282. 410

Puissance de Charles d'Anjou.. *ib.*
Mort de Clément IV, le 29 novembre 1268. Vacance du saint-siége pendant trente-trois mois..... 411
1268. Les chefs des Gibelins, ennemis de Charles, dépouillés de leur pouvoir..... 412
— Toutes les villes soumises à Oberto Pelavicino se révoltent contre lui..... 413
1269. Buoso de Doara, exilé de Crémone, meurt dans la misère. 414
— Factions des villes lombardes; elles n'ont plus la liberté pour objet..... 415
— Charles d'Anjou demande aux villes guelfes de le reconnoître pour chef..... 416

An
1270. Il est engagé par son frère saint Louis, dans la dernière croisade ..... p. 417
— Zèle de saint Louis, son exhortation à ses fils..... 419
— L'armée croisée débarque en Afrique, près de Tunis..... 421
— Elle est frappée par la peste qui fait périr saint Louis et plusieurs croisés..... 422
— Charles d'Anjou rend le bey de Tunis tributaire de Sicile... 423
— Il confisque les biens des Génois naufragés de sa propre flotte. 424
1271. Gui, comte de Montfort, tue Henri, fils du comte de Cornouailles..... 425
1272. Grégoire X, nouveau pape, veut réconcilier les Guelfes et les Gibelins..... 427
1273. Il vient à Florence, et dans cette ville, à Pise et à Sienne, il fait rappeler les Gibelins. 428
— Charles d'Anjou force, par ses menaces, les Gibelins à émigrer de nouveau 430
— Le pape veut aussi pacifier les Génois alors en guerre avec Charles..... 431

An.

1273. Guerre des Vénitiens et des Bolonois, pour la navigation du Pô . . . . . *p.* 433

— Le pape la termine par un traité de paix. 434

— Grégoire X veut donner un nouveau chef à l'empire d'Occident 435

1257 — 1271. Richard de Cornouailles et Alfonse de Castille, concurrens à l'empire. 436

1273. Rodolphe, comte d'Hapsbourg, nommé roi des Romains.... 437

1274. Grégoire X réconcilie Michel Paléologue à l'église romaine. 438

— Glorieux pontificat de Grégoire X. 439

1275. Le pape se prépare à conduire une armée croisée en Terre-Sainte 440

1276. Il meurt au commencement de janvier. 441

1273. Origine des troubles de Bologne; Mort tragique d'Imelda des Lambertazzi. 442

1274. Guerre civile des Gieremei et Lambertazzi; exil des derniers. 444

1275. Victoire de Guido de Montefeltro, sur les Gieremei, en Romagne. 445

An.
1274. A Pise, Ugolino de la Ghérardesca se rapproche des Visconti. . . . . p. 446
— Ugolin de la Ghérardesca et Nino de Gallura, chefs des Gibelins et des Guelfes de Pise, exilés et arrêtés en même-temps, le 24 juin 448
1275. Le comte Ugolin prend parti avec les Guelfes. 449
1276. Les Pisans forcés de rappeler tous leurs exilés. 450
— Trois papes dans une année : Innocent V, Adrien V et Jean XXI. . . . . *ib.*
1265 — 1276. Guerres de Napoleon della Torre, contre Othon Visconti, archevêque exilé de Milan. 451
1277. 21 Janvier. Othon Visconti surprend et fait prisonnier Napoleon della Torre. 453
— Le peuple de Milan, révolté contre les Della Torre, donne la seigneurie à Visconti. 454
— Nicolas III, nouveau pontife, secoue le joug de Charles d'Anjou 455
— Grande puissance de Charles . . 456
— Nicolas, médiateur entre Charles et Rodolphe 457

An.
1278. Il engage Charles à déposer l'office de sénateur et le vicariat de Toscane. . . . . *p.* 458
— Rodolphe confirme et exécute les donations des empereurs au saint-siége. 459
— Etendue des pays cedés à l'église, par Rodolphe. 461
— Ils ne passent point immédiatement sous le pouvoir du pape. 462
— Le cardinal Latino, chargé de pacifier la Romagne et la Toscane 464
1279. 4 Août. Paix conclue à Bologne, entre les Gieremei et Lambertazzi 466
— Paix conclue à Florence, en février, entre les Guelfes et les Gibelins. 468
1280. Mort de Nicolas III, le 19 août 469
1281. 22 Février. Election de Martin IV, par le crédit et les menaces de Charles. 470
— Les Gibelins de nouveau persécutés en Romagne 471
— Toutes les places de l'église confiées à des créatures de Charles. 472

An.
1281 Préparatifs de Charles, pour attaquer la Grèce . . . . . p. 473
1279 — 1282. Haine de Giovanni de Procida; ses entreprises 474
— Il excite Constance et Pierre d'Aragon à prendre la défense des Siciliens 476
— Il visite la Sicile, et ranime la haine des nobles et du peuple. 477
— Il passe à Constantinople, et obtient des subsides de Paléologue 480
— Il revient à Rome, et obtient l'assentiment de Nicolas III à ses projets 482
— Il l'annonce à Barcelone, et retourne ensuite à Constantinople 483
— Hauteur de Martin IV avec l'ambassadeur d'Aragon 484
— Les ambassadeurs de Sicile arrêtés par Charles, à la cour du pape 485
— Procida rapporte de l'argent au roi d'Aragon, et le détermine à mettre à la voile pour l'Afrique 486
— Procida de retour en Sicile, attend une occasion de révolte. 488

BIBLIOTECA P. BONGHI

An.
1282. Outrage d'un François à une femme, le lendemain de Pâques, près de Palerme . . . . . *p.* 489
1282. Massacre des François pendant que les cloches sonnent vêpres, le 30 mars 490
— Le reste des Siciliens suivent l'exemple des Palermitains, avant le mois révolu. 491
— Les François chassés de Messine, le 28 avril. 492

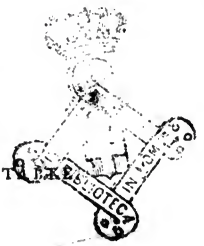

FIN DE LA TABLE.

MAG 200 1089